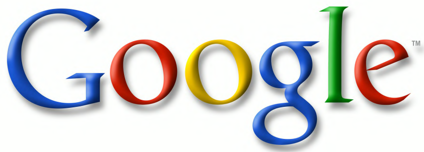
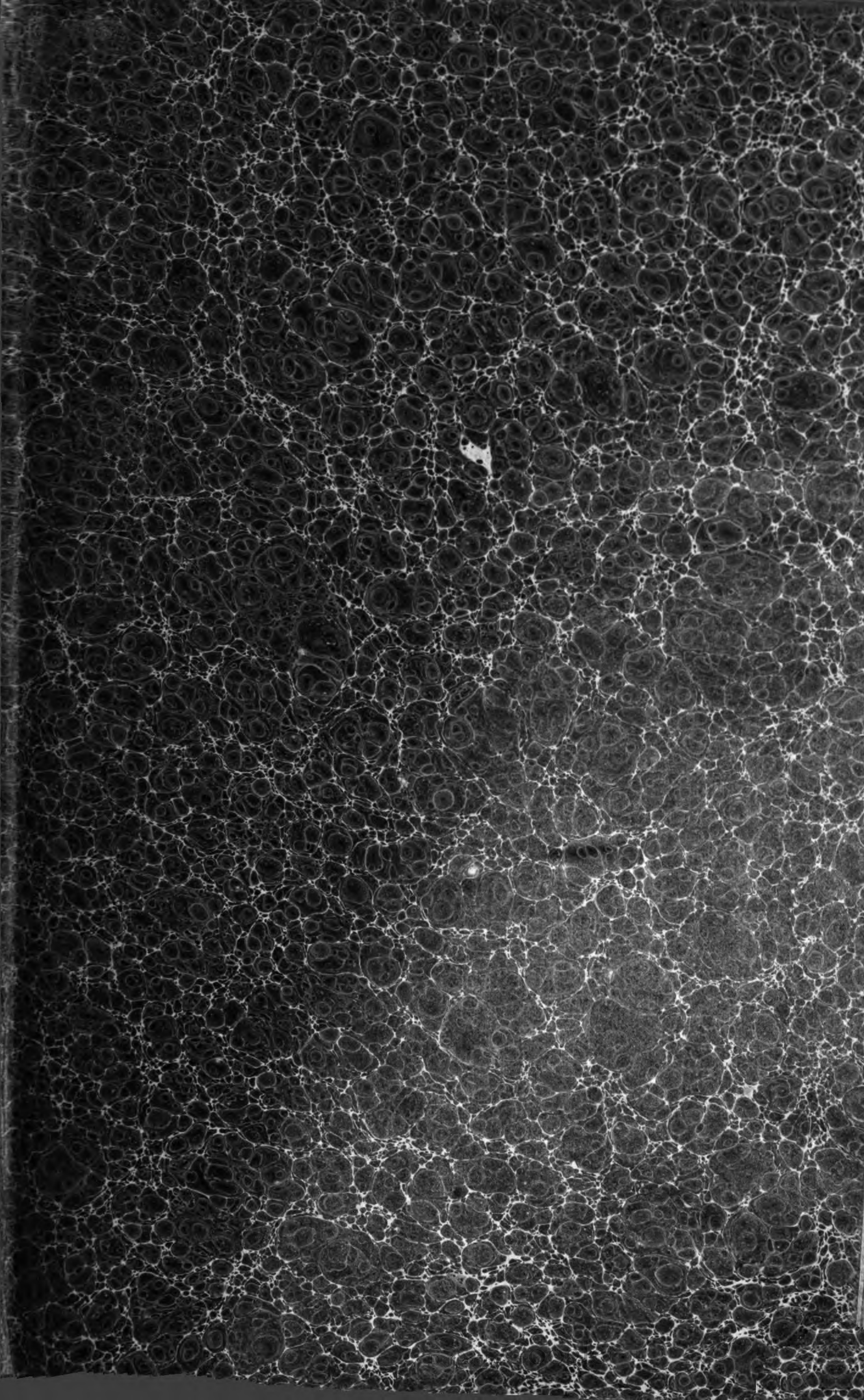



Google



VOYAGE

FAIT EN 1787 ET 1788,

DANS LA CI-DEVANT

HAUTE ET BASSE AUVERGNE.

TOME TROISIEME.

VOYAGE

FAIT EN 1787 ET 1788,

DANS LA CI-DEVANT

HAUTE ET BASSE AUVERGNE,

AUJOURD'HUI

DÉPARTEMENS DU PUY-DE-DOME, DU CANTAL

ET PARTIE

DE CELUI DE LA HAUTE-LOIRE,

Ouvrage où l'on traite ce qui regarde la nature du sol, les révolutions qu'il a éprouvées, ses productions, climat, météores, produits de volcanisation, mines, carrières, lacs, eaux minérales, mœurs des habitans, constitution physique, population, arts, commerce, manufactures, industrie, etc. etc.

PAR LE CIT. LEGRAND.

Mihi nec invidiâ nec odio cogniti.
TACIT.

TOME III.

A PARIS,

Chez le Directeur de l'Imprimerie des SCIENCES ET ARTS, rue Thérèse, près la rue Helvétius.

L'an III de la République française.



ERRATA

DU TROISIEME VOLUME.

Page 5. Mont-d'or, *lisez* Mont-Dor.

40. au-delà les frontières, *lisez* au-delà des frontières.

61. Sercoui, *lisez* Sarcoui.

82. la matière froide, *lisez* la matière fondue.

86. Saint-Gènes, *lisez* Saint-Genès.

116. quazrt, *lisez* quartz.

VOYAGE

FAIT EN 1787 ET 1788

DANS LA CI-DEVANT

HAUTE ET BASSE AUVERGNE.

LETTRE LVI.

Section du chapitre des Montagnes.

VOLCANS.

Volcans dans une partie de la France ; dans l'Auvergne. Quantité et antiquité de ceux-ci. Preuves et vestiges de leur volcanisation. Quand, et à quelle occasion ces phénomènes ont été connus en Auvergne. Auteurs qui ont écrit sur cet objet.

C'EST spécialement par ses volcans anciens que l'Auvergne doit être intéressante pour la

plupart des voyageurs ; c'est par-là, au moins, que d'abord elle m'intéressa moi-même. D'autres pays ont des montagnes, comme elle. Les Alpes et les Pyrénées en offrent même de plus hautes et de plus majestueuses encore. Mais quoique la nature soit également admirable dans toutes ses productions, quoique des montagnes granitiques, calcaires, etc. méritent autant d'être étudiées que des montagnes volcaniques ; cependant j'avoue que pour des yeux vulgaires, tels que les miens, elles n'ont pas à beaucoup près le même degré d'intérêt. Ces fleuves de pierres fondues, et redevenus pierres, ces basaltes avec leurs formes régulières et leurs colonnes, ces produits du feu, ces vestiges d'incendie, ces cratères profonds, tous ces monumens enfin, si imposans par leur antiquité, si effrayans par les images de bouleversement et de désolation qu'ils rappellent, ébranlent l'imagination fortement, et lui donnent ce plaisir des grandes émotions, cette terreur délicieuse que nous recherchons avec un empressement si inconcevable. Tu trouveras, en Suisse, des burons et des troupeaux, des torrens et des cascades, des tempêtes et des frimats, de

longues neiges, des éboulemens, des points-de-vue pittoresques, enfin tout ce qui distingue l'Auvergne de la plupart de nos autres départemens; mais la Suisse n'a point de volcans.

Dans les montagnes secondaires qu'a formées l'eau, tout s'est passé d'une manière uniforme et régulière. On voit des couches sur d'autres couches, une substance sur une autre substance. Ici, au contraire, plus d'ordre, plus de couches; tout est dans la confusion la plus horrible, et ce que je dois ajouter encore, c'est que tout y a changé de nature. Ce ne sont plus des métaux, des granites, des argilles, des terres calcaires ou limoneuses, etc. Ce sont des substances calcinées, fondues, vitrifiées; des substances altérées ou décomposées par le feu, et qui, s'étant combinées ensemble, ont aquis une autre forme, une autre densité, d'autres propriétés enfin et une autre nature.

Une grande partie de l'Europe a été volcanisée; c'est Buffon, ce sont tous les naturalistes qui nous l'apprennent. Aussi, cet historien immortel de la nature remarque-t-il que, tout considérable qu'est sur notre globe le nombre des volcans enflammés, le nombre

des volcans éteints y est cent fois plus grand encore. « Il n'y a pas long-temps qu'on ne » les regardait que comme des phénomènes » isolés, dit l'historien de l'académie des » sciences (an. 1771). On ignorait qu'une » grande partie de la terre fut couverte de » leurs produits, et qu'on dût les regarder » comme une des causes les plus générales » qui ont agi à la surface de notre globe. »

En France, ils n'ont occupé qu'un certain espace de pays; savoir, du nord au sud, depuis la frontière méridionale de l'Allier jusques vers la Méditerranée; et, du levant au couchant, depuis les montagnes du ci-devant Forez jusqu'à celles du Limousin. Si je me le rappelle bien, on en compte quatre dans ce qui formait le Languedoc, et deux en Provence. Le citoyen Faujas de Saint-Fonds nous a fait connaître ceux des Cévennes et des environs. L'Auvergne attend un écrivain qui nous donne le dénombrement et la description des siens; si cependant il suffit, pour un pareil travail, de la vie d'un seul écrivain.

En ce moment, et dans l'état actuel de nos connaissances, ce qu'on peut assurer,

c'est que la contrée, quoiqu'elle consiste presque toute entière en montagnes, a eu cependant presque toutes ses montagnes volcanisées. Toutes les grandes chaînes l'ont été en entier. Monte sur le pic du Mont-d'Or; et là, promène au loin tes regards vers les différens points de l'horizon, de tous côtés tu ne verras que des courans de lave naître sous tes yeux et aller se perdre à des distances souvent fort considérables (1). Transporte-toi successivement sur les cîmes du Cantal, de Vialant, de Dôme; et toutes ne te montreront également qu'un océan de lave. Clermont lui-même, quoique dans la plaine de Limagne, est entouré, en grande partie, par ces effluves antiques. De son monticule,

(1) « Dans un espace de près de 40 lieues de » circonférence, le sol n'est tout-entier qu'une » mer de lave, dont les courans se montrent, » de toutes parts, à diverses hauteurs, en amphi» théâtre les uns au-dessus des autres, et presque » sans interruption. Ceci paraîtra peut-être fort » extraordinaire; ce n'est pourtant pas une hypo» thèse que je présente; ce sont des faits que je » rapporte. » *Essai sur la théorie des volcans d'Auvergne*, page 118.

tu distingueras, à la simple vue, neuf montagnes, ou volcaniques, ou volcanisées, dont les courans ou les produits sont très-distincts (2).

Si, comme le remarque Buffon, il n'est sur la terre aucun volcan isolé; si toujours chacun d'eux donne naissance à un grand nombre d'autres volcans moins considérables, qui s'enflammant successivement autour de lui et par lui, souvent brûlent encore, lorsqu'il est éteint; tu peux imaginer tout ce qu'en a eus l'Auvergne. Mon ami, quel enfer épouvantable a dû présenter cette contrée, lorsque tout cela brûlait!

Non-seulement des chaînes entières de montagnes ont été changées en lave; mais des vallées en sont comblées, et des plaines couvertes dans une grande étendue. Pendant des journées entières, on ne marche que sur

---

(1) Ce sont Gergoviat, Mont-Rognon, Mont-Audoux, Charade, Grave-Neire, le Grand et le Petit-Dôme, Prudelle; enfin, Chanturgue et les Côtes, que je compte pour une seule montagne, quoiqu'aujourd'hui elles commencent à être séparées et en fassent deux.

des laves. Presque par-tout, c'est avec des laves qu'on a ferré les chemins, qu'on a enclos les héritages et bâti les maisons. Depuis que l'Auvergne est habitée, ces maisons, ces chemins ont dû en employer et anéantir des quantités incalculables. Joins à cela tout ce que le tems en a fait disparaître par la décomposition; tout ce qu'en a détruit l'agriculture; tout ce que les eaux en ont enseveli sous des terres végétales, ou des sables; enfin, tout ce que les pluies, les torrens et les rivières en ont entraîné au loin, etc., etc., etc. Eh bien, malgré ces destructions qui s'opèrent constamment et sans interruption depuis tant de milliers de siècles, par-tout cependant on ne voit encore que des laves. A cet aspect, l'imagination est interdite. On se demande à soi-même où la nature a donc pris les matériaux avec lesquels elle a formé toutes ces masses immensurables; et le premier mouvement est de croire qu'elle a fondu l'Auvergne, pour la changer en basalte et en lave.

Je ne doute pas que les savans ne nous donnent l'explication de cet étonnant phénomène. Moi, je n'en imagine qu'une; c'est de

dire que primitivement, et avant d'être volcanisée, l'Auvergne fut ce que sont aujourd'hui les Alpes; que ses montagnes, qui n'ont plus qu'une élévation médiocre, en avaient alors une très-considérable; et que ce fut aux dépens de leur hauteur et de leur volume, qu'elles fournirent à ces éruptions, dont les produits l'encroutent actuellement presque en entier.

Si par cette multitude de fournaises particulières, on voulait juger de l'incendie général qui dévora une partie de la France, on serait porté à croire qu'il a eu pour foyer l'Auvergne; que c'est-là, comme au centre de sa sphère d'activité, qu'il a déployé toute sa violence; et qu'en se propageant vers les contrées voisines qui formaient sa circonférence, il s'y est montré beaucoup plus faible.

A la vérité, la volcanisation n'a eu nulle part des effets aussi terribles et aussi variés qu'en Auvergne. Il est vrai encore que le grand foyer paraît avoir été vers le Cantal et le Mont-Dor. Cependant si tu considères sur une carte la partie de la République qui est volcanisée, tu verras que loin d'offrir un arrondissement, elle s'étend du nord au midi, en

s'élargissant toujours, vers la Méditerranée. Vers le département de l'Allier, au contraire, elle est fort étroite, et offre-là une sorte d'ellipse; de sorte que l'Auvergne, au lieu d'être placée au centre d'activité, se trouve vers le foyer septentrional de l'ellipse.

Les physiciens à théorie nous donneront-ils la raison de cette particularité singulière? Je le désire; mais en les invitant à la chercher, je les prie de remarquer que les Cévennes, qui se trouvent immédiatement au midi de l'Auvergne, et qui par conséquent sont les plus voisines du foyer, sont aussi les montagnes où, après celles d'Auvergne, on trouve le plus de volcans.

Il faut avouer néanmoins, que si ces longs et antiques embrâsemens n'avaient pas laissé par-tout des vestiges et des produits auxquels l'œil ne peut se méprendre et qui attestent irrécusablement leur existence, on ne pourrait se résoudre à y croire. Aucun témoignage écrit, aucun des écrivains Grecs ou Latins, qui ont parlé des Gaules, n'en fait mention. César lui-même qui fit la guerre en Auvergne, qui en assiéga la capitale, qui parcourut ses montagnes, César n'en dit pas un mot. Déja

ils étaient éteints depuis bien des siècles. La tradition même n'en subsistait plus ; quoique le propre de la tradition soit de conserver si long-tems la mémoire de tous les grands événemens, ou vrais, ou fabuleux.

A l'époque où ils brûlaient, le pays était inhabité, ainsi qu'inhabitable ; et il dut rester tel, long-tems encore, même après leur extinction ; parce qu'étant par-tout couvert de laves, de scories, etc. il demeura long-tems stérile. Vers le siècle de César, au contraire, je le vois peuplé ; j'y vois une nation puissante, que l'historien conquérant me dit commander à plusieurs contrées voisines, et qui a même placé sur une de ses montagnes sa ville capitale. Mais si les montagnes d'Auvergne étaient peuplées alors et formaient un empire redoutable, elles étaient donc redevenues fertiles, et pouvaient fournir à l'existence et à la nourriture d'un grand peuple. Or, maintenant, calcule, si tu l'oses, ce qu'il a fallu de siècles à la nature, pour rendre à ce canton brûlé sa fécondité primitive ; pour décomposer et changer en terre végétale ces laves et ces basaltes, dont une si grande partie est encore intacte aujourd'hui ; pour donner enfin à cette terre

nouvelle une épaisseur, capable de nourrir des végétaux, des pâturages, des moissons et des arbres. Puis, après cette série de siècles, tu calculeras encore ce qu'il en a fallu à ces montagnards, pour se multiplier au point d'être devenus, il y a 1800 ans, une nation formidable.

La combustion d'un volcan n'est point l'événement de quelques années. En voilà près de 3000, que brûle l'Etna. Le Vésuve, rallumé sous Vespasien après un très-long repos dont on ignore la durée, brûle depuis plus de 1700. Eh! qui peut deviner l'époque où l'un et l'autre s'éteindront pour toujours? Les volcans d'Auvergne ne se sont pas tous enflammés à la fois et dans le même tems; tu en conviendras sans peine. Mais les fisses-tu brûler à la fois par centaines, je te demande à quelle quantité précise de centaines de siècles tu fixeras la durée de leur déflagration?

Sans vouloir examiner si c'est avec des bitumes que la nature fait brûler un volcan, il paraît sûr au moins que dans certains volcans elle fait brûler des bitumes; et ce qui le prouve incontestablement, c'est que dans plusieurs de ceux d'Auvergne on trouve beaucoup de pris

mes de charbon-de-terre, qui décomposés par l'ancienne action du feu et réduits à l'état de *coack* ou de braise, mais reconnaissables, quoiqu'altérés, sont à la fois, et si durs qu'ils font feu avec le briquet, et si légers qu'ils nagent sur l'esprit-de-vin.

D'après ce que je t'ai dit ailleurs sur l'origine des houilles, tu avoueras qu'il a fallu, pour la formation d'une pareille mine, un espace de tems considérable. Or, maintenant, aux siècles qu'a exigés ce travail, ajoute les siècles pendant lesquels a pu subsister la mine, avant de devenir volcan; puis, les siècles que le volcan a employés à brûler; puis, ceux qui se sont écoulés, depuis son extinction jusqu'à ce que des hommes soient venus demeurer près de là; puis, ceux qu'a exigés la multiplication de ces hommes, devenus, avec le tems et avec la liberté, une grande nation. A tous ces milliers de siècles, ajoutes-en dix-huit, bien connus, bien constatés, depuis l'asservissement de cette nation par César, jusqu'à nos jours; et conviens, mon ami, que le monde a quelque antiquité.

Veux-tu d'autres calculs encore? En voici quelques-uns, que je t'offre à faire.

Parmi les montagnes volcanisées d'Auvergne, il en est beaucoup qui sont calcaires, et qui par des dépôts de coquillages marins et autres vestiges pareils, ainsi que par des couches superposées, attestent que l'océan l'a couverte à une très-grande hauteur. Aujourd'hui, non-seulement cet océan lui est inférieur de beaucoup; mais il s'en trouve encore éloigné de plus de 60 lieues.

Nous savons tous, que, par un mouvement qui lui est particulier, la mer abandonne peu-à-peu certaines contrées, pour aller en couvrir d'autres qu'insensiblement elle envahit. Peut-être même, comme le prétendent beaucoup de chymistes, perd-elle réellement en hauteur, et diminue-t-elle de volume par la décomposition lente et la transmutation d'une partie de ses eaux. Mais, soit qu'elle se retire ou qu'elle baisse, me diras-tu, combien de siècles lui ont été nécessaires pour élever en Auvergne toutes les montagnes calcaires qu'elle y a laissées? Combien, pour s'y abaisser de plusieurs centaines de toises? combien enfin, pour s'en retirer à soixante et tant de lieues? Pour moi, d'après tous ces faits incalculables et vraiment étourdissans, je ne suis point surpris,

je te l'avoue, de l'exclamation risible de ce bon curé des montagnes, devant qui je parlais, un jour, sur cette matière. Saisi tout-à-coup d'une sorte d'enthousiasme, il se lève ; et venant me serrer la main; monsieur, monsieur, me dit le bon-homme, convenez que tout cela est bien voisin du déluge.

Au reste, les objets dont je t'entretiens ne sont pas de ceux sur la nature desquels il soit possible au voyageur d'en imposer. Comme tout y parle aux yeux, tout me dit que je ne peux, ni tromper personne, ni me ttomper moi-même.

On me conduit sur le pic de certaines montagnes; et là, j'aperçois tout-à-coup un vaste et profond entonnoir, tapissé, dans son intérieur, et couvert, dans ses environs, de matières écumeuses, de matières visiblement torréfiées, calcinées, vitrifiées. A ce spectacle, je te le demande, que dois-je penser ? Si j'examine les substances que j'ai sous mes yeux, je découvre que la plupart sont criblées de ces pores ronds que la chaleur seule peut former ; parce qu'elle seule, en mettant en expansion les gaz qu'elles renferment, peut donner à ces airs un ressort qui agit dans tous les sens.

Par-tout, je me trouve entourré de scories ; et je sais infailliblement qu'il n'y a dans la nature aucun genre d'altération connu, excepté celui des feux volcaniques, qui puisse réduire en scories une substance du règne minéral. Enfin, cette montagne que tout me prouve avoir été une vaste fournaise, j'en vois sourdre de longs bancs de pierres noires ; je vois leurs nappes s'épandre, comme tous les fluides, selon l'inclinaison du terrein, suivre toujours la pente des vallées et des plaines, se détourner des obstacles qui les arrêtent ; et tarissant après un cours plus ou moins long, m'annoncer ; avec une évidence irrésistible, qu'ils ont coulé. Leur masse, glacée à la superficie du sol, ne fait que l'encroûter dans une largeur et une épaisseur qui varie à chaque instant. Différente des pierres schiteuses, calcaires et autres, formées par l'intermède de l'eau, elle n'a point comme elles, de lits d'assise, et peut se tailler dans tous les sens ; parce qu'ayant été fondue, elles est sans couches. N'existât-il point de volcans sur la terre, n'eussé-je aucune idée de feux souterreins, il est très-certain qu'en voyant ces diverses matières, je serais, malgré moi ; porté à croire qu'autrefois l'Auvergne a subi

un embrâsement particulier. Que sera-ce donc, quand je les aurai montrées à des naturalistes; et que tous, unanimement, m'assureront que ce sont les mêmes qu'on voit sur l'Etna, sur le Vésuve, sur les différens volcans du globe? Alors je n'hésiterai plus à prononcer; et je concluerai, que puisqu'ils ont une même nature, ils ont eu une même cause.

Depuis que la physique, l'histoire-naturelle et la chymie se sont réunies pour attester et démontrer ces vérités, tu ne trouverais pas, dans tout Clermont, un seul individu qui ne sache que sa contrée a été volcanisée. Mais croiras-tu qu'au delà de Clermont, presque tout le monde en Auvergne l'ignore; et qu'il n'y a pas 40 ans, que les Clermontois eux-mêmes en sont instruits. Ces laves qu'ils voyaient par-tout autour d'eux et dont leurs maisons étaient construites, ils les appelaient des pierres noires; cette pouzzolane, ce lapillo qu'ils employaient pour leur mortier, c'était pour eux du sable noir, du gravier noir. Il fallut que deux savans, Guettard et Malsherbes (ce dernier est celui qui en 94 a perdu la tête sur un échafaud), vinssent leur apprendre quel en était le véritable nom.

Les

Les deux naturalistes, l'un membre, l'autre honoraire de l'académie des sciences, revenaient d'Italie en 1751, et ils passaient par Clermont, pour aller herboriser sur les montagnes d'Auvergne. Fort étonnés de trouver par-tout, soit dans la ville, soit dans ses environs, ces mêmes produits de volcans, qu'ils avaient vus au Vésuve, ils firent part de leur remarque; mais loin d'y croire, on en rit; et elle fut regardée presque comme une extravagance, comme une rêverie de savant. C'est ainsi qu'en parlaient les esprits-forts de la ville, et spécialement un régent du collége, professeur de physique; et qui, à ce titre, se croyait le droit de condamner ce que ses cahiers n'enseignaient point. En vain, l'on montrait à cet homme une montagne du voisinage, totalement couverte de pouzzolane, de scories et de laves en fragmens, contournés sous mille formes bizarres; c'est du mache-fer, disait l'imbécille pédagogue; il y a eu-là autrefois des forges.

L'académie de Clermont ne fesait presque que de naître en ce moment. Un de ses membres crut piquant, dans une pareille circonstance, d'écrire sur cette matière. Quoique peu instruit

en histoire naturelle, il adopta l'assertion des deux voyageurs ; et fit un mémoire, dans lequel il avança, plutôt qu'il ne prouva, que Dôme avait été volcan. Son froid et ennuyeux ouvrage obtint effectivement l'honneur d'être lu, en 1752, dans une séance publique de l'académie ; mais ce fut-là son unique succès ; et la vérité qu'il annonçait, quoique propre à faire germer dans la tête de ses compatriotes, de grandes et sublimes idées, ne fit pas plus de prosélites qu'en avaient faits, l'année d'auparavant, les deux naturalistes.

Bientôt cependant parut un écrit, dont l'autorité devait en imposer plus que le sien ; ce fut celui de Guettard, qui de retour d'Auvergne, publia, sur les volcans éteints de cette contrée, un mémoire, qu'on trouve parmi ceux de l'académie des sciences, pour l'année 1752. Guettard avance que les laves d'Auvergne sont de vraies laves, des substances vraiment volcaniques. Pour le prouver, il les compare à celles du Vésuve, et leur trouve les mêmes caractères ; mais il ne reconnaît dans cette contrée que trois volcans, Volvic, Dôme et le Mont-Dor : ce qui semblerait annoncer que l'auteur ne connaissait que ces trois

seules montagnes, et qu'il n'avait parcouru ni les deux chaînes dont Dor et Dôme font partie, ni celles de la Haute-Auvergne.

Onze ans après Guettard, un membre de la même académie, un naturaliste qui, par différens voyages, s'était mis en état de bien connaître l'Auvergne, et qui l'avait parfaitement observée, le cit. Desmarets, publia aussi, sur le même sujet, un mémoire (1), auquel il ajouta en 1771 et 1773, deux parties nouvelles.

On avait la carte géographique de la province. Le cit. Desmarets crut avantageux pour les sciences d'en avoir la carte volcanique; et ce projet, il le fit agréer à l'intendant d'Auvergne, qui en chargea le cit. Pazumot, cet ingénieur-géographe dont je t'ai parlé ci-dessus en traitant de Gergoviat. Le travail fut commencé d'après les conseils et les instructions du cit. Desmarets; et il a paru même une petite carte, que l'académicien a jointe à son mémoire; et qui renfermant la partie volca-

(1) Il porte pour titre, *mémoire sur l'origine et la nature du basalte, déterminées par l'histoire naturelle de cette pierre observée en Auvergne.*

nique de la Basse-Auvergne depuis Clermont jusqu'au Mont-Dor, c'est-à-dire une longueur de 8 à 10 lieues sur une largeur de 6 ou 7, indique la plupart des volcans de ce canton, avec la direction de leurs principaux courans.

La carte a coûté à la province 11,615 l. 12 s. J'en ai vu le compte dans les bureaux de l'intendance; et néamoins cette dépense est malheureusement devenue inutile, puisque l'entreprise n'a pas été continuée. Au reste, quoique l'ouvrage, ainsi que tous ceux qui sont faits sur une matière neuve, soit susceptible de quelques corrections et même d'additions assez nombreuses, il ne peut néanmoins (et j'en parle d'après mon expérience), être que très-utile à quiconque voyagera dans les montagnes.

Depuis la publication des mémoires du cit. Desmarets, beaucoup de naturalistes ont parcouru l'Auvergne et orné leur cabinet du produit de ses volcans. Quelques-uns même, tels que les cit. Besson, inspecteur des mines, et Delarbre, médecin, ont inséré dans le *journal de physique*, plusieurs mémoires sur cet objet. Le cit. Faujas de St.-Fonds en a dit un mot dans ses *recherches sur les volcans éteints du*

Vivarais. Le cit. Soulavie (*Histoire naturelle des provinces méridionales*) a aussi donné quelques pages sur les matières volcaniques des environs de Saint-Flour et de Clermont. En 1788, le cit. Monet a publié dans le journal encyclopédique un *voyage minéralogique* d'Auvergne. Enfin, en 1789, a paru un *essai sur la théorie des volcans d'Auvergne* par M. Renault de Monlozier ; le même qui depuis fut membre de l'Assemblée nationale constituante.

Le titre de ce dernier ouvrage annonce un plan très-vaste, que l'auteur a cru remplir, et qu'il remplira sans doute. Pour le moment, il se renferme dans un cercle assez étroit ; et se réduit à nous apprendre,

1°. Que la chaîne des Monts-Dôme, quoique longue de 8 lieues, quoique composée de 60 à 70 puys, n'était jadis *qu'une plaine rase*; que TOUS *ces puys ne sont entièrement que des formations volcaniques ;* et qu'ils sortirent du sein de la terre par l'explosion des feux souterreins, ainsi que les courans de lave auxquels ils ont donné naissance.

2o. Qu'il y a en Auvergne deux sortes de volcans, les anciens et les nouveaux ; ou, selon l'interprétation de l'auteur, que tous les volcans

n'y ont pas brûlé à la fois; vérité qui, je crois, n'a pas besoin de preuves, et qui ne méritait par conséquent aucune discussion.

3°. Que les montagnes à arrête, les montagnes à cîme plate, les montagnes coniques, qui aujourd'hui se trouvent couvertes de matières volcaniques et qui sont isolées, furent autrefois des vallées dans lesquelles la lave coula par la pente du sol; et qu'elles ne devinrent ce qu'elles sont, que par la longue érosion des eaux pluviales, qui rongeant autour d'elles le terrein y creusèrent de nouvelles vallées beaucoup plus profondes, et en firent ainsi des montagnes.

4°. Que le Mont-Dor, primitivement, et avant qu'il fût volcanisé et divisé en plusieurs autres montagnes, était un *continent plein et presque horizontal, dans ses diverses assises;* et qu'à mesure que la mer s'en éloigna, des volcans s'allumèrent successivement sur ses différens étages, en suivant, pour ainsi dire, la retraite des eaux.

5°. Enfin, que les cratères qui sont devenus lacs, tels que Pavin, Servières, Tazenat, furent originairement *l'effet d'une explosion pulvérulente.*

Mon intention, en t'exposant cette courte analyse d'un ouvrage sur les volcans d'Auvergne, n'est, ni d'en entreprendre la réfutation, ni d'en faire la critique. J'ai trop d'intérêt à ce qu'on me pardonne mes fautes, pour m'occuper du triste plaisir et de la honteuse gloire de dévoiler et de trompetter celles des autres;

.... *Veniam petimus que, damus que vicissim.*

Courageux et intrépide, quand il s'agit d'attaquer des abus, ou d'annoncer une vérité dure, mais utile; je n'ai plus d'armes, s'il me faut combattre, sans motif et sans but, un individu isolé. Comme patriote, je ne puis voir qu'avec mépris et indignation le Monlozier, député à l'assemblée constituante, le Monlozier, mauvais citoyen et soutien du despotisme, le Monlozier, émigré et armé contre sa patrie. Mais je sais distinguer les délits de l'aristocrate, d'avec les torts de l'auteur; et sans croire aux éloges flatteurs que m'a donnés dans le tems celui-ci, je n'aperçois en lui qu'un littérateur naturaliste qui, même en annonçant quelquefois des idées contraires aux miennes, mais placé pour être mieux instruit sur certains faits locaux, m'a fait l'honneur d'avouer, et

a prouvé, en effet, que j'ai *servi souvent à son instruction* : en cela au moins, plus loyal et plus honnête que son compatriote Dulaure, qui, plus que lui encore, ayant mis à profit mon ouvrage, n'en parle que pour paraître le désapprouver.

Je ne ferai point un reproche à M. Monlozier d'être entré dans la lice des sciences, l'épée à la main; et sans attendre qu'on lui jetât le gage de bataille, d'avoir attaqué témérairement tous les écrivains qu'il a rencontrés sur sa route. Dans le premier écrit qu'il publiera si son émigration lui permet d'en publier encore, il aura perdu cette fougue de spadassin, cette ardeur indiscrète d'un athlète débutant; et n'aura garde d'oublier que c'est par un bon ouvrage qu'on aquiert quelque gloire; et non en relevant les fautes des autres, ou en critiquant, avec trop peu d'égards, des naturalistes tels que le cit. Desmarets et M. de Saussure. De plus en plus modeste, à mesure que croissant en âge, il deviendra de plus en plus savant, nous le verrons également ne plus donner ses hypothèses que pour ce qu'elles valent, c'est-à-dire, pour des hypothèses. Il avouera naïvement qu'à travers

cette épaisse nuit des siècles qui nous dérobe l'Auvergne ancienne, nous ne pouvons entrevoir que bien faiblement quelques traits de la vérité; et qu'à force de vouloir tout généraliser, tout deviner, tout expliquer, on finit par discréditer jusqu'aux choses mêmes qu'on prouve.

Il ne dira plus, JE SUIS SUR.... *que l'éruption qui a découvert ces abîmes* (les cratères-lacs) *a été une explosion pulvérulente.* Il rougira sur-tout d'avoir dit, en parlant des pics et autres montagnes isolées, recouvertes de lave, *je crois devoir à* L'EXCELLENCE DE MA MÉTHODE *d'avoir deviné quelle est leur origine* : phrase susceptible de ridicule et qu'il faut laisser aux charlatans des tréteaux; phrase que la vérité elle-même ne devrait pas se permettre, et qu'on pardonnera bien moins à des systêmes, qui, même en les supposant vrais, auraient encore le malheur de n'offrir à l'Auvergne qu'un livre absolument inutile.

LETTRE LVII.

Théorie des volcans. Opinions diverses de différens écrivains sur quelques points de cette matière. Difficultés qu'elle présente. Décomposition des laves. Les produits de ces altérations sont fertiles en Italie, très-peu fertiles en Auvergne. Effets de la volcanisation sur la culture actuelle.

Des branches les plus importantes de la physique, une des moins avancées, peut-être, est la théorie des volcans. Malgré les lumières dont notre siècle peut, à juste titre, se glorifier dans toutes les sciences, nous n'avons encore que des faits sur ces incendies spontanés, si terribles; et nous ne connaissons, ni la cause certaine de leur inflammation, ni celle de leur combustion et de leur durée presque éternelles.

Il faut avouer aussi que parmi tous les objets de la nature, s'il en est un dont l'observation

présente des difficultés insurmontables, c'est assurément celui-ci. Le volcan est-il en flammes; il élève et lance au loin des tourbillons de vapeurs qui étouffent, des nuages de cendre qui ensevelissent, des pluies de pierres qui écrasent. Autour de lui, la terre tremble, mugit et s'entr'ouvre. De toutes parts, des fleuves de feu descendent en bouillonnant et semblent me poursuivre. Par-tout, je rencontre la mort; il faut fuir. Dévient-il plus calme, et me permet-il d'approcher de son gouffre; mes yeux n'y distinguent qu'une épaisse colonne d'une fumée infecte et délétère, dont il faut me préserver à la faveur du vent; mes pieds n'y foulent que des amas, incohérens, de matières brûlantes, qui prêtes à retomber dans l'abîme, menacent d'y crouler avec moi: er cet abîme qu'il serait si important de connaître, cet abîme le foyer de tous les phénomènes, il reste inaccessible. Veux-je m'instruire, en visitant des volcans éteints; l'Europe, la France, l'Auvergne m'en offrent, il est vrai, beaucoup: mais le tems les a tellement dégradés, leur décrépitude est telle, qu'il n'y a plus guère que des yeux naturalistes qui puissent les reconnaître. Chercher à deviner sur ces cadavres en dissolution les

causes terribles des feux volcaniques, c'est étudier sur une momie desséchée l'action des forces vitales et la circulation du sang.

Ne serait-il donc pas possible qu'indépendamment de ces volcans vivans, si redoutables, et de ces volcans morts, si méconnaissables, il en existât quelqu'un, qui sans avoir subi encore l'altération de ceux-ci, n'eût cependant plus les dangers de ceux-là ? Oui, sans doute. On nous dit que le Vésuve a éprouvé un sommeil de quatre siècles, et que dans l'intervalle de ce long assoupissement, non-seulement ses flammes s'éteignirent, mais que des végétaux et des arbres même avaient crû dans son cratère. Quoique le terme de cet événement ne soit pas fort éloigné du siècle où nous vivons, néanmoins l'histoire-naturelle, à cette époque, était trop peu avancée, pour que la science en ait tiré aucun avantage. S'il se renouvellait actuellement, ce ne serait point, je l'espère, saus fruit pour nous. On verrait les naturalistes courir à l'envi vers cette fournaise éteinte, et y descendre pour la visiter et la décrire. Il est vrai qu'ils n'auraient encore-là qu'un mort à examiner ; mais ce mort, ils l'auraient du moins au moment où il vient d'expirer ; et l'on

ne peut révoquer en doute que cette circonstance n'ajoutât infiniment à l'importance, ainsi qu'au nombre et à la certitude des découvertes.

Jusqu'au moment où quelque extinction semblable nous permettra d'observer de près le travail de la nature, nous n'aurons, pour en raisonner, que des conjectures vagues; d'autant plus incertaines que de toutes parts nous nous trouvons entourrés de faits qu'il ne nous est pas possible d'expliquer.

Et d'abord, si j'en crois les observations modernes, la chaîne de l'Apennin a été très anciennement volcanisée; et l'effet s'est même propagé vers quelques-uns de ses rameaux, tels que les montagnes du Padouan, du Vicentin, ect. Ce fait est attesté unanimement par les voyageurs naturalistes; je ne puis en douter. Dans les Alpes, au contraire, rien de semblable. Parcours leur chaîne entière depuis Grenoble jusqu'à Inspruck, tu n'y verras pas un seul volcan; pas le moindre indice de volcanisation. Au moins, c'est ce qu'atteste M. de Saussure, qui les a traversées plusieurs fois dans toutes leurs dimensions; et l'on peut s'en fier à un témoignage tel que celui de M. de Saussure.

La même différence a existé pour la France,

L'incendie qui s'y alluma s'est contenu dans une certaine zone ; et il n'a brûlé que quelques-unes de nos contrées méridionales, sans se communiquer aux autres. On me dira peut-être que les volcans ne s'allument que dans les montagnes, et que par conséquent ils n'ont pu s'étendre vers certains de nos départemens. Mais la ci-devant Bourgogne, le Dauphiné, la Franche-Comté, la Bretagne, etc., ont des montagnes aussi ; mais les Pyrénées en forment une chaîne considérable ; et cependant aucune de toutes ces hauteurs n'a eu un volcan.

L'Auvergne elle-même peut fournir des exemples de phénomènes semblables. Quand on revient du Mont-Dor à Clermont par l'ancienne route, on traverse des courans de lave, formés par la chaîne des Monts-Dome. Plus loin, sont trois montagnes granitiques, que l'on côtoye ; & de là jusqu'à la montagne de Charade dans le voisinage de Clermont, on ne marche plus que sur du granite. A Charade, au contraire, on retrouve des laves ; et jusqu'à la ville, ce ne sont plus que des laves. Ainsi, tandis que tout brûlait autour des trois montagnes, toutes trois, quoique susceptibles de brûler aussi (puisqu'ailleurs il y en a de gra-

nitiques qui ont été incendiées) ; toutes trois, quoiqu'environnées de volcans et chauffées par la chaîne des Monts-Dome, ne se sont cependant point enflammées ; et comme des îles ; elles sont restées incombustibles au milieu de ces mers de feu.

Au reste, M. de Saussure a déjà parlé des volcans d'Auvergne ; et sans doute, il en parlera encore. Me permettra-t-il de lui demander ici, pour l'instruction des gens qui cherchent à s'éclairer, et par conséquent pour moi, quelle est la cause qui enflamme une montagne, sans pouvoir près de là en enflammer une autre? Pourquoi cette cause a brûlé une partie de la France, et n'a brûlé que cette partie-là? Enfin, par quelle raison elle n'a point existé, ou n'a pu se développer dans les deux chaînes des Pyrénées et des Alpes ; tandis qu'elle a montré tant d'énergie dans l'Auvergne, qui les sépare toutes deux?

Des naturalistes assurent que les volcans du nord ont une violence bien supérieure à ceux du midi. Il serait difficile, je crois, de prouver une assertion pareille, et, si elle était vraie, d'en donner une raison plausible.

Deux volcans peuvent être peu distans l'un

de l'autre, et différer beaucoup par leurs effets. Ainsi, par exemple, le Vésuve n'est, pour ainsi dire, qu'un volcan nain ; mais près de là, quel géant! quel monstre que l'Etna!

J'ai lu également, chez quelques auteurs, que les volcans de nos tems modernes ne sont rien, comparés à ceux des tems anciens; et à l'appui de ce prétendu fait, on citait l'Auvergne. Mais mettre en parallèle un volcan isolé (fût-il l'Etna), avec une contrée comme l'Auvergne, volcanisée en entier; c'est-à-dire, avec un pays, qui pendant une longue suite de siècles a été successivement la proie d'une quantité infinie de volcans; c'est comparer un assassinat commis par un voleur, avec les massacres faits pendant une longue guerre par une armée.

Tu liras encore dans certains livres que les montagnes à volcans sont de forme cônique; ou au moins, qu'elles deviennent telles par le talut que prennent nécessairement les matières, qui lancées du fond de leur brasier retombent et s'accumulent autour de leur bouche. Cependant, au sud-est de Clermont, sur les bords de l'Allier, est une montagne nommée Corant, qui prouve le contraire. Corant a évidemment été volcanique; il a encore un cratère; les courans de lave dont

dont il est couvert ont visiblement coulé tous de ce foyer : et Corant est une montagne à plateau (1).

La chymie est parvenue à contrefaire, en petit, quelques-uns des grands phénomènes de la volcanisation. Elle broie dans un mortier demi-livre de limaille de fer, avec autant de soufre en poudre ; elle y ajoute douze ou quinze onces d'eau, et met le tout dans un vase en entonnoir, fort ouvert ; ayant soin que l'eau sur-

(1) J'en donnerai ailleurs quelques détails. Le citoyen Monet, dans son *voyage minéralogique d'Auvergne*, fait mention du cratère de Corant, et il le cite comme *très-frais*. Mais s'il est frais, ce ne peut être que parce qu'appartenant à un volcan qui a été un des derniers à brûler, il a dû être moins altéré par le tems. Ainsi, les montagnes plates, couvertes de laves, n'appartiennent donc pas toutes aux volcans primitifs, comme le veut M. de Monlozier ; elles ne sont donc pas toutes des vallées devenues montagnes par l'érosion des eaux. Dailleurs, presque toutes ces chauds ayant des coulées de lave, qui, de leur plateau, descendent dans la plaine, il s'en suit qu'au moment de la volcanisation, elles étaient ce qu'elles sont aujourd'hui, c'est-à-dire des hauteurs qui se trouvaient entourées de terreins beaucoup plus bas.

nage de deux lignes, et que la température du vase soit au moins à 25 degrés de chaleur. En moins de vingt minutes, la matière se boursouffle; elle s'élève en cône, avec de petites explosions de gaz; forme un cratère, et s'allume.

De cette jolie expérience, conclurai-je, avec certaines personnes, qu'il ne faut, pour la formation d'un volcan, que du fer, du soufre, de l'eau, de l'air et une matière bitumineuse propre à la combustion? non, certes. Croire ces élémens nécessaires pour une inflammation volcanique, c'est croire que les montagnes primitives ne peuvent pas brûler; et il y a en Auvergne beaucoup d'exemples du contraire. Donner à toutes les laves les mêmes élémens, c'est avancer que toutes doivent avoir une même nature; et il s'en faut assurément que l'analyse y démontre les mêmes principes.

En vain on me dira que si l'Auvergne a eu tant de volcans, c'est parce qu'elle a beaucoup de bitume, et sur-tout beaucoup de charbons-de-terre. Je répondrai qu'accoutumés à voir nos foyers s'alimenter par des matières combustibles, nous supposons gratuitement, aux feux souterrains, des matières semblables; et que nous prêtons ainsi à la nature les petits moyens qu'a

inventés notre art. Je dirai que le marais de Limagne a beaucoup de puys à pissasphalte ; que le canton de Brassac consiste presque tout entier en mines de houille ; et que cependant tous deux (au moins en très-grande partie) sont restés involcanisés au milieu de la volcanisation générale.

S'il faut cinq causes réunies pour une inflammation volçanique, je les trouve toutes cinq dans les houillières de Brassac. Bitumineuses de leur nature, elles ont de l'eau, puisqu'il faut l'épuiser ; elles ont du fer et du soufre, puisqu'elles contiennent des pyrites martiales, qui en se décomposant s'allument ; elles ont de l'air, puisque celles de ces mines qui prennent feu, continuent de brûler. Néanmoins, quoique de tems en tems quelques-unes d'elles s'enflamment ; quoiqu'il y en ait même qui brûlent, aucune ne devient volcan.

Depuis que la chymie, en prouvant l'existence des gaz, a prouvé, en même tems, que ces fluides sont la cause principale des phénomènes de la fermentation, de l'effervescence, de l'inflammation spontanée, il était naturel d'en appliquer l'effet à la théorie dont nous parlons. C'est ce qu'a fait, tout récemment, le

commandeur de Dolomieu, dans son excellent ouvrage sur les îles Ponces; et c'est sur-tout, par l'expansion des gaz, qu'il explique ce soulèvement incompréhensible d'un fleuve de lave, qui du fond des brasiers de l'Etna, vient s'épandre et couler par le cratère de sa cîme glacée, à plus de quatre mille toises peut-être au-dessus du foyer. C'est à l'action continue de cette même force hors du cratère, que l'auteur attribue ces boursoufflures et ces gibbosités considérables qu'offrent certaines coulées volcaniques, et dont je citerai des exemples ci-dessous. Enfin, si quelquefois on voit des courans de lave brûler pendant des années entières sous un très-petit volume, sans perdre de leur chaleur ni par le contact de l'air ni par celui du sol; la cause en est encore, selon le naturaliste, dans certains de ces gaz, qui contenus dans la lave et combustibles de leur nature, s'en dégagent en brûlant à la manière des corps inflammables, et leur conservent cette longue fluidité qui par sa durée n'a aucun rapport avec la fluidité des métaux fondus.

Cette explication lumineuse est d'autant plus satisfesante qu'elle est fondée sur des connaissances chymiques, sans lesquelles un naturaliste

n'est jamais qu'un nomenclateur. Elle ne m'apprend pourtant pas comment une lave, qui par sa fusion seule, a dû perdre la plus grande partie des airs qu'elle contenait, peut encore en renfermer assez pour fournir à une combustion de plusieurs années. L'auteur cite une coulée de l'Etna qui employa dix ans à parcourir un mille (un tiers de lieue), et qui par conséquent resta chaude et fluide pendant tout ce tems. Il parle d'une autre lave d'Ischia, à laquelle on connaît près de cinq siècles d'antiquité, et qui produit encore de la chaleur et des vapeurs blanches, sur-tout après une pluie ou après une rosée abondante. Il paraît inconcevable qu'un corps puisse conserver pendant cinq cents années une chaleur aquise; mais ce que l'on conçoit encore moins, je le répète, c'est que dans l'hypothèse où ce corps brûlerait par l'émanation d'un gaz, il pût contenir assez de ce fluide pour en alimenter constamment sa chaleur pendant cinq cents ans, et même seulement sa combustion pendant dix.

Indépendamment des matières qui sont communes et propres à tous les volcans et qui par conséquent appartiennent à leur histoire générale, chacun d'eux en a de locales et de particulières, qui tiennent à sa nature ou à la violence

et à la durée de sa déflagration. Quelquefois même ses éjections diverses diffèrent successivement entre elles; parce que la montagne qu'il dévore était elle-même composée de substances différentes. Ces faits se présentent très-souvent en Auvergne, et ils n'ont pas besoin de preuves. Mais il en est un qu'on y voit très-fréquemment aussi, et dont la solution semble embarrassante: c'est que souvent la nature intime des laves n'a aucun rapport avec la nature des montagnes qui les produisirent; et delà la presqu'impossibilité d'expliquer comment elles se sont formées. Ainsi, par exemple, la plupart des montagnes volcaniques de la contrée sont calcaires; et les laves de ces montagnes, soumises à l'analyse chymique, donnent très-peu de terre calcaire, mais beaucoup de fer et d'argile.

Dans l'opinion de ceux des chymistes qui prétendent que les volcans ne s'allument que par la décomposition des pyrites martiales, cette formation de laves ferrugineuses s'explique fort bien; puisque les pyrites qui ont contribué à l'embrâsement contenaient du fer. Mais, dans cette opinion, il n'y a que les montagnes tertiaires qui puissent se volcaniser; parce qu'il n'y a que celles-là qui contiennent des pyrites; et il

est prouvé, par l'Auvergne, que les montagnes primitives s'enflamment, comme celles de troisième formation. D'ailleurs, les cantons à mines de plomb, à mines d'antimoine, etc., y ont eu des volcans aussi; et cependant les laves, dit-on, ne contiennent là, comme ailleurs, aucun autre métal que du fer.

Dans une *théorie* dont t'a parlé ma dernière lettre, on prétend que les courans volcaniques *ne peuvent avoir et n'ont jamais eu* de scories; et que *ces matières appartiennent spécialement aux cratères et à ce qui les avoisine.* Je prie l'auteur de lire le commandeur Dolomieu; et il verra que tant que les laves coulent et brûlent, non-seulement elles entraînent avec elles leurs scories, mais qu'elles en produisent de nouvelles; et que par conséquent on peut voir des scories dans l'Auvergne, fort loin des cratères.

Le même M. Monlozier regarde comme une vérité incontestable, que la contrée a été noyée des eaux de la mer; et en cela, au moins, il est une fois d'accord avec les naturalistes. Mais, d'après quelques-uns d'entre eux, il assure qu'un volcan ne peut brûler que dans le voisinage de ces eaux. Il ajoute même, avec eux, que l'inflammation des volcans d'Auvergne suivit la

retraite de l'Océan; et que « quand ceux des » lieux plus élevés vinrent peu-à-peu à expirer » et à s'éteindre, les lieux plus bas et plus rap» prochés de lui commencèrent à entrer en com» bustion, jusqu'à ce que celui-ci s'éloignant » encore, ils furent forcés de s'éteindre à leur » tour. »

D'après cette supposition, il s'ensuivrait que la France doit avoir eu une suite de volcans, placés en amphithéâtre, et comme par étages, les uns au-dessous des autres; depuis l'Auvergne, qui située au centre de la République, en est la partie la plus haute, jusqu'aux bornes actuelles de l'Océan et de la Méditerranée. Mais il s'ensuivrait également qu'à mesure que ces volcans se trouvent plus éloignés de cette contrée et plus voisins des deux mers, ils doivent être moins antiques, et par conséquent plus reconnaissables. Cependant, vers l'ouest, il n'y en a aucun au delà les frontières d'Auvergne; et si, par-delà les Cévennes, il en est quelques-uns, au sud, ceux-ci, loin d'être *frais*, paraissent plus décrépits encore, et par conséquent plus anciens que la plupart de ceux d'Auvergne.

Quant à l'assertion qu'un volcan ne peut brûler que dans le voisinage de la mer, l'auteur inter-

pelle, sur cette vérité prétendue, M. de Saussure, auquel il propose même à ce sujet une objection. Mais M. de Saussure lui répondra, s'il daigne répondre, que les Cordilières, quoique fort éloignées de la mer, quoique fort élevées au-dessus de son niveau, puisque ce sont les plus hautes montagnes du globe, ont néanmoins un grand nombre de volcans.

Le premier caractère d'une bonne théorie est, si je ne me trompe, de s'appliquer à tous les lieux, à tous les faits, à tous les tems. Au lieu de se circonscrire dans un canton, sans oser porter ses regards au-delà de ce petit cercle, elle doit, je pense, commencer par des principes généraux, qui embrassant tous les faits connus, et les expliquant tous, expliquent successivement et sans peine les faits particuliers qu'elle veut publier et faire connaître.

Mais c'est trop parler de conjectures. Peut-être les sciences parviendront-elles un jour à découvrir quels sont les agens cachés que la nature emploie pour la formation, pour l'inflammation, pour la combustion d'un volcan. En attendant ce jour de lumière, convenons modestement que ces feux si extraordinaires ont une origine, des effets et une durée que nous ne pouvons ni expli-

quer ni comprendre ; et au milieu de tous nos doutes, ne rougissons pas de répéter souvent ce mot, qui, ridicule aux yeux de l'orgueil, aura toujours l'approbation des sages ; *je l'ignore*, *je n'en sais rien.*

Les peuples anciens n'y fesaient point tant de façons. Sans chercher comment ou pourquoi un volcan brûlait, ils imaginaient une fable ; et avec cette fable ils expliquaient tout. Je demande aux habitans de la Grande-Grèce ce que c'est que ces feux qui brûlent l'Etna et les îles Eoliennes. Rien n'est plus simple, me répondront-ils. Ici, c'est Vulcain et ses Cyclopes, qui sont venus établir leurs forges ; là, c'est un géant foudroyé, qui enseveli sous la montagne vomit des flammes.

Je suis surpris que ces Grecs, dont l'imagination était à-la-fois et si féconde et si riche ; que ces Grecs, qui dans leurs Enfers avaient fait couler des fleuves de feu, nous aient peint néanmoins sous des images si mesquines le plus effroyable des incendies que puisse contempler l'œil humain. Les anciens Islandais regardaient leur Hécla comme une bouche d'Enfer, et ses mugissemens comme des hurlemens des damnés. Cette mythologie était celle d'un peuple ignorant et barbare ; mais l'on conviendra au moins

que cette immense fournaise, allumée au sein de la terre par la vengeance d'un dieu implacable, pour punir pendant une éternité les faiblesses et les crimes des humains, en impose bien autrement à l'imagination, que des cheminées de forges, où le souffle, aussi invraisemblable que ridicule, d'un géant écrasé.

Quoique les Auvergnats n'eussent que des volcans éteints, néanmoins ils ont quelquefois trouvé là des effets de terreur si frappans, que, comme les Islandais, ils y ont attaché des idées religieuses. Au Mont-Dor sont deux gorges volcaniques, d'un aspect si affreux, qu'ils appelèrent l'une, la *cheminée du diable;* l'autre, le *vallon des Enfers;* et je t'ai parlé de celle-ci. En descendant de Graveneire vers Royat, ils ont trouvé aussi un *chemin des Enfers.* Enfin, à mi-chemin environ du Mont-Dor à Clermont par l'ancienne route, était un énorme cratère, large d'un quart de lieue, aujourd'hui comblé; auquel ils avaient donné, par la même raison, le nom de *trou d'Enfer.*

Ces dénominations barbares et burlesques sont évidemment récentes, et ne datent que du tems où la langue française s'est introduite en Auvergne. Peut-être, au reste, ne sont-elles qu'une

traduction, et subsistaient-elles dans l'ancienne langue auvergnate ; ce qui alors leur donnerait une antiquité plus grande, sans cependant les faire remonter par-delà l'époque où le christianisme fut établi dans la contrée.

Il est probable qu'avant la conquête des Romains et sous la religion sanguinaire des Druides, il y avait beaucoup d'autres expressions pareilles, en langue celtique. Les vestiges de la volcanisation étant alors d'un effet bien plus horrible qu'aujourd'hui, parce que le tems les avait moins dégradés, l'effroi que leur aspect devait inspirer était propre à produire des idées plus superstitieuses encore. Or ces superstitions, en nous fournissant d'excellens mémoires pour l'histoire de l'esprit humain, nous feraient connaître ce que furent les Auvergnats sous les trois religions, qui en moins de dix-huit siècles les ont successivement gouvernés. Chrétiens, ils ont donné à deux gorges du Mont-Dor le nom du diable et des Enfers. Sujets des Romains, ils avaient précédemment bâti près de là, en l'honneur de tous les dieux de Rome, un vaste et magnifique Panthéon. Peut-être que précédemment encore, et au tems du druidisme, leurs

prêtres allaient, dans ces horribles lieux, brûler vives des victimes humaines.

Usages, lois, religion, mœurs, langage, gouvernement, tout a changé plusieurs fois en Auvergne. Faut-il s'étonner, si la terre elle-même y change continuellement de forme; et si l'aspect qu'elle dut avoir à l'extinction de ses volcans, est aujourd'hui tout autre pour nous. Ici, ce sont les torrens qui sont venus labourer des courans de lave. Là, favorisée par des circonstances locales, l'eau a creusé, autour d'eux, des vallons et des gorges qui les ont isolés. Ailleurs, elle les a pulvérisés, les a entraînés au loin; et les pétrissant avec cent autres substances différentes, a formé ainsi des combinaisons si mélangées que la chymie, quelque avancée qu'elle soit, craindrait peut-être d'en entreprendre l'analyse.

Outre ces grands moyens de destruction, la nature en emploie un autre encore; insensible, il est vrai; mais puissant néanmoins, parce qu'il agit sans interruption: c'est une décomposition lente; effet de l'action de l'air, de ses gaz et de ses météores. Les laves qui de leur nature sont dures et compactes, prennent alors, à leur surface, un coup-d'œil terne. Il s'y implante quel-

ques mousses légères ; et spécialement un lichen gris-blanc, que les paysans viennent gratter, et qui s'emploie dans les teintures en écarlate. Cette plante, nommée pérelle dans le pays, est la première de toutes celles qui croissent sur un terrein volcanisé ; et c'est le premier signe de l'altération extérieure des basaltes.

Tu conçois que la décomposition dont il s'agit doit être plus ou moins rapide, selon que les laves sont plus ou moins vitrifiées ; plus ou moins poreuses ; selon qu'elles contiennent une quantité plus ou moins considérable de substances salines, de chaux métalliques, de terres argilleuses ou calcaires et autres principes pareils, solubles ou attaquables par l'action des météores. Le Vésuve et l'Etna, dit le commandeur Dolomieu, ont tel courant de lave, auquel il ne faut pas deux siècles pour devenir cultivable ; et il faudra des milliers d'années, pour que tel autre aquère un pouce de terre végétale. L'auteur dit en avoir vus sur l'Etna, « qui ont » plus de deux mille ans d'ancienneté, et dont » la superficie sèche et aride n'a encore permis » à aucune plante de s'y fixer ; tandis qu'après » cent ans d'âge, le *Monte-rosso* a eu des » vignes. »

Non-seulement ces terreins nouveaux deviennent en Italie susceptibles de culture ; mais ils aquèrent encore une fécondité surprenante. Nulle part là végétation n'y est aussi vigoureuse. Tous les voyageurs, et le commandeur lui-même, n'en parlent qu'avec admiration.

Il n'en est point ainsi en Auvergne. L'altération des laves a là des effets totalement différens. A la vérité, elles donnent, en se décomposant, une sorte de terreau noir ; qui quoique graveleux, quoique sans consistance et sans liaison, devient néanmoins capable de produire. Mais cette fertilité prétendue, qu'en Sicile et à Naples on appellerait stérilité, se réduit à donner de l'herbe sur les hautes montagnes ; et, sur les montagnes inférieures, de l'orge et du sègle.

D'où vient cette énorme différence dans le produit d'une même décomposition de laves, soit en Italie, soit en Auvergne ? Tient-elle au climat, ou à la nature des laves elles-mêmes ? Pourquoi, par exemple, ces laves ne produisent-elles au Cantal que des herbages très-médiocres ? tandis qu'aux Salers, qui ne sont qu'un embranchement du Cantal, elles donnent des pacages si excellens ? Mon ami, tu me vois, dans chacune de mes lettres, proposer des questions, dont je

laisse le problème à résoudre, et que je ne résous point. Pardon; mais si j'étais assez instruit pour écrire l'histoire naturelle d'Auvergne, il me semble que je me tracerais une marche toute différente des auteurs que j'ai lus jusqu'à présent; et je serais bien surpris, si en traitant certains objets sur lesquels ils gardent le silence, je ne parvenais à intéresser assez pour me faire lire.

Près de Sauzet-le-froid, et au sud de ce village, est une montagne volcanique, nommée Montaynard, aujourd'hui totalement couverte d'herbe; excepté à la surface méridionale, où se trouve une large bande verticale qui est à nu, et qui laisse voir des scories et des laves contournées, dans le genre de celles de Graveneire. Le citoyen Duvergier, prieur-curé de Sauzet, m'a certifié en 87 que pendant le long hiver qu'éprouve son canton, cette partie de Montaynard demeure toujours également nue, et qu'en très-peu de tems la neige y fond; tandis que le reste de la montagne conserve la sienne durant six à sept mois.

Il est impossible que le citoyen Duvergier ait pu se tromper sur un fait qu'il voyait habituellement de ses fenêtres. Moi, qui d'après son témoignage

gnage ne puis en douter, j'ai voulu savoir si l'effet tenait à la nature même des scories, et si toutes avaient la propriété de fondre la neige. En conséquence, j'avais chargé mon frère de faire, à ce sujet, près de Clermont, quelques observations pendant l'hiver; et, par-tout, il a vu la neige tenir sur les scories, de même que sur les autres substances.

Comme le citoyen Duvergier n'était, quand je l'ai connu, prieur de Sauzet que depuis quatre ans, il faudrait vérifier, pendant plusieurs années encore, si la bande verticale de Montaynard reste, l'hiver, constamment nue et découverte; et quand ce fait si extraordinaire sera constaté, il restera ensuite à examiner quelle en est la cause locale: mais l'on sent que ce n'est point à un voyageur qu'appartiennent de pareilles expériences.

De tout ce que tu viens de lire, je me crois du moins fondé à conclure que nos volcans éteints ne sont point seulement un phénomène curieux par sa grande antiquité, par la nature étrange de ses produits, par ses formes variées et pittoresques: c'est encore un grand et terrible événement, qui a changé, en entier, la face de l'Auvergne; qui lui a donné un autre sol, y a

nécessité une autre culture ; et qui enfin, toujours également puissant, malgré son incalculable vétusté, en fait et en fera probablement pour jamais un pays différent des autres.

Il n'y avait qu'un peuple aussi laborieux et aussi infatigable que les Auvergnats, qui pût habiter une pareille contrée. Aussi, n'est-il aucun pays sur la terre, qui fasse autant l'éloge de ses habitans. Le ciel ne leur avait donné qu'un sol maudit ; ils ont entrepris de le cultiver ; et malgré tous les obstacles que leur opposait la nature, ils en sont venus à bout. Une coulée de lave ou de basalte commençait-elle à se décomposer ; se couvrait-elle, à sa superficie, d'un terreau de quelque épaisseur ; aussitôt, eux, de leur côté, commençaient à la bêcher : et ce travail, ils ne pouvaient l'entreprendre qu'en brisant, en arrachant avec une peine infinie toutes les proéminences, sans nombre, de ces glaçons de pierre. Un pareil labeur durait des années entières. Encore, après tant de sueurs, de fatigues et de tourmens, ne recueillaient-ils, pour toute récompense, qu'un peu d'orge, de sègle ou d'avoine.

Je t'étonnerais étrangement, si je te conduisais sur certaines montagnes ; par exemple, sur

Gergoviat, Chanturgue et les Côtes : et je choisis celles-ci, non-seulement parce qu'étant près de Clermont, ce seraient les premières que tu verrais, si tu allais en Auvergne ; mais parce qu'ayant leur cîme plate, le travail, tout pénible qu'il fût, a dû néanmoins y être plus facile encore que sur celles qui sont escarpées.

D'abord, pour empêcher les terres de Gergoviat d'être emportées par les pluies, lorsqu'elles auraient été labourées, il fallait, avant tout, établir, autour et sur la superficie de la montagne, un large bourrelet, qui fît là ce que font des rebords autour d'un bassin. Gergoviat a 4000 pas de circuit ; je les ai comptés. Par l'étendue de cette circonférence, juge de l'entreprise. Elle a été cependant exécutée ; et l'a été avec les laves qu'il a fallu enlever ou arracher. Ce n'est pas tout. Ces laves étaient en telle quantité, que pour s'en débarrasser on a été obligé d'en enclorre les champs ; et malgré tout ce que ce double emploi a dû en consommer, ~~néanmoins il en~~ restait encore tant, qu'il a fallu les amonceler d'espace en espace, et que ces monceaux y sont aujourd'hui par centaines.

J'ai vu, sur des revers escarpés de monta-

gnes, des champs qui n'avaient pas 30 pieds quarrés. Un malheureux paysan avait aperçu là un peu de terre; et sans songer qu'en la cultivant il donnait aux eaux pluviales la facilité de l'entraîner et de la délayer, il était venu y semer, à la bêche, quelques grossiers légumes. Au reste, tel est l'Auvergnat. Il ne prévoit rien, il ne pense point à l'avenir. Mais pour le moment présent, quelque soit sa peine, s'il voit qu'elle le fera vivre, il la compte pour rien. Hélas! pourquoi faut-il que tant de labeur soit accompagné de tant de misère? et qu'un peuple, déjà traité si désavantageusement par la Nature, qu'un peuple qui ne doit son existence qu'à lui-même, et qui vit presqu'en dépit d'elle, ait été si long-tems malheureux sous le fléau d'une administration, pire pour lui que tous les fléaux des élémens réunis ensemble.

LETTRE LVIII.

Produits de volcans ; lapillo ; pouzzolane ; cendres ; lave ; poudingue ; brèche ; fer spéculaire ; couleurs variées des laves ; décomposition de leur fer ; description de la montagne de Graveneire ; bombes ; larmes ; courans de laves ; courant de Charade, rompu par Graveneire.

Après avoir causé avec toi, mon ami, sur ce qui regarde l'histoire générale des volcans d'Auvergne, et sur certains faits qu'on peut appliquer à leur théorie, je dois te parler des matières, qui projetées par eux, sous quelque forme que ce soit, sont et doivent être regardées comme leur produit.

Le citoyen d'Aubenton, dans ses cours d'histoire-naturelle, range, sous trois classes différentes, toutes ces substances. Les unes, qu'il appelle volcaniques, furent formées par un vol-

can ; et tels sont les basaltes, les laves, scories, etc. Les autres, altérées seulement par la chaleur du feu et n'ayant subi qu'un commencement de cuisson, de fusion, de calcination, tels que les tripolis, les granites, etc., sont désignées par lui sous le nom de volcanisées. Enfin, il nomme produits mélangés, celles qui sont composées du mélange des unes et des autres.

Je suivrai les deux premières distinctions par rapport aux montagnes. Quand ces montagnes ne seront que couvertes des produits d'un volcan, je leur donnerai le nom de volcanisées. Si, au contraire, elles en ont eu un, ou si elles furent l'effet d'une projection souterraine, alors je les appellerai volcaniques. Déjà j'ai employé plus d'une fois ces deux dénominations, dans le sens dont je parle.

Les Italiens ayant dû être le premier des peuples de l'Europe qui se soit fait un dictionnaire pour tout ce qui concerne les montagnes à feu, il n'est pas étonnant que nos naturalistes, quand ils commencèrent à en étudier la théorie, aient adopté plusieurs des termes de la nomenclature ultramontaine. C'est ainsi qu'ils appellent *lapillo*, des laves réduites en

fragmens et formant de *petites pierres*; et *pouzzolanne*, une sorte de gravier volcanique, pareil à celui qui est si commun dans les environs de *Pouzzol*. Ces deux matières sont aussi abondantes en Auvergne qu'en Italie. Je t'ai déjà dit qu'on les y emploie également pour le mortier des bâtimens; et je ne doute pas qu'elles n'y donnassent un ciment aussi parfait, si l'on y avait une aussi bonne chaux.

Il s'est glissé néanmoins dans la nomenclature des volcans une dénomination impropre, que les naturalistes voient avec peine y subsister, et qu'ils n'auraient pas dû y laisser introduire; c'est celle de *cendres*, donnée à certaines éjections pulvérulentes des cratères. Ces prétendues cendres sont le produit de terres et d'argilles, que le feu a réduites en poudre, sans leur enlever néanmoins cette ductilité, qui dans leur premier état les rendait propres aux poteries. N'ayant qu'un rapport de ressemblance très-imparfait avec le residu des matières combustibles de nos foyers, on ne devrait pas, ce semble, les confondre sous un même nom.

Quoiqu'il en soit, ces poudres brûlantes sont lancées hors des cratères par l'expansion des

mêmes gaz, qui par leur ressort élastique en soulèvent et en chassent des torrens de lave. Elles s'élèvent très-haut ; et tantôt, retombant dans les environs de la montagne, couvrent le pays d'alentour ; tantôt, devenant la proie des vents, sont portées par eux à des distances qui paraissent incroyables.

Chercher aujourd'hui en Auvergne les mêmes cendres qui autrefois couvrirent sa surface, serait une absurdité. Mais il en est qui ont été recouvertes par des couches de lave ou par d'autres matières volcaniques. Celles-ci se sont conservées sous leur abri, et on les y retrouve. Leur couleur la plus ordinaire est le gris ; mais dans ces gris, il y a différentes nuances ; et j'en ai même vues de bleues.

Je comprends sous le nom général de lave toutes les matières, qui ayant éprouvé par le feu une fusion plus ou moins forte, sont devenues, en se refroidissant, une masse solide. Quelquefois cette fusion a été complète ; et alors elles paraissent homogènes à l'œil, quoique réellement elles ne le soient pas pour l'analyse chymique. Quelquefois elles ont entraîné, du fond de leur foyer, des schorls, des quartz, des chrysolites, et autres substances

réfractaires, qui n'ayant pu fondre comme elles, s'y retrouvent aujourd'hui renfermées. D'autres fois, au contraire, les corps étrangers qu'elles contiennent, n'étaient point propres au volcan. En coulant sur la terre, elles les ont happés dans leur cours, et, en quelque sorte, enchatonnés.

Si ces corps sont des galets, des cailloux roulés, la lave qui les a saisis s'appelle *poudingue* volcanique; d'un de ces *poudings* anglais, dans la composition duquel il entre des raisins secs. Si les morceaux incorporés sont des fragmens de pierre, ou même, d'autres laves; si ces fragmens ont conservé les angles et les arrêtes vives de leur cassure, alors elle porte le nom de brèche; à cause de sa ressemblance avec certains marbres nommés ainsi.

Presque toute la traversée du Cantal, depuis les Liorans jusqu'auprès d'Aurillac, n'a que des brèches; et même, par-delà Aurillac, on les retrouve encore. Au reste, quand j'ai décrit Vic et le Carladès, j'ai fait mention de cette lave si singulière, qui compose une suite entière de montagnes; et je t'ai témoigné mon étonnement d'en voir des masses si considérables, et dont la formation est si difficile à expliquer.

A l'article de Dôme, je t'ai parlé aussi d'un autre produit volcanique, particulier; ce sont des paillettes d'un fer luisant et glacé, qu'à raison de son éclat les naturalistes ont nommé *spéculaire*. Incorporé dans la roche volcanique, ou adhérent à sa surface, il y forme des écailles et des lames qui ont conservé une couleur d'acier poli; et quoiqu'il ait changé de nature, l'œil pourtant l'y reconnaît sans peine. A la vérité, il est encore attirable par l'aimant, mais il n'est plus ductile; et désormais insoluble par l'eau, il ne peut plus se rouiller. Ainsi, en conservant une de ses propriétés, il en a perdu une autre, et en a aquis une nouvelle.

Le fer spéculaire est rare dans les laves de l'Etna, et fort commun dans celles de quelques cantons de la Basse-Auvergne. Il y a même des routes où les eaux pluviales en apportent tant, que la terre en devient luisante, quand elle est frappée du soleil. Mais, parmi les grandes masses qui en contiennent, les plus renommées sont Volvic, le Puy-de-Dôme, et le Rocher-lave qui, au Mont-Dor, fait l'enceinte de la Grande-Cascade.

Selon la plupart des naturalistes modernes, ces paillettes ont été primitivement du minérai

de fer, renfermé dans les entrailles d'une montagne. Quand celle-ci s'alluma, disent-ils, l'action de sa chaleur, secondée par quelque autre agent souterrain, volatilisa, sublima le métal, qui en se refroidissant, s'est cristallisé.

Cette conjecture parait aquérir de la ressemblance, lorsqu'on visite certaines montagnes volcaniques d'Auvergne, et notamment le puy-de-la-Vache, dont le cratère, comme le remarque très-bien l'auteur de la *Théorie des volcans d'Auvergne*, a presque toutes les pierres de sa cîme *imprégnées* de ce fer sublimé. D'ailleurs, à l'appui de cette explication, vient encore une expérience chymique; celle des citoyens Sage et Pelletier, qui décomposant des vitriols martiaux par l'acide marin, ont obtenu un fer spéculaire. Le phénomène, produit dans une cornue par les deux chymistes, est le même, dit-on, qu'a opéré la nature dans les volcans; et puisque les résultats sont semblables, les causes doivent l'être.

Je remarquerai pourtant que si certains cratères d'Auvergne offrent du fer cristallisé, on en voit bien davantage encore, et même de plus beau, hors et loin des cratères. Volvic qui en a tant, n'est qu'un lac de lave. La roche de la

Grande-Cascade n'est également qu'un courant volcanique ; et Dôme lui-même, quelque soit son origine, ne fut point un vrai volcan. Une lave peut brûler, plusieurs années, à la surface de la terre ; et pendant ce tems elle peut fondre et sublimer du fer. C'est ainsi probablement que fut cristallisé celui de Volvic et de la Cascade. La sublimation s'en fit au lieu même où on le voit ; puisque c'est spécialement dans les fentes de ces grandes masses qu'il se trouve. Quant à Dôme, sa nature et sa volcanisation sont encore si peu connues, qu'on ne peut hasarder sur la formation du sien que des conjectures.

Peut-être même ne trouveras-tu pas plus solide la théorie que je viens de t'exposer. Si l'on voit du fer spéculaire dans les lieux volcanisés, me diras-tu, on en trouve également dans ceux qui ne l'ont pas été. L'île d'Elbe, par exemple, en a de très-beau ; et celui-ci n'a pu avoir lieu que par la voie humide. En vain je t'alléguerai que la nature peut employer plus d'un moyen pour opérer le même effet ; tu me répliqueras, que lui attribuer, pour une même opération, deux agens absolument contraires ; avancer qu'ici elle fait des cristaux de fer par la voie du feu, et là par l'intermède de l'eau, c'est faire soupçonner

que probablement nous n'avons pas encore deviné son secret.

Si une montagne volcanique n'avait eu que des terres et des pierres pures et homogènes, il n'est point douteux que ses laves auraient été incolores. A Charcoux, à Sercoui, au Puy-de-Dôme, etc., il en est de blanches. Mais presque toutes contenant du fer, presque toutes ont une teinte quelconque. Ce fer au reste n'est point le spéculaire, dont je viens de parler. Celui-ci, d'une formation postérieure à la leur, n'y est qu'additionnel, et en quelque sorte étranger. L'autre, au contraire, fondu avec elles et en même tems qu'elles, s'y trouve combiné intimement. Il fait partie intégrante de leur masse; et invisible pour l'œil, il ne décèle son existence qu'entre les mains du chymiste.

C'est ce dernier fer qui primitivement a donné une teinte aux laves. Mais à mesure que l'influence des météores les décompose, il se dénature à son tour, ainsi qu'elles; et selon le degré d'altération qu'il subit, il leur donne telle ou telle couleur nouvelle : car le grand coloriste de la nature, je le répète, c'est le fer. Au pied du puy de la Balme, sur la grande route de Clermont au Mont-Dor, j'en ai vues d'un jaune-

de-souffre, fort beau; et d'autres, d'un bleu très-décidé. Celles de Charcoux, de Dôme et de Sercoui, qui sont blanches, ont, en même tems, des veines citron et des veines rose, infiniment agréables. A la Roche-noire, les laves sont d'un noir de fumée-de-forge. Dans beaucoup d'endroits, on en voit de rouges; ou plutôt, on peut en trouver, dans l'Auvergne, de toutes les couleurs possibles.

C'est également par le même intermède que sont colorées si diversement les laves du Vallon-des-Bains. Par leur nature, celles-ci ne devraient point l'être; puisqu'étant granitoïdes, elles ont appartenu à des montagnes primitives, dans lesquelles il n'exista jamais de fer. Mais ce fer est de beaucoup postérieur à leur formation. Il y a été porté par les eaux, qui dans ce canton en charrient beaucoup, et qui, en les pénétrant, l'y ont déposé.

Il y a des laves dans lesquelles le métal s'est tellement combiné, à l'époque de leur fusion commune, qu'il ne peut plus, ni s'altérer, ni se séparer d'elles. Il en est beaucoup d'autres, au contraire, où l'union étant moins intime, l'adhérence mutuelle est moindre. C'est même ordinairement une des premières matières

qu'y attaquent les agens de la décomposition. Il se rouille, augmente de volume, et se sépare des autres substances. Dans cet état, les eaux pluviales le dissolvent, et elles le déposent dans des fentes de la pierre; où, se régénérant sous forme d'hématite, il fait du fer nouveau, arrondi en globules. Quelquefois, après l'avoir formé, les eaux viennent, une seconde fois, le dissoudre. Alors il disparaît; et, avec lui disparaîtraient également les preuves de son existence et de sa forme ancienne, s'il ne laissait son empreinte, en rouille, sur les parrois qu'il a occupées. On voit les preuves de ces différens faits sur les basaltes de Rochefort, sur ceux de l'éboulement du Vallon-des-Bains, etc. etc.

Il me resterait encore plusieurs produits de volcans à te faire connaître, mon ami. Mais au lieu de les exposer sous tes yeux les uns après les autres, comme par tiroirs, je crois plus utile, et plus expéditif à la fois, de te conduire sur une montagne volcanique où la plupart se trouvent réunis. J'en connais une, de ce genre, dans les environs de Clermont; et je la choisis-là de préférence, parce que pendant ton séjour dans la ville elle t'offrirait

un but de promenade, en même-tems qu'un objet d'étude.

On la nomme Graveneire; et on la traverse dans sa longueur, lorsqu'on va au Mont-Dor par l'ancienne route. A droite et à gauche du chemin sont des monceaux de pouzzolane, du plus beau *noir*; matières connues du peuple sous le nom de *grave*, et qui ont fait donner à la montagne son nom de *Graveneire*.

Si l'on fouille dans ces amas de gravier volcanique, on y trouve des laves écumeuses et boursoufflées, qui offrent à la fois, et de très-larges pores ou cellules, et des aspérités nombreuses dont quelques-unes se terminent en filamens aussi fins que des cheveux. Celles-ci, remarquables par leur noir superbe; et si légères que plusieurs nagent sur l'eau, sont en même-tems si fraîches que tu les croirais l'écume, lancée la veille par le cratère.

Ce caractère de fraîcheur, doit être très-rare dans une contrée où, depuis tant de siècles, le tems travaille à tout effacer et à tout détruire. On le retrouve cependant encore sur quelques montagnes; mais rarement autant qu'à Graveneire : soit que Graveneire ait été de quelques milliers d'années postérieur aux autres volcans

d'Auvergne

d'Auvergne; soit plutôt, qu'après son extinction le tems y ait formé promptement une enveloppe de pelouse, qui aura défendu ses laves de l'action des élémens. En effet, c'est une de ces montagnes qu'a fait défricher l'avidité du gain. Elle était encore, il n'y a pas long-tems, couverte de bois; mais on a voulu la labourer; et alors les terres, emportées par les pluies, ont laissé à découvert tout ce qu'auparavant elles défendaient.

Dans presque toute la largeur de son contour et jusqu'à sa cîme, on ne marche plus que sur des scories et des fragmens de lave, tellement accumulés qu'en certains endroits on enfonce jusqu'à mi-jambe. Ces fragmens eurent lieu vraisemblablement, quand la lave, commençant à se refroidir et à former une croûte à sa surface, était néanmoins agitée encore par l'expansion des gaz qui se dégageaient des couches inférieures. L'espèce de tourmente qu'elle subissait alors, dut la briser en éclats, la contourner, la tordre, et lui donner mille formes étranges qu'il est impossible de détailler et de décrire. Aussi, c'est ce qui est arrivé. Parmi ces laves brisées, tu en verras qui sont figurées en cables, en cornes, en buches, en

tronçons d'arbustes, enfin en tout ce que tu peux imaginer de plus bizarre et de plus varié.

Tu y trouveras aussi quelques corps plus réguliers ; du nombre de ceux que produisent certains volcans au fond de leurs abîmes, et que dans leurs explosions ils lancent au dehors. Ce sont des bombes, de grosses boules ou boulets ; enfin, une sorte de stalactite, renflée en larme, représentant un fuseau applati sur deux de ses côtés, et d'une forme très-agréable.

Ces larmes paraissent avoir eu la même origine que les concrétions de glace qu'on voit l'hiver suspendues aux gouttières ; et elles sont dues, je pense, à un écoulement de matière fondue, qui filant et s'allongeant sous quelque proéminence de roche, s'y est figé, en fesant ce que les ouvriers appellent la goutte de suif. Arrachées de là par une explosion du volcan, lorsqu'elles étaient encore molles de chaleur, elles furent jetées sur la terre, où leur poids, les affaissant, les applatit un peu sur leurs faces inférieure et supérieure. Mais ce qui démontre qu'elles ont été suspendues, puis détachées avec violence, c'est que toujours le plus gros de leurs bouts présente une cassure.

Sur la plupart des montagnes volcaniques d'Auvergne on voit d'autres larmes, qui, semblables à celles-ci pour la forme, en diffèrent en ce qu'elles ont ordinairement un noyau, autour duquel s'est moulée la lave. Celles-ci furent formées dans le foyer même du volcan, par des fragmens de roche, qui, tombant sur la matière brûlante, s'en encroûtèrent, et furent rejetées au dehors. Graveneire n'en a point de pareilles parmi les siennes; ou au moins elles y sont très-rares. Mais aussi, on trouve là, en ce genre, les deux extrêmes; des larmes si grosses que tu ne pourrais les porter; et d'autres si petites qu'une trentaine ne remplirait pas ta tabatière. Ces jolies petites miniatures volcaniques ont un autre mérite encore; c'est de ressembler, les unes à des noyaux de prunes, les autres à des noyaux d'abricots. Forme, couleur, tout s'y rencontre, jusqu'à la sorte d'arrête qu'ont ces moules de fruits. Un sculpteur n'imiterait pas plus parfaitement; et toi-même, quand je t'en montrerai, tu seras surpris. Au reste, la nature n'ayant à donner, aux corps qu'elle produit, qu'un certain nombre de formes déterminées, il est nécessaire

que plusieurs se ressemblent entr'eux. Mais cependant, quand on la voit placer ces ressemblances, l'une dans le foyer d'un volcan, l'autre sur un arbre, on ne peut, tu l'avoueras, s'empêcher d'être étonné.

La plate-forme oblongue qui forme la cîme de Graveneire est creusée, d'espace en espace, par des cavités dont quelques-unes ont encore une certaine profondeur. Il est probable que plusieurs de ces ouvertures ont appartenu au volcan; et quoique leurs formes soient trop altérées pour qu'on ose l'assurer, on peut le soupçonner cependant, au bouleversement du terrein qui les entoure, ainsi qu'aux coulées de basalte qui sortent de leur voisinage. La montagne a fourni plusieurs de ces coulées; et selon l'inclinaison différente des bouches d'où elles partaient, elles se sont portées vers différens points de l'horizon. Mais à la pointe qui regarde Clermont, il en est deux sur-tout qu'on ne peut s'empêcher d'admirer et de suivre au loin des yeux: tant elles étonnent par leur longueur, ainsi que par la largeur et la hauteur qu'elles ont en quelques endroits.

L'un des courans, descendant vers l'est, passe

au lieu où est bâti aujourd'hui le village de Beaumont; puis, arrêté par le prolongement de la base de Gergoviat, il change de direction, cotoie la montagne, et va, en traversant la grande route d'Issoire, et se rapprochant beaucoup de Clermont, se perdre dans le marais de Limagne, par-delà Loradoux. Quoique ce long circuit lui fasse parcourir plus d'une lieue, presque par-tout cependant il est en même tems, et si large et si élevé qu'il forme sur le terrein une sorte de petit côteau que l'œil suit et reconnaît sans peine. Un fait digne encore d'être remarqué, c'est qu'ayant rencontré sur sa route un monticule calcaire, qui était trop haut pour qu'il pût le couvrir, il s'est entrouvert, l'a contourné; puis, après en avoir fait une île, en l'entourant de ses deux rameaux, il a continué de couler tout entier, comme auparavant.

L'autre courant forme exactement la pointe de la montagne et descend vers Clermont. Mais celui-ci s'est partagé en trois branches, qui elles-mêmes se sont divisées encore. L'une a coulé sur la partie supérieure du terrein, et n'a rien de remarquable. La seconde, considérable par sa hauteur et son étendue, est celle qui a comblé le vallon de Royat, et dans

laquelle sont creusées la grotte aux belles sources et la gorge du ruisseau de Fontanat. Enfin la troisième, celle du milieu, beaucoup plus haute encore et la plus longue des trois, s'est avancé jusqu'auprès de Clermont, dans le fauxbourg de Chamalière. Toutes trois offrent, tantôt une sorte de cascade occasionnée par la chûte du terrein; tantôt des bosses énormes et monstrueuses, élevées par l'expansion des gaz. Mais c'est dans la dernière que sont les deux caves à méphitisme, dont je t'ai parlé ailleurs; et des trois, celle-ci est la plus curieuse, soit par ses accidens divers, soit par les monceaux multipliés de pouzzolane, de cendres et de scories, sur lesquels son basalte a par-tout été obligé de se mouler.

Pour les bien connaître toutes trois, il faut traverser le moulin du nommé Pierre; et, après avoir suivi pendant quelque tems le ruisseau de Fontanat, monter sur la cime de Châté. Là, élevé au-dessus d'elles, tu verras l'une fuir et disparaître au loin; l'autre venir à tes pieds, se jetter dans la vallée; et la troisième enfin, courir vers la ville, en s'élevant verticalement devant toi avec la hauteur d'une colline.

Si l'on réunit par l'imagination, tout ce

qu'il a fallu de matières pour composer ces trois courans et celui de l'est, on trouve à mesurer des masses dont le volume épouvante; et l'on en conclut que si Graveneire a fourni à un pareil écoulement, Graveneire a dû être une des plus hautes montagnes de l'Auvergne. Au premier aperçu, le fait paraît indubitable; et cependant voici un autre fait qui semble prouver le contraire.

Par-delà Graveneire, et sur le même alignement, est une seconde montagne, nommée Charade, volcanisée, et couverte encore actuellement d'un courant de lave. Les deux montagnes ayant toutes deux leur pente vers la Limagne et Clermont, c'est vers Clermont qu'ont dû se porter, et que se sont portés en effet, leurs courans. Pour Graveneire qui est plus voisin de la ville, les siens y ont coulé sans peine, favorisés par l'inclinaison du terrein; mais il n'en est point ainsi de Charade. Situé au-delà de Graveneire, Charade a eu ses laves arrêtées par cette montagne; et elles n'ont pu par conséquent la dépasser, ni parvenir de l'autre côté de sa base. Elles y sont parvenues cependant; on les y retrouve; et l'on ne peut s'y tromper, puisqu'elles sont d'une nature différente, et qu'elles

contiennent beaucoup de cristaux de schorl vert-jaune, tandis que celles de Graveneire n'en ont pas un seul.

Comment donc sont-elles arrivées-là, me diras-tu? comment s'y trouvent-elles, puisqu'elles n'ont pu passer par-dessus Graveneire?

A cette question, je ferais prudemment peut-être de te donner la réponse des gens sages; *je n'en sais rien.* Cependant si tu étais homme à te contenter d'une conjecture, il en est une que je crois satisfesante, et qui selon moi est même la seule par laquelle il soit possible d'expliquer le fait.

Je suppose donc que Graveneire n'existait pas encore, quand Charade a été volcanisé. Dans cette hypothèse, la lave de celui-ci ne trouvant sur son cours aucun obstacle, elle put suivre, en droite ligne, la pente qui la portait vers le bassin de Clermont; et elle s'épandit-là en liberté. Mais par la suite, un volcan vient à s'allumer sous cette nappe basaltique. Une des explosions de l'incendie fait sortir, des entrailles de la terre, une montagne nouvelle; Graveneire paraît. Dans son nouvel état, celui-ci continue de brûler, il donne aussi des courans de lave; mais sa roche n'étant point de même

nature que celle qui avait servi à volcaniser Charade, sa lave diffère de l'autre.

Telle est ma conjecture. Quoiqu'elle explique avec quelque vraisemblance comment le courant de Charade a pu être détruit et rompu dans sa partie du milieu, sans subsister autrement qu'à ses deux extrémités, je ne te la donne néanmoins que comme un peut-être; et malgré l'adhésion qu'y a donné l'auteur de la théorie des volcans d'Auvergne, je n'oserai répéter, d'après lui, que ce peut-être est certain.

LETTRE LIX.

Cavernes dans des coulées de lave ; caverne du Pont-de-Nau. *Cheires ; formation de ces étangs de lave ; Cheires de Côme, de Vichatel ; de Volvic. Pierres de Volvic employées pour bâtimens ; travail de la carrière ; carrière de la* Barraque. *Laves pour statues. Habitations creusées dans la lave.*

LES gaz que renferment ou que produisent certaines coulées de lave, pendant qu'elles brûlent à la surface de la terre, peuvent-ils, par leur ressort expansif, y causer des boursoufflures, des tumeurs, des gibbosités même ou buttes fort élevées? Oui, sans doute; nous l'avons déjà reconnu. Mais si ce principe des naturalistes et chymistes modernes est vrai, il sera vrai également de dire que l'élasticité des gaz peut former, au sein de la matière qu'elle enfle et boursouffle, de grandes cavités, ou

cachées, ou apparentes. Ces cavités sont-elles extérieures ; l'homme les nommera antres, grottes, cavernes ; et selon certaines circonstances locales elles deviendront pour lui un objet ou utile, ou indifférent, ou curieux.

Voilà ce qu'on voit particulièrement à Graveneire. Tous ces courans ont des cavernes et des grottes ; les unes sans usage ; les autres, converties, par les habitans du voisinage, en caves et en celliers ; d'autres enfin qui, après avoir eu la même destination ont été abandonnées pour leur humidité, ou comblées pour leur méphitisme (comme il faudra peut-être, un jour, et pour la même raison, condamner les deux de ce genre qui subsistent encore.)

Tu n'auras point oublié cette grotte magnifique d'un des courans, dans laquelle naissent les sept belles sources dont je t'ai fait ailleurs la description. Un peu plus loin, et par-delà le ruisseau, il y en a une, sèche, ouverte dans le basalte, mais bien peu intéressante auprès de la dernière, quoique plus agreste et beaucoup plus vaste. J'en dirais presque autant d'une autre, qui borde la grande route d'Issoire, et qu'on voit vers l'extrémité du courant de l'est, si celle-ci n'avait des accompagnemens

d'un genre extraordinaire, qui en font un spectacle très-pittoresque (1).

Originairement, la partie du courant qui est en avant de cette caverne fut, comme la partie postérieure, pleine, et solide en son entier; au moins, si l'on en juge d'après les bordures qui subsistent. Par un effet dont la cause m'est inconnue, tout son centre s'est creusé dans une profondeur et une largeur considérable; tandis que les deux bordures, conservant leur hauteur et restant entières, se sont chacune arrondies et cintrées intérieurement; comme a fait au Mont-Dor l'enceinte de la Grande-Cascade, et ailleurs l'enceinte de la Cascade de Salins.

Les naturalistes savent sans-doute pourquoi certaines masses basaltiques s'évident ainsi, quand elles se délitent; et pourquoi elles prennent alors ces formes rondes ou ovales qui sont si agréables à l'œil. Moi qui l'ignore, je me contenterai de te dire que celle-ci,

(1) Elle est à une très-petite distance de Clermont; à droite du grand chemin, par-de-là le Pont-de-Nau, et près d'une maisonnette appelée *la Maison-Blanche.*

longue de 192 pieds depuis sa pointe antérieure jusqu'à son extrémité, encombrée encore, en partie, par plusieurs des gros blocs qui jadis la formaient, ornée enfin de quelques arbres que la nature semble avoir jetés et abandonnés parmi ces roches, offre, dans son noir contour, une sorte de décoration théâtrale, dont il m'est aussi difficile à moi de te peindre l'effet qu'à toi de te le figurer.

Sur le premier plan de cette avant-scène sauvage est un petit vignoble qui occupe toute sa largeur, et qui s'avance jusqu'au chemin. A l'autre extrémité, c'est la caverne, avec sa profondeur obscure et son fronton agreste. La masse basaltique dans laquelle elle s'enfonce est couverte de vignes à sa superficie; et tu sens tout ce que doit avoir de charme un tableau, qui mêlé à la fois de ruines et de culture, bordé en avant par une grande route et un vignoble, fermé sur ses côtés par une longue et large enceinte ovale de hauts murs en basalte, terminé enfin à son extrémité par une vaste caverne surmontée de vignes et d'une maison, n'a néanmoins, au centre de ce beau cadre, qu'une aire déserte et de gros blocs de lave, qui ne tenant et n'appartenant à rien

paraissent avoir été jetés-là dans un combat de Géans.

La caverne n'a que 10 pieds de hauteur au point le plus élevé de son ceintre ; mais sa profondeur est de 74, et sa largeur de 57. Ouverte au nord, elle va en s'abaissant depuis son ouverture jusqu'à son extrémité inférieure. Là tombent quelques gouttes d'eau, qui, filtrant par des fentes à travers la coulée de basalte, viennent nourrir sur le plafond de la voûte certaines plantes vertes, dont elles ont apporté les semences. Par-tout, le sol est cette poudre volcanique, à qui sa finesse et sa couleur ont fait donner le nom de cendres ; mais presque par-tout, et spécialement vers l'entrée, il est couvert d'énormes blocs qui se sont détachés du ceintre. D'autres s'en détachent également ; ils menacent de tomber à leur tour ; et ce n'est qu'avec terreur, et en s'éloignant d'eux, qu'on ose les regarder.

Quand les matières fondues que vomissait un volcan étaient extrêmement abondantes, et qu'elles trouvaient, pour s'épandre, ou une vaste plaine, ou de larges vallées ; alors elles formaient, non de simples courans, comme ceux que je viens de te décrire, mais des

lacs d'une grandeur immense : et ceci se voit particulièrement dans les Monts-Dôme, dont la chaîne occupe une plaine haute formée par la cîme d'autres montagnes inférieures.

Outre l'étendue propre à ces lacs, ils ont ordinairement encore un effet qui leur est particulier; c'est une configuration bizarre, aussi difficile à expliquer qu'à décrire. Leur surface, au lieu d'être plane et unie, comme l'est toujours celle d'un liquide qui se glace lentement et dans le repos, ne présente, au contraire, qu'aspérités, proéminences, bosses et cavités. Souvent on ne peut y marcher qu'avec des difficultés et des peines infinies; quelquefois même la chose est absolument impossible. Aussi leur a-t-on donné en Auvergne un nom particulier. On les y appelle *cheires*; mot dérivé probablement de l'Italien *sciarra*, qui, en Sicile, signifie courant de lave.

La Condamine, dans son *voyage d'Italie*, parlant du Vésuve et décrivant quelques effluves volcaniques qui avaient rempli un vallon, dit : « Ce spectacle présente l'apparence de flots » métalliques, refroidis et congelés. On peut » s'en former une idée imparfaite, en imagi- » nant une mer d'une matière épaisse et tenace,

» dont les vagues commençaient à se calmer.
» Cette mer avait ses îles ; ce sont des masses
» isolées, semblables à des rochers creux et
» spongieux. »

Cook, décrivant l'île de l'Ascension, qui jadis fut volcanique, dit que dans une partie de l'île « On voit de petits mondrains d'une » lave brute et hérissée de pointes, sur les- » quels on ne marche que comme sur des » bouteilles cassées. » C'est-là une vraie cheire.

Si tu as parcouru les montagnes de la Suisse et visité ses *glaciers*, tu n'auras vu qu'avec étonnement ces immenses nappes de neige fondue, puis congelée, être herissées, comme les glaciers, de laves, de tubérosités et d'éminences. Quelle est la cause, qui sur les Alpes fait perdre à l'eau glacée la surface plane et unie qu'elle avait auparavant ? Quoi ! nos étangs et nos lacs conservent, en se gelant, leur plan horizontal ; ils deviennent alors une glace de miroir : et les glaciers ne présentent que des apparences de flots et de vagues ! Qui nous expliquera comment deux substances aussi différentes que la lave et l'eau, quelquefois prennent également, lorsqu'elles se glacent, une forme aussi extraordinaire?

Mon

Mon ami, tout m'arrête, tu le vois; je trouve à tout des difficultés: et tel est, il faut en convenir, le sort des gens peu instruits. Mais puisque je t'ai tant de fois confessé naïvement mon ignorance, je ne craindrai point de t'avouer encore que ce qui m'embarrasse pour les courans de lave, c'est de voir que dans la plupart, et notamment dans ceux de Graveneire, il y a des portions qui ont de ces buttes et de ces protubérances; tandis qu'un peu plus loin, d'autres portions n'en ont pas et sont planes. Dans les cheires, au contraire, tout à-peu-près est éminence et boursouflure; et ce phénomène ne me paraît pas moins difficile à expliquer que l'autre.

Je ne doute nullement que les gaz ne soient un des principaux agens, dans cette effervescence de matières hétérogènes, mises en activité par le feu. Je crois encore que les laves qui composent les cheires ont brûlé long-tems en place; et je suis d'autant plus porté à le croire, qu'ordinairement toutes sont écumeuses et cellulaires; et que pour parvenir à cet état qui les rapproche de la vitrification, il leur a fallu une longue et forte chaleur. Mais je ne conçois, ni comment ces laves ont brûlé si

long-tems, en fournissant toujours des gaz; ni comment, après avoir enflé et soulevé la matière froide, ils l'ont tenue ainsi suspendue jusqu'à son refroidissement et sa pétrification.

Les Monts-Dôme ont donné naissance à plusieurs cheires, entre lesquelles les plus renommées, comme les plus considérables, sont celle de Vichatel vers l'extrémité sud de la chaîne, celle de Volvic à l'extrémité nord, et celle de Come vers le milieu.

Come étant une des montagnes les plus occidentales de cette chaîne, sa lave n'a pu avoir de cours qu'à l'ouest; et en effet, c'est la direction qu'elle a prise. Mais à une certaine distance, elle s'est divisée en deux bras, qui chacun ont formé une cheire nouvelle, et dont l'une a marché vers Pontgibaud, et l'autre vers Mazayes. C'est ce que tu trouveras très-bien indiqué dans la carte de Cassini. Quand de Clermont tu iras à Pontgibaud, tu cotoieras pendant quelque tems, la première des deux cheires. L'aspect en est horrible; et il m'a fait d'autant plus d'impression que le spectacle en était nouveau pour moi, et que nulle part encore je n'avais rien vu qui ressemblât à cette mer, jadis brûlante, et dont

les vagues en fureur semblent s'être tout-à-coup pétrifiées, comme par magie.

La seconde des trois cheires que je t'ai annoncées est le produit de trois montagnes volcaniques; Vichâtel, le puy de la Vache, et le puy de Las-Solas. On la traverse dans sa largeur, en allant au Mont-Dor par l'ancienne route; on cotoie les trois volcans; et de leurs flancs, on voit sourdre, si j'ose parler ainsi, les trois fleuves de lave auxquels ils ont donné naissance. A gauche est Vichâtel, dont la bouche regarde le nord; à droite sont les deux autres puys, qui ont leur ouverture au sud; et qui réunissant leurs deux courans les ont fait couler vers Vichatel; tandis que celui de Vichâtel, par une direction contraire, s'est réuni au leur.

Quoiqu'aujourd'hui les trois ouvertures d'éruption soient presque entièrement couvertes de pelouse, et que le tems, en abbattant ou en cachant tout ce qui les rendait hideuses, leur ait donné une forme très-agréable, elles sont néanmoins encore très-distinctes. On reconnaît, d'une manière aussi visible, les trois courans. On peut même suivre chacun d'eux jusqu'à la bouche d'où il est sorti; et sur-tout

celui de Vichatel, dont la lave s'est tellement amoncelée à la sienne qu'elle y fait une éminence.

La cheire de Volvic a été appelée ainsi, parce qu'elle est voisine d'un bourg qui porte ce nom. Nul autre objet ne conduit à celle-ci. Elle exige un voyage particulier; mais ce voyage t'offrira un spectacle superbe; et il te fera connaître, en même tems, la carrière d'où Clermont et la basse partie de la Limagne tirent les laves dont tous leurs bâtimens sont construits.

On nomme Nugerre la montagne volcanique d'où est sortie cette mer de pierres. Elle est au haut d'une vallée très-large et fort longue, qui toujours s'abaissant vers Volvic et par-delà, se trouve encaissée, à droite et à gauche, par des côtes de granite. Mais ce que je ne dois pas oublier de te dire, c'est qu'au dessous du volcan, et à peu de distance du bord de la vallée le plus éloigné de lui, est un monticule de même nature granitique, vers lequel l'inclinaison du sol a porté la lave. Arrêtée par l'obstacle, cette lave s'est élevée pour le dépasser et le couvrir. Elle a même aquis-là une grande hauteur; mais enfin, entraînée par

son poids et par la pente du terrein, elle s'est entrouverte, ainsi que l'a fait le grand courant de Graveneire; et elle a coulé en deux bras, l'un immense, l'autre moins considérable, et qui ne se sont réunis que plus bas dans la vallée. Le monticule est devenu ainsi une île au sein d'une mer; et tel est encore son site actuel. On le cotoie en descendant à Volvic. On passe même sur le moins grand de ses deux bras; et l'on peut y jouir, non-seulement de l'effet dont je parle, mais encore du spectacle de la cheire elle-même, qui, delà jusqu'au bourg, se déploie presque toute entière sous les regards du spectateur.

Cependant, pour voir celle-ci dans toute sa beauté, il faut monter sur la cîme du volcan. Le chemin n'est pas aisé, je l'avoue. On est obligé de quitter ses chevaux à une grande distance, de traverser un taillis fort long, et de gravir par des sentiers de pâtres. D'ailleurs, quand on est arrivé, il faudrait encore, pour tirer quelque parti de cette entreprise fatiguante, suivre le cratère dans tous les contours de sa vaste échancrure ovale; et ce nouveau travail demanderait seul plusieurs heures. Mais aussi, comme il est satisfésant! Et d'ailleurs quel

spectacle ! L'on voit sous ses pieds naître et descendre cette rivière de pierre, longue de plus d'une lieue, et que Guettard, quoiqu'à tort, appelle *le plus horrible et le plus grand amas de lave qui existe dans le monde.* Le tems, qui depuis tant de siècles, travaille à la ronger, est parvenu enfin, par un commencement de décomposition, à blanchir un peu sa surface par des lychens. Sous cette teinte de vétusté, ses protubérances sans nombre ressemblent à des glaçons charriés par les eaux. On diroit que le fleuve en est couvert dans sa vaste étendue ; qu'il les entraîne à travers les deux rangs de montagnes qui forment ses rivages ; et que par une pente rapide, il court vers la commune de Volvic, et même par-delà, vers celles de Marsat et de Saint-Gènes, pour les renverser et les engloutir.

La lave de Volvic tient une place dans le cabinet des naturalistes. On la cite même dans les livres élémentaires d'histoire naturelle. Et en effet, elle est remarquable par deux accidens qui lui sont particuliers ; l'un est de contenir quelquefois des noyaux de quartz, ou intacts, ou peu altérés par le feu, mais dont quelques-uns sont gros comme la tête ; l'autre

est d'offrir, dans sa pâte, à sa surface, et sur-tout dans ses fentes de retraite, du fer spéculaire, dont par fois les lames, au moins si j'en crois les carriers, sont aussi larges qu'un gros écu.

Un fait que j'ose te garantir, et qui mérite bien plus d'attention, parce qu'il tient à deux loix de la nature, contradictoires; c'est qu'à Dôme, et ailleurs, le fer spéculaire est attirable à l'aimant, et que celui de Volvic ne l'est pas; ou au moins, pour parler plus exactement, c'est que, dans un grand nombre de ses paillettes, il n'y en a que très-peu qui soient attirables.

La cheire est le lieu où sont ces carrières, si renommées dans toute la partie septentrionale de la Basse-Auvergne; ou plutôt, ce sont les laves de la cheire, taillées et façonnées, qui font ces pierres connues sous le nom de pierres de Volvic. Leur couleur est un gris noir. Autrefois elles se travailloient, comme celles des carrières ordinaires, par des galeries pratiquées dans leur épaisseur; actuellement, c'est par des puits creusés à leur surface. Les ouvriers profitent des fentes qu'a contractées la lave, en se refroidissant; ils y enfoncent

des coins de fer, la cassent, et la taillent sur le lieu même, selon la forme et la grandeur qu'on leur a demandée. Mais quand le puits est descendu à une vingtaine de pieds environ, ils l'abandonnent et vont plus loin en creuser un autre. A cette profondeur de 20 pieds, ils ont remarqué que la lave devient trop-dure ; et comme elle serait plus difficile à travailler, ils la laissent pour une plus tendre. Cette méthode expéditive est avantageuse pour l'entrepreneur, ainsi que pour ses ouvriers ; mais l'homme qui bâtit, et auquel on livre une pierre moins bonne, y perd beaucoup. Aussi entend-on dire journellement que celle qu'on tire à présent ne vaut pas la pierre qu'on avait autrefois.

Cette difficulté qu'éprouvent les carriers à fouiller un peu profondement dans la roche, ferait soupçonner que quand la lave a aquis une certaine épaisseur, elle change de nature ; et que plus bas, peut-être, elle est basalte. En effet, on ne peut douter que quand la matière était fluide, les parties compactes et pesantes n'occupassent, selon les loix de l'hydrostatique, le fond du bassin ; et qu'elles ne soient devenues plus compactes encore par la

pression de celles qui, de leur nature plus légères, prirent leur équilibre dans les couches supérieures.

Il est probable aussi que la cheire n'a pu aquérir une largeur aussi considérable que celle qu'elle a, sans avoir en même tems une très-grande épaisseur. Les carriers ne peuvent nous donner sur cet objet aucunes lumières, puisqu'ils ne font leurs fouilles qu'à la superficie; mais les livres d'histoire naturelle nous apprennent qu'on voit quelquefois des bancs de lave, hauts de 150 et de 200 pieds : et certes, si quelque part il doit en exister d'épais, c'est sur-tout dans une vallée, où contenu entre deux remparts et n'ayant qu'un écoulement difficile, l'effluve n'a guère pu croître qu'en s'élevant.

Il y a plusieurs siècles que cette carrière volcanique est exploitée; puisque c'est avec ses pierres qu'en 1067 fut construite à Riom l'église de St. Amable. La tradition du pays veut même que postérieurement elles aient été employées aussi à la construction des tours de l'église cathédrale de Paris; et Guettard s'est donné la peine de réfuter cette anecdote prétendue, en examinant et comparant les

deux natures de pierres. C'était-là faire trop d'honneur à une sottise. Pour montrer combien elle était absurde, il suffisait d'observer que de cent lieues elle fait porter des pierres, dans une ville où tout est carrière ; et de villaines pierres noires, dans un canton où il y en a de très-belles.

C'est avec des laves de Volvic que Clermont, Riom et la plupart des petites villes, bourgs et villages à la ronde, ont été bâtis. Malgré tout ce qu'on en a tiré depuis plusieurs siècles ; et malgré tout ce qu'on en tire journellement, à peine cependant paraît-il qu'on y ait fouillé. La quantité de matière qu'elle contient, semble, en quelque sorte, inépuisable ; et quand on considère son étendue, ou du haut de Nugerre, ou même du monticule granitique, on est tenté de croire qu'elle suffirait seule pour rebâtir en entier toute l'Auvergne.

Quoique Clermont ne soit qu'à deux lieues de Volvic, cependant la pierre y coûte beaucoup plus que ne sembleraient le promettre le voisinage de la carrière et la facilité du travail. Il est vrai qu'elle y arrive dans des charriots si petits et si peu chargés, que le seul transport doit beaucoup l'enchérir. Maintes

fois j'ai vu plusieurs de ces voitures avoir, pour toute charge, trois pierres médiocres, qu'ailleurs on aurait fait porter à un âne; et ces trois pierres néanmoins fesaient la journée d'un homme et de deux bœufs. C'est probablement pour diminuer une partie de ces frais, qu'on a introduit l'usage de faire tailler les pièces à la carrière même. On les y commande, selon la forme et les dimensions dont on a besoin; et elles arrivent, toutes prêtes à être mises en œuvre.

Les pierres ordinaires de bâtisse n'ayant été formées primitivement que par couches stratifiées, elles ne peuvent se travailler que selon leurs lits d'assise. Mises en œuvre dans une autre direction, elles se briseraient. Il n'en est point ainsi des laves. Quoique plusieurs présentent des lames et des feuillets; toutes ayant été fondues, presque toutes ont cessé d'avoir des couches proprement dites, et elles peuvent se tailler dans tous les sens.

Cependant toutes les laves ne sont point propres à l'architecture; il s'en faut de beaucoup. Le basalte, par exemple, n'a point les qualités qu'elle exige. Trop dur et trop compact, il éclate sous le marteau, et n'est guère employé

qu'en moëllons : encore prend-t-il mal le mortier, parce que ses pores sont trop étroits. Les maçons le connaissent sous le nom de *pierre d'éraigne*; et ils le rejettent constamment.

Parmi les laves dures et qui ne peuvent se tailler, il y en a pourtant une espèce qui est en même tems fort poreuse et fort légère, et qu'à raison de cette dernière qualité, on emploie en moëllons pour les voûtes, parce qu'elle charge très-peu leurs murs. Le citoyen Desmarets avait essayé de la faire connaître à Paris. Il en fit même venir, par l'Allier, une certaine quantité; et je suis d'autant plus surpris que nos architectes n'en aient pas adopté l'usage, qu'alors ils n'avaient, pour la construction de leurs voûtes, aucuns matériaux qui pussent y suppléer, et qu'aujourd'hui même les poteries creuses qu'ils y emploient sont sûrement plus chères.

Il y a quelques années que le chapitre de la cathédrale de Clermont tenta de faire ouvrir, près du puy de Dôme, et dans un terrein qui lui appartenait, une carrière de lave de taille. La pierre était de bonne qualité; et l'entreprise ne pouvait manquer de réussir, tant à raison du voisinage de la ville, que par la facilité du che-

min, qui de là jusqu'à Clermont est une grande route, toujours en pente. Déjà même on avait fait bâtir une maison pour loger les ouvriers; mais ceux de Volvic, alarmés d'un projet qui allait leur enlever l'avantage qu'ils avaient d'être seuls, et par conséquent d'être nécessaires, conspirèrent pour le faire échouer. Ils vinrent en bande, dit-on, insulter les carriers nouveaux; et leur firent de telles menaces, que ceux-ci craignant pour leurs jours, refusèrent de travailler et se retirèrent. Il ne reste aujourd'hui, de l'établissement, que la maisonnette; à laquelle on a donné, comme par dérision, le nom de *Barraque de la cathédrale*.

Je connais cependant des personnes instruites et sages, qui prétendent que les gens de Volvic ne se sont pas montrés aussi méchans qu'on l'a dit; et que le chapitre eût pu, sans beaucoup de frais, assurer à son entreprise un succès solide. Il ne fallait pour cela, disent-elles, que bâtir quelques maisons, y établir des familles, et surtout des ouvriers de Volvic; enfin leur accorder gratuitement, et pour plusieurs années, l'exploitation de la carrière. A la vérité, il en eût coûté aux jouissances tranquilles des oisifs chanoines quelques sacrifices annuels; et par conséquent,

ils n'eussent guère travaillé que pour leurs successeurs. En pareil cas, un père de famille n'eût pas hésité ; mais de pareils dévouemens n'appartiennent qu'à un père ; il faut être père, pour payer de son bonheur le bonheur futur de ses enfans ; et le prêtre célibataire ne s'occupait que du sien.

La pierre volcanique étant facile à travailler, et celle de toutes en même tems qui est la plus durable, c'est aussi celle qu'on emploie dans le pays pour les statues d'église et de places publiques, pour les ornemens des fontaines et autres monumens pareils. J'avoue que jamais je n'ai pu m'accoutumer à voir offrir au peuple son dieu et ses saints sous la couleur dont ordinairement on lui peignait le diable. Mais, d'un autre côté, je me suis demandé souvent pourquoi nos sculpteurs de Paris n'employaient pas, pour certains ouvrages, les laves d'Auvergne, bien plus aisées à travailler que le marbre noir, et d'un prix assurément bien inférieur. Celles de Volvic et autres semblables sont trop grossières et trop poreuses, j'en conviens ; mais ils en trouveraient, dont le grain, très-fin, très-serré, pourrait néanmoins souffrir le ciseau ; et je leur citerai, en ce genre, une Pallas qu'on voit à

Clermont sur la porte d'entrée du ci-devant Palais. Peut-être même celles de Volvic, prises à une certaine profondeur, seraient-elles de service ; au moins on les a, dans Riom, employées à cet usage (1). Mais quelque part qu'on les prenne, il me semble qu'en les choisissant d'une couleur très-noire, elles seraient propres à représenter un nègre, un démon, une divinité infernale, ou celle de la nuit ; et que placées entre d'autres, d'une couleur différente, elles y produiraient sur-tout un effet très-piquant.

Les Auvergnats ont tiré un autre parti de ceux de leurs rochers-lave, qui par leur nature sont assez tendres pour être taillés ; ç'a été de s'y pratiquer des demeures. Je t'ai déjà parlé d'habitations de ce genre, creusées dans la montagne de Perrier, près d'Issoire. On en voit de semblables à la Vessière, près Murat ; à Corant, dans les environs de Clermont ; à Cournador, près Sénecterre ; à la montagne de Laval, non loin de là, etc., etc.

(1) Il y en a des statues et des bustes dans la maison du citoyen Rocheverd, dans celle de la poste aux lettres, à la fontaine de la rue de Mauzat, ect.

Dans tous les pays, l'homme, avant d'être civilisé, a dû long-tems habiter les cavernes; et ce ne sont point seulement les poëtes, c'est l'histoire qui nous l'assure. Sans remonter, pour l'Auvergne, jusqu'à cette époque, il paraîtrait au moins que plusieurs des siennes ont une grande antiquité; si, comme le prétendent des traditions locales et dévotes, celles de la Vessière et de Cournador servirent de retraite à l'apôtre de l'Auvergne, Austremoine. Néanmoins, à ne consulter, pour l'âge de la plupart, que la fraîcheur des vestiges de leur travail, elles sont récentes; et ne furent ouvertes vraisemblablement que dans des tems de troubles, et pendant les guerres civiles ou celles de religion. Les côtes escarpées où elles sont pratiquées, les sentiers scabreux et les degrés étroits par où l'on y parvenait, l'espèce de grenier qu'avaient quelques-unes pour le fourrage des bestiaux, grenier dans lequel on montait en dedans de la caverne et par le moyen d'une sorte de cheminée; tout prouve que c'étaient des lieux d'asile et de refuge. Aussi, maintenant presque toutes sont-elles abandonnées. L'Auvergne, à cette époque, était désolée par les fléaux qu'enfantent la discorde et la guerre.

Depuis,

Depuis, elle l'a été par ceux des impôts et par l'émigration qu'ils nécessitaient. Alors, pour échapper aux massacres, ses habitans se réfugiaient dans des cavernes; postérieurement, pour échapper à la misère et à la famine, ils fuyaient leurs foyers; le tems ne les avait pas rendus plus heureux, ils n'avaient fait que changer d'infortune.

LETTRE LX.

Verre des volcans. Ponce. Basalte; régularité du basalte; colonnades basaltiques; montagne de Saint-Sandoux; pics de basalte sur d'autres pics de nature différente; boules formées dans le basalte par la décomposition; ellipsoïdes; propriétés du basalte pour certains arts. Projet pour le Cabinet national d'Histoire naturelle.

Nous ne savons pas, et nous ne saurons peut-être jamais, pourquoi et comment un volcan brûle. Mais nous pouvons savoir au moins ce qu'il opère sur telles et telles substances, quand le hasard les a placées dans ses brasiers; et par quels passages successifs de nature il les modifie, depuis le premier moment où il commence à exercer contre elles ses forces réunies, jusqu'au dernier degré d'altération qu'il est capable de leur faire subir.

Ainsi, en recensant et en examinant ses produits, je vois qu'il donne naissance à des émanations de gaz et de vapeurs, toutes mortelles; qu'il sublime des sels, du soufre, et quelquefois du fer; qu'il dévore et consume, en entier, certaines substances combustibles, telles que les bitumes; enfin, que ne pouvant détruire les terres, les pierres et les métaux, il les fond, les calcine, les scorifie, et tend à les réduire en verre. Mais je vois, en même tems, que cette vitrification est le terme où finit son pouvoir; et que quand il a changé un corps en laitier, il cesse de l'attaquer et n'a plus d'action sur lui.

Voilà donc les produits principaux que donne un volcan! Voilà comment est graduée et dans quelle latitude est circonscrite sa puissance! Pendant de longs siècles, ces fournaises épouvantables sont la terreur des nations. Elles ébranlent et dévastent la terre; nul fléau, sur le globe entier, ne peut leur être comparé, ni pour la durée, ni pour les effets. Leur énergie enfin paraît sans bornes. Et cependant ces effets si terribles, en dernier résultat c'est à fondre du verre qu'ils se réduisent.

Les anciens, qui ne connaissaient ni l'origine ni la nature de cet émail volcanique, l'avaient

nommé *pierre obsidienne*. Nos premiers naturalistes appelèrent, de même, *agathe d'Islande*, celui qu'on leur apporta de l'Hécla; et *pierre de Gallinace*, celui qui leur vint du Pérou et que dans ces contrées lointaines on employait en miroirs. A ces dénominations impropres et insignifiantes, ils en ont, depuis, substitué d'autres, prises dans la nomenclature des verreries; et ils désignent, sous le nom général de laitier, ou sous les noms particuliers de verres et d'émaux, toutes les vitrifications volcaniques. Néanmoins ils rangent aussi dans cette classe les ponces; matière dont les faisceaux ou pelottons fibreux sont, comme le citoyen d'Aubenton l'a prouvé le premier, des filets de verre agglutinés, et dont la finesse est telle que le naturaliste les ayant mesurés au micromètre, il ne leur trouva que la deux cent quatre-vingtième partie d'une ligne.

Le Vésuve donne très-peu de vitrifications. L'Etna, qui par l'immense capacité de sa fournaise paraîtrait annoncer une énergie si irrésistible, l'Etna cependant n'en a aucunes. Il en est de même de l'Auvergne. A la vérité, on voit des ponces sur quelques-unes de ses montagnes, et notamment sur celles de Pardines; mais nulle

part encore je n'ai entendu dire qu'elle eût du laitier; quoique ces deux matières étant l'effet d'une même cause, elles dussent toujours se trouver réunies ensemble. La ponce, malgré son peu de compacité, aurait-elle donc, contre toute vraisemblance, résisté davantage au ravage des siècles? Le laitier y aurait-il cédé seul? car il y cède enfin, comme tous les corps: avec le tems, la nature le décompose; et après l'avoir soustrait à la destruction des flammes, elle le réduit en argille et le rend à la terre d'où d'abord ses élémens étaient sortis.

Puisqu'il est des volcans qui ne donnent point de verre, les matières qu'ils fondent ne doivent y éprouver qu'une demi-vitrification; et telles sont effectivement les laves, quoiqu'il y ait parmi celles-ci différens degrés de coction. Mais si une lave est assez dure pour étinceler sous le briquet; si elle est pesante, sonore, compacte, etc., alors les naturalistes en font une variété; et ils la distinguent par le nom particulier de basalte.

C'est à sa compacité, que le basalte doit d'être une des pierres les plus lourdes du globe; c'est par elle qu'il est bien moins sujet à la décomposition que les autres laves, et moins

susceptible par conséquent de variété dans sa couleur. Cependant, quoique sa teinte ordinaire soit le gris-noir, on en voit de bleuâtre, de noir-foncé, de jaune-de-rouille, etc. J'en ai même vu aux Salers, près du Puy-Vialent, une roche qui humectée d'un filet d'eau minérale, s'était amollie dans quelques parties et avait pris la couleur de brique. Mais ce qui distingue spécialement la lave basaltique, c'est la propriété qu'elle a, beaucoup plus que toutes les autres laves, de prendre des formes prismatiques et régulières.

Comme le cristal, quand la nature a eu, et le tems, et l'espace, et le repos nécessaires pour le former, prend toujours une forme déterminée, une forme constamment la même et inhérente à son existence; on a nommé *cristallisation*, la propriété qu'ont la plupart des corps du règne minéral, d'affecter, comme lui, une figure régulière, laquelle constitue, en partie, leur essence. La Chimie, par exemple, m'annonce que le sel ammoniac se cristallise en barbes-de-plume, et le sel marin en cubes. Surpris d'une uniformité si constante dans des corps bruts, privés de vie et de mouvement, je veux en constater la vérité. Je fais séparé-

ment dissoudre dans l'eau les deux substances, et je laisse évaporer tranquillement le liquide. Eh bien, après cette évaporation, je retrouve des cubes dans l'un de mes deux vases, et des barbes-de-plume dans l'autre; et dussé-je mille fois recommencer l'expérience, mille fois elle me donnera les mêmes résultats.

Ce que m'apprend la chimie sur les substances salines, elle me l'enseigne pour un grand nombre d'autres substances minérales, pierres, pierreries, métaux, etc. Chacune a sa manière d'être, sa cristallisation, ses modifications invariables, que jamais elle ne peut quitter pour d'autres, à moins d'être dérangées par une cause particulière. Telle est la loi de la nature; loi tellement constante qu'à la forme seule le naturaliste me dira quel est tel ou tel corps; quoique cependant il s'en trouve quelques-uns qui en ont une semblable.

Ce qui arrive à une matière saline, dissoute dans l'eau, le basalte, dissous dans le feu, a pu l'éprouver également, disent certains naturalistes. Ainsi, comme l'une se cristallise, quand l'eau de sa dissolution est évaporée; il ne serait pas étonnant que l'autre, après l'éva-

poration paisible de son feu, se soit cristallisé aussi.

Dans un second systême, si le basalte s'effile en colonnes et se façonne régulièrement, il ne doit sa régularité qu'au retrait qu'il a contracté par la condensation de son refroidissement dans l'atmosphère; ou par celle que lui a donnée le contaçt de l'eau, quand, trouvant de l'eau dans sa marche, il s'y est plongé fluide. Les auteurs de cette théorie citent, en leur faveur, un fait, auquel il ne manque, pour être prérémptoire, que d'être plus multiplié; c'est que dans les fentes de retrait, si l'une des faces a une concavité, la face opposée sera convexe : ce qui prouve, disent-ils, qu'originairement les deux masses n'en fesaient qu'une et qu'elles n'ont été séparées que par un effort. Quand je t'ai parlé de Saint-Flour, j'ai dit un mot de cette dernière opinion; et tu as remarqué, sans doute, combien elle est insuffisante pour expliquer la formation des colonnes qui sont-là.

Au reste, quelque soit celle des théories qu'on veuille embrasser, elle présentera une objection que toutes les conjectures auront de la peine à résoudre; c'est que le basalte,

au lieu d'avoir, comme les autres corps réguliers, une forme particulière et indélébile, une forme toujours une et toujours la même, en a un grand nombre, qui toutes lui sont également propres, et dont plusieurs sont même opposées entre elles. Ainsi, par exemple, dans tel endroit de l'Auvergne, il est applani en table, et ailleurs arrondi en boule; tandis que plus loin il s'élève verticalement en colonnes. Ces colonnes elles-mêmes, tantôt elles sont rondes, tantôt taillées à pans. Souvent, dans une même colonnade, je vois ces pans varier en nombre depuis trois jusqu'à huit, et quelquefois même par-de-là; et souvent, à côté de colonnes très-régulières, j'en trouve d'autres très-informes. Formées d'assises, ainsi que celles de notre architecture, quelquefois leurs assises sont, de même que les nôtres, planes et unies sur leurs deux faces; quelquefois, au contraire, la face inférieure offre dans son centre une éminence, et la supérieure une concavité : de sorte que deux assises s'emboîtent l'une dans l'autre, à-peu-près comme les *articulations* de quelques-uns de nos os; ce qui, chez les naturalistes, a fait donner à ces colonnes le nom d'*articulées*.

Si tu examines les prismes de basalte isolés

et répandus çà et là sur la terre, tu y trouveras une bien autre variété encore. Toutes les formes qu'offrent les corps qui en géométrie portent le nom de réguliers, ces prismes les ont. Souvent même, par une bizarrerie qui paraît incompatible avec la régularité, ils en réunissent plusieurs ensemble. Que te dirai-je; le basalte, dans ses diverses modifications, offre des phénomènes si variés et si nombreux à-la-fois, que tout y étonne; et que si l'histoire naturelle avait eu, comme la fable, son Protée, ce serait lui particulièrement qui eût servi d'emblême à ce Dieu aux milles formes.

Quoiqu'il y ait en Auvergne beaucoup de montagnes, qui avec des courans de basalte n'ont ni une seule grande masse régulière ni même un seul prisme; néanmoins les colonnades basaltiques sont assez fréquentes dans cette contrée; et c'est un des beaux spectacles dont tu jouiras, si tu vas y faire un voyage.

Déjà, en différens endroits de ma correspondance, je t'ai décrit celles de Saint-Flour, de Laval, d'Usson, de Montaley, de La-Tour, etc. Peut-être aurai-je à faire mention de quelques autres encore. En ce moment, je ne t'en citerai qu'une seule; celle de

Saint-Sandoux, montagne à quelques lieues au sud de Clermont, et nommée ainsi d'un village dont elle est voisine. D'ailleurs, il est des tableaux qu'il faut voir sur les lieux. Leur énumération fatigue enfin ; et j'ai appris, par mes lectures, que si ce sont les détails qui rendent un voyage intéressant, c'est aussi la multiplicité des détails et la monotonie des descriptions, qui rendent un livre fastidieux.

Saint-Sandoux a trois roches-lave, dont chacune, distante des deux autres, diffère d'elles par sa forme. La plus septentrionale est composée de colonnes irrégulières et par assises ; mais qui aujourd'hui gercées et fendillées dans tous les sens, n'ont de remarquable que l'état de ruine et de caducité qu'elles annoncent.

Plus loin, vers le sud, est la seconde, formée de lames ou de feuillets inclinés sous différens angles à l'horizon. Ce qui distingue celle-ci de la plupart des autres du même genre, c'est que ses couches, au lieu d'avoir toutes une inclinaison semblable, en ont de contraires ; c'est que tandis que les unes s'abaissent au sud, les autres s'abaissent au nord, et que souvent les lames opposées se touchent et arcboutent l'une contre l'autre,

La troisième roche, de forme ronde, plus méridionale encore, et la plus célèbre des trois ou plutôt la seule connue, est formée de poutres ou prismes à plusieurs pans, et qui, presque horizontaux, présentent au dehors une de leurs extrémités, tandis que par l'autre ils se dirigent et tendent vers un centre commun. Dans la partie la plus haute de la masse, les prismes paraissent lamelleux à l'extérieur, et ils se délitent par couches : dans la partie inférieure, chacun d'eux a tous ses pans bien marqués ; et à une certaine distance ils offrent l'aspect des alvéoles d'une ruche.

Je sens, mon ami, qu'il n'est pas possible de te décrire de pareils objets ; il faut les voir. Au reste, celui-ci a été gravé dans différens ouvrages d'histoire naturelle ; et notamment, quoiqu'assez mal, dans la première édition du dictionnaire encyclopédique. Moi, tout ce que je puis imaginer de mieux pour t'en donner quelque idée, c'est de faire une hypothèse, qui toute chimérique qu'elle sera, t'en présentera au moins une image aussi juste que nette.

Suppose des milliers de poutres de basalte, d'une longueur très-considérable. Que quelques-unes soient taillées à 4 pans, quelques autres

à 8, tout le reste à 5, à 6, ou à 7. Couche-les toutes à plat l'une sur l'autre ; mais de façon qu'une de leurs extrémités étant tournée vers toi, toutes s'inclinent un peu, et de la même manière, pour aboutir par l'autre bout vers un même point. Enfin, quand ton imagination les aura ainsi entassées par milliers, que leur systême ou leur arrangement tende à faire une montagne en boule ; et tu auras alors, dans la plus exacte vérité, la roche de Saint-Sandoux.

Ainsi donc voilà la nature qui avec un courant de basalte fait des poutres à pans ; et qui avec ces poutres produit une sphère énorme. Mais tandis qu'ici elle arrondit cette boule monstrueuse, près de là elle élève des colonnes ; et place, entre les deux masses, des lames inclinées l'une à l'autre en sens contraire. L'homme du peuple, pour me servir des anciennes expressions, n'aperçoit dans tout cela que des pierres. L'homme du monde y voit une bizarrerie, que son inexpérience appelle des jeux de la nature, quoique jamais la nature ne joue. L'homme accoutumé à se demander la raison de tout ce qu'il rencontre d'extraordinaire, ne trouve, à la vérité, dans tout

ce n'que des modifications d'une même matière; mais en voyant dans un espace borné cette matière se mouler alternativement en solives, en feuillets, et en tronçons d'assises; en la voyant tour-à-tour horizontale, inclinée, et verticale, il voudrait savoir comment elle a réuni-là des propriétés, qu'ailleurs elle ne possède que séparément : et tout en admirant le spectacle varié qu'elle lui offre, il se dépite secrètement de ne pouvoir en deviner la cause.

Un autre fait, non moins embarrassant pour lui, mais beaucoup plus commun, c'est celui de ces jets et de ces colonnes de basalte qui se trouvent sur la cime de certaines montagnes coniques, et qui en terminent la pointe, sans que rien indique pourquoi et comment ils sont là. Il y en a de ce genre à Mont-Audoux et à Mont-Rognon près de Clermont; à Mont-Rodeix, près de Dôme; à Busson, près de Vic-le-comte; à Usson, à Nonette, à Vodable, près d'Issoire; à Mouillebout, et au Puy Dulin, petites éminences, l'une près du village de Chanat, l'autre près de celui de Sarlièves etc. (1).

(1) Mouillebout est sur la route de Clermont à Volvic, par Chanat. Dulin est sur celle de Clermont à Issoire, un peu après le petit-Pérignat, à une portée de fusil et sur la gauche du chemin.

Quand on examine ces montagnes, la première idée qui se présente à l'esprit est qu'elles eurent jadis un volcan; que leur basalte, qui aujourd'hui paraît s'en élancer et y jaillir à nu, fut formé originairement dans le moule du cratère; mais que l'étui s'étant dégradé peu-à-peu par l'effet du tems, et le jet ayant résisté davantage par sa nature, celui-ci resta sur sa base et sans enveloppe, tandis que tout s'écroulait autour de lui: à-peu-près, comme un glaçon, formé dans un vase, y subsiste encore, même après que le vase a éclaté et qu'il n'existe plus que dans son fond.

Cette conjecture peut avoir quelque vraisemblance pour ceux des pics, qui, comme Usson, ont une certaine hauteur et une vaste circonférence. Mais il en est, tels que la butte de Mouillebout, par exemple, et le monticule de Mont-Rodeix, auxquels il paraît difficile de l'appliquer. Ces deux éminences ne sont, pour ainsi dire, que deux énormes colonnes de granite, intact, et qui extérieurement n'a éprouvé aucune altération du feu. Or est-il probable que deux volcans aient eu intérieurement une chaleur assez violente pour changer du granite en basalte, qu'ils aient eu

une explosion assez forte pour s'ouvrir un passage à travers ce granite et y projeter verticalement leur lave ? sans cependant altérer au dehors leur fourneau, sans l'endommager en rien, enfin sans autre effet apparent que ce grossier faisceau de colonnes bizarres, élevé par eux à l'extrémité de leur soupirail et avec lequel ils le fermèrent lorsqu'ils s'éteignirent.

Dans le système de M. de Monlozier, ces difficultés disparaissent. Les pics de laves dont il s'agit ne sont, selon lui, que des segmens de coulées anciennes, détruites en grande partie par le tems et dont il reste encore quelques portions. Mais aussi, dans ce système, il faut croire que toutes les montagnes qui aujourd'hui sont isolées et couvertes de lave furent autrefois des vallées, dont les eaux firent des hauteurs en creusant autour d'elles de nouvelles vallées plus profondes ; il faut admettre, gratuitement et sans preuves, que toutes sont devenues telles par des courans d'eau, quoique beaucoup n'aient pas même une source dans leur voisinage ; il faut croire enfin que toutes ont eu une seule et même origine, quoique les unes soient plateau, et les autres cône ; et quoiqu'il ne soit guère possible de comprendre

comprendre comment une même cause a pu produire deux formes si différentes.

Peut-être au reste y a-t-il des lieux où il serait possible de s'assurer, par quelques travaux, si le basalte perce à travers la masse sur laquelle il repose, ou s'il n'est qu'incrusté à la superficie. Le citoyen Mossier m'a dit que maintes fois il avait eu l'envie de l'entreprendre à Monillebout; et sa tentative eût été d'autant plus facile que la butte n'a pas 30 pieds de haut, et qu'il suffirait d'ouvrir, avec la poudre-à-canon, une tranchée jusqu'à son centre. L'entreprise pourrait se faire aussi, et à moins de frais encore, au petit Puy-Dulin, qui, moins haut et moins considérable que Mouillebout, est de nature calcaire, et qui offrirait par conséquent un travail moins pénible. Mais qu'apprendraient de pareilles expériences? et quand même elles prouveraient que le bloc de Mouillebout ou la butte calcaire de Dulin n'ont qu'une calotte de lave, pourrait-on en conclure que des cônes énormes, tels que Moncelets, Usson, etc., ne sont pas plus volcaniques qu'eux?

Les colonnes basaltiques s'altèrent enfin, malgré leur extrême dureté. Mais un phéno-

mène à remarquer, c'est qu'en se délitant, leurs assises anguleuses changent par fois de forme, et prennent, ou celle de boule, ou celle d'ellipsoïde : comme s'il tenait à l'essence de certains basaltes d'avoir une configuration régulière, et qu'ils ne pussent perdre la leur, sans en prendre aussitôt une nouvelle. Souvent tu verras plusieurs boules naître les unes à côté des autres. Mais par-tout tu les verras se décomposer d'une façon particulière, en s'effeuillant extérieurement par couches concentriques ; à-peu-près (pardonne-moi la comparaison), comme un ognon que tu dépouillerais successivement de ses diverses enveloppes.

Outre ces boules, effet de la décomposition des colonnes, il s'en trouve d'autres à la surface de la terre, qui sont formées par des blocs de basalte isolés ; et parmi celles-ci, on en voit qui pèsent jusqu'à 18 ou 20 quintaux. Si par hasard la masse se trouve enfoncée en partie dans le sol et qu'il n'en excède qu'une portion, cette portion, la seule qui se délite, devient un spectacle fort extraordinaire. Le citoyen Faujas de Saint-Fond en a décrit une, située dans le Vivarais, et qui avec une circonférence de 45 pieds et un noyau de 13 pieds

6 pouces, est composée de 6 différentes couches, dont chacune à un pied d'épais.

Moi, parmi les morceaux de ce genre que j'ai vus en Auvergne, le plus beau sans contredit et celui que je conseillerai à tout amateur d'histoire-nature de voir aussi, est à la Roche-noire. Là, sur la pente du côteau (1) sort de terre une boule, ou plutôt un ellipsoïde, dont le grand diamètre a près de 3 toises. La partie supérieure, qui formait sa calotte, ayant disparu, les différentes rangées de ses couches concentriques ont été mises à découvert. Ces lames, découpées d'espace en espace dans leur contour, semblent des segmens de cercles. Mais par une sorte d'écartement qui est parti du centre, les diverses enveloppes se sont séparées les unes des autres et entrouvertes comme les feuilles d'une fleur. En un mot, figure-toi une rose enfoncée en terre par son pédicule ou sa queue, et qui s'y serait épanouie; donne à cette rose une forme ovale; suppose-

(1) A l'aspect sud de la montagne, lorsqu'on commence à quitter son plateau et à descendre, du côté de Chalandrat, vers quelques vignes qui sont là.

lui de larges et épaisses feuilles en lave, avec 17 pieds de diamètre : et tu auras l'idée la plus exacte de l'objet dont je te parle.

Il est des boules basaltiques qui ont une autre sorte de décomposition encore. Celles-ci, au lieu de s'écailler par couches concentriques, comme celles dont je viens de faire mention, se délitent par fragmens prismatiques, qui en se détachant de la masse y laissent des trous de figure régulière. Dis-moi donc, je te prie, ce que c'est que ces basaltes, dans qui la régularité des formes paraît une propriété inaltérable ? Quelle est cette substance bizarre, qui, modelée de tant de façons différentes et toujours régulièrement, finit par être régulière encore, lors même qu'elle se détruit ?

Quoique le basalte ne puisse se tailler sous le marteau, il se polit néanmoins très-bien ; et même, comme il a de l'éclat à raison de sa grande dureté, les marbriers pourraient l'employer utilement en consoles, en chambranles de cheminée, etc. Le travail en serait même assez facile, s'ils avaient soin de ne choisir que des basaltes *en table*, tels entre autres que ceux de Saint-Bonnet ; parce que ceux-ci ayant ordinairement peu d'épaisseur,

et se trouvant déjà, pour ainsi dire, sciés naturellement, il ne resterait plus qu'à polir celle de leurs faces qui serait destinée à devenir face extérieure.

On peut aussi se servir du basalte comme pierre-de-touche. Ces sortes de pierres doivent être assez dures pour user le métal qu'on y frotte, sans s'user elles-mêmes ; être assez grenues, pour que le métal, en s'usant, y laisse une trace de son passage ; enfin être inattaquables par les acides, afin que la liqueur avec laquelle on essaiera la traînée, n'agisse point sur elles. Ce sont trois propriétés essentielles qu'exige toute bonne pierre-de-touche ; et le basalte les a toutes trois.

Outre qu'il peut se polir, il se fond encore très-bien et sans addition ; et par conséquent il est beaucoup d'arts auxquels il deviendrait utile. Le cit. Faujas a proposé d'en couler des statues qui, bien autrement économiques que le bronze, seraient à-la-fois plus durables encore. Aujourd'hui que la Convention a décrété d'exposer à l'admiration du peuple français les images de ses grands hommes et des héros morts pour le soutien de sa liberté, le moment est venu de réaliser l'idée du naturaliste et de

la rendre nationale. Que nos artistes coulent en basalte des bustes et des statues pour nos muséum, pour nos lieux d'assemblée et nos jardins publics; et ces monumens seront pour nous d'autant plus précieux que n'ayant coûté que des frais de main-d'œuvre, ils auront encore le mérite d'être les premiers de ce genre qu'ait vus l'Europe.

En Danemarck, on a fait des vases avec du verre de volcans, fondu. D'après cette expérience le cit. Sage proposa de faire, en France, des bouteilles avec nos basaltes; et en effet le cit. Chaptal, professeur de chymie en Languedoc, en a introduit l'emploi dans une verrerie auprès de Montpellier.

Il serait à désirer que l'Auvergne formât quelque établisssement semblable dans le voisinage de ses mines à charbon. En ce moment elle n'a que deux verreries; l'une à Montel-de-Gélat, l'autre dans la forêt de la Margeride. Toutes deux pourraient employer les laves basaltiques; et le cit. Sage l'avait conseillé, il y a une vingtaine d'années aux entrepreneurs de la dernière. Si des usines de ce genre s'établissaient auprès des houillières, non-seulement la Basse-Auvergne cesserait d'acheter dans

le département de la Nièvre la plus grande partie de ses bouteilles ; mais, par le bas prix qu'auraient nécessairement les siennes, elle fournirait encore à la consommation de quelques contrées voisines et peut-être même de Paris. Dailleurs ces bouteilles basaltiques n'ont contre elles qu'une couleur noire, à laquelle l'œil s'accoutumerait bien vîte ; et elles ont l'avantage d'être plus légères et plus solides que les autres. Néanmoins, avant d'employer certains basaltes, il faudrait les éprouver. Tous ne se trouvent point également propres à l'usage dont je parle. Il en est qui, par leurs principes et leur nature, sont solubles dans les acides. J'en ai vu l'expérience chez le cit. Mossier ; et je n'ai pas besoin de dire que ceux-ci pouvant gâter le vin, ils doivent être rejetés.

A ce projet, par lequel l'Auvergne pourrait tourner, à son avantage particulier, des matières qui ne lui sont nullement utiles, j'en ajouterai un autre, qui, à la vérité, lui serait étranger, mais dans lequel cependant toutes les substances dont je viens de te faire l'énumération et l'histoire, entreraient comme parties nécessaires.

Tu sais quelle immense quantité d'objets volcaniques, tant de France que des autres contrées du globe, possède à Paris le cabinet national. Mais le lieu étant beaucoup trop petit, on a été obligé de laisser les uns dans leurs caisses d'envoi, et sans oser les déballer; de mettre les autres, en dehors, et comme au rebut, au bas de l'escalier; et, quant à ceux qui ont été placés, de les serrer à l'étroit dans des armoires, d'une structure fort incommode pour l'observateur. Souvent même on a refusé ceux que voulaient envoyer différentes personnes; parce qu'ils étaient trop volumineux, et qu'on n'eût su où les déposer. Ainsi, cette partie, si intéressante, de l'histoire naturelle, y est forcément très-incomplète; et l'homme qui voudrait aller là pour l'étudier et s'instruire, n'y trouverait ni tout ce qu'il doit ni tout ce qu'il espère y trouver. Il me semble pourtant que la chose eût été possible, même en favorisant le dégorgement du local. Je m'explique.

Au muséum est joint un vaste et magnifique jardin de botanique, qui depuis que Buffon en a doublé l'espace, est devenu la plus belle et la plus variée des promenades de Paris.

Je n'examine point si dans un lieu où tout doit être utile, on n'a point trop sacrifié à l'agrément et au luxe. Je dirai seulement qu'en profitant des travaux immenses qu'a exigés ce nouvel établissement, on eût pu favoriser deux sciences à la fois; et dans le domaine de la botanique, donner un hospice à l'histoire naturelle, sa mère. Les jardins qu'on appelle anglais ont des simulacres de vallées et de montagnes. Qui eût empêché, dans quelques-uns des contours de celui-ci, d'élever, pour certains objets du règne minéral, deux ou trois monticules, et d'en consacrer un aux volcans? Il eût été possible d'y figurer en petit, ou le Vésuve, ou l'Etna, ou l'un de ces beaux cratères d'Auvergne dont je te parlerai bientôt; peut-être même une cheire. On aurait pu y pratiquer une caverne volcanique, éclairée pittoresquement par quelque fente, et dans laquelle auraient été incrustés, ou rangés avec art, certains objets qui demandent à être garantis des injures de l'air. D'autres, tels que les boules, larmes, brêches, poudingues, laves contournées, laves à fer spéculaire, colonnes basaltiques, etc. seraient placées à la superficie du monticule et à ses différens étages. On

verrait les produits des volcans d'Auvergne et des Cévennes, à côté de ceux des autres contrées du monde. Le bel ordre que le cit. Daubenton a mis dans le cabinet, il le mettrait ici. En fermant le lieu par une enceinte, en ne l'ouvrant qu'à certaines heures, et y plaçant des gardes, ainsi qu'au cabinet, les directeurs n'auraient point à craindre les dégradations causées par des mains indiscrètes; et le public y jouirait d'un spectacle ravissant, qui n'existerait nulle part ailleurs. Au lieu de ces petits échantillons qu'il aperçoit comme en perspective, à travers une glace et sur les gradins d'une armoire mal éclairée, il verrait-là de grandes masses; il les verrait à leur place naturelle; et l'illusion ajouterait à son instruction, ainsi qu'à ses plaisirs. Avec le tems, les basaltes se couvriraient de lychens; les boules s'épanouiraient en feuillets; certaines laves se changeraient en argille, produiraient de l'alun, du fer hématite etc.; enfin, ce que les météores opèrent sur ces corps dans les montagnes, ils l'opéreraient là : et ce ne serait pas seulement le vrai cabinet de la nature, mais encore son laboratoire, qu'on aurait à contempler.

LETTRE LXI.

Bouches et cratères. Bouches de Chalucet. Puy de Crau. Cratères de Pariou et du Nid-de-la-Poule. *Projet de mettre à découvert l'intérieur d'un volcan.*

QUAND les causes qui produisent un volcan se sont développées au sein d'une montagne, et que, déployant contre les parois de leur prison leur incalculable expansibilité, elles ont secoué la terre avec des mugissemens affreux, l'explosion éclate enfin; elle brise la montagne dans ses parties supérieures, les plus faibles; un soupirail s'ouvre, et le volcan s'annonce.

D'abord, il s'exhale en vapeurs et en fumée. Bientôt, succèdent de longues fulgurations et des éclats de tonnerres; puis, d'immenses tourbillons de flammes, qui entraînent et lancent des cendres, des pierres, des pouzzolanes, etc. Une partie de ces matières d'éjection retombant autour du gouffre, et l'exhaussant

en dehors, tandis qu'il se creuse et s'élargit au dedans, elles y font des rebords qui lui donnent cette forme de coupe qu'on a nommée *cratère*. Dans le fond de l'abîme se liquéfient d'autres matières; et celle-ci soulevées, soit par l'expansion des gaz et par celle de l'eau réduite en vapeurs, soit par quelque autre cause encore inconnue, se gonflent et arrivent au bord du cratère, où elles s'épanchent par ses parties les plus basses. Si la force expansive est trop faible pour les élever jusqu'à cette hauteur, elle s'exerce toute entière contre l'enceinte de leur fournaise; elle la rompt, la déchire, et leur fraie, à travers les flancs de la montagne, une ouverture latérale ou *bouche*, par où elles s'écoulent.

L'Auvergne ayant été volcanisée presque en entier, elle a dû avoir, et elle a effectivement eu, en très-grand nombre, ces deux différentes sortes de soupiraux volcaniques. Mais la plupart ont été détruits par le tems; et quant à ceux qui subsistent, quoique très-reconnaissables encore, ils sont, en partie, ou comblés, ou couverts d'herbe. Dans la classe de ces derniers, je t'ai déjà cité le beau cratère qui a fourni les laves de la cheire de Volvic,

et les trois bouches qui, par leurs coulées confluentes, ont donné naissance à la cheire de Vichatel. Je te ferai connaître deux cratères encore. Quant aux bouches d'éruption, la plus belle que j'aie vue en Auvergne est celle de Chalucet; aussi sera-ce la seule que je t'indiquerai.

Chalucet est un hameau situé à une grande lieue au nord-ouest de Pontgibaud, et composé de six ou sept masures couvertes en paille. Il faut quitter ses chevaux dans ce lieu de misère, descendre à pied la montagne, et s'avancer vers un vallon que traverse la Sioule.

En avançant, l'oreille est frappée d'un bruit sourd et lointain, dont on ne peut d'abord deviner la cause; mais que bientôt l'on distingue pour être celui d'une eau courante. Peu considérable en lui-même, mais grossi et renvoyé au loin par les échos du vallon, il ressemble, d'une certaine distance, au mugissement des vagues de la mer. Ce n'est pourtant que le murmure de la Sioule, qui descendue du voisinage des Monts-Dor, vient couler-là sur des laves, et gronder entre des montagnes dont elle est obligé de suivre les sinuosités. Dans la saison des pluies et à la fonte des neiges,

ce torrent s'élève très-haut ; ainsi qu'on peut le voir par les roches qu'il a atteintes et rongées. Dans les sécheresses, au contraire, à peine son lit a-t-il quelques pouces d'eau. Mais alors aussi l'espace qu'il abandonne se couvre d'une pelouse verte ; et c'est sur ce gazon frais qu'il faut descendre pour considérer le volcan dans sa perspective la plus favorable.

Il consiste en un massif de lave, qui quoiqu'adossé contre la montagne et placé vers sa base, est cependant assez considérable pour paraître, du lieu où tu seras, la surmonter et former sa cîme. La face antérieure, tournée vers toi, présente plusieurs bouches horizontales, dont quatre, entr'autres, ont l'aspect d'antres et de cavernes. Tout cela servit autrefois de couloir aux matières fluides et enflammées ; et ces matières formèrent sept coulées, qui maintenant en décomposition et séparées les unes des autres par des lits de fougère, s'élèvent perpendiculairement sur le penchant de la montagne. Les plus considérables des sept sont les deux extérieures. Elles partent chacune d'une des extrémités du massif volcanique ; s'en éloignent, en décrivant une courbe sémi-circulaire, qui le déborde de beaucoup ;

et formant ainsi aux autres coulées une sorte d'enceinte, et au massif lui-même deux espèces d'aîles en avant-corps, elles vont, par une pente très-rapide, se jeter dans le lit de la Sioule; où jadis elles furent arrêtées par une montagne de granite qui est de l'autre côté de la rivière,

Toute simple qu'est la description que tu viens de lire, elle suffit néanmoins pour te faire sentir combien doit être pittoresque cette sorte de volcan avec sa façade perpendiculaire, ses bouches horizontales, son amphithéâtre incliné, et ses nappes de basalte, les unes droites, les autres circulaires. Au grand effet de ce spectacle s'en joint encore un autre; celui des bouches elles-mêmes, dont les unes, comme si elles venaient de s'éteindre, ont le noir foncé du charbon; tandis que les autres, rouges et ardentes comme le feu, paraissent, en quelque sorte, être encore embrasées.

Ce contraste étrange inspire je ne sais quel frémissement, dont on n'est pas maître. A l'aspect des autres volcans, l'on n'éprouve rien de semblable. Leur verdure, leur air de vétusté, tout dit qu'ils ne sont plus. Pour être ému en les voyant, il faut se rappeler qu'ils existèrent;

et par un effort d'imagination, se les représenter en feu. A Chalucet, au contraire, l'illusion en impose. Le volcan semble encore ce qu'il fut autrefois. L'horizontalité de ses bouches l'a conservé intact; on dirait qu'il ne lui manque plus que des flammes; et l'on regrette presque de n'être point arrivé quelques jours plutôt, pour l'avoir vu brûler. Si jamais spectacle put donner, à une nation l'idée d'une entrée des enfers, c'est assurément celui-ci; et je ne doute nullement que ce ne soit quelque antre volcanique, de ce genre, qui fit imaginer, en Italie, ces portes de l'Averne, adoptées ensuite, ainsi que bien d'autres fables, par l'auteur de l'Enéide.

Après avoir considéré le volcan au bord de la Sioule et à son point de perspective, il faut gravir la montagne, pour le voir de près, et pour jouir de tous ses détails. On peut même, à l'aide des tubérosités et des proéminences qu'offre sa lave, grimper dans les cavernes. Mais quoiqu'elles ne soient pas fort hautes, l'entreprise néanmoins exige quelque adresse, et n'est pas sans danger; car si le pied venait à glisser, ou que la tête tournât, à

coup-sûr

coup-sûr on roulerait au pied de la montagne, et l'on y serait brisé.

Ce fut le premier d'oût, par un des jours les plus chauds de l'année et vers deux heures après-midi, que j'y entrai. Tu sauras qu'une des propriétés des laves est de s'échauffer promptement au soleil. Soit que cette vertu d'absorber ses rayons tienne à leur nature ou à leur couleur, il est certain qu'en peu de tems elles y deviennent brûlantes; et peut-être est-ce, en partie, à cette cause, qu'il faut attribuer ces chaleurs suffoquantes dont je t'ai parlé ailleurs, et qui, tous les ans, font périr plusieurs personnes dans le pays des montagnes. La lave de Chalucet, échauffée depuis le matin par un soleil étincelant, brûlait si fort qu'à peine pouvais-je y porter la main. Pour croire que cette chaleur n'était point celle du volcan lui-même, il me fallait presque un effort de raison.

L'illusion sembla augmenter encore, quand j'entrai dans les cavernes; et que touchant ces gueules béantes par où avait ruisselé la montagne en flammes, je vis l'une s'offrir à moi avec ce noir luisant d'une matière qui vient de s'éteindre; et l'autre, avec ce rouge ardent d'une

matière qui brûle encore. Celle-ci, tournée au midi, avait été embrâsée par le soleil. L'air y étouffait. Je faillis d'y être suffoqué, et fus obligé d'en sortir promptement; mais tu devines sans peine tout ce qu'un effet pareil dut ajouter au trouble ravissant que j'éprouvais déjà.

Pour respirer et pour reprendre mes sens, je descendis dans la bouche inférieure, qui plus profonde que les trois autres, et tournée à l'est ainsi que le volcau, m'annonçait au moins de la fraîcheur et de l'ombre. Comme elle n'était point assez haute pour que je pusse m'y tenir debout, je cherchai à m'asseoir; et en reprenant haleine, j'en examinai les détails.

C'est une sorte de grotte, arrondie en ceintre, et dont la voûte nourrit un lychen blanc, et beaucoup de capilaires, qui entretenus par les vapeurs qu'attire et que condense la fraîcheur du lieu, étaient très-verds encore quand je les vis; quoique depuis quinze jours il n'eût point plu. Elle a, en profondeur, environ deux toises; et se termine par une autre ouverture, beaucoup plus étroite, laquelle peut en avoir autant. Celle-ci, cilindrique dans sa

forme, mais si basse qu'on ne peut y entrer qu'en rampant, a sa pente vers la caverne. Elle forma probablement autrefois un des couloirs de la lave ; et aujourd'hui encore, sa partie inférieure est couverte d'une pouzzolane rouge, dont le lit s'étend jusqu'à l'entrée de la grotte.

La masse sur laquelle je m'étais assis est un banc de lave, qui, en longueur et en largeur, occupe à-peu-près les deux tiers de la caverne, et qui semble être sorti d'un de ses côtés. Malgré la sorte d'inaltérabilité que devrait avoir un pareil siége sous une voûte où il est à l'abri des injures du ciel, néanmoins il paraît usé par le frottement. Sans doute, que de tout tems et depuis que le pays est habité, les pâtres du voisinage sont venus se réfugier là, pour se défendre du soleil, des vents et des pluies.

Quoique le lieu n'ait aucune célébrité, et soit même inconnu à quelques lieues de là, il se peut néanmoins aussi que par hasard un voyageur en ait, comme moi, entendu parler dans les environs, et que, comme moi, il ait eu la curiosité d'y venir. Au moins, j'y ai trouvé les fragmens d'un verre à boire ; sorte

de meuble qui certainement n'a point été porté là par des pâtres. En effet, ce doit être une partie de plaisir, bien extraordinaire assurément et bien délicieuse, que celle de venir chercher l'ombre et le frais dans un lieu que remplissaient autrefois des flammes; de s'y voir, pour murs, pour sol et pour toit, la roche qu'elles avaient fondue; et en mesurant de l'œil la large ouverture par où s'élançaient leurs tourbillons, de boire, de causer et de rire, assis sur ce qui fut un lit de feu.

Très-certainement ces cavités ont été volcaniques; il est impossible d'en douter. Mais néanmoins le volcan auquel elles sont dues exista-t-il sur la montagne même de Chalucet, ou plus loin? Furent-elles véritablement des bouches? Malgré les courans de lave, qui visiblement en ont découlé, je n'oserais l'assurer. Quelquefois la croûte de ces rivières volcaniques forme, en se soulevant, des voûtes ou galeries, à travers lesquelles la matière continue de couler; et les bouches prétendues de Chalucet peuvent n'avoir été que cela. Au reste, même sous cet aspect, elles seraient encore un objet très-curieux; et comme ca-

naux de décharge, elles nous représenteraient au moins des bouches véritables.

Si, pour ce qui regarde les cratères, on voulait également se contenter de simulacres, on en trouverait un dans ce tertre nommé le Puy Dulin, dont t'a fait mention ma dernière lettre. Haut tout au plus d'une douzaine de pieds, parfaitement rond dans sa circonférence, il a sa cîme creusée en entonnoir; et de cette coupe, s'élancent deux jets de basalte, éloignés l'un de l'autre de quelques pas.

Entre Alagnat et Olby, sur la route de Bravant à l'étang de Fung, tu en trouveras un autre, qui n'a couvert en lave que son cône tronqué. Celui-ci, nommé le Puy de Crau, est plus haut, plus considérable que Dulin; mais il a une forme si agréable, il est si parfait dans ses proportions, son petit cratère enfin orne si bien le centre de son sommet, que tu dirais un volcan en miniature, et que tu regretteras presque de ne pouvoir l'enlever, pour venir l'offrir à l'admiration de la France dans ce jardin national, où ma dernière lettre proposait d'établir des monticules volcaniques, artificiels.

Mais ce ne sont pas des images de cratères qu'il faut connaître, ce sont des cratères véritables; et l'Auvergne en offre beaucoup. Peut-être même, dans toute la chaîne des Monts-Dôme, n'est-il pas un seul puy qui n'en ait plusieurs, ou qui au moins n'en ait un. Mais il en est quatre, qui pour la profondeur et la régularité de leur entonnoir, méritent d'être connus entre tous : ce sont, dans l'ordre suivant de leur beauté, Mont-Jugat, le Nid-de-la-Poule, Nugerre (je t'ai déjà parlé de celui-ci), et Pariou.

A ce nom absurde de Nid-de-la-Poule, tu devines, sans peine, que c'est-là un sobriquet populaire, donné par des ignorans qui ne sachant pas que leur pays avait été volcanisé, ne voyaient, dans cette cheminée de fournaise, qu'un trou immense, creusé en nid. Ce n'est pas que les trois autres cratères ne présentent aussi l'évasement d'un cône renversé. Mais ceux-ci ne sont pas connus; parce qu'ils exigent un voyage particulier et fatiguant; et qu'il y a, dans le canton, trop peu de personnes assez amoureuses d'instruction pour aller chercher des plaisirs si pénibles. Celui-là, au contraire, est situé vers la base de Dôme, en descendant par la Gravouse. Or, comme dans Cler-

mont et aux environs il n'est pas un seul habitant, quel qu'il soit, qui ne veuille se vanter d'être monté, au moins une fois en sa vie, sur la cîme de Dôme; il n'en est pas un seul qui n'ait vu ou qui n'ait pu voir le cratère dont il s'agit. Telle est la cause de sa célébrité, et telle est celle de sa ridicule dénomination.

Si le Nid-de-la-Poule n'offrait pas des laves, des pouzzolanes noire et rouge, deux échancrures opposées, par lesquelles coulèrent autrefois quelques-unes des matières qu'il vomit; on aurait de la peine à croire que ce fût-là un cratère. A la pelouse verte dont est tapissé son contour intérieur, on le soupçonnerait, au contraire, d'être un travail des hommes; quoique néanmoins l'art humain eût bien des difficultés à vaincre, pour se creuser un cône aussi vaste, aussi régulièrement arrondi, aussi parfait dans ses proportions et ses formes.

La surprise est bien autre encore, quand on voit celui de Pariou. Non moins régulier que le précédent, une fois au moins plus large et plus profond, Pariou a, de plus, l'avantage d'être placé à la cîme de sa montagne et d'en occuper tout le sommet. Il n'a qu'une seule échan-

crure (1), au bord de laquelle commence une sorte de trottoir, qui s'étendant circulairement tout le long du cratère, revient, toujours horizontal et toujours de niveau, regagner l'autre côté de la brèche. Mais au-dessus du trottoir s'élève un très-haut parapet, dont le plan, incliné comme celui du cratère, semble un collet surajouté à ses bords. Le Nid-de-la-Poule a aussi cette sorte de hausse. Tu te rappelleras sans

(1) « C'est du côté septentrional qu'il a versé sa » lave, qui tout-à-coup a tourné à l'est, a laissé » Orcine sur la droite, est descendue un peu plus » bas qu'un hameau appelé Chez-Vasson, où elle » a été arrêtée par une colline sur laquelle elle s'est » accumulée comme pour la couvrir ; mais enfin » sa propre pésanteur et la pente respective de chaque » côté du terrein l'ont fait partager en deux bras. » L'un, tournant à droite, s'est porté au midi sur » la grande route, vers l'emplacement appelé » aujourd'hui la Barraque ; et de là se précipitant » dans la vallée de Villars, a continué de couler » par une gorge très-étroite jusqu'à Fonmaur, » près Chamalières. L'autre bras, continuant sa » direction à l'est, a été se verser dans le vallon » du Gressigner, et a coulé de-là sur Durtol et » Nohanent où il s'est arrêté. » *Théor. des volcans d'Auvergne.*

doute que le lac Pavin en a une pareille. Mais Pavin (s'il a été cratère) diffère de ceux-ci, en ce qu'au lieu d'avoir produit, comme eux, des coulées de lave, il en a reçues ; et que dans son voisinage étaient des sources, qui sont venues l'envahir et changer sa belle et vaste coupe en un abyme d'eau.

Pariou est, comme le Nid-de-la-Poule, tapissé d'herbe ; et, comme lui, il sert de pacage à des troupeaux. Ces animaux, que par-tout ailleurs on ne regarderait peut-être pas, font ici un plaisir inexprimable. On aime à les voir paître tranquillement ou ruminer, étendus sur l'herbe, dans une enceinte qui fut jadis une fournaise dévorante et qui vomissait des rochers et des flammes.

L'idée de ce contraste si étrange donne tant de plaisir, que je ne pus résister à l'envie d'y descendre aussi. J'allai m'asseoir au point central de son bassin ; et là, sur la pelouse, je contemplai avec admiration ses dimensions si étonnantes. Lorsque je portais les yeux sur la pointe la plus élevée de ses bords, je me croyais dans un précipice profond ; mais aussi, de quelque côté que je regardasse, ce précipice offrait un si bel amphithéâtre, son talut était par-tout si

égal, enfin l'échelle immense des anneaux concentriques qui le forment, venait, en s'étrécissant toujours, finir si régulièrement auprès de moi, que j'étais ravi. En vain, l'image de cet abyme de feu revenait encore alarmer mon esprit et troubler mes plaisirs; sur ce brasier éteint, je ne voyais plus qu'un lit de verdure, semé de fleurs champêtres; et le ressouvenir de ce qu'il fut autrefois, me rendait plus délicieux encore le tableau frais et riant de ce qu'il est aujourd'hui.

Ces formes charmantes et faites pour le plaisir des yeux, tu n'auras garde de croire pourtant que ces cratères les aient eues jadis, au tems de leur ignition. Non, certes. Ce ne fut d'abord qu'une large et informe cheminée, que se creusa le volcan, quand devenu trop violent pour être contenu par l'épaisseur de sa montagne, il en enleva le sommet et s'ouvrit un passage à travers ses voûtes. Peu-à-peu les flammes, calcinant ou fondant les parois et le foyer de leur soupirail, lui donnèrent une ouverture beaucoup plus grande et une plus grande profondeur. Mais, en même tems qu'elles augmentaient intérieurement ses dimensions, elles l'exhaussaient au dehors par les matières que leur expansion lan-

çait et accumulait sans cesse autour de ses bords. Après l'extinction du volcan, les dégels, les vents et les pluies ont éboulé la plupart de ces substances, dont la nature ordinaire est d'avoir peu de consistance, peu d'adhésion entre elles. Retombées dans le foyer d'où elles étaient sorties, elles l'ont, en partie, comblé; et c'est ainsi que se sont effacés les cratères de la plupart des montagnes volcaniques d'Auvergne, dont il ne reste plus que des creux informes.

Les seuls qui aient pu se conserver sont ceux dont les bords étaient couverts de substances dures et peu susceptibles de s'écrouler; ceux qui n'étant dominés par aucun terrein supérieur, n'ont pu être comblés par les atterrissemens des eaux pluviales, ainsi que l'a été le Trou-d'Enfer; enfin, ceux dont les parois intérieures et les matières projetées au dehors, après s'être démantelées ou éboulées pendant quelque tems, après avoir acquis la pente et le talut qui étaient nécessaires pour leur donner quelque consistance et empêcher un éboulement plus considérable, ont pu, en même tems, entrer assez vîte en décomposition pour se couvrir d'herbe. La pelouse, en contenant leur terre, les aura défendus de l'action destructive des élémens; elle aura

consolidé la forme nouvelle qu'ils venaient d'acquérir; et c'est sous cette forme que nous voyons aujourd'hui Pariou et le Nid-de-la-Poule.

Une entreprise dont, selon moi, les résultats deviendraient infiniment curieux, serait celle qui nous ouvrant l'intérieur de ces volcans nous ferait connaître ce qu'ils furent au moment de leur extinction. Et, s'il m'est permis de désigner ici mon vœu, c'est Pariou, ou plutôt c'est le Nid-de-la-Poule, comme moins coûteux, que je voudrais voir ouvert.

Lorsqu'on parcourt les montagnes volcaniques, souvent on entend la terre retentir sous les pieds des chevaux et rendre ce son creux et sourd que rendraient des voûtes souterraines. Ces voûtes existent en effet; et l'on conçoit aisément qu'un volcan n'a pu fournir à toutes ses éruptions, sans creuser autour de lui, dans la montagne, de longues et hautes cavernes. Le Nid-de-la-Poule a les siennes, sans doute. Son cratère, il est vrai, s'est comblé, en partie, par les matières qui se sont éboulées de ses bords; mais l'éboulement n'a pu combler que le cratère : les cavernes, sous l'abri de leurs toits, ont dû rester libres et ouvertes ; et ce

qui nous intéresse davantage, c'est qu'encloses de tous côtés, et par conséquent défendues contre l'action des élémens, elles doivent, à-peu-près, être encore pour nous ce qu'elles étaient à l'extinction du volcan.

Il n'y aurait donc, pour pénétrer dans les entrailles de celui-ci, qu'à vider ou débarrasser cette cuve du foyer, que les naturalistes appellent abyme, ou voragine. Avec un ingénieur habile et des mineurs intelligens, on en viendrait bientôt à bout ; et le travail serait même d'autant plus facile, que les matières éboulées, étant légères et incohérentes par elles-mêmes, ne doivent avoir d'autre solidité que celles qu'ont les terres ordinaires, tassées par le tems. Arrivé à la profondeur du foyer, il faudrait travailler avec précaution ; et en mettant à découvert cet être dont l'étendue suffirait seule pour étonner, n'endommager en rien, s'il était possible, ni ses cavités et ses boursouflures, ni les monceaux de matières altérées, fondues, vitrifiées, qui doivent encore y être adhérentes. Si par hasard il s'y trouvait une coulée de basalte dont le jet s'élevât vers l'échancrure des bords du cratère, on ne manquerait pas de la conserver avec soin ; afin d'offrir

à l'admiration des curieux un torrent de matière fluide, qui, contre la loi des corps graves, est devenu ascendant; et qui dans cet état de suspension et de fluidité, a pu néanmoins, malgré sa pesanteur, se glacer lentement, en n'ayant pour base que le foyer ardent qui l'avait fondu.

On mettrait la même attention à déboucher l'entrée des cavernes et à dégager les parois de l'abyme. Leurs gibbosités et leurs crevasses, leurs pointes et leurs bavures, tout cela doit être respecté précieusement. Ce qu'en Italie on emploie de precautions, lorsqu'on fait fouiller dans les lieux où l'on soupçonne des monumens antiques, il serait nécessaire de l'employer pour cette partie du travail. Le cratère, il est vrai, perdrait alors sa forme si agréable; il n'offrirait plus qu'un gouffre affreux, et l'on doit s'y attendre. Mais c'est pour cela même qu'il faudrait lui rendre sa figure primitive et le montrer tel qu'il est réellement. Son genre de beauté étant d'être parfaitement horrible, plus il le serait et plus le spectacle en deviendrait magnifique.

L'honneur d'un projet aussi nouveau et aussi extraordinaire n'appartient qu'au département

du Puy-de-Dôme. C'est à lui seul de l'entreprendre et de l'exécuter; puisque l'objet est à lui, et que lui seul en tirerait un avantage. Je ne puis croire qu'un travail pareil et qui ne consisterait absolument que dans un déblaiement de terres, fût très-dispendieux. Mais coûtât-il au-delà de ce qu'auraient annoncé les aperçus et les calculs, qu'est-ce qu'une dépense médiocre, pour obtenir un monument, qui dans l'univers entier serait unique, et qui bientôt, par la foule de curieux qu'il attirerait, deviendrait pour le canton un genre de revenu assuré. Quand Louis XIV donna dans Versailles ces fêtes fastueuses dont l'Europe garda si longtems la mémoire, Colbert promit au monarque qu'il les ferait payer par les étrangers. Et en effet, le nombre de ceux qui accoururent pour les voir fut tel, dit-on, et les dépenses qu'ils firent dans Paris montèrent si haut, qu'ils donnèrent à l'état plus que les plaisirs n'avaient coûté.

Ce que Colbert promettait à son *maître*, j'oserais presque l'assurer à l'Auvergne. Quelle célébrité n'aquerrerait pas son volcan? Où trouverait-on ailleurs quelque chose qui en appro-

chât ? Et quel est le voyageur, même Français, qui ne voulût l'avoir vu ?

Il est probable qu'en devenant un gouffre et un précipice très-profond, on ne pourrait plus y descendre qu'avec une longue suite d'échelles, ou peut-être même avec des machines particulières. Mais, soit que des machines y devinssent nécessaires, soit qu'à l'aide de ses pointes saillantes et de ses coulées, on pût pratiquer habilement, dans le contour de son immense circonférence, une rampe ou une descente quelconque qui permettrait en même tems d'examiner la nature de ses parois, il n'en serait que plus curieux et plus piquant encore.

On ne se verrait pas, sans quelque étonnement, descendu dans les entrailles d'une montagne où l'on jouirait néanmoins de l'aspect libre d'une grande partie du ciel. Après avoir vu l'abyme, examiné son foyer et parcouru son aire, on allumerait des flambeaux pour visiter les cavernes. C'est là que transporté de plaisir, le naturaliste trouverait des coctions, des fontes et des vitrifications à tous les degrés possibles, des substances nouvelles et que nous ne connaissons probablement pas ; enfin, des effets du feu en grand, et mille accidens divers dont nous ne pouvons

pouvons avoir l'idée et qu'aujourd'hui il n'est pas même possible de deviner.

Mais, tandis qu'il casserait la roche pour examiner quelle est sa nature, quelle lave elle a donnée, à quelle épaisseur elle a été chauffée ou fondue, etc., le voyageur se livrerait à l'enthousiasme d'un autre spectacle. De toutes parts entouré des vestiges du feu, il en contemplerait avidement les effets nombreux. Ici, les flammes ont fait éclater la roche; là, elles l'ont dévorée profondément; et, dans leur fournaise, se sont ouvert une fournaise nouvelle. A côté d'une pierre calcinée et blanchie par elles, il en voit une qu'elles ont noircie avec des bitumes ou des métaux. Par-tout, sous ses pieds, sont des monceaux de scories, des masses de laitier, des ruisseaux de laves; et de la voûte il voit s'alonger et pendre sur sa tête le rocher fondu. Dans cette caverne, les basaltes se sont cristallisés avec une régularité dont la perfection le ravit; dans cette autre, tout s'est amoncelé avec une confusion et sous des formes affreuses qui lui font horreur. Il ne se promène qu'en frissonnant, au milieu de cet enfer éteint; et, entouré de torches ardentes dont la lueur va rejaillir au loin sur les laves humides, il se croit dans ce palais de Satan,

qu'a tenté de nous peindre Milton ; que le poëte nous a représenté brillant d'or ; mais qu'il eût rendu vraiment effroyable, s'il avait pu jouir d'un spectacle pareil à celui que j'entrevois ici.

LETTRE LXII.

Réflexions préliminaires.

RÉCAPITULATION ET APERÇUS GÉNÉRAUX SUR L'AUVERGNE.

QUAND, pour la première fois, je me rendis en Auvergne, j'ignorais, et n'imaginais même pas, tous les plaisirs que m'y préparait la nature. Conduit par l'amitié la plus tendre, je venais y voir celui de mes deux frères que des devoirs d'état séparaient de moi. Quoique nous nous fussions proposé tous les deux de consacrer à notre curiosité quelques jours pour parcourir certaines montagnes, nous ne comptions, ni l'un ni l'autre, en faire un objet d'étude; et nous étions bien loin assurément d'en espérer un objet de plaisir. Pendant les cinq mois que je passai près de lui, peu de journées s'écoulèrent sans faire quelques courses; et quand le mauvais

tems, quand des raisons particulières ou des devoirs de société nous en empêchaient, je me disais, comme Titus, *diem perdidi.*

Ces jours perdus pour mon instruction ne l'étaient pas néanmoins pour mes plaisirs. Mon ame étant épuisée en quelque sorte par la foule successive de sensations et d'idées qu'elle éprouvait sans interruption, il lui fallait, de tems en tems, du repos pour reprendre des forces. J'avais besoin de solitude, pour savourer en paix toutes mes réflexions; mais j'avais besoin, surtout, de les épancher sur le papier et de les communiquer à quelqu'un. En ce moment, m'empêcher d'écrire eût été m'imposer un supplice affreux. Au reste, c'est dans cette effusion, un peu désordonnée, qu'ont été composés, pendant mes deux voyages, la plupart des morceaux de l'ouvrage que tu lis. Par la suite, j'employai des jours moins agités et une situation d'esprit plus tranquille, à considérer mon sujet à-vol-d'oiseau; à le méditer, pour lui donner un ordre, une distribution, un plan; enfin, à me tracer une marche, qui rendant mon travail plus facile, en rendît à-la-fois l'exposé plus clair et la lecture plus agréable. Ce n'est qu'après mon second voyage seulement,

que j'ai pu avoir ce double avantage ; parce que ce n'est qu'alors qu'ayant parcouru le pays en entier, je connus toutes les parties d'un tout, dont je voulais exposer l'ensemble.

Au reste, lorsque je parle d'ensemble et de tout, je n'ai garde d'annoncer une description complète et détaillée de l'Auvergne. C'est comme voyageur que j'écris ; et malgré dix mois de séjour dans la contrée, je ne promets et ne publie que ce que peuvent voir et apprendre des voyageurs ordinaires. Une entreprise plus vaste n'appartient qu'à un Auvergnat.

Peut-être néanmoins y en a-t-il, en ce moment, très-peu qui connaissent la totalité de leur patrie aussi bien que moi ; parce qu'il y en a très-peu qui l'aient visitée aussi complètement et dans le même dessein. Quant à l'Auvergne partielle, je n'en dirai pas autant. Des gens qui habitent un canton doivent en avoir des notions plus sûres et plus complètes que moi, qui n'ai fait que le visiter. Aussi m'attends-je que parmi ceux-ci, beaucoup me sauront mauvais gré de ne m'être pas assez étendu sur ce qui les concerne. Ils me reprocheront d'avoir omis tel château, telle église, telle ou telle montagne : car, pour les gens à vues bornées, ce qui existe au

loin est absolument nul ; leur univers est renfermé dans le très-petit cercle où ils végètent.

Pour écrire sur l'Auvergne avec quelque fruit, il faudrait un naturaliste profond. Mais si ce naturaliste veut rendre intéressante une lecture, qui par elle-même deviendrait aride, monotone et rebutante, il faut qu'il possède, au plus haut degré, l'art de composer et celui d'écrire. Autrement, il ne nous donnera qu'une lourde et dégoûtante nomenclature, un vrai livre de manœuvre, qui bientôt tombera dans l'oubli, ou plutôt qui n'en sortira point et mourra en naissant.

Nous autres gens-de-lettres, trop futiles dans nos études, trop superficiels dans nos écrits, nous prisons trop le coloris du style et point assez les connaissances de l'esprit. Les savans ont le tort contraire. Il nous manque, à nous, la culture, et à eux, l'ornement. Pour l'avantage des uns et des autres, il faudrait un temple commun, dans lequel ils sacrifieraient aux grâces, et nous aux sciences. S'il est vrai qu'un livre qui n'est qu'agréable ne plaît pas long-tems, il est plus vrai encore qu'un livre qui n'est qu'utile ne plaît jamais. Les gens de l'art le liront, il est vrai ; ils en feront même un cer-

tain cas ; mais si, à son mérite, il ne joint pas celui du style, il ne sera lu que par eux. Inconnu aux gens du monde, on ne le verra point passer à la postérité ; et jamais par conséquent il n'aura l'honneur de devenir livre classique. Ce principe est fondé en faits, comme en raison ; et je ne connais point encore un seul exemple qu'on puisse y opposer.

Outre les naturalistes, qui antérieurement à mon ouvrage, ont écrit sur l'Auvergne, et que j'ai cités précédemment, il en est trois (les citoyens Besson, Mossier, et Desmarets) qui, dit-on, travaillent chacun à en publier une minéralogie. Je désire très-sincèrement qu'après moi, d'autres viennent, qui réparent mes omissions, qui corrigent mes erreurs, et par un livre meilleur me fassent oublier. Moi, ma gloire sera d'avoir commencé ; et c'est la seule à laquelle j'aspire.

Une femme de mérite me disait, un jour, que de toutes les différentes sortes de romans, ceux qu'elle aimait le plus étaient les voyages. Elle les regardait la plupart, comme des fictions embellies par le narrateur ; et m'en citait effectivement plusieurs, qui nous décrivant, chacun de leur côté, un même peuple et une

même contrée, se contredisent formellement, et se démentent les uns les autres.

Cependant les événemens qui donnent lieu à la révélation et à la manifestation de ces mensonges, sont infiniment rares. Qu'un Français se borne à nous donner des relations de contrées lointaines, il pourra se tromper et nous tromper impunément. Souvent son livre, inconnu à la nation qu'il veut peindre, n'éprouve chez elle aucunes contradictions; ou si quelques réclamations s'y élèvent, les cris, sans force dans un si grand éloignement, expirent où ils sont nés et ne retentissent point jusqu'à nous.

Il n'en sera pas ainsi de l'auteur qui décrit quelques-uns de nos départemens. Comme aucune de ses erreurs ne peut échapper, toutes lui sont reprochées; et ce sont vingt mille voix qui s'élèvent à la fois pour les annoncer. Encore, si on ne lui objectait que des erreurs! Il est de l'homme d'en faire, et d'un bon esprit de les corriger quand on les lui montre. Mais que de misères, dont on lui fera des crimes!

Quand le *Mercure* annonça mon ouvrage, l'homme de lettres qui en donna l'extrait dans

ce journal, était probablement Auvergnat. Au moins après des éloges beaucoup au-dessus de ce que je méritais, il parla du canton d'Issoire, dont je n'avais rien dit; et à mes remarques, ajoutant celles qu'il fesait pour décrire les mœurs de cette contrée, il en représenta la noblesse comme très-pauvre, et dit qu'on y voyait beaucoup de gentils-hommes labourer la terre, en bonnet de laine. Ses observations et les miennes se trouvaient tellement mêlées, qu'on m'attribua les unes et les autres. Mais le reproche de ce bonnet choqua la ci-devant noblesse auvergnate. Dans presque toute la contrée, on m'en parla. Cependant je dois à la vérité de dire qu'en beaucoup d'endroits ces récriminations m'attirèrent en même tems un accueil et des prévenances qui me flattèrent infiniment. Les seigneurs châtelains s'empressaient, à l'envi, de m'inviter à descendre chez eux, pour me prouver, disaient-ils plaisamment, qu'en Auvergne ils ne labouraient point tous la terre, et qu'il en était qui ne portaient pas de bonnet de laine.

En parlant des femmes de Clermont, je m'étais permis de dire qu'elles m'avaient paru plus aimables que belles. Apparemment que

refuser à une femme l'éloge de beauté, est une injure atroce, un crime impardonnable. Du moins, dans tous les lieux de la Limagne que je parcourus depuis, on me demandait, en riant, à quelles conditions j'avais obtenu de faire la paix avec celles-ci. Il semblait que je fusse destiné au sort d'Orphée, et que, comme lui, je devais être mis en pièces par des femmes.

A la vérité, parmi celles des Clermontoises que j'ai eu occasion de voir dans la société, la plupart ont cru devoir à l'honneur de leur sexe de me faire quelques plaintes sur ce que j'avais écrit d'elles; mais, sensibles en même tems à ce que j'avais ajouté sur leur amabilité, toutes ont cherché à me prouver qu'elles méritaient cet éloge; et de nouveau, j'avoue avec plaisir qu'elles m'ont paru le mériter.

Une des plus jolies de la ville avait néanmoins, m'a-t-on dit, formé le projet de m'obliger à convenir moi-même de mon erreur. Accompagnée de quatre ou cinq autres femmes, d'une figure non-moins agréable que la sienne, elle devait m'honorer d'une visite, et me donner la douceur de voir et le plaisir d'avouer qu'à Clermont, comme ailleurs, il est de la beauté. Jamais peut-être on n'avait employé,

ni des moyens plus victorieux pour persuader un juge, ni une vengeance plus noble pour punir un accusateur. Ma mauvaise fortune voulut qu'alors je fusse absent. Sans elle l'aventure de Pâris cessait pour moi d'être une fable. Je n'avais point, comme ce berger fameux, de pomme à donner; et néanmoins, plus heureux que lui, j'eusse vu plus de trois beautés se présenter devant moi.

Si je te rapporte ces petits événemens, c'est parce qu'ils montrent tout ce qu'a de disgraces à craindre l'homme véridique et courageux qui entreprendra d'écrire sur notre France :

Periculosæ plenum opus aleæ.

A-t-il l'audace de heurter l'amour propre d'une corporation ou administration quelconque; de ne pas s'incliner assez respectueusement devant une inutile et obscure société littéraire, de désirer que dans telle ou telle ville, le jeu, la paresse et la médisance soient remplacés par l'amour des connaissances et par le goût de l'étude? Se permet-il enfin de blâmer ce qu'il croit blâmable, et de regarder la vérité comme le premier de ses devoirs? Oh! alors

qu'il tremble ! Ce n'est plus en lui un historien erroné, qu'on critique ; c'est un ennemi qu'on dénonce. De toutes parts, les haines s'éveillent ; les coteries s'ameutent ; et les sots, criant vengeance, lui cherchent par-tout des adversaires. Peut-être lui eût-on pardonné ses erreurs ; on ne lui pardonne pas sa véracité : Comme si, décrire un pays était en entreprendre le panégyrique, et qu'on ne pût y entrer ou en sortir, que l'encensoir à la main ! Eh ! ne sais-je pas tout ce que j'éprouvai de criailleries, il y a quelques années, de la part de certains littérateurs nés dans nos provinces méridionales, quand publiant les *Fabliaux*, je m'avisai d'attaquer la gloire qu'avaient usurpée les Troubadours, et de prouver que leur renommée brillante n'était fondée sur aucun titre !

Au milieu de ces risibles bourdonnemens de l'amour-propre, que fera l'auteur, s'il est sage ? Ce que fait un voyageur, lorsque traversant un village, il en voit les chiens venir aboyer autour de lui. Sans perdre du tems à déployer sur eux son fouet, il continue sa route ; et bientôt les aboiemens cessent, et ne sont plus que de vains sons, perdus dans l'air. En vain la vanité,

mécontente de l'écrivain, fera entendre quelques cris; s'il a produit un bon ouvrage, il verra le reste de la France applaudir à son entreprise : et c'est d'après l'assurance de cette récompense flatteuse, que j'ose inviter de nouveau les gens-de-lettres et les savans à nous faire connaître nos divers départemens, qui réellement ne nous sont guère encore connus que de nom.

Je ne m'abuse point sur les éloges qu'ont daigné me prodiguer les journalistes; et n'ai garde, sur-tout, de croire, comme l'ont dit la plupart d'entre eux, que je doive servir de modèle en ce genre. Malgré dix mois de séjour et de voyages dans l'Auvergne, malgré la correction que j'ai cherché à donner à mon second ouvrage, enfin malgré les efforts que j'ai faits pour y être intéressant et vrai, je sais mieux que personne tout ce qui lui manque encore. Il contiendra des erreurs, sans doute. Eh! quel est celui qui n'en renferme pas? J'ai pu mal voir; les personnes que j'ai consultées ont pu involontairement me tromper. D'autres peut-être l'auront voulu à dessein; et, dans mon premier voyage, j'ai eu la preuve

de cette méchanceté, puisqu'au second on a eu l'impudente franchise de me l'avouer.

Quant aux inimitiés que m'attireront les vérités sévères que j'ai pu hasarder, peu m'importe. Ne suis-je pas trop heureux, si, à ce prix, je détruis quelques abus, si j'opère quelque bien, enfin, si je deviens utile? Je déplairai peut-être à des individus, à des clubs, probablement même à des villes; eh bien, je m'y soumets. Je crois au moins pouvoir répondre, d'avance, que loin de déplaire à l'Auvergne, elle me saura gré du zèle que j'ai montré pour sa prospérité; et cette espérance console et dédommage de tout.

Déjà j'en ai reçu des témoignages satisfesans, quand je l'ai parcourue à mon second voyage. Ce que j'avais dit sur les impôts excessifs dont elle était accablée, sur l'émigration forcée à laquelle sont réduits la plupart de ses habitans, etc. m'y a mérité quelque reconnaissance; par-tout, sur ma route, on me l'a témoignée. La commission intermédiaire elle-même, dans un mémoire qu'elle a présenté en 1788 au ministère, pour demander un allégement à tant de maux, m'a fait l'honneur de me citer en témoignage, et de copier une partie de ce

que j'en avais dit. J'ai dû parler pour l'Auvergne, et l'ai fait. Hélas ! pourquoi ne m'est-il pas donné de pouvoir davantage ?

LETTRE LXIII.

RÉSUMÉ DES LETTRES PRÉCÉDENTES ET APERÇUS-GÉNÉRAUX.

Limagne ; sa formation et sa température. Montagnes ; leur gissement, leur volcanisation, leur influence sur les saisons et sur les météores. Mines. Sources ; lacs ; rivières ; navigation ; pêche. Espèces de poissons. Gibier. Animaux, et oiseaux-de-proie.

On avait divisé géographiquement l'Auvergne en Haute et Basse. Peut-être eût-il été plus convenable de la partager, comme semble l'avoir indiqué la nature elle-même, en Limagne, et en pays de montagnes ou Auvergne proprement dite.

La Limagne est une longue et vaste vallée, creusée dans la partie orientale de la contrée, et ouverte, comme l'Egypte, du sud au nord.

Il

Il est très-probable que primitivement cette vallée n'existait pas, et que le chaînon des montagnes du ci-devant Forez venait, sans interruption, s'unir aux Monts-Dor et aux Monts-Dôme. Mais l'Allier a sa pente vers ce canton; il s'y est ouvert un passage; et se jetant, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, selon les obstacles qu'il trouvait dans ses crues, il a détruit et emporté une partie des hauteurs qui s'opposaient à sa violence. Cependant il en subsiste encore beaucoup, les unes éparses, les autres réunies en petits groupes; mais toutes peu élevées.

C'est par cette multitude de gibbosités qui la hérissent de toutes parts; c'est sur-tout par la volcanisation qu'ont subie la plupart de ces éminences, que la Limagne diffère d'une vallée ordinaire. L'Allier qui aujourd'hui baigne leur pied, jadis arrosa leurs cîmes; ou s'il ne coula pas de niveau avec les plus hautes, il s'y éleva du moins à des hauteurs considérables. On en voit la preuve dans ces couches horizontales de gravier et de galets, qu'il y a laissées: matières qui sont absolument les mêmes que celles qu'il roule, à des abaissemens bien inférieurs, dans son lit actuel.

D'autres eaux amenées dans les siennes par leur versement et par la pente des lieux voisins, ont, comme lui, creusé sur leur passage, d'immenses sillons. Ainsi, tandis que l'Allier labourait et fossoyait des montagnes, les rivières affluentes en ouvraient latéralement d'autres, et formaient des vallons plus petits, qui venaient s'embrancher dans la grande vallée, et qui aujourd'hui sont de même nature qu'elle, parce qu'autrefois ils eurent une même origine.

A mesure que les eaux creusèrent leur lit et s'abaissèrent, elles laissèrent à découvert le terrein que d'abord elles avaient inondé. Successivement il s'exhaussa de plus en plus par toutes les terres végétales et autres matières que les pluies et les fontes de neiges descendirent et apportèrent des montagnes voisines. Ces dépôts, accumulés depuis tant de siècles, doivent avoir formé, et sur-tout dans des bassins creux, tels que le marais de Limagne, de hautes couches, très-considérables. Peut-être même ne serait-ce pas une expérience indigne de l'histoire naturelle et de la physique, de chercher à connaître, par des fouilles habilement dirigées, quelle hauteur ont, en certains

endroits, ces sortes de sédimens, et quelle a été successivement leur nature, depuis l'époque où ils commencèrent, jusqu'au moment où nous sommes.

Comme vallée inférieure aux montagnes, la Limagne doit avoir une température plus douce. Comme terrein engraissé par leurs pertes, elle doit être plus fertile; et en effet, non-seulement elle l'est beaucoup, sur-tout depuis Aigueperse jusqu'à Néchers; mais il est peu de contrées en France qui égalent sa fécondité. Il n'y a même qu'elle en Auvergne, si l'on en excepte certains cantons favorablement exposés, qui ait des vignobles.

Cependant sa température n'est point telle, à beaucoup près, que paraît le comporter sa latitude. Les montagnes qui l'enclosent de toutes parts, la refroidissent par les pluies, les vents et les brouillards qu'elles enfantent. Si, à ces accidens tu ajoute les grêles, les gelées de printems, les ouragans et inondations que produisent trop fréquemment les mêmes causes, tu en concluras que la Limagne n'est ni d'un séjour aussi agréable que doit le comporter sa position géographique, ni d'un rapport aussi sûr que semble le promettre son admirable

fécondité. *Le pays de Gex où j'habite est un vaste jardin entre des montagnes*, écrivait Voltaire, en parlant de son château de Ferney; *mais la grêle et la neige viennent trop souvent fondre sur mon jardin.*

Le reste de L'Auvergne consiste en montagnes; et cette seule qualification annonce un pays froid, humide et stérile. Il a pourtant une sorte de Limagne; c'est la Planèse. Mais cette Limagne prétendue, qui, au lieu d'être une vallée comme l'autre, ne présense qu'une haute plaine, ne lui ressemble qu'en ce qu'elle est un peu plus fertile que la contrée dont elle fait partie.

Presque toutes ces montagnes peuvent se rapporter, par leurs divers embranchemens, à trois cordons particuliers; les Monts-Dôme; les Monts-Dor, et les Monts-Cantal. Situés tous trois, du nord au sud, dans la partie occidentale de l'Auvergne, chacun d'eux a sa montagne principale, qui plus élevée et dominant sur les régions voisines, y jette différens bras, dont les uns vont se perdre insensiblement dans les plaines, tandis que d'autres, se prolongeant au loin, courent unir ensemble les Pyrenées et les Alpes.

Les trois chaînes ont, toutes trois, été volcanisées en entier: phénomène qui jusqu'à pré-

sent n'a point été expliqué, et qui probablement restera, long-tems encore, inexplicable. Ainsi, l'Auvergne a brûlé dans toute sa longueur, du sud au nord; et l'incendie s'est même propagé, quoique faiblement, et en diminuant de largeur et d'intensité, jusques par-de-là Néri dans le département de l'Allier. A l'ouest, chose étrange! il s'est peu étendu au dehors de l'Auvergne. Vers l'est, son énergie a gagné encore moins. Il a peu dépassé les bornes actuelles de l'Allier, et s'est arrêté au revers occidental des montagnes du ci-devant Forez, qu'il a laissées involcanisées; mais marchant au sud-est, en s'élargissant beaucoup, il est allé embrâser les Cévennes, et s'est même avancé, sous deux rameaux divergens, jusqu'aux départemens qu'ont formés le Languedoc et la Provence.

Ces terribles feux ont, pendant de longs siècles, dévoré l'Auvergne. Allumés, sans doute, bien avant qu'elle fût habitée, et probablement même lorsque l'océan la couvrait en grande partie, ils en ont totalement changé la face. Ici, leur longue et irrésistible action a consumé ou affaissé des montagnes; là, ils en ont formé d'autres, par les débris, accu-

mulés, de leurs éjections; peut-être même en est-il quelques-unes, qui furent élancées par eux hors du sein de la terre. En mille endroits ils ont laissé des fleuves de laves; des monceaux de scories, des monts de basalte. Enfin, l'Auvergne primitive n'existe plus; c'est une autre contrée, une autre terre que voient nos yeux et que nos pieds foulent.

Cette région, si horriblement défigurée par les feux volcaniques, l'a depuis été sans cesse, et l'est journellement encore, soit par des éboulemens fréquens, soit par le ravage des torrens et des eaux sauvages qui en découlent. Certaines parties de ses montagnes en sont devenues véritablement affreuses. Il est vrai que ces horreurs effrayantes n'en ont que plus d'attraits pour le voyageur. Souvent aussi il trouve, non-loin de là, ou de beaux lacs et de magnifiques cascades qui l'enchantent; ou d'immenses cratères, de longues colonnades basaltiques, de larges cheires à flots glacés, des effondremens volcaniques devenus lacs, et autres objets pareils, qui exaltent son imagination et le plongent dans de profondes et ravissantes rêveries.

Les montagnes elles-mêmes lui en imposent

par la majesté de leurs masses ; en même tems qu'elles l'étonnent par la bizarrerie et la variété de leurs formes.

Mais ces tableaux, tout sublimes qu'ils sont, ne représentent qu'une nature morte et sans vie. Bientôt il se sent attristé, malgré lui, par la morne et silencieuse solitude qui les accompagne. A peine quelquefois, après deux ou trois heures de marche, aperçoit-il au loin un hameau, une cabane, un buron. Il se croit dans des déserts, et loin de tout séjour humain. S'il gravit sur les cîmes les plus hautes des différentes chaînes, ses yeux trouvent à se rassasier de vues lointaines et très-étendues; mais Dôme seul lui présente un pays peuplé, de riches campagnes, et un tableau riant. Ailleurs, il n'aperçoit que la nature sauvage. Tout en admirant, il sent que quelque chose manque encore à son plaisir; et surpris d'éprouver de l'ennui au centre de tant de beautés, il se retire; l'œil ébloui, l'ame attristée, et le cœur vide.

L'atmosphère de ce pays montueux est alternativement, ou froide et sèche, ou froide et humide. Un effet aussi habituel doit avoir une cause constante; et cette cause est sans doute

la hauteur et l'élévation de la contrée; ou plutôt, c'est l'affluence non-interrompue des vapeurs et des nuages qu'y attirent les montagnes. Ces nuages y produiront, tantôt des brouillards, des neiges, des grêles et des pluies; tantôt des courans d'air et de grands vents locaux et indigènes : et delà, ces variations si fréquentes dans la température d'une atmosphère toujours baignée d'eau, ou toujours agitée; delà, ce ciel âpre, ces rosées de toutes les nuits, ces tempêtes violentes qui ne permettent l'établissement d'aucun moulin-à-vent, ces ouragans de neige, bien plus redoutables encore par leurs effets; delà enfin ces maladies catharrales, putrides, ou inflammatoires, auxquelles semblent condamnés les malheureux habitans.

On a de la peine à croire qu'une contrée où, en hiver, le froid est tel que quelquefois le visage et les mains en sont gercés jusqu'au sang, en été cependant ait des chaleurs si suffocantes qu'annuellement plusieurs personnes y meurent, étouffées en pleine campagne. Mais ces chaleurs ne sont que locales et momentanées. Quoique juin, juillet et oût soient chauds, les nuits de ces mois sont presque

toujours fraîches. L'automne ne dure guère que pendant septembre. Quant au printems, on n'en connaît point : ce qui a fait dire plaisamment à Fléchier, en parlant des saisons de l'Auvergne ; que l'hiver y dure huit mois, et le froid douze.

Malgré cette rigueur du climat, l'habitant ne connaît point l'usage des poëles. Il n'a pas même celui des fourrures ; quoique ses moutons pussent lui en fournir de fort chaudes. Obligé de mettre de l'économie dans son chauffage, à raison de la grande cherté du bois, il se chauffe, en outre, fort mal, parce qu'il n'habite que des maisons mal bâties et des appartemens mal clos. Quant au paysan, vêtu et logé plus désavantageusement encore, il est exposé, sans défense, à toutes les rigueurs d'un ciel de glace. Aussi, dans certains cantons, reste-t-il au lit, tout le tems que le soin de ses bestiaux lui laisse libre. Ailleurs, il vit avec eux ; enfermé, pendant tout l'hiver, dans son étable.

Le passage trop brusque de l'hiver à l'été ; et la froidure des nuits qui accompagnent les premiers jours chauds, font souvent geler, dans les vallées, la vigne et les arbres-à-fruits ;

lorsqu'ils commencent à pousser ; de même que la courte durée des chaleurs de l'automne fait retarder les vendanges par-de là le terme où elles ont lieu dans d'autres contrées plus septentrionales.

Si, en mai, les chaleurs naissantes amènent des pluies douces qui fondent trop précipitamment l'immense quantité de neiges dont la terre s'est couverte pendant son long hiver, cette fonte subite est toujours suivie d'inondations et de grands désatres.

En été, d'autres inondations ont lieu; mais celles-ci sont dues à des orages; sorte de fléau qu'attirent les montagnes, et que trop souvent accompagnent des grêles affreuses, qui dévastent, pour long-tems, des cantons tout-entiers.

Le propre de la nature est d'opérer toujours par des moyens simples. Souvent il lui suffit d'une seule cause, pour produire une infinité d'effets qui ne paraissent avoir entre eux aucun rapport. Ainsi, par exemple, elle a rendu l'Auvergne montueuse; et dès-lors l'Auvergne doit avoir un ciel, un sol, des plantes et des animaux particuliers. D'après cet aperçu, si je te dis qu'elle est humide, froide, nébuleuse

et sujette à de grandes variations de température, tu en concluras qu'elle n'est telle que par ses montagnes. Brouillard, rosées et pluies, écirs, vents et tempêtes, herbages, mines et volcans, orages et tonnerres, inondations et grêles, neiges et glaces, tu attribueras tout à ses montagnes.

Quand même, par un effet magique et par un prodige soudain, il serait possible de la délivrer à jamais des fléaux météoriques auxquels ses hauteurs la rendent sujette, je ne sais s'il ne lui resterait pas assez de désavantages encore, pour être bien inférieure à la plupart de nos autres départemens. Comme pays de montagnes, elle possède, il est vrai, une surface de terrein beaucoup plus considérable; mais, de tous côté, ce terrein a des escarpemens, des roches, des laves, des éboulemens et des gorges, qui n'admettent ni culture ni population; et dans les lieux où il n'offre rien de semblable, sa nature est si mauvaise qu'il ne produit que des grains de qualité inférieure. Comme pays de montagnes, l'Auvergne a des mines; mais ces mines ont jusqu'à présent ruiné leurs entrepreneurs; mais jusqu'ici, elles n'ont guère donné que de l'antimoine et du plomb;

mais presque par-tout, le défaut de bois, de chemins et de débouchés les rendent inexploitables. Les seules qui forment une branche de commerce un peu importante, sont celles de charbon; et quoique celles-ci vivifient le canton de Brassac, il s'en faut de beaucoup encore qu'elles soient, pour la contrée, aussi avantageuses qu'elles pourraient l'être. Tant qu'elles n'auront, pour entrepreneurs, que des gens avides, pauvres et ignorans; tant que l'Allier n'aura pas une navigation plus perfectionnée, l'Auvergne ne pourra guère s'applaudir de ses houillières.

C'est à ses montagnes qu'elle doit encore, et cette immense quantité de sources et de ruisseaux qui font sa richesse par les pacages dont elles la couvrent, et les vingt-trois rivières qui trop souvent la ravagent par leurs débordemens.

Les eaux de fontaines, à un petit nombre près, y sont saines. Mais, quoique beaucoup plus limpides que celles de la Seine, de la Loire, du Rhône et autres grandes rivières, elles sont cependant, et moins légères, et moins digestives.

Parmi les sources, il en est beaucoup, qui

comprises sous le nom impropre de minérales, peuvent être employées utilement dans les maladies. Quoique je n'en aie indiqué qu'une soixantaine des plus célèbres, ou au moins des plus connues, elles sont néanmoins multipliées à l'infini ; et je crois même impossible de les connaître toutes. On en trouve, dans ce nombre, quelques-unes qui sont thermales ; car je regarde comme thermales non-seulement Chaudesaigues, la Bourboule, Mont-Dor, Sénecterre, etc., mais encore Saint-Mart, Gimeaux, Chatelguyon, et en général toutes les eaux qui ont au moins 20 degrés de chaleur. Dans leur état actuel, celles que je viens de nommer, si l'on en excepte Mont-Dor, sont presque inutiles ; et jusqu'à ce que les administrations aient attaché à chacune un médecin ; jusqu'à ce qu'elles y aient ordonné un établissement pour la douche et les bains, et sur-tout un hospice pour les pauvres, ce bienfait inestimable, que la nature semble avoir distribué à dessein dans les différentes parties de la contrée, sera perdu pour elle.

Il est bien surprenant qu'un pays qui a tant d'eau et tant de pluies, tant de vallées et tant de gorges, ait cependant si peu de lacs ; que

les Monts-Cantal, par exemple, n'en présentent que trois ; et que parmi ceux qui existent ailleurs, presque tous soient dus à des accidens. Tels sont Pavin, Servière et Tazenat, jadis cratères, ou plutôt, effrondemens volcaniques. Tels sont Aidat et Fung, ruisseaux arrêtés dans leur cours par une coulée de lave, qui leur a formé digue ; Rantières, résultat d'un éboulemenr ; enfin Chambon, formé, dans l'origine, par une coulée ; puis, augmenté par un éboulement. Le travail des hommes a déjà desséché Caissière, Espirat et Verneuges, qui n'existent plus. Avant peu, Rantières aura détruit sa digue de décombres ; il redeviendra ruisseau, et n'aura subsisté que quelques années. La nature travaille, tous les jours, à combler Fung et Chambon, par les atterrissemens qu'elle y porte ; et un jour, quoique plus tard, Aidat, jadis vallon et prairie, redeviendra une prairie nouvelle, élevée de quelques centaines de pieds sur l'ancienne.

Si l'on en croit une tradition très-fondée en vraisemblance, la Dore, arrêtée dans son cours au-dessous d'Ambert par une enceinte de rochers sans issue, formait de même autrefois un vaste lac. Elle s'y est ouvert une sortie,

et je ne doute pas que la Morge à Saint-Myon n'ait rompu également de pareilles barrières. Ainsi l'Auvergne ayant bien moins de forêts qu'autrefois, ayant moins de bassins d'eaux dormantes, doit être aujourd'hui moins humide et plus saine qu'elle l'était alors; et, avec le tems, elle le deviendra encore plus.

Comme la plupart des sources sont peu abondantes et qu'elles tarissent en été; comme les autres sont saignées alors pour l'irrigation des herbages, les ruisseaux et les rivières n'ont presque point d'eau, à cette époque; et toutes, par conséquent, sans en excepter l'Allier, ne doivent être regardées que comme des torrens. Sous ce rapport, elles sont totalement inutiles pour l'Auvergne; et d'ailleurs l'Auvergne a si peu d'étendue qu'avant d'être devenues assez fortes pour lui donner une navigation, elles sont déjà loin de ses frontières. A la fonte des neiges et dans la saison des pluies, elles ont, il est vrai, beaucoup d'eau; mais alors elles en ont trop; elles débordent, et deviennent un fléau pour le pays, soit en le ravageant ou détruisant ses ponts; soit en ensevelissant ses champs et ses prairies sous des monceaux de pierrailles et

de gravier qui les rendent stériles ; soit enfin, en laissant, par leur retraite, des stagnations, dont les émanations produisent des maladies épidémiques.

Peut-être serait-il possible de détruire une partie de ces désastres, au moins dans quelque cantons ; et selon moi, tel est, entre autres, celui du Livradois. Pour y éteindre les épidémies et rendre à l'agriculture des terres qui annuellement sont inondées, il ne faut que redresser la Dore et la contenir dans son lit. L'entreprise est facile, m'a dit un ingénieur du pays. Il prétendait même qu'elle serait assez peu dispendieuse ; et je ne doute pas que dans beaucoup d'autres lieux on ne puisse exécuter des travaux du même genre.

Des 23 rivières d'Auvergne, aucune n'est navigable. L'Allier lui-même, qui ne lui appartient qu'en partie, puisqu'il a sa source ailleurs, l'Allier ne l'est que pendant quelques mois. Encore, ne sais-je si l'on doit appeler navigable, un grand torrent qui n'a que des crues momentanées ; qui souvent, dans leur route, laisse engravées les flotilles qu'on lui confie, et sur lequel il faut charger huit bateaux pour en amener deux à Paris.

Toute

Toute imparfaite qu'est cette navigation, il a fallu la créer encore; et c'est l'ouvrage de Colbert. Mais il ne la fit commencer qu'à Brassac; et je t'ai parlé d'un projet qui la ferait monter jusqu'à Langheac, à l'extrémité sud de l'Auvergne. Si cette entreprise est praticable et qu'elle ait lieu; de toutes celles que l'Auvergne orientale et sur-tout la Limagne peuvent désirer pour le débouché de leurs denrées, elle sera, sans contredit, la plus avantageuse. Au moins, il n'est pas douteux qu'elle ne soit bien préférable à ce plan projetté, d'amener, par un canal, l'Allier à Clermont: plan qui dispendieux par son exécution et par la cherté du terrein qu'il consommerait, ne deviendrait utile qu'à une ou deux villes sans commerce, et au petit territoire qui les entourre.

Ce que le gouvernement avait tenté avec succès pour l'Allier; il le tenta aussi pour la Dordogne, et voulut donner à l'Auvergne occidentale une navigation, comme il en avait donné une à l'orientale. Au moins, il envoya dans la province le célèbre père Sébastien, pour en examiner la possibilité et en indiquer les moyens. Sans doute, la Dordogne présenta des obstacles insurmontables, puisque Sébastien

n'osa entreprendre de les détruire. Mais il faut se rappeler aussi, que le fameux Carme n'était qu'un mécanicien habile ; et que ce qu'il crut impossible, aujourd'hui peut-être que l'hydrodynamique et l'art des mines par la poudre-à-canon sont bien plus avancés qne de son tems, un ingénieur instruit l'exécuterait avec succès.

La séch[illegible]resse que les rivières et les ruisseaux éprouvent pendant une partie de l'année, doit nuire extrêmement à la multiplication du poisson. Le paysan d'ailleurs y nuit encore plus, par la destruction qu'il en fait. Lorsque les eaux commencent à tarir, il barre, d'espace en espace, la rivière avec des pierres ; et forme ainsi une sorte d'estacade, qui arrêtant le poisson, à mesure qu'il redescend pour regagner la Dordogne ou la Loire, le lui livre sans peine.

A Pont-du-Château, Montboissier, le seigneur du lieu, avait fait exécuter sur l'Allier un travail du même genre ; c'était une pélière, qui en procurant une chûte d'eau à des moulins qui sont-là, arrêtait le saumon, lorsqu'il remontait ou descendait la rivière. Les riverains des parties supérieurcs, qui annuellement jouissaient de cette pêche, s'en virent privés tout-à-coup. Ils formèrent une plainte en justice ; un procès

même fut intenté par eux ; mais ils le perdirent, et le seigneur fut maintenu dans sa possession. Je ne doute pas que depuis le nouvel ordre de choses établi par la révolution, ils n'aient renouvellé leurs poursuites ; mais j'ignore quel en a été le succès. Je crois cependant avoir lu, dans quelque papier public, qu'en 1789, au moment de l'insurrection générale de toute la France, la pélière avait été détruite par les riverains.

Outre que des causes locales s'opposent en Auvergne à la multiplication du poisson, les espèces diverses y sont elles-mêmes peu nombreuses. Quant au goût, la plupart sont d'une bonté médiocre ; excepté la truite et l'ombre-chevalier ; poissons à qui les eaux vives conviennent davantage, et qui véritablement y sont exquis.

Le gibier, généralement parlant, y a plus de qualité. Celui des montagnes, sur-tout, est excellent. « Je dînai hier chez Me. de » la Fayette : » dit dans ses lettres Me. de Sévigné, « c'étaient des *perdrix d'Auvergne* » et des poulardes de Caen. »

On vante beaucoup les perdrix rouges de

Fromental, près d'Ardes, et celles des environs d'Aurillac.

Il paraît inconcevable que le gibier et les animaux sauvages de ces contrées puissent, pendant l'hiver, rester et vivre sur une terre si long-tems couverte de neige. On croirait que le même instinct qui, à l'approche des gelées, fait fuir des montagnes les bêtes-à-cornes, devrait aussi en chasser les autres. Mais les uns, comme le lapin, le renard et le bléreau, ont des tanières qui les garantissent du froid; d'autres, tels que la fouine, le putois, le chat-sauvage, etc., s'insinuent et s'établissent dans les habitations. Le sanglier, le chevreuil et le loup ne quittent point les bois; mais ils s'y choisissent des retraites. Le plus à plaindre de tous est le lièvre, qui réduit à vivre en pleine campagne, se trouverait sans abri au milieu des neiges, s'il n'avait l'industrie de se pratiquer un asile. Ce n'est plus alors à la superficie du sol, qu'il gîte. Comme le renard et le lapin, il se creuse une retraite, non sous terre, mais sous la neige; et c'est à l'extrémité de cette galerie ou de ce boyau, qu'il vit caché. La faim l'oblige-t-elle d'en sortir, pour aller brouter; il emploie alors une

autre sorte d'adresse. Il va dans un champ ensemencé ; s'enfonce dans la neige, la tête la première ; s'y fraie ensuite un chemin avec les pattes ; et pénétrant jusqu'au blé, en mange les pousses vertes.

Quant aux oiseaux, il en est qui, comme l'alouette des montagnes, descendent dans la plaine, dès que les neiges commencent à tomber. D'autres se rapprochent d'abord des villages ; puis, descendant de plus en plus, à mesure que le froid augmente, ils finissent par venir habiter la Limagne : et de ce nombre sont les geais, les grives, merles, sansonnets, pinçons, pies, etc. Enfin les oiseaux de proie, aigles, buses, milans, éperviers, faucons, etc. ne quittent point leurs rochers ; parce qu'accoutumés en tout tems à chercher au loin leur nourriture, ils peuvent alors venir chasser, soit autour des villages, soit dans la Limagne. La perdrix est la seule qui reste dans les montagnes ; et elle va vivre le long des ruisseaux, ou dans les vallées. Cependant le froid la fait quelquefois blanchir ; et il n'est pas rare, en hiver, m'ont dit des chasseurs dignes de foi, de trouver, comme dans les

pays du nord, des perdrix blanches et des lièvres blancs.

Lorsqu'on a vu l'immense quantité d'oiseaux-de-proie qu'a l'Auvergne, on a peine à concevoir comment il s'y trouve encore du gibier. Par-tout dans les montagnes, on n'apperçoit voltiger que des oiseaux-de-proie; et souvent même ils sont réunis plusieurs ensemble. Encore, s'ils ne détruisaient que le gibier, le paysan se féliciterait de leur multiplication. Mais ils attaquent ses volailles, et lui causent un dommage considérable. Plusieurs fois, j'ai vu des milans, en plein jour, fondre impudemment sur des basses-cours; et je n'étais pas, à plus de trente ou quarante pas éloigné d'eux.

Il est, pour le villageois, d'autres ennemis, moins hardis, à la vérité, mais plus à craindre encore, parce qu'ils ont plus de ruse, et qu'ils causent plus de dégâts : ce sont les renards, les fouines et autres animaux de ce genre. Le dommage qu'occasionnent ceux-ci est incroyable. J'ai vu nombre de métairies, dans lesquelles il n'était pas resté une seule pièce de volaille. Tout avait été dévoré; et ce qui est pis encore, c'est que l'habitant

étant sans industrie et sans activité, il n'emploie aucun moyen, et ne songe pas même à en imaginer un, pour détruire ou pour écarter l'animal destructeur.

Dans tout ce qui regarde ses troupeaux, il montre la même incurie et la même stupidité; quoique les pertes sur ce dernier objet soient pour lui d'une bien autre importance. Près de Salers on m'a nommé un village, qui dans sa demi-année de pacage, avait perdu 60 bêtes-à-cornes, dévorées par les loups. En passant à Berbesy, entre la Chaise-Dieu et Brioude, on m'a dit que la commune avait perdu, de la même manière, presque toutes ses bêtes-à-laine. En vingt endroits, j'ai entendu parler de désastres pareils; et nulle part je n'ai entendu dire qu'on eût fait des battues ou annoncé de grandes chasses, pour détruire les loups.

Dans la saison des neiges, ces animaux affamés viennent jusques dans les villages attaquer les troupeaux. Ils cherchent à pénétrer dans les étables, en creusant par-dessous la porte; et s'ils peuvent y entrer, ils font des ravages affreux. Il serait facile, dans cette saison, d'en détruire un grand nombre; soit

en plaçant des appâts dans les bois ; soit en leur livrant de vieilles bêtes, qu'on aurait empoisonnées à dessein, pour les empoisonner eux-mêmes. Ces moyens sont employés ailleurs, avec un grand avantage ; et en Suisse ils ont très-bien réussi. En Auvergne, ils sont inconnus. A la vérité, là comme ailleurs, une récompense était fixée, sous l'ancien régime, pour quiconque apportait la tête ou la patte d'un loup. D'assez grosses sommes étaient même annuellement distribuées, pour cet objet ; mais, s'il en faut croire la voix publique, cette dépense, dont le but eût été si utile, était un des plus grands abus de l'administration.

Personne n'ignore que l'Angleterre fut infestée autrefois par la même espèce d'animaux, et qu'elle n'en est délivrée actuellement que parce qu'au Xe. siècle un de ses rois eut la sage et admirable politique d'imposer aux peuples, en tribut annuel, un certain nombre de têtes de loups. Quatre années suffirent pour en exterminer l'espèce. Peut-être est-il aujourd'hui impossible de calculer tout ce que, depuis cette époque, a valu à l'Angleterre la destruction de ces bêtes carnassières. Pourquoi les départemens et les districts d'Auvergne ne feraient-ils donc pas, pour leurs administrés et leurs frères, ce

qu'un roi a fait pour *ses sujets* ? y a-t-il au monde un pays qui gagnât à ce projet autant qu'elle ? et, si l'on accordait à tout Auvergnat une remise sur ses impositions, quand il apporterait une tête de loup, de renard, de fouine, de milan, etc. peut-on douter qu'en peu d'années la contrée ne fût délivrée d'un mal pernicieux qui sans bornes dans son étendue, comme sans interruption dans ses effets, est peut-être pire pour elle que les grêles, les inondations et tous les fléaux passagers qui la désolent.

LETTRE LXIV.

Productions du sol. Défrichemens. Dépérissement des bois. Matières combustibles pour le chauffage. Pépinières. Plantation des routes. Vignobles. Fruits ; jardinage.

UN pays froid doit différer, en productions, d'un autre qui l'est moins ; je crois superflu de répéter sans cesse cette vérité. Ainsi rien de surprenant, si l'Auvergne proprement dite, manque de vignes et d'arbres à fruit. Mais ce qui étonne, c'est qu'elle n'ait point de froment. Cette disette tient-elle à la nature du sol ? Je le soupçonne. Au moins elle ne peut être l'effet de la froidure du climat ; puisque ce grain croît avec abondance dans des contrées beaucoup plus froides encore.

Ceux que produit ce pays de montagnes sont l'orge, le sègle, l'avoine et le sarrasin ; mais ces grains y sont plus petits que ceux des vallées, et à peine ont-ils en grosseur la

moitié de ceux de la Limagne. Aussi les distingue-t-on, dans les marchés, sous le nom de blés de montagne. Ajoute à cela que le sol étant mauvais et la semence n'y étant presque nulle part changée de terrein, les moissons y sont maigres, et qu'elles rapportent si peu, soit en grain soit en paille, qu'en beaucoup d'endroits on est surpris de le voir cultivé. Croirais-tu qu'au mois d'oût j'ai vu de l'avoine, dont les tiges n'avaient que six ou sept pouces de haut? Enfin, quoique les montagnards consomment beaucoup de laitages, et qu'annuellement un grand nombre d'entre eux s'expatrient, cependant les récoltes n'y suffisent pas, à beaucoup près, pour la contrée; et pendant une partie de l'année, elle est obligée de s'alimenter avec les moissons des pays voisins. En Italie, la terre qui résulte de la décomposition des laves est d'une fertilité admirable; en Auvergne, elle est, par comparaison à celle d'Italie, presque stérile.

Il y a quelque tems que le gouvernement, dans le dessein de favoriser l'agriculture, exempta d'impositions, pendant un certain nombre d'années, tout terrein en friche qu'on aurait cultivé. L'Auvergne alors eut ses défri-

chemens, comme le reste de la France. J'en ai trouvé des relevés dans les bureaux de l'intendance; et je vais te donner ceux des trois dernières années qui ont précédé mon second voyage. Tu remarqueras que l'état ayant été dressé pour être envoyé au ministre, il fut fait selon la mesure de Paris, c'est-à-dire, par arpens (l'arpent composé de 100 perches, et la perche de 100 pieds.)

ETAT

DES TERRES DÉFRICHÉES EN AUVERGNE,

ELECTIONS.	Depuis le 1er. Oct. 1784 jusqu'au 1er. Oct. 1785.			Depuis le 1er. Oct. 1785 jusqu'au 1er. Oct. 1786.			Depuis le 1er. Oct. 1786 jusqu'au 1er. Oct 1787.		
	Arpens.	Perches.	Pieds.	Arpens.	Perches.	Pieds.	Arpens.	Perches.	Pieds.
Riom	211	14		270	0	0	183	82	10
Clermont	6	79	10	90			67	35	6
Issoire	1	26		1	21	3	1	1	5
Brioude	54	27		2	2	10	0	0	0
Saint-Flour.	54				81		51	43	10
Mauriac	0	0		7	56		5	21	2
Aurillac	243	72		196	92		132	30	
	Tot. 571	18	10	Tot. 568	52	13	Tot. 441	12	33

Pour une contrée qui avait 40 lieues de long et où tant de terres sont incultes, assurément c'était peu qu'un défrichement annuel de quatre à cinq cens arpens, et qui même avait été presque nul dans certaines élections. D'abord, la cupidité, alléchée par l'affranchissement d'impôts, rendit ces entreprises plus nombreuses; mais alors même, l'avantage que parut en retirer l'agriculture ne fut qu'illusoire. De mauvais terreins étaient restés en friche, parce qu'il ne valaient rien; on les mettait en culture, parce qu'ils devaient être francs d'impositions; et après une ou deux récoltes, il fallait de nouveau y renoncer. D'autres succédaient, qu'on abandonnait de même; et pendant ce tems on délaissait des terres meilleures, qui, à la vérité, n'eussent pas été affranchies de taille, mais qui auraient rapporté davantage.

Un défrichement que depuis long-tems l'administration eût dû interdire et défendre avec rigueur, est celui des terres à bois. Le propre du paysan étant d'être insouciant sur l'avenir et de ne songer qu'au moment présent, il abat, et ne plante jamais. Dans les environs de Brioude, il fait bien pis encore. Là il a

pris, je ne sais pourquoi, les plantations en haine ; et son punissable acharnement est tel que si des propriétaires en font quelqu'une le long des routes ou même sur leurs héritages, il brise, coupe, ou arrache les arbres.

Par toute l'Auvergne, le bois est cher ; et presque par-tout il commence à manquer. Pour la cuisson du pain, on n'a, dans la Planèse, que du chaume ; et, dans beaucoup de cantons, que des bruyères. En un mot, la disette sur cet objet est si alarmante, qu'en quelques endroits, des particuliers m'ont avoué que quand ils savaient, dans leur voisinage, un arbre abattu, ils allaient l'acheter, pour ajouter à leur provision ; prétendant qu'avant peu d'années ils ne trouveraient pas un bâton à brûler.

Le défrichement des montagnes plantées en bois a produit un autre mal, bien plus grand encore, et sur-tout bien autrement irréparable. Lorsqu'on eut abattu les arbres et arraché leurs souches, on voulut labourer le terrein ; et l'on y sema du blé. On eut une récolte, il est vrai ; mais qu'arriva-t-il ? Les terres, sans appui et sans consistance sur un sol très-incliné où elles n'étaient plus retenues par les racines des plantes, furent bientôt la proie des eaux pluviales. Portées

dans les vallons, elles allèrent les engraisser ou les encombrer ; mais la montagne resta nue et stérile. Je connais cent endroits, que depuis très-peu de tems on a décharnés ainsi. Les paysans d'alentour me disaient l'année où ils les avaient vu labourer ; moi, je n'y apercevais plus qu'une roche aride. Ainsi se conduit l'avide ignorance. Elle ouvre la poule aux œufs d'or, et la tue. Profit d'un jour, ruine pour jamais ; voilà sa devise.

Il n'y a qu'un moyen de parer à la disette du chauffage ; ce serait de commencer, pour les générations futures, des forêts et des bois nouveaux, en ordonnant des plantations par-tout où elles sont possibles et avantageuses. Mais, pour le moment, et même en partie pour la suite, il faut y suppléer par des tourbières ou des mines de houille.

Jusqu'ici les houillières ne se sont montrées qu'en deux cantons ; au voisinage de la Dordogne, et au bec d'Alagnon : et si ce minéral a été formé de la manière que je présume et que j'ai expliquée ailleurs, il est très-douteux qu'on en trouve dans l'intérieur de l'Auvergne et dans la chaîne des hautes montagnes.

Je dirais la même chose de la tourbe, qui n'est qu'une

qu'une sorte de terreau sulfureux et combustible, formé dans des marécages par la décomposition et la pourriture des herbages et des plantes. Pour celle-ci, on doit au moins se flatter d'en trouver dans les parties inférieures du bassin de Limagne, qui long-tems ont été noyées par les eaux; et sur-tout dans celle qui, par cette raison, a été nommée Marais. En 1785, le gouvernement ordonna des recherches sur cet objet, pour Clermont; et sur-tout pour les environs de Riom, où le bois est si rare que le paysan n'y a, comme dans la Planèse, que des pailles à brûler. Effectivement, deux ans après, une compagnie découvrit une tourbière dans le Marais, près du village d'Aubière. Mais les propriétaires du terrein mirent, à sa vente, un prix si exhorbitant; ils demandèrent des clauses si onéreuses, que l'exploitation n'eut point lieu. Si l'on n'y supplée par quelque autre découverte semblable, j'ignore comment se chauffera la génération future.

Au reste, quand même l'Auvergne serait assez heureuse pour se donner abondamment des combustibles du règne minéral, je demande comment elle se procurera des bois de construction, de charronnage, de menuiserie et autres pareils,

qui commencent à lui manquer. Aujourd'hui, le prix de ceux-ci surpasse déjà de beaucoup le rapport qu'ils doivent avoir avec le prix des denrées ordinaires. Que sera-ce, dans quelques années, quand, à force d'abattre, on aura tout consommé ! Autrefois le commerce intérieur de la province se fesait à dos de mulets. Depuis qu'on a percé de grandes routes, il se fait par roulage; et je n'ai pas besoin de dire combien doit être énorme la consommation de bois qu'occasionne ce roulage, qui, dans la seule Limagne, emploie annuellement deux mille charrettes ou voitures. D'un autre côté, quoique les vins d'Auvergne soient mauvais, les vignes se sont multipliées jusqu'à l'excès. Les échalas et les futailles ont renchéri étonnamment; et peut-être est-il peu de vignobles en France, où les frais de ce genre soient aussi chers.

On trouve bien encore, il est vrai, quelques cantons solitaires, où il existe des bois et des forêts; mais ces forêts sont dans des vallées si inabordables ou sur des montagnes si escarpées, qu'on doit les regarder à-peu-près comme inutiles. Un propriétaire qui en possédait une de ce genre près de Murat, m'a dit qu'il avait voulu la vendre dans Paris à une compagnie d'entrepre-

neurs. Un d'eux était même venu sur les lieux pour la visiter. Mais quand il vit que par l'impossibilité des transports, par le défaut de rivières navigables et de chemins, elle était inexploitable, il annulla le marché et se retira.

C'est la misère qui presque par-tout a causé le dépérissement des bois; parce que c'est elle, qui après avoir forcé de les abattre, a empêché d'en replanter d'autres. Vouloir aujourd'hui les renouveller, est une opération dont le succès n'appartient qu'aux seuls directoires; encore douté-je fort qu'ils la fassent réussir. Un vieil abus, autorisé par une prescription qui avec le tems s'est changée en droit, a converti en pacages communaux ces montagnes nues, jadis couvertes de forêts. Si le propriétaire voulait actuellement les rendre à leur destination première, bientôt il verrait ses semis et ses plants, dévorés par les bestiaux des communes voisines; et toutes les précautions qu'il prendrait pour les défendre de leurs ravages ne feraient qu'accroître inutilement sa dépense, si elles n'étaient garanties et assurées par la loi.

Les plantations étant impossibles et sur les montagnes devenues communales, parce qu'elles y seraient la proie des troupeaux, et sur les mon-

tagnes labourées, parce que la terre végétale y a été emportée par les pluies, il ne reste plus guère qu'à planter en bordure.

On se rappelle encore avec reconnaissance, en Auvergne, que ce fut Sulli qui, sous son administration, fit planter les grandes routes. Celle qui traverse la Limagne est encore aujourd'hui très-bien entretenue. Elle forme même un objet d'utilité réelle, en ce qu'elle est presque toute entière en noyers : arbre qui, bien que nuisible aux terres par son vaste ombrage et par l'immense étendue de ses racines, est néanmoins préféré par les propriétaires, parce que son fruit donne une huile qui s'emploie pour les alimens du peuple.

Je désirerais que les plantations de bordure eussent lieu sur toutes les routes quelconques, et qu'on les multipliât par-tout, autant qu'il est possible. Toute faible qu'est cette ressource pour une grande contrée, elle aurait néanmoins son utilité; et chacun sait que les arbres qui viennent ainsi, étant isolés et recevant dans toute leur circonférence l'influence végétative de l'air et du soleil, ils prennent un accroissement double de ceux des forêts. Mais dans certains cantons il faudrait, avant tout, prendre des précautions et

faire des réglemens sévères, pour empêcher le paysan de les détruire.

Il y a des parties d'Auvergne où les arbres sont si rares qu'on ne trouve pas même à en acheter pour les plantations. C'est d'après cette disette que la province avait demandé et qu'elle demanda même pendant de longues années, d'avoir, comme la plupart de nos autres provinces, des pépinières *royales*. Son vœu fut exaucé enfin. Chacune des élections eut la sienne; et l'on en donna même quatre à l'élection de Clermont.

En 1786 les pépinières de Clermont avaient coûté . . . . 4650 liv.

Celle de Riom.	1650
D'Issoire.	1050
De Brioude	600
De Saint-Flour	1150
D'Aurillac.	900

Total, en y comprenant quelques autres frais particuliers. . . 11975 l. 16 s. 9 d.

Cette partie d'administration, comme toutes celles où un certain nombre d'hommes sont employés, eut ses abus. Aussi, vit-on l'assemblée provinciale, quand elle en fut chargée, chercher à y mettre de l'économie, supprimer les

places de directeur et d'inspecteur; régler que les arbres ne seraient plus délivrés gratuitement qu'aux municipalités, pour être distribués aux propriétaires pauvres; et ordonner que les propriétaires qui ne seraient pas tels, les paieraient désormais six sous le pied; car il n'y avait que ceux-ci qui obtinssent des arbres; ou plutôt, il n'y avait qu'eux qui en demandassent. J'en ai vu la preuve, dans la multitude de requêtes présentées à ce sujet. Toutes étaient de communautés religieuses, de seigneurs de terre, de magistrats, de gens en place; mendians sans pudeur et sans probité, qui, dans leur avare opulence, ne rougissaient pas de dérober au pauvre les fruits d'un établissement fait pour lui seul.

Dans la Basse-Auvergne, il n'y a que la Limagne et quelques cantons voisins, qui aient des vignobles; et, dans la Haute, que deux ou trois paroisses le long du Lot.

On trouve des fruits dans les cantons à vignobles; et même dans quelques cantons qui n'ont point de vignes, tels qu'Aurillac. En général les fruits d'Auvergne sont bons; quoique souvent ils soient sujets à manquer, par l'effet des gelées du printems. Mais elle n'a guère que des pommes et des poires; encore n'y connaît-on pas, à

beaucoup près, toutes les bonnes espèces de ces deux fruits.

Il en est de même des plantes potagères et des légumes. On n'y cultive que les plus communs et les plus grossiers. Cependant le sol leur est favorable; et ils prennent même, dans les montagnes, une saveur exquise.

On estime beaucoup les pois de Mont-Salvi.

Ce fut le gouvernement qui en 1771, après deux années de disette et de cherté de grains, introduisit en Auvergne la connaissance et la culture des pommes-de-terre. Jusqu'alors cette racine tubéreuse y avait été inconnue. Aujourd'hui elle y est commune; et comme elle offre une nourriture saine à des estomacs vigoureux; comme, par sa profondeur dans la terre, elle brave les hivers ordinaires, c'est une vraie conquête pour un pays où les gelées sont si fréquentes et si funestes.

La châtaigne est abondante, non-seulement dans la Limagne, mais encore dans la plupart des vallées des basses montagnes. Cependant elle ne l'est point assez pour faire l'aliment ordinaire des habitans. Il n'y a qu'un canton où l'on s'en nourrisse; celui-ci en a reçu le nom de la Châtaigneraie. Il a environ dix lieues d'étendue, et

se trouve dans la partie méridionale de la contrée, vers les frontières des ci-devant Rouergue et Querci. C'est un des plus malheureux de l'Auvergne; et quand on ne saurait point que les habitans y sont sujets à des maladies particulières, occasionnées par leur mauvaise nourriture, il suffirait de voir leur teint hâve et leur maigreur, pour assurer qu'il leur serait salutaire d'adopter un autre régime.

La grande richesse de l'Auvergne consiste, je le répète, dans ses herbages. Cette sorte de propriété, la moins dispendieuse de toutes et le plus sûr de tous les biens-fonds, a cependant un grand désavantage; celui de ne rien fournir à la nourriture de l'homme, et par conséquent de n'être point favorable à la population. L'Auvergnat a fait sagement de convertir en pacages ses stériles montagnes et de s'adonner à la nourriture et à la vente des bestiaux. Sans cette ressource, la seule que lui permettait la nature, il n'eût pu habiter et vivre sous un ciel aussi ingrat. Cependant, ce n'est là pour lui qu'un moyen d'acheter des subsistances. Telle qu'elle est, l'Auvergne ne sera jamais, ni un pays heureux, parce qu'elle n'offre aucune des douceurs de la vie; ni un pays opulent, parce qu'ayant

peu de fécondité elle est tributaire des contrées voisines, chez lesquelles s'écoulera toujours, en grande partie, l'argent que son travail fera naître.

LETTRE LXV.

Industrie. Etat des arts chez les Auvergnats. Plantation de mûriers. Manufactures. Filature du chanvre. Verreries. Tanneries.

SI l'agriculture et les arts qui en dépendent, exigent, dans l'homme, de la sagacité, de l'intelligence, de longues observations ; au moins, comme cultivateur, il n'agit point seul ; la nature le seconde et travaille avec lui. Il n'en est point ainsi de plusieurs autres arts, et même de certains métiers, qu'il a inventés. Là, c'est à son génie de tout faire ; et s'il en manque, tout ce qui l'entoure est grossier et atteste sa barbarie.

J'ignore quelle a été autrefois l'industrie des Auvergnats, et je n'en connais d'autre monument que cette momie trouvée aux Martres, qui, si elle leur appartient, est, dans son genre, le plus étonnant prodige d'embaumement qu'ait encore vu l'univers entier. Mais, dans leur état

actuel, les talens de l'esprit paraissent leur être étrangers. Lourds et patiens, lents et robustes, c'est à des travaux grossiers que semble les avoir destinés la nature; et c'est à des travaux grossiers, en effet, que se dévouent ceux d'entre eux qui émigrent. Deux de leurs villes se sont fait un genre de travail; et ce travail est de la coutellerie, du papier, de la filaterie au prix le plus bas. Est-il concevable, par exemple, que dans toute la contrée on ne fabrique que de grosses poteries, et qu'on n'y ait pas une seule manufacture de fayence, même médiocre? L'est-il, qu'on ait retrouvé le lieu où se fesaient jadis ces beaux vases et cette vaisselle rouge, si agréable, dont je t'ai parlé ailleurs; qu'on ait la terre qui servait alors aux ateliers; et que personne encore n'ait songé à l'employer? Croiras-tu, que si Clermont possède une fabrique de chapeaux, il ne l'a que depuis peu d'années, et que cet établissement est dû à son ci-devant intendant? Mal percées, mal bâties, les villes n'ont point de promenades, ou s'il en est qui en aient une, ces promenades ne datent toutes que de peu d'années. Celles des routes intérieures qui ont quelque beauté sont également, toutes, récentes. Jusqu'à cette époque, on ne pouvait

voyager qu'à cheval et rien transporter qu'à dos de mulet. Nulle part, tu ne verras un monument public, digne d'attirer un voyageur. J'y ai connu trois tableaux estimés, et n'y en ai connu que trois; un Saint-Pierre d'Alcantara, attribué au Guide, dans une église de Montferrat; une conversion de Saint-Paul par Lebrun, dans la salle du conseil de l'ancienne cour des Aides de Clermont, et un Christ par le même, dans Saint-Julien de Brioude. Rien en architecture et en sculpture. Il semble que ce peuple soit, de plusieurs siècles, en arrière de la plupart des autres Français.

L'Auvergne a une infinité de sources et de ruisseaux; et elle n'a pas su se faire des étangs. Elle a beaucoup d'eaux minérales; et presque par-tout ces eaux sont inutiles. Elle s'est donné des herbages pour ses nombreux bestiaux; et elle ne connaît pas les prairies artificielles. Elle élève beaucoup de moutons; et il n'y a que peu de cantons où elle les fasse parquer. Quoiqu'elle ait des pacages excellens pour les mulets, elle n'a pourtant que des mulets de petite taille. La race de ses chevaux n'est point belle; celle de ses ânes et de ses bêtes-à-laine est dégénérée. Elle n'a même encore rien entrepris, pour exterminer les loups qui annuellement lui causent

des pertes si énormes ; pour contenir certains torrens qui ravagent et inondent ses vallées ; pour détruire, dans ses pacages, et cette gentiane qui bientôt finit par les envahir, et toutes ces plantes nuisibles ou amères qui donnent des maladies à ses bestiaux ou qui en détériorent le lait. Quelle différence entre ses vins, et ceux de certains départemens ! entre ses fromages, et ceux de Sassenage, de Rocfort, etc. ! entre ses toiles, et celles de la ci-devant Flandres, de Bretagne, de Normandie ! Charrues, moulins, chars, tout chez elle est imparfait et grossier. Ses mines qui pourraient l'enrichir, la ruinent. Son agriculture est dans l'enfance. On n'y connaît aucunement le jardinage ; et si l'on excepte les environs de Riom, de Clermont, d'Aurillac, et certains jardins particuliers, partout on ne sait que planter un arbre et l'abandonner à la nature. Les plantes et les fruits qu'on y cultive sont la plupart indigènes ; on n'y a point adopté encore ceux que l'art a su créer ailleurs, et qu'il y a tant multipliés. Quant aux pommiers qui produisent ces belles reinettes qu'annuellement tu vois arriver en bateau à Paris, ils n'ont peut-être pas vingt ans d'ancienneté ; les pommiers anciens sont presque

tous de mauvaise espèce. Enfin, le montagnard ne peut recueillir de vin ; et il n'a point imaginé encore de se donner de la bière. Nulle part, dans l'Auvergne entière, je n'ai entendu dire qu'on en fît ; celle qu'on boit à Clermont même, se tire de Lyon.

Tous les ans, des milliers d'Auvergnats quittent leur patrie ; et ils vont se répandre dans tous les départemens de la France, et même dans les royaumes étrangers. Témoins des inventions diverses, des procédés nouveaux, des machines ingénieuses, qui par-tout s'offrent à eux, ils pourraient, à leur retour, en enrichir leur pays. Mais leurs oreilles n'entendent rien ; leurs yeux ne voient rien ; et de leurs longs voyages, ils ne rapportent que de l'argent. Assurément, il en est peu parmi eux qui pendant leur émigration, ne se soient nourris long-tems de pommes-de-terre. Eh bien, pas un seul ne s'était avisé d'en rapporter ou d'en envoyer chez lui. Si le gouvernement, il y a une vingtaine d'années, ne leur en avait fait distribuer, ils n'en auraient point encore. En divers tems, il a voulu établir chez eux des fabriques et des manufactures ; et successivement tous ces établissemens, ou y ont dégénéré, comme les dentelles d'Au-

rillac ; ou sont tombés entièrement, comme les londrins de Brioude.

Ce n'est pas que l'Auvergnat se refuse à des entreprises de ce genre. Au contraire, il se montre très-âpre pour tout ce qui lui offre l'espoir du gain. Mines, manufactures, il saisit, il demande tout avec avidité. Mais bientôt, son défaut d'activité ou d'intelligence rend son établissement ruineux ; ses travaux languissent ; et alors il accable de requêtes l'administration, pour solliciter des secours, des gratifications, des dédommagemens. Que de suppliques en ce genre, j'ai trouvées dans les bureaux de l'intendance !

Il n'y a pas long-tems qu'un entrepreneur essaya d'établir à Fongièye, près de Clermont, une fayencerie. Mais il n'avait pas fait entrer dans ses calculs la cherté du bois, le haut prix de la main-d'œuvre, la pauvreté du débit, etc. ; aussi échoua-t-il bientôt.

Une verrerie, établie en 1737 dans le voisinage de Brassac, avait eu le même sort, en moins de quatre ans ; quoique cet établissement, placé près des houillières et près de l'Allier, eût un double avantage pour réussir. La première fonte donna 19590 bouteilles. Mais, soit igno-

rance des ouvriers, soit qualité vicieuse des charbons, soit enfin mauvais choix des cailloux, des sables, et sur-tout des fondans salins qu'on y employa ; dès le début de son travail, elle fut discréditée. Ses bouteilles se trouvèrent d'un verre bleu ; et toutes furent d'une si mauvaise qualité, que le vin qu'on y mit s'y gâta. La seconde année fut perdue pour les travaux ; parce que l'argille qu'employèrent les entrepreneurs pour les briques de leur nouveau fourneau contenait tant de sable, qu'elles fondirent et coulèrent. A la troisième année enfin, leurs bouteilles furent un peu meilleures que les premières ; mais elles étaient discréditées, et ils ne purent en vendre qu'une partie : encore fallût-il les envoyer hors de la province ; ce qui augmenta de beaucoup les frais. Celles de l'année suivante, au nombre de plus de 72,000, n'eurent pas un succès meilleur. Il en fut de même de 3000 feuilles de verre à vîtres, qui se trouvèrent vertes. Rien ne fut vendu ; et il fallut abandonner l'entreprise.

En 1742, une compagnie nouvelle la reprit. Celle-ci travailla pendant dix ans, sans regagner la confiance du public ; parce qu'elle ne la méritait pas davantage. Elle échoua, comme l'autre

l'autre; et, en 1752, renvoya tous ses ouvriers.

En ce moment, l'Auvergne a deux verreries, établies en 1769; l'une, sur sa frontière nord-ouest, à Montel-de-Gélat; l'autre, à six lieues de Brioude, dans la forêt de la Margeride. C'est aux entrepreneurs de cette dernière que le citoyen Sage conseillait d'employer, pour matière de leurs bouteilles, les laves basaltiques dont le pays abonde.

Le conseil serait d'autant plus avantageux que le basalte est fusible sans addition; et que pour fondre les quartz et les diverses pierres vitrifiables dont on se sert ordinairement, il faut y joindre quelques matières salines qui, rares en Auvergne, deviennent fort chères par l'éloignement des pays d'où l'on est obligé de les tirer. A Montel-de-Gélat, on employait, pour fondant salin, m'a-t-on dit, l'alkali que donnent les cendres gravelées du marc de raisin brûlé. Rien n'empêcherait les verriers de la Margeride d'user du même moyen, puisque le Brivadois a beaucoup de vignobles. Ceux-ci, dit-on, brûlent le bois de la forêt, uniquement pour avoir la potasse, qui est un des résidus de la combustion du bois. Quoique ce fait m'ait été certifié par plusieurs personnes, je ne puis y

croire. Ce serait là un abus si criant, ce serait un tel délit, que ceux qui le commettent devraient en être responsables et dénoncés au directoire ; à moins qu'il ne fût bien évident, bien constaté que le bois y est absolument sans valeur.

Pour la fabrication de ses blondes, l'Auvergne tire son fil de Flandres ; tandis qu'elle pourrait le faire elle-même, et qu'elle recueille du lin fort beau. Par-tout, dans les villes et dans les campagnes, les femmes filent ; et cependant, comme elles ne savent filer qu'au fuseau et que leur ouvrage est fort grossier, leur fil ne vaut que cinq sous la livre ; et le plus beau, huit sous.

Plusieurs fois on leur a conseillé d'adopter le rouet ; et c'eût été pour elles un avantage, puisque par cette méthode elles obtiendraient à la fois, et le double d'ouvrage, et un fil plus parfait. A la vérité, la quenouille a son genre d'utilité, en ce qu'elle permet de travailler, même en marchant. D'ailleurs, pendant les veillées d'hiver, les étables d'habitation sont éclairées si économiquement, qu'une fileuse ne pourrait voir assez pour se servir du rouet ; au lieu que pour le fuseau, le tact

seul lui suffit. Mais il est une classe nombreuse de femmes qui ne passent point leur hiver dans une étable. Le rouet peut être employé par celles-ci pendant toute l'année; comme il peut l'être par les autres pendant la belle saison; et c'est d'après ce raisonnement, qu'en 1758 un intendant essaya d'en introduire l'usage.

Clermont n'ayant pas un seul ouvrier en état d'en faire, l'administrateur fit venir du Dauphiné un tourneur, dont la femme était à la fois une fileuse habile. Le mari, avec ses aides et ses garçons, fabriqua plusieurs milliers de rouets, qui furent distribués gratuitement dans les campagnes; et pendant ce tems, la femme allait apprendre aux paysanes à s'en servir et former des élèves. Dans les villes, afin de faciliter la vente de ces instrumens, on en fixa le prix à 3 liv. 10 s.; mais, dès qu'il fallut les acheter, personne n'en voulut. Ceux même qui avaient été donnés devinrent bientôt inutiles; parce qu'à mesure qu'il s'en cassait ou qu'il s'en démontait quelque pièce, aucun ouvrier du pays n'était en état de les raccommoder. Enfin, que te dirai-je; il en a été de cette entreprise comme de la plupart des autres; et à peine en reste-t-il vestige.

D'après les divers détails et les faits que tu viens de lire, mon cher ami, désespérerons-nous pour jamais des arts en Auvergne ? et la nature y fait-elle naître les têtes avec une inaptitude indélébile pour tout ce qui exige quelque combinaison d'idées? Non, certes. L'Auvergnat, il est vrai, tient, avec une opiniâtreté presque irrésistible, à ses vieilles habitudes et à ses absurdes routines. Quoique laborieux, il n'est point actif. Enfin, il semble abruti, par la vicieuse éducation qu'il reçoit, par l'ignorance profonde dans laquelle il croupit, et sur-tout par la misère où l'avait réduit, jusqu'à la révolution, l'excès des impôts. Mais ces maux ne sont point sans remède ; la lumière peut percer cet horizon crasse et nébuleux ; et il est permis de l'espérer des administrateurs nouveaux et d'un gouvernement républicain.

Quoique, parmi les projets que l'ancienne administration avait formés pour l'amélioration de l'Auvergne, je t'en ai cité plusieurs qui méritent des éloges, tous cependant ne me paraissent pas avoir été le fruit d'une combinaison sage. Tel est, entre autres, selon moi, celui d'avoir voulu donner à la contrée, des vers-à-soie et des mûriers.

Il y a plus de vingt ans qu'on a commencé à planter de ces arbres aux environs de Maurs, dans l'élection d'Aurillac. Tous les ans, on en distribuait, pour les cantons exposés favorablement, un certain nombre; et en 1786, il y en eut jusqu'à mille, donnés dans la seule élection de Brioude. Chaque année, les intendans étaient de même autorisés à faire acheter et à distribuer de la graine de vers aux personnes qui voulaient en élever. En 1788, on en donna 9 onces à Clermont, 20 à Riom, 21 à Pont-du-Château, 5 à Issoire et 12 à Brioude. J'ignore ce qu'ont produit toutes ces largesses. Les régîtres où je les ai trouvées consignées ne contenaient rien sur leurs résultats. Mais puisque tous les ans on était obligé d'acheter en Provence et en Languedoc de la graine de vers, j'en conclus que ces insectes ne multipliaient point en Auvergne. Et en effet, s'il est au monde un ciel qui leur soit contraire et où par conséquent il soit absurde de chercher à les acclimater, c'est sans contredit celui qui a une atmosphère humide, une température variable, des nuits froides, de grands vents, des fréquens orages et sur-tout

des gelées de printems, si funestes aux feuilles des mûriers.

On ne doit regarder les points-de-France, introduits par Colbert dans Aurillac, que comme un établissement de luxe; et cependant l'instruction que l'intendant d'Ormesson dressa en 1697 pour le duc de Bourgogne met cet établissement au premier rang des manufactures d'Auvergne; tant les idées qu'on avait alors sur la vraie richesse d'un état étaient encore erronées! Ce genre de travail avait rapporté, dans les commencemens, jusqu'à 60 et 80,000 liv. (le marc d'argent était alors à 27 liv. 10 s.) « Aprésent, ajoûte l'auteur du » mémoire, il ne produit pas 30,000 liv. parce » que l'usage des dentelles est extrêmement » diminué. Il en est de même des dentelles, » façon de Flandres et d'Angleterre, qui se » faisaient à Murat, la Chaise-Dieu, Alanche, » Viverols, etc. Celles-ci, toutes fois, se » soutiennent mieux que les points, parce » qu'elles sont moins chères et que le débit » en est plus facile. »

Le mémoire parle de manufactures de camelots et d'étamines de laine, établies à Culhat,

Ambert, Olierg ue, Sauxilanges, etc., lesquelles étaient *fort considérables*.

Il regarde également comme une *manufacture considérable*, les tanneries ; et dit que *presque toutes les villes* en avaient.

La quincaillerie de Thiers occupait habituellement *plus de 5000 familles* ; mais, au moment où écrivait le magistrat, « ce » commerce semblait anéanti, et l'on n'en » pouvait espérer le rétablissement que par » la paix. »

De toutes les manufactures, la plus importante, selon lui, c'étaient les papeteries de Thiers, d'Ambert, de Chamalières.

« Mais la quatité d'impositions qu'on » y a mis, dit-il, a fait abandonner le » travail par la moitié des papetiers ; et la » moitié des moulins sont actuellement en » chommage. »

Je rapporte avec d'autant plus de plaisir ce résumé, tracé par une main irrécusable, qu'il prouve qu'après-tout les Auvergnats ne sont peut-être pas dénués de toute industrie ; et que si quelques-unes de leurs manufactures commencèrent alors et ont continué, depuis, à décheoir, ce fut moins leur faute que celle

des impôts et de la misère décourageante que les impôts font naître. Nous en avons, dans la tannerie, un exemple frappant.

Long-tems cette profession fut florissante en France ; et non-seulement nos cuirs y fournissaient très-abondamment à la consommation du pays, mais par la renommée dont ils jouissaient ils formaient encore l'objet d'un grand commerce extérieur. Peu d'arts, après tout, méritaient autant la protection et les faveurs du gouvernement ; vu le grand nombre de professions et de métiers qui en dépendent (1). Mais on dirait qu'il s'est plû à le détruire ; et ce désastre date de 1759.

Ce que fait une gelée de printems sur des arbres en fleur, les impôts excessifs, établis à cette époque, le firent sur les tanneries. En 1771 et 1781, de nouveaux droits néanmoins furent ajoutés encore ; de sorte qu'un cuir

(1) Hongroyeurs, corroyeurs, blanchiers, mégissiers, maroquiniers, parcheminiers, culottiers, gantiers, cordonniers, savetiers, carossiers, bridiers, selliers, bourreliers, ceinturonniers, relieurs, boursiers, gaîniers, coffretiers, papetiers, etc.

tanné, qui, avant d'être vendu, a exigé au moins douze mois de préparations et par conséquent des avances considérables, payait au moment où l'Assemblée-nationale constituante décréta la suppression des impositions sur les cuirs, 15 liv. de droits par quintal. Que penser de ces ministres ineptes, qui dans le dessein d'augmenter les revenus de l'état, commençaient par couper une des grosses branches de l'arbre? Ne croît-on pas voir un propriétaire, qui met le feu à sa maison, pour arracher quelques nippes à ses locataires, à mesure qu'ils se sauvent?

Paris, en 1759, fabriquait annuellement plus de 45,000 cuirs; en 1789 il n'en fabriquait pas 6,000, de toute espèce. Un mémoire, présenté à l'assemblée des notables par le citoyen Rubigni, tanneur de Paris, cite quarante villes ou bourgs, qui, à cette époque de 1759, avaient 622 tanneries; et à celle de son mémoire, ils n'en avaient plus que 198.

Parvenu à ce période, le mal ne pouvait guère s'accroître; et cependant le traité de commerce, conclu avec l'Angleterre en 1786, l'a augmenté. Un cuir anglais, du poids de 30 à

31 livres, ne payait, à son entrée en France, que 2 liv. 19 s.; tandis que le fabricant Français payait pour le sien, du même poids, 6 liv. 7 s. 3 d. Est-il étonnant après cela que les tanneries anglaises fussent devenues florissantes à nos dépens, et qu'en ce moment il y ait plus de la moitié des nôtres, peut-être, qui sont anéanties ?

En Auvergne, la décadence a été plus prompte et plus grande; parce que le pays étant pauvre, les habitans ont été plus subitement écrasés par les pertes. Billom, Chaudesaigues, Arlanc, Marsac, Riom, Brioude, etc. ont eu autrefois des tanneries très-nombreuses; ou plutôt, *presque toutes les villes* d'Auvergne en avaient, comme le remarque d'Ormesson: et par-tout, si l'on en excepte Saint-Flour, Clermont, Thiers, et certains lieux principaux, elles ont disparu. Les cuirs, achetés en verd par des marchands de Narbonne et d'Annonai, sont transportés hors de la contrée. Ils y rentrent, après avoir été préparés; et c'est ainsi qu'elle se ruine, en payant à d'autres une main-d'œuvre, fort chère, qui autrefois, quand elle l'avait elle-même, l'enrichissait.

Dans l'état actuel des choses, quoique les

droits sur la marque des cuirs aient été supprimés par l'assemblée nationale, je crois impossible de rétablir en Auvergne les fabriques sur le pied où elles étaient autrefois. Cependant il n'y a point de pays en France qui puisse en alimenter autant ; puisqu'il n'y en a aucun qui élève autant de bestiaux. A la vérité, ses boucheries seront, pour cet objet, d'un rapport très-faible ; parce que le peuple y est si misérable qu'il consomme très-peu de viande. Mais annuellement les maladies font mourir une quantité immense d'animaux; èt ce sont les cuirs de ceux-ci, qui pourraient entretenir des tanneries dans toutes les villes d'Auvergne. Si elle en vendait tant autrefois, sans doute c'est parce que tous étaient tannés. Aujourd'hui, il y a une loi qui ordonne que tout animal, mort de maladie, soit enterré avec sa peau. Cette loi absurde coûte annuellement à la contrée, des sommes immenses. Cependant il paraît prouvé que ces peaux n'ont aucun danger ; et je crois même avoir lu, dans les mémoires de l'académie des sciences, beaucoup d'expériences qui le prouvent. D'ailleurs, puisque la loi contraire a eu lieu si long-tems, il est évident qu'alors personne n'eut à s'en plaindre. Peut-être n'y aurait-il

pas aujourd'hui d'inconvénient à la rétablir ; mais, tant qu'elle ne le sera pas, l'Auvergne aura de moins une grande branche de commerce.

LETTRE LXVI.

SUITE DE LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

Commerce. Douanes. Impositions. Routes. Fruits. Vins. Charbons-de-terre. Fromages. Bestiaux. Médecins vétérinaires.

CE mot *commerce* m'étonne toujours, quand je parle de l'Auvergne; et tout faible qu'est le sien, je suis surpris que sans chemins, sans rivières, sans débouchés, n'ayant qu'un mauvais sol et toutes denrées d'une qualité médiocre, elle s'en soit formé un, quelconque.

De toutes parts enclose de montagnes, elles n'avait pu lui ouvrir qu'une seule issue, par sa partie nord-est, à travers le Bourbonnais. Mais à ce débouché, il trouvait apposées deux douanes terribles, qui l'arrêtaient, qui le rançonnaient et ne lui laissaient que le choix entre deux pillages. Jadis, avec quelque habi-

leté, un pilote pouvait passer impunément entre Charibde et Scilla. Ici nul moyen d'échapper. Par terre à Ganat, par eau à Vichi, toute marchandise, soit qu'elle entrât ou qu'elle sortît, était assujettie à une imposition. Ce n'est pas tout. Avait-elle dépassé l'Auvergne et franchi les douanes, le fisc la poursuivait encore. Sur sa route, il l'arrêtait de nouveau; il lui imposait d'autres rançons; et c'est ainsi, par exemple, qu'une voie de charbon-de-terre qui de Brassaget arrivait à Paris, avait payé trente droits différens.

L'objet principal du commerce que l'Auvergne fait par eau, est le vin. Or veux-tu savoir tout ce que ce vin payait, avant d'être frélaté et bu chez le cabaretier parisien? le calcul en est aisé.

Je suppose un courtier Auvergnat qui envoyait à Paris un françillon (pièce qui contient 300 bouteilles). Le françillon lui avait coûté, en cave, tout au plus 30 liv. Mais il payait:

Pour transport au bateau et pour différens petits péages, ...	13 liv.
Pour la douane de Vichi, ...	8
Pour l'entrée de Paris, ...	66

Pour menus frais, ... 2
Pour déchet, ajoutons, ... 3

Ainsi donc, voilà un marchand, qui même en supposant qu'il eût acheté sa pièce de vin à crédit, était obligé, avant de pouvoir la vendre, d'avancer 92 liv. Et qu'eût-ce été, s'il eût conduit la charge entière d'un bateau! Parvenue à leur destination, chacune de ses pièces aurait quadruplé de prix; puis qu'ayant coûté au plus 30 liv. d'achat, elle montait, par les différens droits, à 122 liv., non-compris le profit du courtier : et néanmoins, ces 122 liv., le vigneron auvergnat n'en percevait que 30; sur quoi il fallait qu'il défalquât encore, et tous ses frais, et le prix de son tonneau.

Le procès-verbal de l'assemblée provinciale, qui cite ce fait, en rapporte également un autre; celui d'un envoi de bois d'ébène, qui venait à Thiers pour être employé à la coutellerie. La marchandise avait coûté, d'achat primitif, 2,000 liv. Avant d'arriver à la fabrique, elle paya, dans différentes douanes, 643 liv.; et quand elle fut manufacturée et renvoyée en couteaux, on lui fit payer, de

nouveau, à Vichi ; sept et demi pour cent de la valeur de la marchandise

En lisant ces détails, ne semble-t-il pas que l'Auvergne était une contrée ennemie qu'on avait pris plaisir à ruiner et qu'on voulait rendre absolument inutile à la France, en même-tems qu'on rendait la France inutile pour elle ?

Que sera-ce donc, quand je te dirai qu'avec tant de désavantages naturels et politiques, elle payait néanmoins un quinzième des impositions de l'état, et que de toutes les provinces elle était la plus grévée ! Là, comme ailleurs, l'homme riche ou puissant se soustrayait aux impôts, par adresse, ou par corruption. Là, le pauvre et le manouvrier leur échappait par sa misère même ; et effectivement, quelle prise pouvaient avoir des contraintes d'huissier, contre un homme sans propriété, sans meubles, sans provisions, couché sur la paille dans une masure ouverte à tous les vents ? Si la justice l'instrumentait, il s'expatriait, et abandonnait à la mendicité sa femme et ses enfans. C'était donc uniquement sur le manufacturier, sur le marchand et le cultivateur, que retombait tout entier le fardeau des impôts ; et ce dernier sur-tout

sur-tout s'en trouvait accablé, parce qu'en Auvergne la répartition de la taille était arbitraire, et que le taux des collectes, ainsi que celui des particuliers, n'avait point une base fixe et assurée. L'homme préposé à la perception de cet impôt présumait-il que tels ou tels taillables pouvaient et devaient payer davantage; sans plus de discussion, il les mettait à une taxe plus forte; dès ce moment le sur-taux subsistait; et voilà comme une administration destructrice étouffait l'agriculture et le commerce jusques dans ses premières racines! « Quoiqu'aux yeux du voyageur, l'Auvergne » paraisse agréable et fertile, vu la manière » dont elle est cultivée, dit le *procès-verbal* » *de l'assemblée provinciale*; cependant sa » vraie situation est le comble de la misère. »

Une dernière cause qui, plus encore que les exactions des douanes et l'excès des impôts, s'oppose à ce que l'Auvergne ait un commerce, est le défaut de routes et de rivières naviguables.

En effet, comment concevoir que des marchandises entrent, sortent et circulent à travers des montagnes escarpées et des sentiers scabreux? combien de bourgs et de villes qui ne sont éloignés l'un de l'autre que de quelques lieues,

et qui cependant n'ont entre eux aucune communication, sans compter que pendant plusieurs mois, tous leurs moyens de relations sont interrompus par les neiges. L'Allier traverse l'Auvergne toute entière, du sud au nord; et néanmoins, dans toute cette longueur, il n'avait que deux ponts, situés, l'un à Pont-du-Château, l'autre à la Bajasse, vers les deux extrémités de la province : encore, au moment où j'écris, le dernier est-il détruit depuis plusieurs années.

Dans la distribution des routes que l'ancien gouvernement avait ordonnées pour le royaume, il semblait avoir totalement oublié l'Auvergne. Quoique cette contrée soit au centre de la France, et qu'à raison de sa position elle dût être vivifiée par toutes les autres, elle est néanmoins nulle pour toutes. Voyageurs et marchandises, tout tourne autour d'elle, sans y entrer. Un étranger qui ne la connaîtrait que par l'inspection de la carte des postes, la croirait déserte et inhabitée.

Par-tout, la poste aux chevaux est presque anéantie.

La poste aux lettres n'a guère un service meilleur. Il est lent, sujet à de grands retards

et mal ordonné. Ainsi, par exemple, quoiqu'il n'y ait que huit lieues de Brioude au Puy, néanmoins une lettre écrite, de la première de ces deux communes dans la seconde, n'y va pas directement. On la fait remonter par Clermont jusqu'à Moulins; et de Moulins, elle revient au Puy par Lyon (1).

Ces différens faits sont consignés dans le procès-verbal de l'assemblée provinciale; et si ce sont des reproches à l'administration défunte, certes ces reproches sont bien fondés.

Les grandes routes sont toutes modernes; encore la plupart ont-elles des montées et des descentes si rapides, qu'en beaucoup d'endroit elles en deviennent impraticables. On dirait que les ingénieurs de ce tems-là ne savaient que percer devant eux, depuis tel village jusqu'à tel autre. Venaient-ils à rencontrer une montagne; au lieu de se préparer de loin à l'éviter, au lieu de la tourner avec art, ils y escarpaient un chemin, qui montait rapidement et descendait de même.

(1) Peut-être que depuis que le Brivadois fait partie du département de la Haute-Loire, on a remédié à cet abus.

A peine s'avisaient-ils de pratiquer quelques circuits et zig-zags, pour le rendre plus doux. Aussi, les voitures pouvaient-elles rarement y rouler; et le pays semblait condamné à une misère éternelle.

Depuis quelques années, on a rectifié une partie de ces défauts. On a même percé plusieurs routes nouvelles; et celles-ci, sur-tout quand elles ont été faites à prix d'argent, sont beaucoup plus belles, plus douces que les autres, et spécialement mieux conduites. Il y a même des parties, telles que le Saut-du-loup, le Pas-de-compain, etc., qui tracées sur des côtes de montagnes très-escarpées, méritent, par leur hardiesse et par la douceur insensible de leur pente, d'être citées parmi les prodiges de la France. Il est vrai que ces chemins hardis ont été si dispendieux et qu'ils traversent des pays si stériles, qu'on regrette presque de les voir exécutés. Vendît-on, en entier, toutes les terres du territoire qu'ils traversent, peut-être ne paierait-on pas ce qu'ils ont coûté. Mais au moins ils font communiquer l'Auvergne avec l'Auvergne, et avec les contrées voisines; et après tout, si dans ce pays il n'était permis de travailler que pour les cantons fertiles, je

le demande, quels travaux oserait-on entreprendre ?

Un reproche mieux fondé est celui qu'on peut faire à la direction de certaines routes ; je n'en citerai qu'un exemple. Aurillac en a une, qui, passant par Vic et Murat, va, par Saint-Flour, gagner le grand chemin qui mène à Clermont à travers la Limagne. De Murat, la vraie direction serait d'aller, nord-est, droit à Massiac, en cotoyant le cours de l'Alagnon. Le chemin existe déjà ; il ne s'agirait que de l'agrandir et de le rendre propre au roulage. Point du tout. On est obligé de tourner au sud-est, d'aller gagner Saint-Flour et de former le triangle ; ce qui, en hiver, expose à des combles de neiges, et, en tout-tems, augmente la marche de cinq grandes heures, c'est-à-dire, d'une journée entière dans la mauvaise saison. La route, d'ailleurs, est non-seulement plus longue, mais très-montueuse ; l'autre, au contraire, n'aurait point de montagnes à traverser. Long-tems, l'élection d'Aurillac et une partie de celles d'Issoire, de Saint-Flour et de Brioude l'ont sollicitée auprès des intendans. Elles ont présenté même, à ce sujet, une requête à l'assem-

blée provinciale ; mais la ville de Saint-Flour qui avait son intérêt à s'y opposer, en a toujours empêché l'exécution ; et ce procès est problablement un de ceux qui seront, ou ont été déjà portés au directoire du département.

On compte en Auvergne 303 lieues de chemins ouverts ; savoir : 12 chemins intérieurs qui servent de communication entre certaines villes ; 9 qui la font communiquer avec les départemens voisins ; et 2 grandes routes qui la traversent et lient ensemble diverses parties de la république. Ces deux dernières sont celles de Lyon à Bordeaux, par Clermont et Limoges ; et celle de Paris au ci-devant Languedoc, par Clermont, Issoire, et Brioude. La première a depuis 36 pieds jusqu'à 42, de large ; et la seconde, depuis 48 jusqu'à 60. On peut joindre à ces deux-ci un grand embranchement particulier, large de 36 à 40 pieds, qui de Clermont conduit au département du Lot par Tauves, Bort, Mauriac, Aurillac et Maurs.

Les routes qui font communiquer l'Auvergne avec les contrées voisines, sont celles du département du Cher ; par Riom, Combronde et Montaigut ; du département de Rhône et Loire, par Billom et Ambert ; et de celui de Haute-

Loire, par Courpierre et la Chaise-Dieu. Il y en a deux de Brioude au département de la Lozère, l'une par Langheac, l'autre par Loubinet et Saint-Flour; deux du département de la Corrèze, la première par Pleaux, la seconde par Aurillac et Montvert; enfin, deux de celui de l'Aveiron, savoir par Saint-Flour, et Chaudesaigues, ou par Aurillac et Montsalvi.

Telles sont les principales routes d'Auvergne; au moins tel est l'état, qui, en 1787, fut présenté à l'assemblée provinciale par l'ingénieur en chef. Au premier coup-d'œil, ce tableau est séduisant; il ferait croire que peu de provinces étaient aussi bien percées, et que ce que j'ai dit ci-dessus est exagéré ou fautif. Mais bientôt les idées changent, quand, par le rapport même de l'ingénieur, on voit que dans ces chemins il y a non-seulement beaucoup de ponts à construire et de grandes parties à réparer en entier ou à faire à neuf; mais que les deux grandes routes elles-mêmes exigent qu'on corrige plusieurs montagnes et qu'on escarpe des masses considérables de rochers. De long-tems, sous l'ancienne administration, ces travaux n'eussent été achevés. La province néanmoins payait annuellement, à la caisse des

ponts et chaussées, une taxe de 203,009 liv.; mais, sur cette somme, il ne lui restait, pour ses propres chemins, que 28,000 liv. dont elle pût disposer. Le reste était employé aux routes de la municipalité de Paris et du Languedoc, aux ponts de certaines provinces et à d'autres objets qui lui étaient totalement étrangers.

Tu as vu, dans ma dernière lettre, d'après le mémoire pour le duc de Bourgogne, quels étaient, au dernier siècle, les objets des principales manufactures d'Auvergne, qui fournissaient à son exportation. Le même ouvrage nous apprend quels étaient les autres objets de commerce, qui n'appartenaient point à ses manufactures. On y lit que les territoires d'Aurillac et de Montsalvi vendaient annuellement de la cire, pour 35 à 40,000 liv.; que la marine royale tirait des mats de la Chaise-Dieu, et des chanvres de Billom, mais que ce dernier article était fort tombé; que cette marine achetait également beaucoup de bourre de bœufs, pour espalmer les vaisseaux et pour former des couchettes aux matelots; que les cantons à pacages fournissaient une grande quantité de beurre fondu et salé, *aussi bon*

que les beurres d'Irlande et de Hollande ; qu'il sortait annuellement de la partie de Limagne qui avoisine Clermont, beaucoup de fruits, et particulièrement de calville et de reinette ; enfin, qu'à Clermont et à Riom les confiseurs savaient faire des pâtes d'abricots, fort renommées et qu'on avait en vain essayé d'imiter à Paris.

Les deux derniers objets de commerce ont lieu encore ; et les pâtes dont il s'agit jouissent toujours de la même renommée. Quant aux fruits cruds, ils arrivent par l'Allier à Paris ; et ce sont ceux qu'on y vend sous le nom de pommes de bateau.

« Autrefois, ajoute le mémoire que je viens
» de citer, le vin y avait quelque débit. Mais,
» soit que les marchands aient été trompés
» sur cette boisson, comme en effet ils se
» sont plaints que les Auvergnats y mêlaient
» de l'eau ; soit que les vins n'aient pas assez
» de force pour soutenir une longue naviga-
» tion, comme il y a plus d'apparence ; soit
» enfin que les difficultés des voitures tant par
» eau que par terre aient rebuté les acheteurs,
» il est certain que ce commerce a cessé tout-
» à-fait. Ainsi tout le vin de la Basse-Auvergne,

» où se consomme sur les lieux, ou ne va
» pas plus loin que la montagne, qui n'en
» produit point. »

Quoique la navigation de l'Allier devienne quelquefois fort longue, parce qu'elle n'a souvent que des crues d'eau passagères, cependant les vins peuvent la soutenir; et ils la soutiennent effectivement très-bien. Mais tu remarqueras que l'Auvergne ne pouvant les vendre aux contrées qui l'entourrent, parce que celles-ci avaient également leurs vignobles et qu'elle est d'ailleurs séparée d'elles par des montagnes impraticables, il ne lui restait d'autre débouché d'exportation que Paris. Or, comme ces vins payaient de gros droits en passant à Vichi; comme ils sont malfaits, noirs en couleurs et sans qualité, il n'est pas étonnant que Paris les dédaignât. Il n'y avait guère que les cabaretiers qui les achetaient, pour teindre de petits vins blancs, qu'ils vendaient ensuite comme rouges. Mais ce commerce, dans les plus fortes années, n'allait pas à 600,000; et pour que ces années fussent telles, il fallait encore que les petits vins eussent manqué dans les pays qui approvisionnent les cabarets de Paris. Or mainte-

nant, de ces 600,000 liv., défalque tout ce qu'il en coûtait pour les frais de culture qui sont très-considérables, pour ceux de courtage, de douanes, de transport, pour ceux des bateaux qu'il faut vendre à perte, etc.; et nous en conclurons que cet objet, dans son état actuel, est peu avantageux à l'Auvergne.

Ce n'est pas tout. Aux dépenses dont tu viens de lire les détails, il faut ajouter encore celles que pouvaient nécessiter certains accidens; et alors, tu verras que souvent il en résultait des pertes considérables. Les bateaux ne partent guère qu'à la mi-novembre, parce que c'est alors que l'Allier, par ses crues d'eau, devient navigable. Mais, arrivé à Vichi, le conducteur était obligé de s'arrêter pour l'inspection de sa marchandise, et pour régler, avec le préposé aux douanes, le paiement des droits. Pendant ce tems la rivière venait-elle à baisser; il était obligé d'attendre une crue nouvelle; et ce retard, qui souvent durait un mois tout entier, pouvait ne le laisser parvenir au canal de Briare que quand le canal était déjà glacé et qu'il ne lui était plus possible de passer outre. Alors, si c'étaient des fruits qu'il conduisait, il courait risque de les

voir se pourrir et se gâter ; si c'étaient des vins, les bateliers se mettaient à boire ; ils remplissaient d'eau les tonneaux, à mesure qu'ils les entamaient, et détérioraient ainsi une cargaison, qui, arrivée à Paris, n'y avait presque plus aucune valeur.

On n'a point, à la vérité, le même inconvénient à craindre pour le charbon-de-terre ; mais quand on songe que tout ce commerce par eau ne peut se faire que pendant une partie de l'année ; quand on songe qu'il exige quatre bateaux pour transporter à Paris la charge d'un seul ; que sur ces quatre bateaux, il fait perdre à l'entrepreneur près de 7 à 800 liv, puisque chacun d'eux lui a coûté environ 10 louis, et qu'il ne le revend que 2 ou 3 ; on voit clairement qu'un pareil commerce ne peut jamais être fort lucratif ; sur-tout, quand il s'exerce sur une matiere d'un grand encombrement et d'un bas prix, telle que la houille. Cependant, comme parmi les frais qu'occasionne celui-ci, presque toutes les premières avances se font aux lieux mêmes de son origine, soit pour l'extraction de la houille et pour ses premiers transports, soit pour la construction et l'achat des bateaux, pour

l'emploi des bateliers, etc; elles alimentent et vivifient le canton qui les perçoit. A ce titre, la nouvelle administration ne saurait trop l'encourager; et il ne pourrait que s'accroître encore pour l'avantage de la contrée, s'il était possible que désormais les fouilles des houillières ne fussent plus entreprises que par des hommes assez instruits et assez opulens pour opérer à la fois et leur bien particulier et celui de leur pays.

J'ai dit plus haut que le canton d'Aurillac et celui de Montsalvi produisaient assez de cire pour en faire quelque commerce. Brioude fabriquait aussi des bougies. C'est à l'administration nouvelle à encourager la multiplication des ruches, à favoriser les cireries de Brioude, et à les multiplier non-seulement dans ce canton, mais encore dans les petites villes de l'ancienne Haute-Auvergne.

Quelque considérable que soit le commerce des fromages, il est néanmoins susceptible aussi d'accroissemens. L'abolition de la gabelle et la franchise du sel lui seront très-favorables, sans doute; mais, tant que les cantons à pacages n'auront point de routes et qu'on sera obligé de tout en exporter à dos de mulet,

nécessairement il y restera borné, ou au moins peu lucratif. Il faudrait, en outre, détruire dans les herbages les plantes qui détériorent le lait des bestiaux. Il faudrait sur-tout, par des façons mieux entendues, rendre les fromages meilleurs, leur donner assez de qualité pour supporter les voyages de mer, et pour devenir propres à la marine; et par conséquent, à la place des routines fautives, usitées dans les burons, il faudroit substituer des méthodes plus parfaites. Mais en vain on a tenté d'appeler, en Auvergne, des fromagers hollandais et suisses; l'opiniâtre ignorance du montagnard a rejeté toute instruction; et il la rejettera toujours, si de riches propriétaires n'entreprennent de la propager par l'exemple, en appelant de nouveau ces étrangers et leur confiant exclusivement leurs vacheries.

C'est dans les bestiaux que consiste la grande richesse et le principal commerce de l'Auvergne; et ce commerce a, sur tous les autres, l'avantage d'être indépendant du débouché des rivières et des routes; puisque la sorte de marchandise qui le forme a la faculté de se transporter elle-même au lieu des marchés et des ventes. Que serviraient à l'Auvergnat ses

froides montagnes et ses innombrables sources, s'il n'avait su employer les unes à fertiliser les autres, en les changeant en herbages ? S'il n'avait pas des bestiaux à nourrir pendant un très-long hiver, que ferait-il de cette incalculable quantité de foin qu'il récolte ? L'Auvergne n'est, assurément, ni le *meilleur des mondes possibles*, ni même le meilleur des mondes existans ; mais pour ce qui regarde l'emploi d'une portion de son territoire, tout y est, je crois, à-peu-près pour le mieux.

Quant au parti qu'elle tire de cet emploi ; quant au commerce des bestiaux, à l'art de les élever, de les traiter en maladie, etc., je n'en dirai pas à beaucoup près autant. La race des bêtes-à-cornes n'est belle que dans certains cantons ; et nulle part les vaches ne donnent autant de lait que celles de beaucoup d'autres contrées de la France. L'espèce des mulets et des chevaux est petite. Celle des ânes et des bêtes-à-laine, je le répète avec regret, est totalement dégénérée. Les chèvres elles-mêmes ne sont ni aussi belles ni aussi multipliées qu'elles devraient l'être dans un pays de rochers et de montagnes.

Il y a une cause inconnue, qui a fait dégénérer les bêtes-à-laine. C'est la même, vraisem-

blablement, qui, en trois ou quatre ans, abâtardit les races étrangères et nouvelles qu'on amène des contrées voisines. Que des prix soient proposés aux physiciens-naturalistes qui seront assez heureux pour la découvrir et pour en trouver le remède. Quand ce remède sera constaté, alors que d'Espagne et des départemens des Pyrénées orientales ou de celui du Nord, on fasse venir des belles races de béliers et de brebis; à la bonne heure. Mais, jusqu'à ce moment, les efforts qu'on tentera pour renouveller celle qui subsiste seront superflus; bientôt elle s'abâtardira comme l'autre.

Pour moi, en attendant cette découverte régénératrice, je demanderai qu'il soit défendu de marquer les moutons avec des poix et des résines, qui gâtent leur laine; et je ferai spécialement des vœux, pour que le parcage s'établisse dans toute l'Auvergne, au grand avantage des terres et de l'animal lui-même.

On ne lit pas sans dépit et sans envie, que l'Angleterre, qui en population et en étendue n'est guère que le tiers de la France, nourrit néanmoins trente à trente-six millions de bêtes-à-laine; et qu'annuellement elle fabrique, en draperies et en lainages, pour des sommes im-

mense

mensés. Mais il faut observer que dans cette Angleterre dont le gouvernement, tout vicieux qu'il est, vaut pourtant beaucoup mieux encore que celui que nous avions avant la révolution, les biens communaux ont été partagés en propriétés distinctes; que le parcours y est aboli, et les loups détruits; que le peuple et le paysan mangent beaucoup de viande, et que par conséquent l'animal, indépendamment du prix de sa toison, a, dans les boucheries, un prix de vente qu'il ne peut avoir en Auvergne, où les classes dont je parle ne mangent que du pain noir; enfin, que les pâtures sont closes, et que ces sortes de parcs naturels ont le double avantage d'épargner les frais d'un berger et d'employer les moutons à fumer continuellement la terre qui les nourrit. Le nouveau régime donné par la constitution peut procurer à l'Auvergne une partie de ces avantages. Elle peut établir, dans plusieurs de ses districts, des fabriques de bonneterie, de bas-d'estamerie et autres lainages; et elle a d'autant plus d'intérêt à multiplier chez elle les objets d'industrie, que ses productions et ses denrées sont de nature à n'avoir jamais une grande valeur.

Des différentes sortes de bestiaux qu'elle vend,

ce sont les bêtes-à-cornes qui font l'objet le plus considérable de son commerce; puisque celles-ci fournissent, presque seules, non-seulement au labour et au charroi des contrées voisines, mais encore à l'énorme consommation de Paris (1). Cependant ce commerce avait déjà commmencé à s'affaiblir depuis quelque tems par une faute de l'ancienne administration, qui au lieu d'imposer les pacages comme les autres propriétés territoriales, c'est-à-dire, selon leur étendue et la qualité du sol, les taxait par têtes d'animaux. Ce régime inique et absurde arrêtait, dans le principe, la multiplication des bestiaux; et de tous les impôts qu'on pouvait établir dans un pays pauvre, celui-ci peut-être était le pire.

On peut présumer que sous l'administration nouvelle il sera réformé, s'il subsiste encore. Sans doute elle ordonnera aussi et favorisera quelques établissemens de viandes salées, pour la marine. De pareilles entreprises ne peuvent que réussir, à une époque où le sel est devenu une marchandise libre; et dans un pays qui

(1) Cette consommation est, dans les tems ordinaires, de quinze à seize cens bœufs par semaine.

non-seulement a beaucoup de pièces de bétail à très-bas prix, mais où les tanneries ont besoin de se régénérer par l'abondance et la multiplicité des cuirs.

Quand tous ces divers projets sur l'amélioration, la multiplication, le commerce des troupeaux, seront exécutés, il en restera deux encore, sans lesquels tous les autres ne sont que des chimères; c'est la destruction des loups, et la propagation des lumières pour le traitement des maladies épizootiques. J'ai indiqué des remèdes pour le premier fléau; et il est possible de le faire disparaître en entier. Quant à celui qui concerne les maladies des troupeaux, si la multiplicité de ces maladies ôte l'espoir de l'anéantir totalement, au moins on peut entreprendre de le combattre avec succès.

Pour cela, que dans le chef-lieu de chacun des deux départemens, on établisse, dès que les circonstances le permettront, une école vétérinaire, où soient données des leçons gratuites par un maître habile. Que chacun des districts y envoie un certain nombre d'élèves; et que ceux-ci, quand ils seront instruits suffisamment, aient chacun, dans leur district, un canton désigné, qui sera confié à leurs soins. Pendant

l'année, si le canton était attaqué d'une épizootie, le maire et le corps municipal pourraient les appeler; et à cette réquisition, ils seraient tenus d'aller, sans délai, visiter et traiter les troupeaux malades.

Au commencement de l'automne, quand les pâtres ont quitté les montagnes et sont rentrés dans les villages, il y aurait un lieu fixe, où ces hommes, si précieux, viendraient, les décadis, recevoir, en patois (seule langue qu'ils entendent), des leçons du médecin vétérinaire. Celui-ci disséquerait pour eux quelques animaux; afin de leur démontrer le siége, les causes et les signes des principales maladies. Il leur enseignerait l'art d'élever et de soigner les troupeaux; leur apprendrait à panser et à saigner une bête malade; à composer un remède et à l'appliquer; à connaître les plantes nuisibles aux bestiaux, pour les détruire; enfin, à s'instruire dans une profession, où certaines connaissances sommaires les rendraient si utiles, et où leur ignorance et leur impéritie les rendent souvent plus funestes que les épizooties elles-mêmes.

LETTRE LXVII.

Villes. Architecture. Tours qui servaient de signaux. Châteaux-forts. Tyrannie de certains nobles. Grands-jours *d'Auvergne; ouvrage de Fléchier sur cet objet; notice de l'ouvrage. Noblesse; noblesse de robbe. Tribunaux; lois; gens-de-loi. Clergé. Maisons de force chez certains religieux.*

UN aqueduc dont il ne subsiste plus qu'une très-petite partie; deux pierres milliaires, qui au lieu de se trouver dans la collection d'antiquités qu'a commencée l'académie de Clermont, sont réléguées, comme un objet de rebut, l'une dans une cour de maison de campagne, l'autre dans un village; tels sont les monumens antiques que je connais dans l'Auvergne. Pour des monumens modernes, n'y en cherche pas. Ce pays, je me vois trop souvent forcé de le répéter, semble nouveau, et encore étranger aux

arts. La nature, à la vérité, y montre des beautés ravissantes ; mais il n'y a de beau que la nature.

Des trente-deux villes qu'on y compte, pas une seule n'est assez agréable pour être indiquée à un étranger, comme but de voyage, d'amusement, ou d'instruction. A l'exception de Riom, qui est assez bien percé, toutes sont laides. A l'exception d'Aurillac qui est lavé par des eaux courantes, toutes sont boueuses et d'une saleté dégoûtante. Par-tout, ce sont des fumiers, des vidanges de boucheries, des vidanges de latrines, des monceaux d'ordures, qui blessent à-la-fois l'œil et l'odorat. Je défie que dans la France entière il y ait un pays où la police municipale soit plus mal faite.

Il faut avouer néanmoins que cette incurie révoltante tient un peu au caractère de l'habitant. L'Auvergnat n'a nullement le goût de la propreté. On en voit la preuve sur lui, ainsi que dans l'intérieur de sa maison. On la voit surtout dans les auberges ; lieux où l'on doit se piquer de recherches en ce genre, et qui toutes, excepté quelques-unes des villes principales, rebutent par leur sâleté.

Ailleurs, les municipalités sont jalouses de

se donner des promenades publiques, des remparts agréables, des cours plantés, enfin de ces belles décorations d'arbres, qui en contribuant à la salubrité d'une ville, en font à la fois l'ornement. En Auvergne, rien de semblable; ou, si quelques villes, telles qu'Ambert, Riom, Saint-Flour, Aurillac, etc. ont des promenades, ces promenades, comme je l'ai remarqué plus haut, sont toutes récentes et datent d'un petit nombre d'années.

Dans la Limagne, Clermont, Riom, Pont-du-Château, ect., jouissent d'une situation très-riante; parce qu'ils dominent sur un pays fertile et fort varié. C'est par cette raison que Thiers, beaucoup plus élevé encore, a la vue la plus magnifique de toute l'Auvergne. La Tour et la Chaise-Dieu, quoique situés, comme Thiers, sur un revers de montagne; Salers, Saint-Flour, quoique bâtis sur des plateaux isolés, n'ont pas le même avantage, parce que la contrée qui les entoure est pauvre, triste et monotone. Généralement parlant, les villes, bourgs et villages d'Auvergne ont une position désagréable et mal-saine; presque tous étant construits dans des vallons ou dans des gorges, pour s'abriter des grands vents. C'est le même motif qui engage à sur-

baisser beaucoup les toits des maisons ; et à les couvrir, ou avec d'épaisses lames de basalte, ou avec de grosses tuiles, alternativement convexes et concaves, qui par leur pesanteur et leur forme donnent moins de prise aux vents qu'une longue et large table de tuiles plates. Mais aussi ces combles écrasés, ces couvertures massives donnent aux habitations un air lourd, qui rend plus sensibles encore les défauts de leur architecture grossière.

Quoique l'Auvergne ait beaucoup de montagnes calcaires, il y a très-peu de ces montagnes qui fournissent des pierres bonnes pour la bâtisse. Presque par-tout les maisons sont en lave. Or, si les laves ont par leur nature le mérite d'une longue durée, elles ont aussi, par leur couleur, le désavantage d'un aspect désagréable. Sont-elles, comme à Clermont et à Riom, d'un gris noir ; la ville a un air lugubre. Sont-elles d'un noir foncé ; elle en devient hideuse, et telle est Saint-Flour.

Je ne dis rien de l'architecture des Auvergnats, parce qu'ils n'en sont encore qu'à l'art du maçon. Nulle magnificence, nulle élégance extérieure dans leurs maisons ; et, ce qui selon moi est moins excusable, nulle régularité. Portes et fenêtres, tout cela semble percé

comme au hasard ; et n'a ni rapport ni correspondance. Quant au talent des distributions intérieures, si tu veux en juger, je te citerai ce qu'il est à Riom ; ville la mieux bâtie de toute l'Auvergne, et celle de toutes qui, par sa plus grande proximité de Paris, devait connaître davantage les arts de la métropole. A droite, une cuisine ; à gauche, une salle ; entre les deux, et en face de la porte, un escalier masif et tournant, qui conduit au premier étage : tel est le chef-d'œuvre qu'a imaginé le génie des Vitruves du pays ; et tel est le plan général de presque toutes les maisons. Pour ce qui regarde la science des dégagemens, l'art des décorations, le luxe ou le bon goût des ornemens intérieurs, l'Auvergnat ne se doute seulement pas que tout cela existe.

En vain on espérerait trouver dans les ci-devant châteaux ce que n'ont point les maisons particulières. Il y en a très-peu qui soient construits dans le goût moderne ; parce que le pays n'étant point d'un séjour agréable, la plupart des familles nobles qui l'habitaient le quittèrent, à mesure qu'elles s'attachèrent au service de la cour et allèrent ramper près des

rois. Delà, cette quantité de vieux manoirs abandonnés, qu'on voit tomber en ruines. Ceux qui subsistent encore ne sont que d'antiques forteresses, de structure gothique, qui au tems du règne féodal, dans ce *bon vieux tems* où la noblesse ne connaissait d'autre honneur et d'autre occupation que de se battre, servaient d'asile et de défense, lors d'une guerre particulière de seigneur à seigneur.

Beaucoup de châtelains, pour rendre leur réfuge plus assuré encore, l'avaient placé sur des pics de montagnes escarpées et presque inabordables. A l'abri de toute attaque dans ces retraites isolées, ils bravaient tout ennemi, et n'avaient à craindre que la famine. L'Auvergne a eu un grand nombre de ces citadelles. Telles étaient celles d'Usson, de Nonette, Vodable, Mont-Rognon, Murol, Mozun, Buron, Mercœur, Fromental, Mont-Celets, Bonnevie, Charlut, Carlat, Ibois, Mercurol, Lugarde, etc.; et plusieurs, dans ce nombre, passaient même pour des places imprenables. Aussi, Richelieu, quand il vit son ministère affermi, eut-il grand soin d'ordonner leur destruction. Celles qui échappèrent à ses ordres absolus, tombèrent, quelques années plus

tard, sous le despotisme de Louis XIV. Il n'en subsiste plus aujourd'hui que de vastes ruines; mais ces ruines, dont la solidité est destinée à braver pendant bien des siècles les injures des météores, présentent encore à quelque distance une certaine majesté imposante, dont l'effet, nous reportant au loin dans le passé, nous retrace l'histoire fabuleuse de ces géans, qui ayant tenté d'escalader le ciel, furent enfin exterminés par la foudre.

Outre ces forteresses, il y avait, d'espace en espace et d'une extrémité à l'autre de l'Auvergne, un certain nombre de tours, destinées à servir de signaux. Celles-ci étaient construites également sur des lieux élevés. Elles correspondaient avec certains châteaux forts; et dans les tems d'allarme et de guerre, simultanément avec eux elles avertissaient des dangers: de sorte qu'en moins d'un jour la province entière pouvait être sous les armes. Ainsi, en commençant par delà Clermont, vers la frontiere du Bourbonnais et sur la gauche de l'Allier, on avait Bourasol, Château-Gai, Mont-Rognon, la Roche-Blanche, Monthon, le Crest, Mont-Redon, la Sauvetat, Mont-Peyroux, Champeix, Montaigut, la Tour-de-

Rognon, Murol, Chalut, Vichelles, ect. A la droite de la rivière, étaient Nonette, Usson, Buron, Laps, Mont-Morin, Mozun, Turluron, Bussiole, Saint-Bonnet, etc.

Dans un pays que ses défilés et ses gorges rendaient si facile à défendre, les châteaux forts dûrent devenir des instrumens de tyrannie, bien redoutables. Malheureusement, beaucoup de seigneurs les firent servir à cet exécrable usage; et l'histoire l'atteste. Au reste, pour apprécier ce que furent ces repaires de tyrans, dans des tems d'anarchie où l'autorité royale n'avait pas la force de les détruire, il suffit de savoir ce qu'ils ont été sous Louis XIV, et à l'époque la plus brillante de sa puissance. Fléchier qui écrivait en 1666 son histoire des *grands-jours* d'Auvergne, raconte sur cela des anecdotes, dont plusieurs font frémir.

« L'Auvergne, dit-il, était une province » bien déréglée; et l'éloignement de la justice » souveraine, la foiblesse des justices subal- » ternes, la commodité de la retraite dans » les montagnes, et peut-être l'exemple et les » mauvais naturels de quelques-uns avoient » donné courage, à la plupart des gentils- » hommes, de faire les tyrans et d'opprimer

» les peuples : ce qui nous a paru par plus
» de 12,000 plaintes qu'on a rendues contre
» eux en justice, et par la fuite presque
» générale de la noblesse du pays, quand les
» juges arrivèrent. »

Un gentilhomme, dit-il ailleurs, « s'étoit
» emparé d'un bénéfice, et il en jouissoit
» injustement; comme il arrive souvent dans
» ces lieux écartés de l'autorité et de la
» justice, où l'on ne considère ni les droits
» humains ni les droits divins, et où l'on
» dépouille les autels, après avoir pillé les
» peuples ».

Un autre s'était emparé d'une cure qui valait
1,000 écus de revenu; « et à peine donnoit-il
» 200 liv. de rente à celui qui l'administroit.
» C'étoit la maxime des gentilshommes qui
» dominoient dans ces quartiers reculés, de
» se servir indifféremment de ce qui leur étoit
» propre »

En parlant d'un troisième, dont on fit le
procès, l'auteur le représente comme coupable
« d'une action qui suffiroit bien toute seule,
» pour rendre infame un fils d'un autre père
» et un gentilhomme d'un autre province. Il
» est vrai que c'est être bien innocent en

» Auvergne que de n'avoir commis qu'un
» crime. »

« Le tître de noble qui a été long-tems
» un tître d'impunité pour les criminels, dit-il
» à propos d'un quatrième, sembla lui donner
» le droit de faire quelque violence; et n'ayant
» pas grand éclat du côté de la fortune, il
» crut devoir prouver sa noblesse par quelque
» crime. »

Je ne rapporterai plus qu'un trait, cité par l'auteur sur un autre gentilhomme encore. « Il se trouvoit dans son procès une chose
» très-singulière, et qu'on ne pouvoit rencon-
» trer que dans un pays aussi plein de crimes
» que celui-ci; c'est que l'accusateur, celui
» qui avoit fait l'information et les témoins,
» étoient plus criminels que l'accusé même.
» Le premier est accusé par son père même
» d'avoir tué son frère, d'avoir voulu être
» parricide, et de cent autres crimes. Le
» second a été reconnu faussaire, et condamné,
» comme ayant violé la foi publique; et les
» autres, pour plusieurs crimes, ont été con-
» damnés aux galères et au bannissement
» perpétuel. »

Un de ces terribles châtelains « entre-

» tenoit dans des tours, à Pont-du-Château,
» douze scélérats, dévoués à toutes sortes de
» crimes, qu'il appeloit ses *douze apôtres*, et
» qui cathéchisoient, avec l'épée ou le bâton,
» ceux qui étoient rebelles à sa loi; et faisoient
« d'horribles violences, quand ils avoient reçu
» la cruelle mission de leur maître. »

Les cris que devaient exciter tant d'atrocités ne pouvaient manquer de retentir jusqu'aux oreilles du roi. Ils y parvinrent effectivement plusieurs fois; mais, à une pareille distance, ce n'était qu'un bruit faible et sans force, qui bientôt eût expiré sans rien produire, si un conseiller de la cour-des-aides de Clermont, long-tems vexé par les horreurs de l'homme *aux douze apôtres*, n'était venu au louvre se jeter aux pieds du monarque et implorer sa justice. Le prince la fit prompte; et dans ce dessein, il nomma des commissaires, avec ordre d'aller en Auvergne tenir des *grands jours*, pour y réprimer les violences et faire respecter les lois.

Sous la première et la seconde race, les rois envoyaient de tems en tems dans les provinces, un certain nombre de juges, délégués par eux; et ils les chargeaient d'y réformer

les abus et de recevoir les plaintes qu'avait pû occasionner l'administration des ducs, des comtes et autres personnes employées dans quelque partie du gouvernement. Ces magistrats ambulans portaient, à raison de leur mission, le titre d'envoyés du maître, *missi dominici*; et l'usage s'en maintint fort long-tems, parce que toujours on eut à défendre le faible contre la tyrannie du puissant. Mais, quand le parlement fut rendu sédentaire, les délégués ambulans furent tirés de ce corps; et le tribunal extraordinaire qu'ils formèrent pour l'inspection des provinces, s'appela les *grands-jours*. Dans leurs assise, ils jugeaient également les affaires criminelles et les civiles; et leur justice était souveraine et sans appel. Mais l'autorité que le gouvernement vigoureux de Louis XIV sut donner aux tribunaux ordinaires, rendit les commissions inutiles. Aussi, les derniers grands-jours furent-ils ceux de Clermont en 1665, et ceux de Limoges en 1668.

Pour présider ceux d'Auvergne, le roi avait nommé Novion, alors président-à-mortier du parlement de Paris; pour tenir les sceaux, Caumartin, maître-des-requêtes; pour exercer les fonctions du Ministère public, Talon, fils de

de celui dont nous avons des mémoires ; enfin, pour commissaires et assesseurs, le Coq-de-Courbeville, le Boults, Hébert, Malo, Tronçon, Boivin-de-Vaurouy, Guillard, d'Estrapes-de-Pressy, de Vassan, Barillon, Barentin, Bochard, le Pelletier, le Fèvre-de-la-Faluère, Nau, et Joly-de-Fleury ; tous conseillers au parlement.

Fléchier était précepteur des fils de Caumartin. Il suivit à Clermont le père de ses élèves, et y rédigea l'histoire de ces grands-jours dont il fut témoin. On voit, par son ouvrage, qu'il avait l'esprit imbus de la lecture des romans du tems. Son goût était même tellement gâté par ce genre d'écrits insipides et dignes de l'oubli dans lequel ils sont tombés, qu'au milieu d'une narration où il ne s'agit que de crimes atroces et de supplices effrayans, il introduit des anecdotes amoureuses ; et ces historiettes ont, comme les romans d'alors, des portraits, des maximes de Céladon, de longues conversations mêlées de fadeurs et de complimens, des peintures d'amans bien respectueux, bien langoureux, bien tendres.

On y trouve un discours sur l'ancienne comédie grecque ; une apologie du théâtre ; une dissertation sur une femme, qui près d'éprouver la

violence d'un homme, l'avait tué, et dans laquelle l'écrivain perd son tems à examiner si la meurtrière était innocente ou coupable. Par-tout il laisse voir (chose assez étonnante dans un homme de beaucoup d'esprit, et qui ne se montra jamais fanatique) de l'inclination pour le jansénisme ; et chaque fois qu'il trouve occasion de parler des jésuites, sa petite haine ne manque pas de chercher à les ridiculiser. Il en veut sur-tout beaucoup à la mère de Talon, qui avait suivi son fils en Auvergne pour tenir sa maison ; et n'épargne ni Talon lui-même ni Novion. Le clergé de Clermont n'est pas exempt de ses sarcasmes. Pour en prouver les anciens déréglemens, il dit « qu'il y a une bulle du » pape, qui exempte de la jurisdiction de » l'évêque, les chanoines et les enfans qu'ils » auront eus par quelque crime que ce soit. » Cette bulle, ajoute-t-il, nous parut d'une » forme extraordinaire. Nous admirâmes l'ef- » fronterie des chanoines de ce tems et » celle de la cour de Rome ; et nous en » fîmes mille railleries. » Enfin, quoique prêtre et déjà prédicateur, il se permet, de tems en tems, des réflexions et des plaisanteries qui sont plus que gaies. Telle est,

entre autres, celle qu'il rapporte d'un évêque de Clermont, qui sollicité par un gentilhomme de lui accorder une dispense pour son mariage, répondit : je vous l'accorde, à condition que vous serez co...

Ce que j'ai cité de l'ouvrage de Fléchier suffit pour montrer qu'il n'avait point encore aquis alors ce ton noble et décent, cette diction pure et châtiée, ce style fleuri, élégant et harmonieux qui fait le principal mérite de la plupart de ses autres écrits. Celui-ci est une production faible, sans goût, sans talent et sans génie; qui n'annonce nullement l'auteur de l'oraison funèbre de Turenne; et qui aujourd'hui, si elle était publiée, nuirait beaucoup à sa réputation. Ce furent de sages conseils, sans doute, qui le déterminèrent à la garder dans son porte-feuille. Les différens éditeurs de ses œuvres ont tous eu la sagesse de ne point la mettre au jour. On en donne pourtant une notice dans l'édition de 1782; mais c'est en avouant qu'elle ne mérite pas les honneurs de l'impression.

Au reste, quoiqu'il dise peu de choses sur l'Auvergne, et qu'il ait peu de choses à en dire, puisque son voyage ne s'étendit point

au-de-là de Clermont, il se montre néanmoins très-partial. Par-tout, on le voit parler durement des Auvergnats, et montrer pour eux un mépris, qui prouve qu'il n'avait point cherché à les connaître et qu'il ne les connaissait réellement point. « En Auvergne, il y » a deux choses opiniâtres, dit-il; les hommes » et les mulets. » Ailleurs, en parlant d'une demoiselle de Clermont, dont la beauté avait enflammé quelques amans, il dit: « des cœurs » plus délicats que des cœurs d'Auvergne s'y » fussent pris »; et presque toujours, c'est avec ce dédain brutal et ces expressions insolentes, jamais motivées, qu'il s'énonce. Mais dans ce fatras de pédanterie, de platitudes et de méchancetés, on trouve pourtant, sur les *grands-jours*, quelques anecdotes curieuses, dont je vais te faire part.

Les séances s'ouvrirent à Clermont, le 28 septembre 1665; et comme les commissaires avaient ordre d'informer sur les plaintes qu'on leur adresserait de certaines provinces voisines, ils envoyèrent, peu de jours après, le Pelletier dans la Haute-Auvergne, Joly-de-Fleury dans la Marche; et la Faluère dans le Bourbonnais; avec pouvoir d'y faire arrêter et de faire con-

duire à Clermont tous les accusés contre lesquels il y aurait quelque dénonciation. Déjà des ordres avaient été donnés aux troupes et aux maréchaussées. Mais tout cet éclat ne fit qu'avertir les coupables et leur donner l'alarme. En effet, la plupart prirent la fuite; et il y en eut fort peu d'arrêtés.

Rien de plus dégoûtant à lire, dans ses détails, que cette relation de tyrannies, de violences, d'usurpations, d'assassinats et de crimes de tous les genres. On se sent le cœur attristé, quand on parcourt ces longues listes d'atrocités, presque toutes commises gaiement et de sang-froid par des hommes qui se glorifiaient de leur naissance; et quand, dans une seule famille, l'une des plus distinguées de la province, celle des Montboissier, on voit jusqu'à cinq personnes, toutes criminelles et toutes condamnées. Cependant, pour faire connaître où en était alors la philosophie chez des magistrats tirés du premier tribunal de France, je dirai que parmi tous ces procès d'exécrable mémoire, on trouve ceux de deux hommes; accusés, l'un d'être sorcier; l'autre d'avoir noué l'aiguillette à un jeune marié: *enchantement qu'il ne faut pas tenir pour des*

fables, dit l'auteur, qui apparemment avait sur cela des données particulières.

Les grands-jours durèrent près de six mois ; et l'on peut juger du nombre de sentences qui pendant ce tems furent prononcées, puisqu'il y eut douze mille plaintes portées au tribunal. Vers la fin sur-tout, les magistrats, excédés d'ennui, impatiens de revoler aux plaisirs de la capitale, et pressés d'ailleurs par les bornes de leur commission qui allait expirer, multiplièrent et accumulèrent leurs jugemens à un point qui révolta. « Ils n'étaient pas assemblés un moment, dit » Fléchier, qu'il n'en coûtât la vie à quelque » criminel ; et ils ne disaient pas un mot qui ne » fût un arrêt contre quelque fugitif. » Enfin, le nombre des coupables s'était tellement accru, que dans un seul jour ils en firent effigier plus de trente à-la-fois.

Tant de précipitation, dans une matière qui demandait tant de sagesse, nuisit beaucoup à leur réputation. On leur reprocha d'ailleurs d'avoir jugé trop sévèrement certaines personnes ; tandis que d'autres, beaucoup plus coupables, mais protégées, ne subirent qu'une punition peu considérable. Tel fut, entre autres, ce Montboissier, l'homme *aux douze apôtres*, qui étant

parent de Novion, en fut quitte pour une légère amende. Et voilà ce que produisait notre ancienne jurisprudence criminelle, qui susceptible de rigueur ou d'indulgence à l'arbitrage du juge, lui permettait impunément des prévarications, dont l'effet était de faire mépriser les lois, en même tems qu'elle attirait sur lui l'opprobre de l'indignation publique.

Que les tems sont changés! et quelle différence entre l'Auverghe que je viens de peindre, et celle que j'ai parcourue! Moi, qui par-tout l'ai vue prévenante, affectueuse et hospitalière, qu'il m'en a coûté de croire qu'au dernier siècle, on y comptait tant de brigands féroces! Applaudissons au monarque altier, qui par l'inflexibilité de son gouvernement et la terreur de sa puissance, étouffa pour jamais dans leur foyer ces mœurs de tigres. Quelquefois le despotisme, tout haïssable qu'il est, devient utile, s'il anéantit un autre despotisme plus odieux que lui encore. On reproche à Louis XIV un sceptre de fer; et sous cet aspect, je n'ai garde assurément de le disculper; mais avec ce sceptre il écrasa, il extermina tous ces milliers de petits tyrans qui désolaient la France; et ce n'est qu'à cette époque que le peuple des campagnes et des

petites villes commença d'avoir quelque assurance sur sa liberté, sur sa propriété, sur le fruit de son travail et sur sa vie même.

J'ignore si, avant le décret de l'Assemblée nationale qui a décrété l'égalité et supprimé si sagement la noblesse, l'Auvergne avait plus de noblesse titrée que les autres provinces; mais nulle part on ne voyait autant de comtes, de marquis, de barons, etc. Il est vrai que le pays étant situé au centre de la France et protégé par ses montagnes contre tout trouble extérieur; nulle part les familles qui se qualifiaient d'illustres n'avaient été autant à l'abri de ces révolutions et de ces guerres qui tôt ou tard les éteignent. Peut-être même n'y avait-il aucune province, où les races prétendissent être plus pures et plus anciennes. Ailleurs, la noblesse avait le sot orgueil de prétendre remonter aux Normands, aux Francs, aux Goths, aux Bourguignons, à ces différentes hordes de barbares; qui par le droit des voleurs, vinrent s'établir dans la Gaule et s'en partager les terres. En Auvergne, ces transplantations n'ayant point eu lieu, à cause de l'âpreté du pays, les gentilshommes s'y glorifiaient d'une antiquité plus reculée encore et selon eux plus respectable. C'est

la remarque que fesait au duc de Bourgogne l'intendant d'Ormesson. « Là, dit-il, on ne » trouve que des origines gauloises ou romaines; » et la plupart des maisons anciennes justifient » leur antiquité, par ceux des premiers évêques » de l'église auvergnate qui en sont sortis, et » dont la parenté leur a donné, comme aux » Langheac, le privilége d'être inhumés aux » pieds du saint, de porter sa châsse aux jours de » solemnité, etc. »

Ces distinctions odieuses, et anti-naturelles, de gentilshommes et de vilains, ont enfin disparu. La loi de l'égalité a nivelé toutes les têtes. Les détails que je traite ici n'appartiennent plus qu'à l'histoire; et c'est à ce seul titre que j'en parle.

C'est encore sous l'aspect historique que je vais citer les faits suivans.

Outre le duché, le comté et le dauphiné d'Auvergne, la province avait trois duchés particuliers, Randan, Montpensier, et Mercœur; plusieurs marquisats, Allègre, Effiat, Combronde et Langheac, etc.; plusieurs comtés, Carlat, Aubigoux, etc.; la Vicomté de Murat; enfin, plusieurs baronnies, Montboissier, d'Apchon, Pierrefort, la Tour, etc.

La première croisade ayant été prêchée à

Clermont, et beaucoup de seigneurs auvergnats ayant pris la croix, il n'est pas étonnant que quand l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem (aujourd'hui de Malte) se forma, la seconde des *Langues* de cette institution monastique et militaire, ait pris le nom de *Langue d'Auvergne*. La province a donné à l'ordre deux grands maîtres; Guérin de Montagut, en 1206; et Jean de Lastic, en 1437.

La même cause, qui, pendant tant de siècles, conserva certaines familles auvergnates au milieu des montagnes, a empêché aussi pendant longtems la plupart d'en sortir; et voilà pourquoi l'on en voit très-peu briller et jouer un rôle dans notre histoire. Je ne me rappelle, parmi ceux qu'elle cite, qu'un maréchal la Fayette, qui en 1421 battit les Anglais à l'affaire de Baugé; un comte Dammartin qui figura dans la guerre du bien public; un maréchal la Palice, tué à la bataille de Pavie (ces deux derniers étaient de la famille Chabannes, qui, ainsi que celle d'Estaing, était depuis si longtems établie en Auvergne qu'on devait la regarder comme auvergnate, quoiqu'elle n'en fût point originaire); un Montmorin, gouverneur de la province à l'époque de la Saint-Barthélemi,

et qui eut le noble courage de désobéir aux ordres, qu'il avait reçus, de massacrer les protestans ; enfin, sous Louis XIV, un maréchal Sénecterre. Les la Tour-d'Auvergne n'ont été connus dans l'histoire que depuis Henri IV, qui fit épouser à l'un d'eux l'héritière de la Marck et de Bouillon ; mais depuis cette époque ils ont rempli de grandes places et donné Turenne à la France.

Quand les rois, à force d'usurpations, furent devenus puissans, plusieurs des anciennes familles d'Auvergne la quittèrent enfin successivement, pour aller se faire esclaves auprès d'eux. La plupart des autres, quoique fixées encore dans la province, avaient néanmoins, près des rois, des dignités et des places qui ne leur permettaient de séjourner dans leur patrie que pendant un tems fort borné. Quant à ceux des ci-devant gentilshommes qui à l'époque de la révolution n'étaient point au service militaire ou attachés au service de la cour, leur usage était d'habiter leur château, toute l'année. Très-peu d'entre eux vivaient dans les villes, et surtout dans celles qui, comme Clermont et Riom, avaient des charges dont le privilége était d'ennoblir. Peu riches la plupart, ils craignaient

d'être humiliés par la petite opulence de ces bourgeois, par les prétentions de leurs priviléges, par la morgue que leur donnaient leurs places. Aussi, n'y avait-il guère dans ces villes que ce qu'on appelait, par dérision, noblesse de robbe.

Le trafic et la location des charges dont je parle étaient devenus un des grands maux de l'Auvergne, en multipliant, jusqu'à l'abus le plus excessif, le nombre des priviléges. « Il y » en a telles, dit le procès-verbal de l'assemblée » provinciale, qui, dans moins de vingt ans, » ont ennobli six familles ; ce qui forme peut-» être quatre-vingt chefs de famille jouissant » des priviléges de la noblesse. Le roi touche » le prix des charges ; la capitation se retient » sur les gages au trésor royal ; et l'imposition » reste néanmoins dans la province, et est » aquittée uniquement par les cultivateurs. »

D'Ormesson, dans son mémoire, dénombrant les différens tribunaux qu'avait Clermont, (cour-des-aides, sénéchaussée, siége-présidial, élection, jurisdiction de consuls, officialité), ajoutait : « Ces diverses jurisdictions remplissent » la ville d'officiers de judicature ; ce qui ne » porte pas un médiocre empêchement au com-

» merce, parce que les familles bourgeoises qui » ont gagné quelque chose, passent d'abord à » l'état de magistrature, où elles consomment » leur gain en peu de tems. Ainsi, l'on peut » assurer que la ville de Clermont n'est pas » riche; quoique les officiers s'efforcent d'y » vivre avec éclat et dépense. »

Il était absurde que les principaux tribunaux de l'Auvergne fussent entassés et cumulés à Clermont et à Riom. Il l'était, sur-tout, qu'ils fussent placés dans des villes si voisines l'une de l'autre et situées toutes deux à l'extrémité de la province. L'assemblée nationale a détruit une partie de ces abus, en supprimant plusieurs des jurisdictions et en répartissant avec plus de sagesse celles qu'elle a laissé subsister.

L'Auvergnat manquant d'industrie, ne cultivant ni les arts ni les sciences, n'ayant ni manufactures ni commerce intérieur, il avait peu de moyens de fortune pour l'établissement de ses enfans. Voulait-il leur donner un état; il ne trouvait, pour les placer, que la profession ecclésiastique, ou les emplois qui tenaient aux tribunaux: et delà ces légions de petits juges subalternes, d'avocats, procureurs, notaires, huissiers et autres gens-de-plume, dont la province était

infestée dans toute son étendue, et qui ne vivant que par les querelles des autres, y nourrissaient et entretenaient l'esprit de discorde et la fureur des procès.

Un des moyens les plus assurés et les plus prompts pour détruire, ou au moins pour affaiblir cette peste, était de donner à l'Auvergne une loi uniforme, claire, précise; une loi qu'on pût substituer à ce mélange gothique de lois romaines et de coutumes locales, qui se la partageant, et qui souvent régissant contradictoirement ensemble par parties un même territoire et jusqu'à une même maison, formaient un cahos dont la France n'offrait point d'autre exemple. C'était à la Convention qu'appartenaient ces réformes. Déjà elles ont eu lieu en grande partie; et peut-être, avant l'impression totale et la publication de mon ouvrage, aurai-je la consolation de les voir opérées en entier.

Peu de provinces avaient gagné autant que celle-ci au décret de l'Assemblée constituante en faveur des curés. Presque tous, ou étaient à portion congrue, ou n'avaient que des dîmes fort médiocres. Le sort des vicaires y était aussi plus à plaindre qu'ailleurs; parce que la plupart des paroisses ayant des écarts fort éloignés, ils

fatiguaient beaucoup pour les desservir, et qu'en hiver, quand le pays est couvert de neige, ils couraient souvent risque de la vie. Néanmoins ils n'avaient là, comme ailleurs, que 350 liv. de fixe; sur quoi il leur fallait encore payer 22 l. de décimes. Or l'usage d'Auvergne étant que les vicaires logeassent chez leur curé, qu'ils lui payassent 150 livres de pension et lui abandonnassent leurs messes; il ne restait à ces *ouvriers de la vigne du seigneur*, pour leur habillement, pour leur entretien, pour leurs maladies, etc., que 178 livres; c'est-à-dire, une somme bien inférieure à celle que gagne ordinairement un homme de journée.

Le mémoire pour l'instruction du duc de Bourgogne accusait de déréglement le clergé auvergnat; et ce défaut de mœurs, il l'attribuait à la difficulté des chemins et aux longs hivers, qui ne permettant point à l'évêque une certaine surveillance, y laissaient le libertinage méconnu et impuni.

Quoique j'aie entendu accuser de scandale beaucoup d'ecclésiastiques de tout rang; quoique j'aie vu le clergé être là tout aussi inutile et aussi à charge à l'état qu'il l'était ailleurs, rien cependant ne m'a prouvé qu'il y fût plus

déréglé. Mais ce que j'ai eu trop souvent occasion de voir, c'était sa honteuse et crasse ignorance ; c'était l'oisiveté profonde dans laquelle il croupissait, et qui trop souvent ne lui laissait d'autre occupation que le vin et le jeu. Dans les chapitres et les cures de certaines villes, par fois même dans les cures de campagne, j'ai rencontré, avec plaisir, quelques individus instruits ; mais ces rencontres ont été infiniment rares. C'était presque un prodige que de trouver un livre chez les gens de cette classe.

J'aurais eu beaucoup de choses à dire sur les monastères et les moines. Mais à présent que la loi les a détruits ; quel bien produiraient les reproches que je pourrais leur faire ? Ne serait-ce point insulter aux derniers lambeaux d'un supplicié ? Cependant, je crois utile de révéler ici un abus, bien important, qu'avaient introduit certains d'entre eux ; et qui, depuis leur suppression, ayant pu être maintenu par d'autres mains ou sous d'autres formes, mérite d'être connu, pour que l'administration nouvelle en extirpe jusqu'à la moindre racine.

Depuis que le monachisme avait été décrié en France ; depuis sur-tout que les vœux y avaient été retardés jusqu'à vingt-un ans, le nombre des sujets

sujets qui se destinaient à l'état religieux avait considérablement diminué. On en voyait la preuve en Auvergne, dans tous les couvens sans distinction, et spécialement dans ceux de Cordeliers. Ces mendians, par la disette de sujets, se trouvant avoir dans leurs monastères beaucoup d'emplacement vide, ils avaient imaginé d'en tirer parti, en logeant des foux, dont les pensions leur formaient un revenu. Presque toutes leurs maisons avaient de ces tristes, mais utiles pensionnaires. Les chambres les plus commodes étaient remplies par le peu de moines qui subsistaient; et le rez-de-chaussée était converti en loges grillées, où les malheureux maniaques, enfermés comme des bêtes féroces, troublaient, par les cris de la fureur et par les blasphêmes du délire, des lieux destinés primitivement au silence, à la retraite et à la prière.

A la Sérette, le monastère, après avoir contenu à-la-fois et des Franciscains et des foux, avait été changé, tout entier, en loges et en prisons, et il ne renfermait plus que des maniaques. Ce lieu, situé à l'ouest de Tauves, est une sorte de précipice ou d'abyme, qu'enceignent de toutes parts des rochers affreux, et dont le site, remarquable par des beautés et

des horreurs très-pittoresques, est un de ceux que j'eusse fait dessiner, si mon projet de dessins eût réussi. Là, près d'une prairie et d'un torrent formé par deux ruisseaux et nommé Chavanon, qui se fraie une route à travers des roches éboulées, était un couvent solitaire, que fonda autrefois un Langheac, et que, tout superstitieux qu'il fut, il fonda certainement pour un autre usage :

. . . . *Non hos concessum munus in usus.*

Le moine qui présidait à cet ancien séjour de pénitence, était devenu un geolier, dont le gain était en raison du nombre de ses captifs et de l'économie avec laquelle il les traitait. Sa place était d'autant plus lucrative qu'il n'avait point d'inspecteurs ; et à ce titre, beaucoup de gens, dans le nombre des supérieurs, la demandaient, malgré l'horreur du lieu. Mais comme il est juste que tout le monde vive, on ne laissait le gardien jouir de sa ferme que pendant un tems raisonnable ; et au bout de quelques années, on en envoyait un autre, qui venait faire valoir son emploi, et qui loin de trouver que les malades guérissaient, criait vengeance s'il voyait quelques loges vacantes, et se plaignait au ciel de

ce que le nombre des foux diminuait en Auvergne.

A certaines époques, la Sérette a eu des prisonniers d'état; et puisque des victimes ont été, par lettres-de-cachet, inhumées vivantes dans ce désert affreux, il est probable que les autres couvens de Franciscains, qui, comme celui-ci, furent convertis en geole, eurent aussi leurs martyrs ministériels. Ne renfermassent-ils plus, dans ce moment et sous d'autres gardiens, que des imbécilles et des maniaques, ils n'en sont pas moins des prisons illégales; d'autant plus abusives qu'elles n'étaient soumises à aucune inspection; et si pendant long-tems des évêques, trop négligens sur leur devoir, eurent le tort de les tolérer, je me flatte que les directoires, à qui maintenant est confiée cette inspection, se feront un devoir de les abolir, ou au moins de les soumettre à l'ordre et à la surveillance, sans lesquels aucun établissement ne doit être souffert dans un gouvernement sage.

LETTRE LXVIII.

Races des hommes. Constitution physique. Différences entre le vigneron, le montagnard, et l'habitant des plaines. Population. Emigration; suites funestes de celle-ci.

QUAND, en parcourant le pays des montagnes, je vis par-tout les paysans ne se mettre en route qu'armés d'un fort bâton, à bout noueux; quand on me dit que dans certains cantons ils ne sortaient jamais de leur logis qu'avec cette espèce de massue, et qu'ils la portaient même jusques dans l'église; enfin, lorsque j'appris qu'ils se battaient fréquemment entre eux, et que le combat consistait à se frapper sur la tête, à coups redoublés, avec cette arme redoutable; je fus alarmé; et je dus l'être, tu en conviendras.

En conséquence, dès que je trouvai à questionner, de confiance, des curés et des chirur-

giens, je leur demandai combien, dans la paroisse, dans la ville ou dans le canton qu'ils habitaient, on comptait annuellement de gens assommés. Juge quelles furent ma surprise et ma joie, lorsqu'on me répondit que les morts et les meurtres de ce genre étaient fort rares. Il l'est même, me dirent les chirurgiens, que les plaies à la tête soient considérables et qu'elles aient du danger; parce que dans ces montagnes la boëte osseuse du crâne est considérablement plus épaisse que par-tout ailleurs.

Cette réponse me donna beaucoup à penser; et elle produisit chez moi un ressouvenir, qui me fit demander si les blessures aux jambes étaient dangereuses. « Oui; et très-difficiles à » guérir, me répondirent les mêmes hommes: » aussi, dans les batteries, est-ce une sorte de » trahison que de frapper aux jambes. »

Ma seconde question tenait à des notions, qui m'étaient restées sur la Basse-Bretagne. J'avais vu là, de même, les paysans toujours armés d'un bâton. On me les y avait peints également, passionnés pour le vin, terribles dans la colère et dans l'ivresse, opiniâtres et inflexibles dans leurs résolutions, implacables dans leurs haines. On m'avait dit qu'ils s'assomment aussi à coups

de bâton ; que leur crâne est de même plus épais que celui des autres hommes ; que rarement les blessures à la tête y sont dangereuses ; mais qu'aux jambes elles le sont beaucoup. Enfin, j'avais appris que dans cette contrée comme dans l'autre, les maladies cutanées, et la gale sur-tout, sont un mal endémique.

Cette singulière identité de caractères physiques et moraux, chez deux peuples qui diffèrent entièrement de lois, d'habillemens et de langage, et qui sont situés à plus de cent cinquante lieues l'un de l'autre, est un phénomène fort étonnant. A quelle cause secrète et puissante est-il dû ? Est-ce à une origine commune ? Sans doute, tous deux devraient être une race de Gaulois-Celtes. Le Bas-Breton l'est encore par son idiôme ; l'Auvergnat, au contraire, prouve, par le sien et par la couleur de sa chevelure, qu'il ne l'est plus. Chez les deux nations, la nourriture n'est pas la même, et le climat est différent. L'une habite une presqu'île ; l'autre, un pays méditerrané, très-élevé : comment se fait-il donc que toutes deux soient distinguées du reste de la France par tant de solidité à l'extrémité supérieure de leur corps, et tant de faiblesse dans la partie inférieure. Au reste, cette

particularité, peut-être, est propre à plusieurs autres départemens; mais la difficulté n'en serait que plus grande; et la médecine aurait toujours à expliquer pourquoi, dans certains cantons, la nature ossifie si fortement la calotte de la tête, et semble, en quelque sorte, vouloir la rendre impassible; tandis qu'en même tems elle paraît y organiser les jambes pour la douleur.

L'Auvergnat, du reste, quant aux agrémens extérieurs, n'a point été avantagé par elle. Robuste et nerveux, il est lent et lourd. Ses formes sont grossières, sa stature médiocre, sa physionomie sans traits, ses mouvemens sans grâce. Dans ses jeux, il manque d'adresse; dans ses danses, de légèreté: ce n'est qu'une masse pesante. Doué de fibres fortes et par conséquent peu irritables, il semble dénué de sensations agréables, et ne montre de vivacité que dans la colère ou dans le vin. Ce manque d'irritabilité paraît démontré sur-tout chez le montagnard, par les purgatifs qu'on lui administre. Pour produire sur lui quelque effet, il faut, dit le citoyen Brieude, doubler la dose du remède. Il est vrai que cette solidité de la fibre rend l'Auvergnat propre aux grandes fatigues et aux longs travaux; et delà, ces professions grossières de mé-

çons, tailleurs-de-pierres, paveurs, porteurs d'eau, terrassiers, etc., auxquelles la nature semble le destiner, quand il émigre. En général, il est d'une constitution sanguine et sèche; et c'est une chose très-rare que de voir chez lui cet embonpoint excessif et cette épaisse corpulence, qu'ont ailleurs tant d'individus.

Je crois pouvoir me dispenser d'avertir que dans les principales villes, la classe des gens qui jouissent d'une certaine aisance, fait exception à la plupart de ces différentes remarques. D'ailleurs, ne considérât-on même la race auvergnate que dans l'ouvrier et dans le paysan, on y verrait encore des variétés singulières. Ainsi, par exemple, à l'est du Cantal, l'habitant de la Planèse a les épaules quarrées, les cheveux blonds, les jambes un peu arquées et la peau très-blanche. Au sud et à l'ouest de la même montagne, la race est brune, mais avec des traits réguliers et des couleurs vives. Plus loin encore, vers le sud et sur la frontière des départemens du Lot et de l'Aveiron, elle est maigre et basanée; et il en est de même sur les bords de la Dordogne. Dans les environs d'Ambert, tu la verras rabougrie. Généralement parlant, celle de la Haute-Auvergne est plus

haute, mieux conformée que celle de la Basse ; quoique cependant il se trouve dans celle-ci des pépinières de beaux hommes. Et, pour n'en citer qu'un exemple, les communes de Condat, Eglise-neuve, Picherande, Marcenat, Saint-Genest-Champeix, Saint-Pardoux, la Tour, Chastreix, Bagnols, qui se trouvent dans la chaîne des Monts-Dor, en offrent de ce genre. Souvent même, au milieu d'un canton composé de petits hommes rabougris, sera une commune composée d'autres plus forts et plus grands. C'est ainsi que dans les environs d'Aurillac on voit quelques villages, renommés pour leurs belles femmes.

En Auvergne, comme ailleurs, le montagnard est plus grand, plus robuste et même plus sain que l'homme des plaines ; et ces avantages, je les attribue, pour l'Auvergnat, non-seulement à un air plus élastique et plus pur, mais encore à une nourriture plus salubre et à des ressources de subsistances, plus multipliées ; puisqu'au pain qu'il mange, ses troupeaux ajoutent des laitages, qui presque par-tout manquent à l'habitant du plat pays.

D'ailleurs, comme son occupation est d'élever des troupeaux et qu'il a peu de labourage,

il travaille fort peu. L'année, pour lui, est à-peu-près partagée en deux sémestres; l'un d'inaction entière, l'autre de peine : encore, le sémestre des travaux est-il, par la nature des productions qu'on recueille dans les montagnes, borné à trois époques de labeur; les semailles d'avoine, en mai, v. s., après la fonte des neiges; l coupe des foins, vers la fin de juillet ou au commencement d'oût; enfin, la récolte des grains, à la fin d'oût ou vers le commencement de septembre.

Ce dernier moment est vraiment, pour le cultivateur, un tems de fatigue. Dans la nécessité où il se trouve d'avoir semé avant le retour des neiges, il n'a pas un instant à perdre. La moisson est à peine coupée et recueillie, qu'il commence à labourer. Une partie de sa nuit est employée à battre le blé qui lui est nécessaire pour ses semailles. Au point du jour, il va le semer; puis, continue de labourer; et ainsi de suite, jusqu'à ce que tout soit ensemencé. A peine a-t-il alors quelqnes heures de sommeil; mais aussi, dès que la terre est couverte dc neige, son oisiveté commence; et elle dure six mois, sans autre travail quelconque que le soin de ses troupeaux, et sans aucun besoin de

sortir de chez lui que pour aller aux lieux d'assemblées politiques ou religieuses, ou pour porter du blé aux marchés voisins, s'il est forcé d'en vendre. Avec un pareil cercle d'année, tu conviendras qu'il fatigue bien moins que l'habitant des plaines, et que moins exténué de forces, il doit, ainsi que sa femme, être plus long-tems fécond.

A ne juger de la condition du vigneron que par les apparences, on la croirait préférable. La terre, autour de celui-ci, ne présente qu'un tableau riant; mais ce tableau est trompeur, et nulle classe en Auvergne n'est aussi misérable. Exposé tour-à-tour à des froids cuisans et à des chaleurs brûlantes; condamné, avec sa femme et ses enfans, à un labeur presque continu et dont le produit est peu lucratif, le malheureux n'a, pour aliment, qu'un pain noir, et pour boisson que cette piquette qu'il a nommée petit-vin. Pour lui, point de laitages. La fatigue continuelle qu'il subit, l'énerve de bonne heure; il devient décrépit avant l'âge, et arrive rarement à la vieillesse.

Si, au premier aperçu, un canton de vignobles paraît plus peuplé qu'un autre, ce n'est encore-là qu'une illusion. Cette sorte de culture exi-

geant beaucoup de bras, les habitations y sont plus éparses, et par conséquent plus apparentes ; mais les hameaux, quoique plus rapprochés, sont moins considérables ; et dans le fait, la misère et l'exténuation de l'habitant y rendent réellement la population moindre. Le citoyen Gueffier-Talourat, ci-devant subdélégué de l'élection de Brioude, m'a dit avoir fait, dans cette élection, le relevé comparatif de ce que donne de têtes un terrein de vignobles, et de ce qu'en donne un terrein de montagnes. Or il a vu que dans le premier, un feu n'est composé que de 4 habitans $\frac{2}{16}$; et dans le second, de 6 habitans $\frac{4}{10}$. Moi-même, en compulsant les cartons des bureaux de l'intendance, j'ai trouvé des résultats semblables. J'y ai vu que dans les pays de vignobles, il n'y a environ qu'un trente-quatrième du total des habitans, qui parvienne à l'âge de 70 ans ; tandis que dans la montagne il y en a près d'un seizième.

En 1784, M. Necker, dans son *administration des finances*, fesait monter la population d'Auvergne à 681,500 âmes. Sans doute, par quelque raison que j'ignore, elle avait, depuis, un peu diminué ; puisqu'en 1788, les états que j'ai trouvés à l'intendance ne la portaient qu'à

670,000 habitans. Au reste, une population qui donne 1047 têtes par lieue quarrée, est telle qu'il n'y avait en France que sept provinces qui en eussent une plus considérable ; et l'on peut juger de ce qu'elle deviendrait, par la fécondité des femmes auvergnates, si la misère et l'émigration ne l'étouffaient sans cesse.

Voici un relevé de ce qu'elle a été dans les sept anciennes élections, pendant 17 années. Je ne fais point remarquer combien sont importantes de pareilles pièces ; il suffit de les annoncer.

Élections de	Année 1770. Naissances.	Année 1770. Mariages	Année 1770. Morts.	Année 1773. Naissances.	Année 1773. Mariages.	Année 1773. Morts.
Riom	4144	776	2717	3606	796	3430
Clermont . .	9315	1486	5559	8413	1903	7793
Issoire . . .	4115	607	2047	3674	718	3749
Brioude . . .	2668	512	1616	2533	483	2372
Saint-Flour.	2541	494	1614	2384	522	1892
Aurillac . .	2693	414	1940	2369	572	2159
Mauriac . .	1286	374	944	1663	406	1164
TOTAL . .	26762	4663	16437	24642	5400	22559

Élections de	Année 1771. Naissances.	Année 1771. Mariages.	Année 1771. Morts.	Année 1774. Naissances.	Année 1774. Mariages.	Année 1774. Morts.
Riom	3595	458	3793	3961	1163	2371
Clermont .	8319	1084	6693	9098	2357	5625
Issoire . . .	3828	522	2521	3968	1018	2666
Brioude . .	2644	499	1663	2630	654	2384
Saint-Flour.	2387	423	1700	2334	537	1984
Aurillac . .	2283	412	2036	2586	629	1740
Mauriac . .	1573	246	1034	1667	397	1672
TOTAL . .	25729	3644	19440	26244	6755	18442

Élections de	Année 1772. Naissances.	Année 1772. Mariages.	Année 1772. Morts.	Année 1775. Naissances.	Année 1775. Mariages.	Année 1775. Morts.
Riom	3356	749	5218	3974	985	2580
Clermont . .	8005	1801	10525	9038	1987	6221
Issoire . . .	3881	837	3584	3858	752	2828
Brioude . . .	2510	569	2078	2607	573	2050
Saint-Flour.	2392	545	845	2406	609	1862
Aurillac . .	2185	494	2599	2446	568	1918
Mauriac . .	1457	275	1547	1672	438	1055
TOTAL . .	23786	5270	26396	26001	5912	18514

ANNÉE 1776.

	Naissances.	Mariages.	Morts.
Riom	4047	978	2649
Clermont	9158	2113	5909
Issoire	3887	911	2529
Brioude	2624	601	1816
Saint-Flour	2476	639	1537
Aurillac	2552	619	1676
Mauriac	1758	407	956
TOTAL	26502	6268	17072

ANNÉE 1777.

	Naissances.	Mariages.	Morts.
Riom	4426	863	2536
Clermont	9591	1844	5753
Issoire	4223	812	2392
Brioude	2870	599	1813
Saint-Flour	2555	575	1544
Aurillac	2840	619	1543
Mauriac	1927	369	1010
TOTAL	28432	5681	16591

ANNÉE 1778.

	Naissances.	Mariages.	Morts.
Riom	3973	808	2859
Clermont	8749	1646	5985
Issoire	3922	784	2865
Brioude	2678	551	1997
Saint-Flour	2469	535	1592
Aurillac	2292	495	1706
Mauriac	1598	345	1051
TOTAL	25681	5164	18055

ANNÉE 1779.

	Naissances.	Mariages.	Morts.
Riom	4101	898	3938
Clermont	8955	1884	8827
Issoire	3986	847	4098
Brioude	2617	523	2685
Saint-Flour	2503	641	2102
Aurillac	1335	551	2066
Mauriac	1627	268	1172
TOTAL	26124	5612	24888

ANNÉE 1780.

	Naissances.	Mariages.	Morts.
Riom	4323	961	3305
Clermont	9337	2066	7590
Issoire	4282	949	3133
Brioude	2731	618	2386
Saint-Flour	2561	538	1913
Aurillac	2532	578	2103
Mauriac	1679	380	1281
TOTAL	27445	6090	21711

ANNÉE 1781.

	Naissances.	Mariages.	Morts.
Riom	4413	1111	2943
Clermont	9273	2321	6618
Issoire	4336	1070	2863
Brioude	2824	670	2196
Saint-Flour	2484	616	1855
Aurillac	2651	673	2135
Mauriac	1742	430	1100
TOTAL	27723	6891	19710

Année 1782.

Élections de	Naissances.	Mariages.	Morts.
Riom	4327	866	3922
Clermont	9329	1832	7855
Issoire	4132	867	3454
Brioude	2713	591	2473
Saint-Flour	2628	613	2120
Aurillac	2628	644	2280
Mauriac	1753	339	1135
TOTAL	27510	5752	23239

Année 1783.

Élections de	Naissances.	Mariages.	Morts.
Riom	4136	1015	4461
Clermont	9192	1839	7859
Issoire	4137	778	3329
Brioude	2510	518	2335
Saint-Flour	2479	556	1773
Aurillac	2481	687	2220
Mauriac	1793	434	1112
TOTAL	26728	5827	23089

Année 1784.

Élections de	Naissances.	Mariages.	Morts.
Riom	4160	883	3433
Clermont	9052	1817	7952
Issoire	4254	896	3239
Brioude	2687	554	1963
Saint-Flour	2569	614	1798
Aurillac	2633	705	1924
Mauriac	1788	387	1110
TOTAL	27143	5856	21419

Année 1785.

Élections de	Naissances.	Mariages.	Morts.
Riom	4208	1055	3343
Clermont	9434	2198	7805
Issoire	4353	918	3701
Brioude	2717	533	2219
Saint-Flour	2740	587	2119
Aurillac	2764	682	2082
Mauriac	1810	437	1396
TOTAL	28026	6410	22665

Année 1786.

Élections de	Naissances.	Mariages.	Morts.
Riom	4498	1055	3715
Clermont	9806	2146	8628
Issoire	4393	1068	3798
Brioude	2773	702	2675
Saint-Flour	2672	567	2070
Aurillac	2884	722	2667
Mauriac	1952	491	1504
TOTAL	28978	6751	25057*

* Il n'est point mention dans ces relevés, des naissances et des morts arrivés dans les hôpitaux, dans les maisons-de-Charité et les dépôts de Mendicité. En voici un état pour l'année 1786. Il suffira pour apprécier les autres années.

ÉLECTIONS DE	Nombre des Hôpitaux.	Personnes admises pendant l'année.	Femmes enceintes admises pour faire leurs couches.	Enfans-Trouvés.	Naissances.	Morts.
Riom	7	767	1	124	0	131
Clermont	11	3694	67	256	334	357
Issoire	5	128	0	38	17	13
Brioude	3	122	80	0	0	26
Saint-Flour	4	54	0	76	76	26
Aurillac	4	97	0	9	0	95
Mauriac	3	5	0	0	0	0
TOTAL	37	4867	148	427	427	648

Sur ces états, je te prierai d'observer, que comme il y a des cantons qui annuellement fournissent beaucoup d'émigrans, tandis que d'autres en donnent peu, il suit, de cette différence, qu'on ne doit pas calculer également, pour les uns et pour les autres, les rapports de population, déduits des tables de naissances et de celles des morts.

Il y a encore une autre erreur dont il faut se garantir. L'Auvergne n'a aucune ville considérable. Clermont, Thiers, et Aurillac, qui sont les plus peuplées de la contrée, n'ont, la première que 24000 ames, la seconde que 15000, la troisième 12000; et d'après cet aperçu, on serait porté à croire que la population est répartie dans les campagnes : ce qui

deviendrait un grand avantage pour l'agriculture. Mais ce résultat n'est point exact. Si l'Auvergne, par son défaut de commerce, n'a point de grandes villes, elle en a beaucoup de petites. Or la misère, quelque grande qu'elle soit-là, y étant cependant moindre encore que dans les campagnes, la population doit y être plus forte.

Il en sera ainsi de la montagne, par rapport au plat-pays. Comme les subsistances y sont plus abondantes, à cause des laitages, elle sera plus peuplée; et c'est ce que prouvent effectivement les relevés qui ont été faits. Dans les villes, on voit les naissances être aux habitans comme 1 à 24 $\frac{1}{3}$; dans la montagne, comme 1 à 25 $\frac{1}{3}$; et dans le pays coupé, comme 1 à 29 $\frac{2}{3}$.

Une autre raison encore qui contribue à donner aux villes une population respective, plus grande, c'est que l'émigration y est bien moindre; tandis que l'habitant des campagnes, forcé de s'expatrier en foule, reste inhabile à produire, soit en différant son mariage, s'il est garçon, soit en vivant loin de sa femme, s'il est marié.

Ce qu'annuellement la peste est pour les États du Grand-Seigneur, l'émigration l'est pour

l'Auvergne ; et il n'est personne qui, sous tous les rapports politiques et moraux, ne la regarde comme un fléau véritable. « Cela est au point, » dit le procès-verbal de l'assemblée provin- » ciale, qu'il y a des parties où des villages » entiers ont disparu ; et que dans certaines » paroisses, ce sont les femmes, qui pendant » l'hiver font la levée de la taille. »

Il n'y a pas long-tems encore que de la seule élection d'Aurillac, il partait annuellement plus de 6000 émigrans pour l'Espagne.

Eh bien ! le croiras-tu ! Dans le mémoire pour le duc de Bourgogne, on représente l'émigration comme une des choses qui *enrichit davantage* l'Auvergne ; comme une des principales branches de ses revenus. Quel avantage, grand Dieu ! que celui qui annuellement chasse de leurs foyers une grande partie des habitans ; qui rend désertes des communes entières, n'y laisse que les infirmes, les enfans et les femmes, et fait même fuir des femmes et des enfans ; qui enlevant à l'agriculture une quantité infinie d'hommes utiles, ne les renvoie à leurs familles que corrompus par des vices étrangers, ou gangrenés par les suites du libertinage ; tandis qu'un grand nombre, ou renoncent à leur

patrie, parce qu'ils en trouvent enfin une moins malheureuse ; ou meurent loin d'elle, parce que leurs diverses professions les rendent sujets à des maladies et des accidens mortels.

Il n'est point un département en France, il n'est point une ville un peu considérable, où l'on ne trouve des Auvergnats. On en voit en Hollande, en Suisse, Allemagne, Flandres, Italie, Angleterre, Portugal. Parmi les émigrans de la Haute-Auvergne, il y en avait beaucoup qui avant la guerre actuelle se rendaient en Espagne. Ceux-ci étaient absens pendant plusieurs années ; et on les distinguait des autres, sous le nom d'Espagnols. Quelques-uns même, depuis un certain tems, passaient les mers ; et conduits par l'appât du gain, ils allaient jusques dans nos îles d'Amérique. Mais ce qu'on doit remarquer, c'est que tous ces émigrans n'éprouvent point, lorsqu'ils sont expatriés, cette langueur, cet ennui invincible, ce *mal du pays*, qu'ont en pareil cas certains peuples, et qu'avaient, il n'y a pas long-tems encore, les Suisses. L'Auvergnat est attaché aux lieux qui l'ont vu naître ; il y retourne avec empressement, quand après son émigration il peut y porter un petit pécule ;

mais il vit sans regret dans ceux où il se trouve transplanté ; et il y reste, jusqu'à ce que ses travaux lui aient procuré la somme à laquelle il a fixé ses calculs.

Plusieurs fois j'ai fait des recherches et entrepris un travail, pour connaître à quel nombre montait annuellement la foule de ceux qui s'expatrient. Mais il ne m'a pas été possible d'avoir sur cela des bases assurées ; et voici une des principales raisons qui s'y opposent.

Quoi qu'annuellement l'émigration soit très-considérable, elle doit pourtant varier, et varie effectivement, en plus ou en moins, selon que les causes qui l'occasionnent sont plus ou moins multipliées, plus ou moins fâcheuses. Si le pays de montagne, même dans ses années d'abondance, ne produit pas, à beaucoup près, la quantité de grains qui est nécessaire pour la subsistance de ses habitans, tu peux imaginer quelle y est la détresse dans les années de disette. Ainsi, par exemple, en 1771, la récolte ayant manqué, la désertion fut immense ; et elle continua de même, à peu près pendant dix années, parce que constamment les moissons furent mauvaises.

Parmi les émigrans, il en est qui habituellement ne partaient que dans l'automne, après

avoir ensemencé leur petite propriété ; et qui revenaient, l'été suivant, pour en faire la récolte. Ceux-ci ne s'absentaient guère que pour aller gagner ailleurs de quoi aquitter leurs impositions. Mais ce mode d'aquittement était un grand mal, parce que les mêmes exactions obligeaient de le renouveller, l'année suivante ; parce que devenu nécessaire, il entretenait une dépopulation continuelle ; qu'il introduisait des mauvaises mœurs, et fesait abandonner enfin, par dégoût, une agriculture dont tout le profit était pour le fisc.

Le paysan qui ne possède aucune propriété a bientôt, comme ceux qui en possèdent une, des raisons pour s'expatrier. Ordinairement il commence par être valet. Apres quelques années, a-t-il amassé, sur ses gages, une petite somme ; il veut sortir de cet état de servitude ; il se marie, loue une chaumière, prend à bail une portion de terre, ou achète des bestiaux. Mais bientôt son petit pécule et celui de sa femme sont absorbés. Grévé d'impôts, ruiné par des grêles ou par des épizooties, il prend enfin le parti de s'expatrier ; c'est-à-dire, qu'il abandonne à la plus horrible misère sa femme et ses enfans, et que quelquefois il les abandonne pour toujours.

Dans le nombre des émigrans que ramène l'attachement au lieu natal, il n'en est point qui ne rapportent quelque argent, fruit de leurs épargnes et de leur labeur: et cette accrétion de numéraire qui annuellement vient fertiliser les campagnes, y produirait au moins un bien, si elle tournait au profit de l'agriculture. Mais bientôt elle était repompée par le pressurage des impôts, et ne fesait que couler sur l'Auvergne, comme une pluie d'orage. D'ailleurs, ceux qui sont revenus avec un pécule n'osent le garder, de peur d'être volés. Ils s'empressent d'aquérir un pré, un champ, une propriété quelconque. Cette concurrence annuelle d'acheteurs tient les terres à un très-haut prix; et, ce qu'on ne peut croire sans l'avoir vu, c'est que, malgré leur peu de rapport, il y a tel mauvais canton des Monts-Dor et des Mont-Cantal, où elles sont aussi chères que dans les meilleurs et les plus fertiles départemens de la France.

Quelque robuste que soit la constitution de l'Auvergnat, il n'est pas possible que passant, de son atmosphère froide et humide, dans des contrées étrangères où il change d'air, de nourriture, d'occupations et même de mœurs, il

ne subisse quelque altération physique. Les effets en seront bien plus prompts et bien plus sensibles encore, s'il se transplante dans un pays chaud. De retour dans sa famille, il y apportera des germes de maladies et d'incommodités, dont sa postérité sera la victime. Le citoyen Brieude dit en avoir vu de fréquentes preuves dans la Haute-Auvergne, pendant les 25 ans qu'il y a exercé la médecine; et si aujourd'hui les femmes de certains villages aux environs d'Aurillac sont sujettes à des maladies de nerfs, ce n'est, selon lui, que parce que leurs pères ont demeuré dans les provinces brûlantes d'Espagne. Ceux des Auvergnats qui habitent long-tems ces régions, dit-il, « en reviennent, » presque tous, avec la tête dérangée; quelques-» uns arrivent maniaques. » Cependant il observe que la température froide de leur climat suffit ordinairement pour les calmer, et quelquefois même elle les guérit radicalement.

Une autre maladie, plus redoutable encore, que les émigrans rapportent des contrées où ils se répandent, mais particulièrement d'Espagne, c'est celle qui est la suite et la punition du libertinage. Le médecin que je viens de citer, assure qu'elle est *très-commune*; et tous ceux

que j'ai eu occasion d'interroger dans mes voyages, m'en ont dit autant. Ce fait est même si connu en Auvergne, que dans la classe des gens aisés, ceux qui veulent donner à leurs enfans une nourrice du pays sont très-scrupuleux sur le choix qu'ils en font. Ils prendront avec confiance la femme d'un paysan qui n'est point sorti de ses montagnes; mais s'il a fait ses caravannes, ils se défient d'elle et se gardent bien de lui livrer la vie et la santé de leur enfant.

Tels sont les maux et les dommages qu'apporte à la contrée, aux mœurs, à la population, à l'agriculture, aux individus même, cette émigration funeste qu'un intendant représentait à l'héritier de la couronne, comme l'une des principales ressources et l'un des plus grands avantages de l'Auvergne. Assurément, je ne doute point qu'on ne puisse l'arrêter; et je doute encore moins que les directoires ne l'entreprennent et n'en viennent à bout. Si l'Auvergnat trouvait à vivre sur son terrein, il n'en sortirait pas. Quelques seigneurs en avaient fait l'épreuve dans leurs terres, en procurant du travail au cultivateur pendant la mauvaise saison; il a resté: et ceci indique à la nouvelle

administration la marche qu'elle doit suivre pour guérir cette plaie de l'Auvergne. De toutes parts, on se plaint que les bras manquent à l'agriculture et aux travaux des diverses professions. Par-tout, les journaliers sont rares, et les journées par conséquent fort chères. Au tems des semailles, j'ai vu des propriétaires laisser des champs en friche, parce qu'ils ne pouvaient trouver, pour le moment, la quantité de valets qui leur était nécessaire. Arrêtez la désertion ; et les terres seront cultivées, autant qu'elles peuvent l'être ; en attendant l'époque où elles le seront aussi bien qu'il est possible qu'elles le soient.

LETTRE LXIX.

Endémies ; épidémies et autres maladies locales. Médecins gagés par le gouvernement ancien. Remèdes gratuits. Matrones ; art des accouchemens inconnu ; efforts inutiles pour instruire des accoucheuses. Bienfésance de quelques particuliers qui se dévouent au traitement des malades ; le citoyen Lauriac ; le citoyen Heyrauld.

FLÉAUX, désastres et malheurs de tous les genres, tels sont les tableaux funèbres que jusqu'ici j'ai été trop souvent forcé de te présenter dans mes lettres ; et cependant il en est un, plus affligeant encore, celui des endémies, des épidémies et autres maux auxquels la nature semble avoir condamné l'Auvergne : car, outre les maladies qui lui sont communes avec le reste de la France, elle en a de particulières, qu'elle doit spécialement à son

climat, ou du moins qui s'y trouvent beaucoup plus multipliées qu'ailleurs; et dans ce nombre je mets les fluxions, maux de dents, engelures, pleurésies, rhumatismes, ophtalmies, asthmes, ulcères aux jambes, phthisies pulmonaires, hydropisies et autres causes pareilles de douleurs, d'infirmités ou de mort.

Les écrouelles y sont endémiques; ainsi que certaines maladies cutanées et contagieuses, telles que la teigne, la gâle, et la lèpre.

Cette dernière, connue sous le nom de *mal-saint-main*, est fort répandue depuis les Monts-Dor jusqu'aux Monts-Salers. La précédente l'est encore davantage; puisque, selon le citoyen Brieude, « il n'y a point de hameau » dans la Haute-Auvergne qui en soit exempt. » Cependant je dois dire, que si le défaut de soins et de propreté l'entretient constamment chez le paysan et dans les classes les plus pauvres des villes, elle diminue sensiblement dans les autres conditions. Je n'en veux, pour preuve, que les ci-devant colléges d'Aurillac, de Mauriac et de Saint-Flour, où autrefois chaque classe avait un banc particulier pour ceux qui en étaient attaqués; tandis qu'à l'époque de mon voyage ce banc n'était plus nécessaire.

Dans la partie méridionale d'Auvergne qui est contiguë aux départemens du Lot et de l'Aveiron et qui porte le nom de Chataigneraie, parce qu'on y vit de chataignes, l'habitant est sujet à des maladies d'automne, et spécialement à des engorgemens de foie et de rate. Certains médecins attribuent ces maux à l'insalubrité de la nourriture; d'autres, à celle qu'occasionne, dans l'atmosphère, l'arbre lui-même.

A quoi doivent-ils attribuer ces goîtres, qui sont si communs dans l'Auvergne? Lors de mon premier voyage, quand j'allai visiter le village de Royat et cette gorge d'où Clermont tire ses eaux, je fus étonné de la quantité de goîtres que j'y vis; et j'en demandai la raison. On me répondit que c'était une suite des travaux propres aux femmes. Et en effet, un des principaux revenus de Royat étant les denrées, les légumes et les fruits qu'elles vont vendre à la ville et qu'elles portent sur la tête dans des paniers; l'effort qu'exigent ces fardeaux gonfle chez elles les muscles du cou, distend les vaisseaux, et occasionne ainsi, dit-on, un état de tuméfaction, qui à force d'être fréquent, devient enfin permanent et habituel.

Mais les goîtres n'appartiennent point aux muscles ; c'est le gonflement d'une glande, ou la distention du tissu cellulaire. D'ailleurs, par tout pays, les villageoises portent des fardeaux sur la tête ; et elles n'en sont pas pour cela plus affligées de goîtres. Enfin, les hommes, à Royat, n'en portent point ; et cependant ils y ont des goîtres aussi, quoique moins communément que les femmes.

Je suis allé, à dessein, et plusieurs fois, me promener, les jours de marché, sur les diverses routes qui se rendent à Clermont. J'ai observé, avec attention, tous les paysans et paysanes qui venaient à la ville ; et sur tous les chemins également, j'ai toujours vu quantité de goîtres. Il paraît que cette sorte de difformité est fort commune dans les environs. On la rencontre assez fréquemment chez le peuple de Clermont ; et ce qui te surprendra davantage, on la voit même chez des personnes qui, selon les qualifications anciennes, ne sont point peuple. Cependant j'ai observé, en même-tems et par-tout, qu'elle est beaucoup plus rare chez les hommes que chez les femmes : ce qui semblerait annonçer que la force de la constitution y résiste d'avantage. J'ai cru remarquer

aussi qu'elle n'existe autour de Clermont que dans une certaine latitude ; et qu'à mesure qu'on s'avance et qu'on s'élève dans les montagnes, elle disparaît entièrement, ou devient infiniment rare. Il en est de même de la Haute-Auvergne. Le citoyen Brieude dit n'avoir vu de goîtres que dans certains villes ou villages des vallées méridionales. Encore remarque-t-il que les hommes en ont rarement, et que les femmes y sont plus sujettes que les filles.

Quelle est donc, me diras-tu, la cause de cette diversité dans un même pays ? Je l'ignore. L'opinion commune attribue les goîtres à la crudité des eaux de sources ; et cependant Fontanat qui ne possède que des eaux de sources, n'a point un seul goître, tandis que Royat, qui en est voisin, mais qui est situé dans une gorge en a beaucoup.

Un ouvrage, que j'ai lu autrefois, en accusait la température froide des eaux de fontaines : assertion, qui si elle était vraie, condamnerait à être goîtreux tous ceux des gens opulens qui pendant une partie de l'année boivent à la glace. Mais l'auteur oubliait, que quand le paysan boit son eau, il l'a déjà depuis quelque-

tems chez lui, et que par conséquent elle a dû y prendre la température du lieu.

Selon certains physiciens et selon les écrivains qui ont publié des voyages de Suisse, et des Alpes, les goîtres sont le produit de ces eaux de neige, auxquelles sont réduits, dans certains tems, les habitans des vallées. Mais les Auvergnats ont de la répugnance pour l'eau des rivières et des ruisseaux; il n'usent que de celle de leurs sources, et par conséquent ils ne boivent pas de neiges fondues. Dailleurs, sur les montagnes de Suisse, il y a des villages dont les habitans ne boivent pendant l'hiver que des eaux de neige; et cependant ils n'ont point de goîtres, comme les habitans des vallées. A Sumatra, dans les Moluques, et dans presque toutes les îles de l'Archipel indien situées sous l'Equateur ou dans la Zone torride, les goîtres sont très-communs; et là, néanmoins il n'y a jamais de neige.

Enfin, je connais un naturaliste célèbre, qui pense que l'excroissance dont nous parlons est due aux qualités mal-saines de l'air stagnant que respirent les villages qui sont situés dans des vallons. Mais si la stagnation de l'air la produisait dans la gorge profonde où est bâti

Royat,

Royat, pourquoi donc Aubière et plusieurs autres villages du Marais de Limagne qui sont en plaine et où l'air a une circulation libre, en sont-ils également affectés? Pourquoi, au contraire, les villages de la montagne en sont-ils exempts; quoique cependant ils soient, de même, presque tous, bâtis dans des gorges ou dans des vallées; et quoique leurs habitans passent six mois de l'année enfermés avec leurs bestiaux? Pourquoi ces mêmes bestiaux, qui pendant tout ce long espace de tems ne quittent l'air stagnant de leurs étables que pour aller, aux fontaines, boire des eaux très-froides, ne deviennent-ils pas goîtreux? Pourquoi voit-on beaucoup de goîtres à Clermont, qui est sur un tertre parfaitement isolé, et qui dans ses environs n'a au loin ni forêts, ni marais, ni étangs? Enfin, pourquoi (car les pourquoi ne finiraient pas), en trouve-t-on baucoup à Thiers, ville bâtie sur une montagne beaucoup plus haute encore que celle de la capitale d'Auvergne; à Langres, à Lân, etc., villes également très-élevées et où l'air est très-vif?

Pour moi, je pense qu'il n'y a de goîtres qu'où l'on boit des eaux de source ou des eaux de puits; et ce fait me paraît démontré, au

moins pour l'Auvergne. Mais je pense en même-tems (et ce second fait me paraît aussi prouvé que le premier), que les eaux seules ne suffisent pas; et qu'avec cette cause, il en faut une encore, ou peut-être même plusieurs autres, qui jusqu'à présent nous ont été inconnues et que probablement nous ne connaîtrons jamais.

Qui m'expliquera également comment il arrive que certains goîtres dérangent tellement l'organisation animale, qu'ils rendent imbécilles ceux qui les portent. C'est pourtant ce qu'on voit dans certaines vallées des Alpes, et surtout dans le Valais, où ces êtres infortunés sont connus sous le nom de *Crétins*. J'ignore s'ils sont communs en Auvergne; mais le hasard m'en a fait rencontrer deux; l'un, dans le voisinage de la Tour, l'autre au moulin de Binet, près de Vic-le-Comte.

Quant aux imbécilles, qui sont tels par quelque vice corporel et quelque défaut de conformation, je lis, dans le citoyen Brieude, « qu'il » est peu de hameaux, peu de vallées dans la » montagne, où l'on n'en rencontre quelques-» uns. »

Aux endemies dont je viens de te tracer la triste nomenclature, et qui sont habituelles et

propres à certains cantons, il faut ajouter encore les maladies chroniques et accidentelles, que l'on désigne sous les noms d'aiguës, d'épidémiques et autres pareilles. Je puis te donner, sur cet objet, une notice très-exacte et très-détaillée; c'est celle qui, en 1786, a été demandée par l'intendant d'Auvergne aux médecins des diverses subdélégations, et qui fournie par eux fut envoyée au ministre.

ETAT des maladies les plus ordinaires, propres à certains cantons de l'Auvergne.

SUBDÉLÉGATIONS.	RIOM. . . .	Fièvres intermittentes, fluxions de poitrine, et quelques fièvres putrides.
	THIERS. . .	Fluxions de poitrine, et fièvres putrides.
	MONTAIGUT.	Fièvres intermittentes, miliaires, putrides, et catharrales.
	LANDOGNE. .	Fièvres tierces, très-peu de pleurésies, quelques fluxions de poitrine.
	CLERMONT. .	Fièvres, fièvres putrides, et fluxions de poitrine.
	LÉZOUX. .	Dans la partie orientale, beaucoup de fièvres intermittentes; dans l'occidentale, fluxions ds poitrine aux équinoxes; et assez généralement, au mois d'oût, fièvres putrides.

SUBDÉLÉGATIONS.

BILLOM. . .	En hiver et au printems, rhumes, pleurésies, érésipèles, maux de gorge, esquinancies et affections rhumatismales. En été, rougeoles, varioles, fièvres putrides et bilieuses, fièvres intermittentes. En automne, fièvres intermittentes beaucoup plus fréquentes qu'en été, fièvres putrides plus communes et plus malignes. Dans le courant de l'année, suites de couches et accidens de lait, lesquels sont tous compliqués de fièvres putrides.
BORT. . . .	Fièvres malignes, fièvres continues, fièvres putrides, fluxions de poitrine et pleurésies, points de côté, suites de couches.
ISSOIRE. . .	Fluxions de poitrine.
BRIOUDE. .	Fièvres putrides, fièvres miliaires, fièvres intermittentes, péripneumonies, rhumes catharreux, pleurésies, fluxions de poitrine.
SAINT-AMANT.	Pleurésies, péripneumonies, fièvres putrides, fluxions de poitrine, fièvres d'accès.
SAINT-FLOUR.	Fièvres continues, putrides, malignes, fièvres automnales qui ne guérissent que par le retour du printems, maux d'estomac, péripneumonies, rhumathismes, affections scorbutiques sur-tout à la bouche et très-opiniâtres, obstructions, hydropisies; pâles-couleurs pour les femmes. Il y a aussi beaucoup de gale et d'écrouelles.

SUBDÉLÉGATIONS.		
	MURAT.	Fièvres putrides, fluxions de poitrine, tumeurs œdémateuses qui étant négligées dégènèrent ordinairement en fistules.
	MAURIAC.	Fièvres putrides, bilieuses, et malignes.
	AURILLAC.	Ecrouelles, maladies de peau, et autres qui proviennent d'une nourriture grossière et des variations subites et fréquentes de l'atmosphère.

Il suit de cet état que de toutes les ci-devant subdélégations d'Auvergne, la plus saine, la moins sujette aux maladies est celle d'Issoire; que les plus insalubres sont celles de Billom, de Saint-Flour, de Brioude, de Bort; et que par conséquent, c'est sur ces dernières que les directoires des départemens doivent porter la surveillance des secours.

Ce qu'a de plus affligeant cette douloureuse liste de maux, c'est que la plupart étant l'effet d'une atmosphère humide, froide et variable, il est très-difficile, ou, pour mieux dire, il est presque impossible de s'en garantir. Peut-être l'Auvergnat en doit-il quelques-unes à la nature des sources qui font sa boisson, aux brouillards de ses vallées, aux débordemens et stagnations de ses torrens. Le paysan, forcé de passer son

long hiver dans une étable, ne doit-il pas en contracter quelques-unes par la corruption de l'air qu'il respire-là, et sur-tout par le passage brusque de ces étuves étouffantes à des lieux très-froids? L'extrême malpropreté que la misère entretient chez lui, la pestilence de son habitation, dans laquelle il est entouré de fumiers fétides et de mares infectes; sa nourriture qui ne consiste qu'en fromage, en lait aigre, en alimens salés, et qui presque jamais n'admet d'herbages; tout cela n'est-il pas fait pour attaquer sans cesse sa constitution, quelque robuste qu'elle soit?

Si pendant un certain tems elle résiste à la double influence d'un mauvais régime et d'un ciel rigoureux, elle en contracte un caractère qui rend ses maladies bien plus violentes qu'ailleurs. Roideur dans la fibre, difficulté dans les sécrétions, lenteur dans la circulation des fluides, épaississement dans les humeurs et sur-tout dans la lymphe; telle est, selon les médecins qui ont fourni la notice ci-dessus, l'habitude physique de l'Auvergnat. Ses humeurs denses et visqueuses s'enflammant avec une grande facilité, elles le rendent sujet à des maladies inflammatoires-putrides, dont les symptômes deviennent

très-violens et très-dangereux. « A peine un » paysan est-il atteint d'une péripneumonie ou » de toute autre inflammation, dit le citoyen » Brieude, qu'on entend dire, peu de jours » après, qu'il est mort. » D'ailleurs, comme l'observe le même auteur, ces sortes de gens vivent tellement rapprochés entre eux dans leurs chaumières, ils sont si bornés d'intelligence, et prennent si peu de précautions contre la contagion des épidémies, que si l'un d'eux contracte une maladie putride, bientôt elle se communique à toute sa famille et au village, et y fait des ravages étonnans.

A cette incroyable apathie sur les maladies dont il peut se garantir et que par sa faute il s'expose à contracter, le paysan joint l'incurie, plus incroyable encore, sur celles qu'il a. Une des bêtes de son troupeau est-elle malade; il n'épargne, pour la guérir, ni soins ni dépenses. L'est-il lui-même; il se refuse tout secours, et semble priser moins sa vie que celle de sa vache. A la vérité, la visite d'un médecin qu'il faudrait appeler de quelque ville voisine, deviendrait pour lui une visite trop chère; et quant aux chirurgiens qu'il pourrait avoir dans son voisinage, la plupart sont des fraters, si dange-

reusement ignares ; la plupart emploient, à rançonner le malheureux, une adresse et une avidité si coupables, qu'on doit presque le féliciter d'éloigner de lui un tel fléau.

L'ancienne administration avait voulu parer à ces inconvéniens. Dans chaque subdélégation, elle avait des médecins et un chirurgien de confiance, payés par elle, et à ce titre chargés du traitement gratuit des épidémies dans toute l'étendue de leur canton. Dès qu'une paroisse avait cinq ou six personnes attaquées d'une même maladie, le syndic et les collecteurs en exercice étaient tenus, sous peine d'une amende de 10 liv., d'en avertir le subdélégué du département (1) ; et le subdélégué en rendait compte à l'intendant, qui aussitôt donnait ordre au médecin et au chirurgien du canton de se transporter sur les lieux. Ceux-ci ordonnaient-ils à un malade des alimens ou du bouillon ; le subdélégué était tenu de les fournir.

Il en était de même des remèdes. Chaque année, l'intendant lui en fesait remettre un certain nombre de boëtes, envoyées sous la direction du premier médecin du roi ; et ces

(1) La même chose avait lieu pour les épizooties.

remèdes, d'après les ordonnances du médecin de confiance, étaient distribués gratuitement aux malades. Ordinairement l'envoi était composé de quinquina, de thériaque, kermès minéral, poudre fébrifuge, poudre purgative, poudre hydragogue, emplâtres de Nuremberg, boules martiales, tartre émétique et quintessence d'absinthe. Aux boëtes se trouvaient jointes des instructions détaillées sur la vertu, l'emploi et les doses de chaque remède. Si l'épidémie était de nature à en exiger d'autres, ils étaient fournis. D'ordinaire, celui que les médecins demandaient le plus, était le quinquina. Pour la quintessence d'absinthe, quoique ce soit un bon cordial, les paysans auvergnats en avaient tellement le goût en horreur, qu'il a fallu y renoncer. On y substituait du syrop de vin; saveur délicieuse pour eux, et qu'ils recherchaient tous.

Il aurait été avantageux pour la population, que l'administration eût fait quelque établissement semblable en faveur des femmes en couche. L'art des accouchemens est totalement inconnu en Auvergne; et il est impossible de dire combien, annuellement, d'enfans et de mères sont estropiés et blessés par l'ignorance des matrônes. Quand je dis matrônes, je me trompe. Des

quinze anciennes subdélégations, il y en avait dix qui n'en possédaient point une seule. Les services de l'accouchement s'y font de voisine à voisine; ou c'est une femme du village, qui adoptant cette profession, comme elle en prendrait une autre, l'exerce aux dépens de qui il appartient. Je sais, là-dessus, des détails qui font frissonner. Dans les cinq autres subdélégations, l'instruction n'était guère plus considérable; et peut-être, parmi les prétendues sages-femmes qu'on y voit, n'y en avait-t-il pas quatre qui aient suivi un cours d'accouchemens et subi un examen dans les écoles publiques. Ce n'est que dans les cas d'enfantemens laborieux, qu'on appelle un chirurgien; encore, souvent la pauvreté empêche-t-elle d'employer cette ressource.

Il y a quelques années que certaines gens parcoururent la province, se disant envoyés par le premier chirurgien du roi, pour enregîtrer le nom des matrônes et les autoriser dans leur profession. Mais, comme les inspecteurs commençaient par exiger d'elles une contribution d'argent au nom de leur mandataire, aucune ne voulut s'avouer telle; et toutes, dès qu'ils furent partis, reprirent leur métier, comme auparavant.

En 1786, l'intendant tenta d'établir à Cler-

mont un cours d'accouchemens ; et il nomma un chirurgien expérimenté, pour en dônner des leçons aux femmes de la campagne, qui désireraient embrasser cette profession. Le professeur devait avoir 30 liv., pour chaque élève qu'il formerait ; et l'élève elle-même eût reçu, par mois, 3 liv. de gratification. On fit, à Thiers et à Saint-Flour, un établissement pareil. On avait même donné au chirurgien chargé du cours dans cette dernière ville, une de ces machines inventées par la citoyenne Ducoudrai pour exercer dans leur art les novices matrônes ; et afin d'engager les élèves à venir des campagnes, on leur promettait 6 liv. par mois. Assurément, il y en avait très-peu parmi elles qui gagnassent ce que leur accordait ce dédommagement ; et cependant il fut inutile ; pas une seule n'assista aux leçons.

Peut-être existe-t-il des moyens de réussite, plus assurés ; et c'est ce dont s'est occupée, en 1787, l'assemblée provinciale. Elle avait délibéré de demander au gouvernement, sur les fonds libres de la province, une somme annuelle de 4000 liv. ; d'employer cet argent à établir, dans les quatre principaux hôpitaux de l'Auvergne, un cours d'accouchemens ; et d'y ins-

truire annuellement vingt-huit élèves, qui eussent été envoyées et choisies par les différentes élections.

Il est à présumer que les directoires s'occuperont d'un objet aussi important. Jusqu'ici, la vie des enfans qui naissent et celle des mères qui les mettent au monde, a été abandonnée en Auvergne à la seule nature. Il est vrai que la nature fait là plus qu'ailleurs ; mais là, comme ailleurs, souvent elle abandonne à la mort des victimes que l'art pourrait sauver ; et cet art, quel est l'ami de l'humanité qui ne ferait des vœux pour le voir connu et propagé par-tout !

En parcourant certains cantons, j'ai entendu nommer avec reconnaissance plusieurs femmes respectables, qui dans leur ville ou leur maison de campagne, se dévouant au soulagement de la pauvreté souffrante, s'appliquaient à quelques détails d'une médecine rustique, traitaient les plaies, distribuaient et administraient elles-mêmes certains remèdes usuels, et se fesaient bénir, non-seulement par les paysans de leur commune, mais encore par ceux du voisinage. Ainsi agit l'humanité ! ainsi se montre la véritable vertu !

Près de Brioude, un de ces hommes qu'on

désignait sous le nom de nobles, s'est dévoué à guérir les personnes mordues par des chiens ou des loups enragés. Ces accidens sont très-communs en Auvergne ; soit pendant l'été, quand les ruisseaux sont à sec ; soit pendant l'hiver, quand ils sont gelés. Le citoyen de Lauriac (ainsi s'appelle l'homme bienfesant dont je parle) a trouvé un spécifique contre la rage ; et de toutes les parties de l'Auvergne, on accourt à lui. Il reçoit les malades dans son manoir, les nourrit, les loge, les guérit. C'est, pour la contrée, un dieu bienfaiteur.

Au Crest, bourg situé au sud-sud-est de Clermont, vit un être, aussi précieux à l'Auvergne, et plus utile peut-être encore par la sorte de talent qu'il exerce. Celui-ci, habile dans l'art de remettre et de raccommoder les membres luxés, foulés ou rompus, se nomme Heyrauld. Des succès constans, accompagnés d'un désintéressement et d'un zèle sans bornes, lui ont aquis et mérité une réputation fort étendue. A plus de dix lieues à la ronde, il n'est ni pauvre ni riche, qui dans un cas de dislocation ou de fracture, n'ait recours au citoyen Heyrauld. Pour éprouver l'assistance de ce respectable et honnête homme, il suffit de lui faire

savoir qu'on en a besoin ; aussitôt il monte à cheval, et vole où on l'appelle.

Le hasard m'a procuré le plaisir de le voir à Issoire, où il s'était arrêté quelques instans pour faire manger et reposer son cheval. Il venait de chez un paysan qui avait la hanche démise ; allait en panser un autre qui s'était cassé la jambe ; et devait, de là, retourner chez lui, où nombre d'estropiés l'attendaient. De toutes les extrémités de l'Auvergne, on vient au Crest implorer ses soins ; et très-souvent on y a vu cinquante ou soixante personnes à-la-fois, qui toutes lui disaient (mais avec plus de fondement), comme jadis les malades à Jésus, *maître, guérissez-nous.*

Doué d'une fortune honnête, il l'emploie, toute entière, au soulagement des malheureux. Dans sa maison, il a pratiqué un petit hôpital, où, successivement et pendant toute l'année, sont entretenus et soignés par lui six malades. Lui en survient-il davantage ; il les loge dans le bourg ; il les traite, les nourrit comme ceux de son hospice ; mais jamais il n'a refusé un pauvre. Sa femme et son fils le secondent dans son inépuisable bienfesance. On croirait voir une famille d'anges sur la terre.

Par-tout, je n'ai ouï parler qu'avec vénération du citoyen Heyrauld ; par-tout je n'ai entendu que des bénédictions données à son nom. Moi-même, quand je le vis, je fus touché de l'air de candeur et de vertu, qui était empreint sur sa physionomie respectable. Mais rien n'égale l'impression que je ressentis, quand le félicitant sur le bonheur dont il devait jouir en fesant tant de bien, il me répondit : « Ah ! » monsieur, j'ai souvent un grand regret ; c'est » de n'être pas plus riche, pour en faire da- » vantage. »

Mon ami, ce que je vais te dire va te faire dresser les cheveux. Cet homme, dont la vie est une suite, non interrompue, de bienfaits ; cet homme que l'Auvergne peut regarder, en quelque sorte, comme un dieu propice, et à qui l'on devrait souhaiter l'immortalité, si l'immortalité pouvait appartenir à un humain ; eh bien, il a eu des ennemis ; et c'est au Crest même, parmi ses concitoyens, qu'on a tenté de lui nuire. Un paysan qu'il avait guéri et dont il avait traité le fils, a demandé qu'il fût augmenté considérablement de taille. Le monstre a soulevé contre son bienfaiteur plusieurs habitans du bourg ; et de concert avec eux, il a eu

l'atrocité de dresser une requête, qu'ils sont venus tous ensemble présenter contre lui au citoyen Saint-Marts, premier secrétaire de l'intendance. Que répondre à des furieux et à des méchans? Comment les appaiser, si on ne leur eût parlé que raison? Le citoyen Saint-Marts fit mieux. En homme d'esprit, il employa l'adresse; et avouant que le citoyen Heyrauld pouvait être plus imposé, il annonça que sa taille avait été en effet jugée trop faible, ainsi que celle du bourg; et qu'il allait faire un travail, pour augmenter les rôles, à commencer par ceux de chacun des députés. Cet argument leur ferma la bouche; ils se retirèrent, sans plus insister; et depuis, personne d'entre eux n'a osé rappeler la requête.

Quand l'Auvergne eut une assemblée provinciale, le citoyen Heyrauld en fut nommé membre. Son éloge est même consigné dans le procès-verbal; et d'après le rapport du bureau sur *sa conduite bienfesante et désintéressée*; d'après *le vœu bien connu de la province*, il fut arrêté, par acclamation, « qu'on prierait le pré-
» sident d'en rendre compte au gouvernement,
» et de solliciter, de la bonté du roi, la déco-
» ration du cordon de Saint-Michel, comme
» une

» une marque d'honneur si bien méritée par ce
» vertueux citoyen. »

Cette demande d'un cordon, pour récompense de tant de vertu et de services si utiles, tenait aux préjugés d'un tems d'erreur où la noblesse étant tout en France, on croyait ne pouvoir mieux honorer quelqu'un qu'en l'admettant dans cette classe heureuse et privilégiée. Heyrauld, simple bourgeois du Crest, en était-il moins un des hommes les plus précieux et des plus estimables de toute l'Auvergne? Qu'eût ajouté, à la renommée dont il jouit, à la vénération qu'on lui porte, aux bénédictions qu'il reçoit par-tout, un vain titre de noble, et cette fastueuse et puérile décoration d'un cordon, qui n'ayant pas toujours été le prix du mérite et des services, n'avait pas, à beaucoup près, la considération, qu'avec les préventions subsistantes on eût pu au moins lui donner? Au reste, le cordon fut refusé par le ministre; et, selon moi, c'est un titre de plus pour la gloire du citoyen Heyrauld.

Administrateurs des départemens du Puy-de-Dôme et du Cantal, membres des deux directoires, c'est à vous que je m'adresse encore. Souvent, jusqu'ici, je vous ai dénoncé, avec

courage, des abus à réformer ; plus d'une fois, je vous ai proposé des établissemens à faire ; et peut-être mes projets sont-ils tels, que vous serez fondés à hésiter sur plusieurs. En ce moment, je vous en propose un, qu'il n'est pas en votre pouvoir de rejeter ; je vous demande des honneurs pour la vertu. Que le lieu même de vos séances soit consacré à ce noble emploi ; et que par vos ordres y soit élevé un monument, où seront inscrits ceux des bons citoyens qui ont bien mérité de l'Auvergne, ou qui l'auront honorée par de belles actions. Qu'on y voie gravé, quoiqu'il fût noble, le nom de ce Montmorin, qui dans un tems de fanatisme s'opposa courageusement au massacre des protestans ; qu'on y voie les noms de Heyrauld et de Lauriac, ces êtres bienfesans qui semblent ne connaître d'autre plaisir au monde et d'autre emploi de leur fortune, que de rendre la vie et la santé à des malheureux ; qu'on y trouve même celui de ces honnêtes Guittard-Pinon, si respectables par leurs mœurs patriarchales, par leur charité hospitalière, par leur attachement à l'agriculture, enfin par des vertus qui depuis plusieurs siècles semblent être chez eux un héritage. S'il a existé, s'il existe dans la contrée quelques indi-

vidus dignes d'être associés à la même gloire, qu'ils la partagent. Que l'un de vous, dans une de vos séances publiques, soit chargé de prononcer leur éloge ; et que son discours, répandu par la voie de l'impression, traduit à mi-colonne en langue auvergnate, envoyé à toutes les communes et les municipalités, à tous les établissemens d'instruction publique, y soit lu solemnellement, et y nourrisse dans tous les cœurs le respect pour la vertu et le désir de l'imiter !

LETTRE LXX.

Mœurs générales ; caractère ; habillemens ; nourriture ; festins ; goût pour le vin ; batteries ; qualités morales ; éducation ; plaisirs ; danses.

CE que souvent la nature met de différence entre les productions de tel et tel canton contigus, quelquefois elle le met aussi entre les facultés morales et physiques de deux peuples voisins. Sans aller au loin chercher des exemples de cette vérité chez des nations étrangères, je dirai qu'on en voit des preuves frappantes dans la plupart de nos départemens ; et que pour en être convaincu, il suffit, par exemple, d'examiner ce qu'est le ci-devant Picard, le Normand, le Breton et le Manceau, qui néanmoins se trouvent placés à la suite les uns des autres. Souvent même la diversité qui existe entre deux départemens contigus, tu la retrouveras dans les dif-

férentes parties du département lui-même. Mais au reste, quelque intéressante que fût à découvrir la cause de ces variétés, jusqu'à présent encore elle a été ignorée; et je ne connais même aucun auteur de marque, qui ait cherché à l'approfondir.

« Les gens de la Limagne, écrivait d'Ormesson dans son mémoire sur l'Auvergne, » sont laborieux, mais pesans, grossiers et sans » industrie; en sorte qu'il tirent rarement quelque profit de leur travail: aussi sont-ils tous » fort pauvres. Au contraire, ceux de la montagne sont vifs et industrieux, et subsistent » abondamment des ventes de leur bétail et du » fromage; mais ils sont tous extrêmement paresseux. Ce caractère, joint à la vivacité et » à la finesse de l'esprit, se trouve commun » dans le territoire d'Aurillac. Il y a de plus » quelque malignité dans les habitans de celui » de Saint-Flour. Les peuples du Mont-Dor » sont grossiers, et en quelque sorte sauvages. » Ceux qui ont le plus de commerce, tels que » les habitans de Thiers, d'Ambert et des environs, sont doux et sociables, mais un peu » simples. Au reste, nous ne parlons ici que » du peuple en général; car il est de fait que

» les habitans des villes d'Auvergne sont aussi » polis, aussi spirituels et aussi actifs que ceux » des autres villes du royaume. »

Si, dans certains cantons, le paysan auvergnat a des qualités et des défauts que n'a point celui d'un canton voisin, cette diversité tient à des causes que j'ignore, et qu'il n'appartient de connaître qu'à un écrivain, habitant du pays. Mais si le montagnard, par exemple, est moins laborieux que le Limanier, je crois que cette sorte de paresse native est l'effet de sa position locale, qui le forçant moins au travail, lui en fait moins contracter l'habitude. Eh! comment la contracterait-il, lui dont la propriété consiste en pacages, lui qui pendant six mois est réduit à une inaction presque absolue, lui enfin qui n'a que peu de labourage, et à qui la rigueur de son climat interdit jardins, potagers et vignobles? Une preuve certaine que l'indolence dont l'accuse d'Ormesson ne lui est point naturelle, c'est que s'il émigre, il devient un autre homme; un homme que l'amour du gain rend laborieux, et qui ne rebute même aucun genre de peine, pourvu que cette peine soit lucrative.

De cet empressement à saisir avec avidité

toute occasion de profit, est née la prévention défavorable qu'on a dans Paris contre ceux des Auvergnats qu'on y voit venir exercer quelque travail. Ils y sont regardés comme des gens très-intéressés, et qui, malgré leur air lourd, ont même sur cet objet, beaucoup d'astuce et d'adresse. Ce préjugé peut avoir quelque fondement; mais doit-on s'étonner que des hommes, qui poussés par la misère, accourent dans un pays pour y gagner quelque argent, et qui sont très-pressés d'y multiplier leurs profits, afin d'en sortir bientôt, y laissent une prévention d'intérêt?

En général, l'Auvergne, si l'on en excepte quelques parties, est mal cultivée. Mais ce défaut de culture, il faut moins l'attribuer à l'indolence de l'habitant, qu'à son ignorance absolue dans cet art difficile, à sa pauvreté qui ne lui permet aucune industrie, au découragement qu'occasionnait chez lui l'excès des impôts, mais sur-tout à son opiniâtreté naturelle qui le maintenant obstinément dans ses vieilles routines, lui fait rejeter toute méthode nouvelle. S'il ne tire point de son champ tout ce qu'il pourrait en recueillir, s'il fait mal ses vins et ses fromages, s'il ne sait point améliorer ses

X 4

pâturages, créer des prairies artificielles, multiplier ses fumiers, parquer ses moutons, etc., je vois dans tout cela plus de manque d'industrie que de paresse. D'ailleurs, l'émigration enlevant aux terres beaucoup de bras et rendant fort cher le louage des journaliers, la culture doit partout être imparfaite et languissante.

L'habillement du paysan n'a rien de singulier ni de remarquable pour ses formes. Il est fait d'un drap grossier, fabriqué dans le pays; mais, pour la Basse-Auvergne, ce drap est gris; et, pour la Haute, brun-maron. Dans une grande partie de cette dernière, les femmes portent un petit chapeau rond, noir et sans fond. Pour les tems de pluie, les deux sexes, sur-tout aux environs des Monts-Dôme et des Monts-Dor, ont une partie d'habillement particulier; c'est une sorte de manteau, nommé *coubertie*, dont la forme est celle d'un jupon qui serait ouvert par devant. Froncé par le haut, on l'attache sur les épaules avec une agraffe, ou avec un cordon passé dans une coulisse.

Presque par-tout, le peuple des villes, ainsi que l'habitant des campagnes, n'a, pour nourriture en pain, que du sègle. Ordinairement le paysan fait entrer, dans le sien, farine et son,

tout ensemble ; mais, comme d'ailleurs les femmes savent mal pêtrir, comme elles ignorent l'art de faire fermenter la pâte et de lui donner le degré de cuisson convenable, leur pain est gluant, lourd, et sujet à moisir en peu de tems.

A cet aliment, on joint une soupe au sel et à l'eau, assaisonnée d'huile de noix dans les pays à noyers ; ou de beurre, dans les cantons à pacages. Les lieux qui permettent de cultiver certains légumes et quelques plantes potagères, donnent, pour la soupe, des pois, des fèves, des choux, et cette grosse rave que les Anglais nomment turneps, et les Auvergnats rabiole. Enfin, on a, selon les cantons, ou du fromage et du lait ; ou une bouillie, faite de lait et de farine d'avoine ; ou des galettes de farine de sarrasin délayée dans l'eau, et cuites sur un plateau de fer qu'on tient au feu ; ou enfin quelques-unes de ces choses ensemble.

Plusieurs fois l'année, aux ci-devant fêtes de Noël, de Pâques, etc., aux jours-gras, au jour de l'an, etc., les paysans se régalent entre eux. Lorsqu'un mari perd sa femme, ou une femme son mari, le survivant donne, de même, un repas. Pendant que le corps est là gissant, les convives rient, boivent, chantent, et font

des arrangemens pour marier, de nouveau, l'hôte qui les traite. Le veuf, ou la veuve, donne ses raisons d'acceptation ou de refus sur le personnage qu'on lui propose; mais les amis ne se séparent guère que le marché ne soit conclu.

La bonne chère de tous ces festins champêtres est de la cochonaille; on n'y connaît point la viande de boucherie: chose fort étonnante dans un pays de bestiaux! Pour peu qu'un paysan soit à son aise, il tue et sale un cochon; mais dans ce cochon, il est des morceaux de préférence, qu'il se garde bien de manger; et de ce nombre sont certaines pièces de lard, et sur-tout les jambons, qu'il appelle *jambes*. Ces jambes sont pour lui la friandise par excellence; et c'est par cette raison, qu'il se les interdit sur sa table; les réservant à faire décoration chez lui, comme signe d'opulence; et les suspendant en étalage à son plancher. Chaque année, il en ajoute de nouvelles, qui sont accrochées à la suite des autres, et à leur rang. La collection s'accroît ainsi annuellement, sans être entamée; jusqu'à ce qu'enfin, à l'occasion du mariage d'un de ses enfans, ou de quelque grande fête, il les emploie. Alors il prend les

premières, c'est-à-dire, les plus anciennes; et c'est avec ce mets desséché, rance et à demi-pourri, qu'il régale ceux des convives qui sont assez heureux pour avoir quelques titres à un si délicieux festin. Tout père, avant de conclure un mariage pour ses enfans, ne manque pas d'aller visiter la maison du beau-père futur; mais cette visite se borne à jeter un coup-d'œil sur l'étable, et sur le plancher aux *jambes;* et d'après la quantité de ces jambes et le nombre des bestiaux, il apprécie l'opulence de la famille à laquelle il va s'unir.

Dans la Planèse et dans le canton de Murat, ce n'est point du cochon, c'est de la vache et de la chèvre, qu'on met au saloir.

Pour boisson, le paysan des vignobles a cette piquette, nommée par lui *petit-vin*. Ailleurs, il n'a que de l'eau pure, ou du lait; mais partout, il montre pour le vin un goût, ou plutôt une fureur, désordonnés. On dirait que c'est-là sa seule passion. Pour lui, nulle fête, nul plaisir sans vin. Si tu te trouves sur les routes, quand il revient des marchés et des foires; de tout côté, à pied, à cheval, en voiture, tu ne verras presque que des gens ivres. « Il ne faut pas le » dissimuler, dit le docteur Brieude; l'Auver-

» gnat est ivrogne. Le climat lui en conservera
» toujours le goût ; et je crois le vin nécessaire
» à sa santé. »

Si le climat humide qu'il habite, si les alimens visqueux et les laitages dont il se nourrit lui rendent nécessaire une liqueur fermentée, le caractère dur et colère qu'il a reçu de la nature rend en même tems pour lui cette liqueur très-dangereuse. Il est impossible de dire tout ce qu'elle occasionne de querelles, de rixes et de batteries ; et combien, avec le bâton dont il est toujours armé, ces batteries deviennent funestes. Autrefois il n'y avait point de foires qui ne fussent ensanglantées. Dans toutes, il fallait des brigades entières de maréchaussée, pour maintenir l'ordre et empêcher les massacres entre les gens que le vin avait rendus furieux. Enfin, on a tant pris de précautions, tant multiplié les exemples de sévérité, que les foires et les marchés sont devenus tranquilles. Mais la crainte des archers et de la justice n'a pu établir l'ordre que là. Les buveurs qui ont des querelles vont les vider plus loin et se battre sur les routes ; la paix n'y a rien gagné.

Ce que fait le vin dans certaines circonstances, la colère, la haine, l'intérêt, la ven-

geance le font dans d'autres. La plupart des rixes particulières naissent ordinairement pour des bornes d'héritages, ou pour des partages d'eau. Quelquefois, le paysan offensé se contente d'intenter un procès; car naturellement il est processif: ou plutôt, il devient tel par l'art infernal de tous ces gens de plume et de chicane, qui n'ayant, pour vivre, d'autres ressources que ses querelles, attisent chez lui le feu de la dissention et de la discorde. Mais, d'ordinaire, il se fait justice lui-même; et commence, à moins qu'il ne soit le plus faible, par se venger avec le bâton.

Quelques parties de l'Auvergne sont, par le caractère de leurs habitans, plus sujettes que d'autres à ces débats sanglans; et tel est, spécialement, le canton des Salers, et celui de l'Arctense, au midi du Mont-Dor. Dans ce dernier, souvent le paysan porte une sorte de poignard ou de long couteau à gaîne, qu'il nomme *goujou*, et dont, dans sa colère, il frappe, dit-on, quelquefois son ennemi. Aux Monts-Salers, c'est dans les mariages et dans les fêtes particulières, que l'habitant exerce le plus fréquemment ses vengeances. La danse qui accompagne et qui suit toujours ces réjouissances,

rassemblant beaucoup de gens du village et des villages voisins, l'homme dont le dessein est de se venger, associe à son projet quelques compagnons. Tant que le jour dure, il se livre, comme tout le monde, à la joie. Mais, quand la nuit arrive et que la lampe est allumée pour éclairer les plaisirs, sans affectation il se place, avec ses camarades, auprès de la victime; tandis qu'un autre des siens se met auprès du luminaire. A un signal convenu, celui-ci, d'un coup de bâton, abat et éteint la lampe; et à l'instant même, les autres, avec le leur, se jettent sur le danseur, et l'assomment. Les femmes, accoutumées à ces fêtes de Lapithes, se réfugient alors dans les coins de la chambre, ou se jettent dans les coffres aux lits. Ceux des hommes qui ne veulent point prendre part au combat, se retirent de même, comme ils peuvent, vers la porte, ou le long des murailles; et pendant ce tems, l'assommé et les assommeurs frappent et s'escriment au hasard dans l'obscurité; tandis que le lieu retentit du bruit des coups, du cri des blessés, des blasphêmes et des hurlemens de la rage. Enfin, quand on ne sait plus où frapper, le massacre cesse; on rallume la lampe, la danse recommence; et les battus se retirent;

le visage sanglant, la tête fracassée, le corps couvert de contusions et de blessures.

Il est infiniment rare que le malheureux qui a été l'objet et la victime de ces terribles scènes, forme une plainte en justice contre ses assassins. Il se fait panser par sa femme, ou par quelque femme de sa famille; et attend, en silence, une occasion favorable, dans laquelle il puisse, par des moyens pareils, battre à son tour, et rendre, avec usure, les coups qu'il a reçus.

D'après tout ceci, on serait porté à conclure, ce semble, que l'Auvergnat est un être féroce. Non, ce serait-là une erreur; je le crois, au contraire, naturellement bon. A la vérité, si tu l'offenses, crains sa rancune et sa haine; il ne te pardonnera jamais, et tôt ou tard, se vengera de toi. Mais évite de l'irriter, parce qu'il est colère; et loin d'avoir à te plaindre de lui, tu ne le trouveras qu'officieux, obligeant, et quelquefois même généreux.

Rarement il refusera l'aumône à un pauvre. A la vérité, pauvre lui-même, ce ne sera point de l'argent qu'il donnera; mais il partagera son pain et sa soupe avec le malheureux; il le logera même dans son étable, quoique cette hospitalité ait quelquefois des suites dangereuses, et

qu'il y ait des exemples fréquens de voleurs qui ont employé ce moyen pour s'introduire dans des métaieries, et les livrer ensuite au pillage de leurs associés.

Un cultivateur a-t-il quelques travaux considérables à entreprendre ; une maison, par exemple, une grange ou étable à bâtir ? s'il s'est fait aimer dans son canton, il y trouvera tous les secours dont il peut avoir besoin. Ses camarades viendront, à l'envi, lui offrir généreusement leurs services et celui de leurs chariots. Les uns iront lui chercher le bois, les autres la pierre et les matériaux qui lui sont nécessaires ; il ne lui en coûtera que de nourrir les bœufs et leurs conducteurs ; et ce sera la même chose pour l'homme riche et celui que ci-devant on appelait bourgeois. A prix d'argent, ils ne pourront obtenir les services du genre de ceux dont je parle ; tel est l'usage : mais ils les obtiendront gratuitement de l'amitié.

Les mœurs des villes ont, il est vrai, quelque chose de moins dur et de moins intraitable ; mais aussi, on y voit moins d'union, moins de concorde et de fraternité. Dans toutes, c'est une rivalité de prétentions qui les rend ennemies les unes des autres ; c'est un esprit de médisance

et d'envie, de tracasserie et de caquetage, qui sème entre les habitans la discorde et la haine, et qui trop souvent divise les familles entre elles.

On ne sait s'y occuper que du jeu. Tout y présente un tableau de désœuvrement et d'inaction, dont le spectacle seul inspire l'ennui à ceux mêmes qui n'en sont que témoins.

De cette oisiveté habituelle naît une profonde ignorance. Si tu exceptes quelques individus instruits, qu'on rencontre de loin en loin dans certaines classes ; par-tout tu ne verras que gens à qui une conversation intéressante et qui suppose quelques-unes des connaissances de l'esprit, est chose absolument étrangère. C'est presque un prodige que de trouver une petite bibliothèque. Nulle instruction ; nul goût pour les sciences et les arts : et, ce qui est bien plus honteux encore, nulle estime pour ceux qui ont le courage de les cultiver.

Dans la Limagne, avant l'époque de mon voyage, deux hommes, de la classe qu'on distinguait par le titre de nobles (MM. de Laizer et de Monlosier), à l'âge où l'on n'a guère d'autre goût que celui du plaisir, s'étaient appliqués à l'étude de l'histoire naturelle. Tous

deux avaient parcouru l'Auvergne, pour l'étudier ; et chacun d'eux s'était formé, dans le lieu qu'il habitait, un cabinet de ce que le règne minéral, et spécialement les montagnes volcaniques, y offrent de plus curieux (1). Ces trésors locaux, faits pour l'instruction et l'admiration des naturalistes étrangers qui viennent visiter la contrée, devaient, sous cet aspect, être regardés comme une de ses richesses ; et peut-être l'assemblée provinciale eût-elle dû, dans le tems, voter des remerciemens aux deux citoyens éclairés, dont le loisir et la fortune avaient été employés à les amasser. Eh bien, ces hommes estimables, qui depuis peut-être ont mérité l'animadversion de la patrie par les sentimens anti-civiques qu'ils ont pu montrer pour la révolution, mais qui étaient certainement alors l'honneur de leur canton ; ces hommes qui avaient consacré leurs belles années à l'étude la plus sublime et la plus satisfesante dont puisse s'occuper un Auvergnat, j'ai vu nombre de sots

---

(1) J'ai vu le beau cabinet de M. de Laizer, sans connaître sa personne. Je n'ai connu que la personne de M. de Monlosier, dans une visite qu'il m'a faite ; et n'ai point vû son cabinet.

se montrer assez stupides pour déprécier leurs occupations. Moi-même, quand, avec moins de lumières, mais avec autant de zèle, j'entrepris de former aussi dans l'abbaye de Saint-André un cabinet public pour l'Auvergne, n'ai-je pas entendu des propos semblables! Les gens qui me les tenaient, passaient, à manier des cartes, une partie du jour et de la nuit; et ne concevant point qu'un homme raisonnable pût goûter d'autres plaisirs, ils me plaignaient d'aller contempler les prodiges féconds et multipliés de la nature, dans ses grands ateliers; ce qu'avec une ironie que leur ignorance croyait plaisante, ils appelaient perdre mon tems à chercher des pierres.

Quiconque sera, comme je l'ai été, à portée de connaître combien est vicieuse l'éducation publique qu'a reçue jusqu'ici l'Auvergnat, cessera, comme moi, d'être étonné de l'aversion qu'il a pour l'étude et pour les travaux de l'esprit. Ce n'est pas qu'il ne possédât des colléges en assez grand nombre. Riom, Clermont, Thiers, Brioude, Billom, Aurillac, Mauriac et Saint-Flour avaient chacun le leur; et certes c'était beaucoup trop, sur-tout si l'on en juge par ce que ces colléges enseignaient. Au reste,

comme l'Assemblée nationale a tracé, pour la République, un plan d'éducation, et que ce plan sera certainement suivi en Auvergne, les remarques que j'avais faites sur ses écoles et sa pitoyable instruction publique, deviennent inutiles, et je les supprime.

L'éducation religieuse, il faut l'avouer, n'y était guère meilleure. Presque par-tout c'étaient des superstitions grossières, des traditions apocryphes et absurdes, de prétendus miracles qui avaient changé certains lieux en objets de pélérinages, de fausses reliques honorées comme vraies, enfin tous les abus des siècles d'ignorance.

Quoique pendant les guerres civiles le parti protestant se fût emparé de quelques villes d'Auvergne, il les avait occupées si peu de tems que sans doute sa secte ne put y prendre racine. Au moins, d'Ormesson, dans son mémoire, nous dit qu'à la révocation de l'édit de Nantes il ne se trouva pas plus de dix familles huguenottes à Maringues et à Issoire; lieux qui pourtant étaient, selon lui, ceux de toute l'Auvergne où il y en avait davantage. Peut-être l'auteur du mémoire, pour flatter Louis XIV qui aimait à croire et à qui l'on voulait persuader que par

sa seule volonté il avait ramené à sa religion tous les calvinistes de France, a-t-il diminué le nombre de ceux de son intendance; et ce qui me le fait soupçonner, c'est qu'ailleurs il avoue que Marsac et la Tour-Goyon ont été fort affaiblis par la fuite des protestans; et qu'il est prouvé, par les mémoires du tems, qu'indépendamment de Marsac, de la Tour-Goyon, de Maringues et d'Issoire, Lubillac, Job et Saint-Floret avaient chacun un prêche.

Quant à ces scandaleuses et ridicules querelles de jansénisme et de molinisme, qui ont excité tant d'orages en France et fait tant de persécuteurs et tant de victimes, je n'ai point entendu dire qu'elles aient eu lieu en Auvergne. Là, les disputes qui exigent de certaines études et quelque érudition, sont chose absolument inconnue. Le terrein n'est point propre à les y faire germer; et en cela au moins on peut dire que l'ignorance y a produit un bien.

Peut-être au reste trouveras-tu que j'insiste trop fréquemment sur cette inculpation d'ignorance. Pardon; mais je ne puis contenir mes regrets et ma peine, quand je vois une contrée, longue de quarante lieues et peuplée d'environ sept cent mille habitans, avoir néanmoins jus-

qu'ici contribué aussi peu à la gloire de la République, et y jouer un rôle si obscur, ou, pour mieux dire, si nul.

Selon le citoyen Brieude, c'est la nature seule qu'il faut en accuser; c'est à elle seule qu'en appartient la faute. « Peut-être, dit-il, les Au-» vergnats ne réussiraient point dans les arts » qui tiennent à l'imagination ou à un senti-» ment exquis. Elle me paraît leur avoir refusé » l'un et l'autre, à un certain point; du moins, » j'en juge par le peu d'artistes que cette pro-» vince fournit, et par l'ignorance où l'on y » est sur les beaux-arts: ce qui me paraît un » défaut national. »

Si cette observation était vraie, il s'ensuivrait que l'Auvergne est la Béotie de la France; qu'un obstacle physique et invincible s'opposera toujours à ce qu'on puisse y transplanter et y faire fleurir les arts; et que la nature semble l'avoir condamnée à ne produire que des maçons, des chauderonniers, des tailleurs-de-pierres, etc.:

Hæ tibi erunt artes.

Mais ici se présente à moi une réflexion importante qui donne d'autres conséquences.

D'Ormesson, dans son mémoire cité ci-

dessus, nous a peint les habitans de la Haute-Auvergne comme *vifs et industrieux* ; tandis que, selon lui, ceux de Limagne sont *pesans*, *grossiers et sans industrie*. Je sais que la remarque de d'Ormesson est fondée en expérience ; et que généralement parlant, il y a, pour les qualités de l'esprit, une grande différence entre l'habitant des montagnes et celui des vallées et des plaines qui l'entourent. Cependant, si je passe en revue les hommes plus ou moins illustres dont se glorifie l'Auvergne, je vois que la partie des montagnes, quoique douée par la nature d'*industrie* et de *vivacité*, c'est-à-dire, de génie et d'imagination, n'a pourtant à revendiquer, dans ce nombre, que de Belloi pour Saint-Flour, Boissi pour Vic, Mainard pour Aurillac ; et que tous les autres appartiennent à cette Limagne, où les esprits sont, dit-on, *pesans* et *grossiers* ; à cette Limagne qui n'est qu'une faible partie de la contrée. C'est à celle-ci que la littérature et les sciences doivent Domat, l'Hôpital, Thomas, Pascal, Sirmond, Champfort, Girard ; et, parmi les auteurs vivans, le ci-devant abbé de Lille. Mais j'observe, en même tems, que dans le nombre des personnages dont je viens de citer les noms, il n'y a pas un seul artiste ; j'observe,

qu'excepté Domat, qui passa une partie de sa vie en Auvergne, tous l'ont quittée fort jeunes, et ont toujours demeuré loin d'elle; j'observe enfin, qu'au lieu d'appartenir à la totalité de la Limagne, comme le calcul des probabilités semblerait le faire présumer, tous sont dus à Clermont, ou à la partie septentrionale du voisinage de cette ville. Delà je conclus qu'une capitale est un foyer qui a quelque influence sur le développement des esprits; et que si les principales villes d'Auvergne avaient aussi, comme Clermont, leur sphère d'activité; si de bonnes institutions, d'excellentes études, des établissemens de commerce ou de manufactures pouvaient y faire germer l'émulation, on y verrait aussi éclore des talens; tandis que dans l'état actuel des choses ces talens sont étouffés, ou par une éducation vicieuse, ou par le défaut total d'instruction.

A cette observation intéressante, j'en ajouterai une autre, qui peut donner lieu à des réflexions non moins extraordinaires; c'est que si l'Auvergne est, de toutes les anciennes provinces de France, celle qui a produit le moins d'artistes, c'est de toutes aussi celle qui a donné au royaume le plus de chanceliers. Témoins

Saint-Bonnet, référendaire sous Sigebert III, roi d'Austrasie; Gerbert, chancelier de France, sous Hugues Capet; Pierre Flotte et Aycelin de Montaignt, sous Philippe-le-Bel; Rodier, sous Charles-le-Bel; de Vissac et Guillaume Flotte, sous Philippe-de-Valois; Aycelin de Montaigut, sous le roi Jean; Giac, sous Charles VI; du Prat, et du Bourg, sous François I; l'Hopital, sous François II et Charles IX; enfin, du Vair et Marillac, sous Louis XIII.

L'Auvergnat ayant, par la nature de sa constitution, des fibres peu irritables, et devant par conséquent avoir peu de sensations, il est naturellement froid et sérieux. Pour le tirer de cet état d'engourdissement et d'apathie, il lui faut des émotions fortes : aussi ne connaît-il ni tous ces divertissemens gais, ni tous ces jeux et amusemens divers qu'ont imaginés ou adoptés ceux de nos départemens dont les habitans sont renommés par la pétulance ou la vivacité de leur caractère. Tout cela serait insipide pour lui. Mais, quand il est ému, il l'est plus profondément, plus long-tems qu'eux; et presque toujours son affection dégénère en passion violente. Habituellement froid et triste, mais sujet

à des orages terribles, on dirait que les qualités de son ciel sont devenues les siennes.

Après le plaisir de boire, le plus grand qu'il connaisse est celui de danser. Mais son caractère apathique n'étant point fait pour trouver de l'amusement dans une danse grave et gracieuse, il lui en a fallu une, qui par sa vivacité, fût propre à le secouer. Or telle est celle qu'il a inventée, et qui porte le nom de *bourrée d'Auvergne.* C'est une sorte d'*allemande*, qui avec beaucoup de mouvement, est néanmoins monotone et insipide, et qui, mal dessinée, parce qu'il est né sans grâces et qu'il n'a pu lui donner un agrément dont il manque lui-même, n'a ni les passes si multipliées de l'allemande véritable, ni ses figures si variées, ni ses tableaux si agréables, ni enfin ses attitudes si voluptueuses, et trop voluptueuses peut-être. « Dans les bals, » dit Fléchier, on danse ordinairement les bour- » rées, soit parce qu'elles conviennent fort au » pays, soit parce qu'il est permis de saluer la » dame et de baiser; ce qui ne se fait point, » ni pour les courantes, ni pour les autres » espèces de contredanses. »

L'habitant des campagnes, comme l'habitant des villes, a ses danses aussi, et particulière-

ment sa bourrée. Mais la sienne, plus grossière encore et plus agreste, s'appelle *la montagnarde*. Ordinairement il ne danse qu'au chant et au son de la voix, excepté dans certains mariages opulens et autres fêtes d'éclat, où l'on fait venir une cornemuse ; instrument qui dans le pays porte le nom de *chèvre*, parce qu'il est fait avec la peau de cet animal.

Fléchier parle d'une danse luxurieuse et dissolue, nommée goignade, que de son tems il avait vue en usage à Clermont. Dans l'histoire de l'esprit humain, c'est un fait bien extraordinaire et bien remarquable que ces pantomimes lascives, qui mettant en action tous les détails et tous les tableaux de la libidinosité la plus secrette, ne peuvent avoir, pour acteurs et pour spectateurs, que des Messalines et des Satyres ; et semblent un raffinement de débauche et de corruption, imaginé pour réveiller les sens engourdis d'un Sardanapale épuisé.

Cependant tous les peuples de la terre, nègres et blancs, anciens et modernes, européans et asiatiques, ont eu les leurs ; quoique dans certains pays, tels que l'Inde et l'Egypte, elles ne soient, il est vrai, exécutées que par des courtisanes. Si je fais mention de la goignade de

Clermont, c'est qu'un fait pareil sert à peindre les mœurs du pays, et qu'il montre ce qu'on doit penser de ces déclamateurs ignares, qui criant sans cesse contre la dépravation de notre siècle, prétendent que nos pères valaient bien mieux que nous.

« La goignade, dit Fléchier, ajoute, sur le » fond de gaieté de la bourrée, une broderie » d'impudence; et l'on peut dire que c'est la » danse du monde la plus dissolue. Elle se sou- » tient par des pas qui paraissent fort déréglés, » qui ne laissent pas d'être mesurés et justes, et » par des figures qui sont très-hardies et qui » font une agitation universelle de tout le corps. » Vous voyez partir la dame et le cavalier avec » un mouvement de tête qui accompagne celui » des pieds, et qui est suivi de celui des épaules » et de toutes les autres parties du corps qui se » démentent d'une manière très-indécente. Ils » tournent sur un pied fort agilement; ils s'ap- » prochent, se rencontrent, se joignent l'un » l'autre si immodestement que je ne doute point » que ce ne soit une imitation des bacchantes, » dont on parle tant dans les livres anciens. » M. l'évêque d'Aleth excommunie dans son » diocèse ceux qui dansent de cette façon. L'u-

» sage en est pourtant si commun en Au-
» vergne, qu'on le sçait, dès qu'on sçait mar-
» cher; et l'on peut dire qu'ils naissent avec la
» science infuse de leurs bourrées. Il est vrai
» que les dames s'étant, depuis quelques années,
» retranchées dans le soin de leur domestique et
» dans la dévotion, il n'en reste que deux ou
» trois, qui pour soutenir l'honneur de leur pays
» et pour n'être pas blâmées de laisser perdre
» leurs bonnes coutumes, pratiquent encore
» ces anciennes leçons. Elles ont pourtant quel-
» que espèce de retenue devant les étrangers;
» mais, lorsqu'elles sont ou masquées ou avec
» du monde de connaissance, il les fait beau
» voir perdre toute sorte de honte et se moc-
» quer de la bienséance et de l'honnêteté. »

Si l'Auvergnat n'avait, pour danses, que ces priapées infames, propres à faire rougir également et ceux qui les voient et ceux qui les exécutent; sans doute l'autorité ecclésiastique aurait été fondée à les anathématiser. La morale elle-même aurait applaudi à cette rigueur. Mais il en est d'innocentes, qui ne savent qu'exprimer ou appeler la joie. Le campagnard, surtout, n'en connaît point d'autres; et dans beaucoup de villages néanmoins, on voyait des curés

assez barbares pour les lui interdire, pour mettre au rang des crimes le peu d'instans où le malheureux pouvait secouer ses chaînes.

Quand j'ai demandé à ces zélateurs austères quel était le motif d'un pareil rigorisme, ils m'ont allégué les dangers de cet amusement, qui, à la vérité, innocent en lui-même, ne l'est pourtant pas toujours par ses suites. Ils m'ont dit que quelquefois les jeunes gens des deux sexes s'enflammaient par le mouvement et la joie; et qu'alors, s'échappant du lieu de la danse à la faveur des ténèbres, ils allaient, dans des lieux écartés, se livrer à des plaisirs d'un genre moins honnête. C'est-là un inconvénient, sans doute; mais si l'on défend aux hommes tout ce qui par fois devient pour eux un sujet d'abus, je le demande, qu'osera-t-on leur permettre? Parce que quelques uns d'eux s'enivrent à force de boire, faudra-t-il proscrire le vin?

D'ailleurs, le mal dont il s'agit est extrêmement rare. A l'exception de trois ou quatre villes, telles que Riom, Clermont, Aurillac, où il règne de la dissolution et du libertinage, partout on a des mœurs. Dans les campagnes spécialement, les mariages sont chastes. Ces femmes privées de leurs maris pendant des années en-

tières, n'en sont pas moins pudiques; c'est le témoignage unanime que j'ai entendu leur rendre. Les maris eux-mêmes, tant qu'ils vivent dans leurs ménages, manquent rarement à la fidélité conjugale; et si pendant le tems de leur émigration, un grand nombre d'entre eux contractent des maladies de débauche, c'est parce que les villes qu'ils vont habiter ont des prostituées, dont les sollicitations intéressées leur offrent des plaisirs faciles auxquels ils ne savent pas résister.

Quant aux paysanes non-mariées, en Auvergne comme ailleurs, il en est que la faiblesse, l'inexpérience, la séduction, la curiosité du plaisir, l'impulsion enfin de ce désir vague que donne la nature, entraînent à des momens d'oubli. Mais, presque toujours, celui qui a fait commettre la faute, la répare par un mariage; et une fois mariées, ces filles fragiles deviennent des femmes irréprochables: ce qui semble annoncer que c'était leur imagination, plus que l'ardeur de leurs sens, qui les avait égarées; que naturellement elles sont froides; et que du moment où elles ont connu le plaisir, elles en font moins de cas et cessent de le désirer.

Tel est le peuple, tel est le climat, tel est le

sol que j'ai vus en Auvergne ; et, d'après l'impartialité constante avec laquelle j'en ai parlé, j'ose croire qu'on les verra des mêmes yeux que moi. J'atteste au moins que dans tout ce que j'en ai dit, mon intention a toujours été d'être vrai. Eh ! quel motif eût pu m'empêcher de l'être, moi qui étranger à la contrée, sans rapport aucun avec ses habitans, n'avais ni motif pour les flatter ni raisons pour les craindre! Nulle part en France l'administration nouvelle n'aura autant à faire que dans l'ancienne Auvergne; nulle part elle ne trouvera autant de fléaux à combattre, autant d'abus à détruire, autant de bien à entreprendre. J'ai cherché à y coopérer selon mon faible pouvoir, en publiant sur cet objet quelques idées que j'ai cru utiles. Si je suis assez heureux pour voir les directoires des trois départemens en adopter quelques-unes, jamais voyageur n'aura goûté une jouissance plus douce; jamais auteur n'aura reçu une récompense plus glorieuse.

QUATRIÈME

QUATRIÈME PARTIE.

Itinéraire.

UN *voyage d'Auvergne* serait un ouvrage imparfait, si après avoir pu instruire ou intéresser les personnes qui le liront, il ne servait en même tems de guide aux curieux, qui l'ayant lu, voudraient aussi, comme l'auteur, visiter les lieux qu'il a décrits. Il me reste donc à diriger la marche de ceux-ci, à leur indiquer la route qu'ils ont à suivre et les objets qu'ils doivent chercher à voir sur cette route ; quoique, pour premier avis, je leur conseille d'abandonner quelquefois mon itinéraire, de s'écarter à dessein dans les montagnes, et d'aller, au hasard, ainsi que les anciens chevaliers-errans, chercher les aventures. L'Auvergne est un pays si extraordinaire et si peu connu, qu'infailliblement, si j'en juge d'après ce que j'ai presque toujours éprouvé, ils n'auront qu'à se féliciter de leur curiosité, et que probablement même

leurs aberrations amèneront des découvertes nouvelles.

Cependant, pour tirer plus sûrement parti de leurs excursions, ils pourront, avant d'en tenter quelqu'une, consulter avec fruit les municipaux, le syndic, les médecins, chirurgiens, ingénieurs, anciens subdélégués ou curés, et autres gens instruits dans la connaissance locale du pays. Souvent, il est vrai, les renseignemens qu'ils recevront par cette voie seront vagues, quelquefois même erronés; mais ne fissent-ils que servir d'indications, à ce titre ils peuvent être encore très-utiles; et il sera facile de les rectifier sur les lieux.

Il est très-peu de courses, dans lesquelles tu pourras user de voiture; à moins que ce ne soit dans la Limagne. Par-tout ailleurs il n'est possible de voyager qu'à cheval; encore, te faudra-t-il des chevaux du pays, accoutumés aux chemins de montagnes.

Pour peu que tu t'écartes des routes ordinaires, tu auras également besoin d'un guide, tant pour diriger ta marche que pour te servir d'interprète. Dans les environs de Clermont, ainsi que dans toutes les petites villes, on t'entendra très-bien; mais dans la montagne, quoi-

que les habitans comprennent un peu le français et que les curés n'y prêchassent ordinairement qu'en français, cependant on ne sait point le parler; et l'on ne te répondra qu'en auvergnat.

Parmi les divers renseignemens que je vais donner, j'en insérerai quelques-uns sur certains objets de minéralogie que pourront rencontrer les naturalistes: si cependant il m'est permis de parler aux naturalistes, moi, qui dans leur science si vaste et si étendue, ai des connaissances si bornées! Mais dussé-je commettre quelques erreurs, mon travail au moins leur deviendra utile, en leur indiquant, quoique sous de faux renseignemens, des objets que sans moi peut-être ils ne connaîtraient pas, ou des lieux qu'ils ne daigneraient pas visiter.

Je suppose un voyageur parti de Paris, et entrant en Auvergne par la route du département de l'Allier. Arrivé à Riom, il s'y arrêtera; tant pour connaître la ville que pour voir certains objets situés dans ses alentours ou au moins à peu de distance: quoique quelques-uns fussent compris dans l'ancienne généralité de Moulins.

Aux environs de Riom, à l'ouest, il pourra visiter,

1. *Bessat* (1).

Saint-Genest.

Après avoir vu la source d'où les fontaines publiques de Riom tirent leur eau, on pourra suivre l'aqueduc et en examiner les travaux.

Mauzat.

C'est-là que finit cet aqueduc, en pierres-laves forées, qu'a commencé la ville de Riom. Mauzat n'a de curieux qu'une ancienne abbaye de Bénédictins.

On y voyait, en 1788, des reliques de Saint-Austremoine, données par Pépin, troisième fils de Louis-le-Débonnaire, et portées par lui, pendant une lieue, sur ses épaules; une chappe *en soie*, et qu'on disait néanmoins avoir appar-

(1) Quand je ne ferai qu'énoncer le nom d'un lieu, sans donner aucun détail sur ce qui le concerne, c'est que j'en aurai parlé précédemment dans le cours de mon ouvrage. Alors il faut aller, à la *table des matières*, chercher l'indication de ce qui en a été dit.

tenu à cet apôtre de l'Auvergne ; une sorte d'autel, en marbre, que des faussaires avaient voulu faire croire antique, en y gravant l'inscription *Genio Arvernorum*, mais qui est moderne, ainsi que le prouve la forme des lettres ; et qu'à ce titre les religieux avaient relégué dans un coin de leur cloître ; enfin un sarcophage, en pierre calcaire, long de cinq pieds trois pouces et trouvé dans l'enclos de l'abbaye. Ce qui indique la destination de ce dernier monument est une cavité creusée dans la pierre, à l'endroit où devait être la tête du mort.

L'église et l'abbaye sont construites avec une pierre calcaire, qui étant frottée donne une odeur infecte. On la nomme dans le pays *pierre puante*. C'est une sorte de pierre-de-porc, qui contient un foie-de-soufre à odeur stercorale.

2. Au nord-ouest de Riom,

Chatelguion.

J'ai parlé ailleurs de sa fontaine minérale. En remontant le ruisseau qui cotoie le village, on trouve une sorte de cascade, où l'eau, par sa chûte, forme des stalactites pendantes. De tout côté, on voit sourdre et percer des filets d'eau gazeuse et ferrugineuse, qu'on reconnaît aux

dépôts d'une ocre rougeâtre qu'ils laissent dans leur cours, ou aux bulles de gaz qui viennent crever à la surface du liquide. Plus loin, sont différens blocs d'un spath calcaire, soyeux et strié. On en fait une chaux qui est très-fine, très-blanche, et qui s'emploie à blanchir les murailles et les plafonds. Près du ruisseau est un rocher, dont la masse paraît avoir été formée par les eaux. Il contient beaucoup de matières étrangères qui s'y trouvent incrustées, et quelques lits de spath, les uns à fibres droites, les autres en éventail; les uns ondulés, les autres sans forme.

Menat.

Quoique Riom soit à l'extrémité des Monts-Dôme, et que ces montagnes, volcanisées dans toute l'étendue de leur chaîne, aient envoyé des courans de lave jusqu'assez près de la ville, cependant, de Riom à Menat, on n'aperçoit aucun vestige de volcan. Les montagnes qu'on traverse sont d'abord, toutes, granitiques; mais d'un granite de seconde et de troisième formation. Puis, aux environs de Saint-Pardoux, et par-delà, on voit tantôt une roche micacée, tantôt un mauvais porphyre, tantôt un talcite.

C'est avec ce talcite que les maisons et les ponts sont construits. Le plus beau et le plus argentin est du côté de Ponzol.

J'ai parlé ailleurs de la tripolitière de Menat et de ses pyrites cuivreuses.

3. Au nord de Riom,

Davayat.

Dans la maison du nommé Michel Relier, est une pyramide, brute, de granite; posée sur sa base, haute de douze pieds, et enfoncée de deux en terre. Autrefois elle était entièrement isolée. A présent elle se trouve enchâssée, en partie, dans le mur d'une étable. Le sol de Davoyat étant calcaire, il est probable que cette énorme masse granitique n'a point été formée à la place qu'elle occupe. Mais quelle cause étrange l'y a placée? Voilà ce qu'il n'est pas aisé de deviner.

Dans les mémoires de l'académie des Sciences, il est parlé des carrières calcaires de Davayat. Elles fournissent deux sortes de pierres différentes, dont chacune donne une chaux de différente qualité. En quelques endroits, il suffit de fouiller à quelques pieds de profondeur, pour

trouver la pierre ; et néanmoins, malgré cette facilité de travail, la mauvaise police que les magistrats ont laissé introduire dans les carrières y occasionne beaucoup d'accidens ; soit parce qu'on y tolère des exploitations vicieuses ; soit parce qu'on laisse les entrepreneurs excaver et fouiller sous terre, sans précautions, sans assurer leur travail par des jambes-de-force suffisantes : d'où résultent des éboulemens fréquens qui écrasent ou estropient les ouvriers.

Gimeaux.

Saint-Mion.

Au-dessus du village, examiner ce que j'ai dit de la plaine de Vilmorge.

Artonne.

Montpensier.

Ce lieu est connu dans notre ci-devant histoire par un château, où vint mourir Louis VIII ; empoisonné, à ce qu'on croit, par le comte Thibaut, qui était amoureux de la reine Blanche, épouse du roi.

Le château, bâti sur un tertre isolé, est aujourd'hui détruit en entier. Il n'en reste que

quelques fondemens et les fossés. Les pierres en ont même été arrachées, en différens tems, par les habitans du voisinage ; et l'on prétend que c'est avec ces débris que sont construits, en grande partie, le collége d'Effiat et les maisons actuelles d'Aigueperse et de Montpensier.

Le corps du monticule est une terre jaunâtre dans laquelle se trouvent des lits de gyps, qui n'ont que quelques pouces, et quelquefois même que quelques lignes, d'épaisseur. On le calcine pour en faire du plâtre ; mais la butte est tellement minée par ces travaux, que dans peu d'années, si j'en crois les ouvriers, il sera épuisé totalement. Quelquefois il offre de la sélénite en rose, composée de cristaux lenticulaires.

Il y a peu de tems que les fouilles y firent découvrir un tombeau, dans lequel on trouva deux squélettes. A côté de l'un deux était une épée ; c'est la seule particularité qu'ont pu m'en dire les carriers ; et cette circonstance est trop vague pour qu'on puisse hasarder, sur ce fait, même une conjecture.

J'ai parlé ailleurs de la source méphitique de Montpensier.

Effiat.

A ce que j'ai dit sur le maréchal de ce nom et sur son château, j'ajoute que le marquis d'Effiat, son petit-fils, fonda-là, en 1719, un collége, avec onze bourses pour de jeunes *gentilshommes nés dans ses terres*, ou au moins nés en Auvergne et en Bourbonnais. Ce collége, confié à des Oratoriens, bien bâti et très-bien tenu, recevait des pensionnaires; et depuis 1776, il avait un certain nombre d'élèves des écoles royales militaires; en tout 160 enfans, tant élèves que pensionnaires et boursiers.

Après la mort du marquis d'Effiat, la terre ayant passé entre les mains d'un duc de Mazarin, le duc, pour favoriser les études de son collége, accorda, par contract, aux Oratoriens et à leurs écoliers le droit d'entrer et de se promener dans son parc, toutes les fois qu'ils le voudraient. Cette servitude a paru onéreuse à ceux qui, depuis lui, ont possédé la terre.

Un d'eux a même, pour s'en délivrer, intenté un procès aux PP. de l'Oratoire; mais il l'a perdu, et la servitude fut cimentée par un arrêt.

Le supérieur m'a dit que le sol du canton a la propriété de dissoudre le plomb; qu'en assez peu de tems, les tuyaux de conduite qui servent

d'aqueduc au collége, y sont corrodés et percés ; et que, tous les vingt ans au moins, il faut les renouveller. La plupart de mes lecteurs seront surpris qu'à ces tuyaux, dont le renouvellement doit être très-dispendieux, les Oratoriens d'Effiat n'eussent pas essayé d'en substituer d'autres, d'une matière inattaquable au dissolvant, et par conséquent plus durables. Moi, j'ai été étonné que des hommes, qui par état s'appliquaient, ou au moins devaient s'appliquer aux lettres et aux sciences, n'eussent pas cherché la cause locale d'un pareil effet, et le moyen de le détruire, si ce moyen est possible.

Tout, dans le lieu, est pierre calcaire. Mais on prétend, et le supérieur me l'a certifié, que cette pierre croît et pousse, en quelque sorte, sous la terre végétale. On m'a cité même un endroit où l'on avait fait des fouilles pour en tirer des moëllons ; et où, dans le cours de dix ans, s'était formée une pierre nouvelle, qui avait rempli entièrement l'espace creusé. Si le fait est vrai (ce dont je doute beaucoup, puisqu'il s'en-suivrait un exhaussement continuel du sol), on ne peut l'expliquer, je pense, qu'en disant qu'il afflue-là des eaux souterraines, qui ayant dissous ailleurs des substances calcaires, viennent les

apporter et les déposer à Effiat, dans les cavités qu'elles y trouvent.

Les voyageurs remarqueront l'auberge du lieu, qui quoique bâtie avec ces carreaux d'argille qu'on pêtrit en place dans une sorte de moule, et qu'on nomme pisai, subsiste néanmoins depuis plus d'un siècle et demi, et est encore dans un état parfait.

CLERMONT (1).

1. *Chanturgue.*

Chanturgue, les Côtes et le Vare, séparés aujourd'hui par l'effet des eaux pluviales qui en ont fait trois montagnes, n'en formaient qu'une seule autrefois. L'enceinte sémi-circulaire du bassin où est situé Clermont, a, pour pointe, à l'une de ses extrémités, Chanturgue; à l'autre, Gergoviat. Mais ce que je crois digne de remarque, c'est que ces deux éminences, quoiqu'éloignées de deux grandes lieues, ont des

---

(1) je réunirai, comme dans l'article précédent, sous un même numéro, les objets qu'on peut voir dans une même excursion.

caractères de ressemblance très-frappans. Toutes deux calcaires, toutes deux volcanisées, mais sans la moindre apparence de cratère, elles ont, toutes les deux, pour cime, un très-long plateau, dont la superficie entière, ainsi qu'une partie de leur contour, sont couverts de basalte.

La lave, en se décomposant, a produit, sur les deux hauteurs, un terreau noir, devenu terre végétale; aussi, leur superficie est-elle, en grande partie, cultivée. Chanturgue a même eu autrefois des bâtimens; et l'on y trouve encore, sur-tout vers le côté qui regarde Clermont, beaucoup de tuiles et de briques en fragmens. De ce même côté, sur le cordon et à l'escarpement du plateau, on voit un commencement de colonnes basaltiques, informes. Vers Nohanent, la masse des colonnes est beaucoup plus considérable.

Nohanent (on prononce *Nonent*).

Voir sa belle source, qui sort dessous un lit de basalte.

Haute-Côte de Sayat.

Cette montagne, située au nord et par-delà

celles du bassin de Clermont, est granitique. J'en ai dit quelque chose dans le cours de l'ouvrage.

On y trouve de beaux cristaux de feld-spath étincelant; et deux sortes de macles, les unes en croix, les autres oblongues. Ces dernières sont ce que le citoyen Sage, dans la *description méthodique* de son cabinet, appelle feld-spath en prisme exaèdre, comprimé, à sommet dyèdre, de cristaux maclés.

FONTAINE DE SAINT-VINCENT.

2. *Fontanat.*

Prendre par l'ancien chemin de Villarts; voir la voie romaine et l'aqueduc ancien; passer par Villarts; se détourner un peu sur la droite, pour considérer une cheire qui est là; aller aux sources de Fontanat, puis à celle qu'on nomme la *Font-de-l'Arbre*; revenir voir, au-dessous des moulins de Fontanat, l'aqueduc romain; et retourner à Clermont par Royat, pour examiner le canal qui conduisait l'eau de Fontanat à Chatel. J'ai donné des détails sur tous ces articles.

Châté.

J'ai entendu dire au citoyen Mossier que cette montagne était une de celles de la Basse-Auvergne, qui méritait le plus d'être étudiée par un naturaliste. Sa base, prolongée vers Clermont, est une couche calcaire, mêlée de gravier. Plus haut, en montant, c'est une roche bitumineuse, puante. Au-dessus de la roche, on voit du grès, qui participant à la nature de celle-ci, est odorant comme elle. En continuant de monter vers le sud-ouest, on passe du grès puant à un grès pur, mais grossier; puis, à un grès très-dur et très-serré; puis, à un mauvais porphyre; puis, de ce porphyre, à un mauvais granite; et enfin, de ce granite imparfait, à un granite très-compact, lequel fut la roche primitive de Châté. C'est dans l'ordre inverse qu'il faut étudier la montagne; en descendant du granite dur de la cîme, au lit calcaire de sa base. Toutes les couches qui la composent dans sa hauteur furent formées, les unes au-dessous des autres, par la décomposition de la roche primitive, et par des alluvions diverses qu'apportèrent en différens tems les eaux.

Au-dessus du mauvais granite dont je viens de parler, on trouve du spath séléniteux, demi-

transparent. Ses cristaux sont connus dans les cabinets d'histoire naturelle.

Sur la cîme de Châté, considérer la direction des courans volcaniques de Graveneire.

Vers le bas de la montagne, voir le blé brûlé, qui a fait donner à ce lieu le nom de *Greniers de César*.

Royat.

Examiner la caverne volcanique ; puis, de l'autre côté du ruisseau, la belle grotte aux sept sources, et les autres sources qui fournissent aux fontaines publiques de Clermont. Mais, pour voir ces dernières, il faut avoir prévenu d'avance à Clermont le fontainier, et se faire ouvrir par lui le réservoir.

Sur la montagne de Royat, vis-à-vis la ci-devant chapelle appelée *Notre-Dame de Lorette*, et de l'autre côté du chemin, est un filon de spath pesant. Si tu en casses un morceau un peu gros, tu y trouveras trois couches superposées ; l'une argilleuse, l'autre quartzeuse, et la troisième spathique. Souvent, dans le quartz et dans le spath, on voit de la galène.

En revenant à la ville, côtoyer le ruisseau près le moulin du nommé Pierre, pour examiner

ner l'étrange arrangement des matières volcaniques qui sont là ; visiter le moulin, dont la méchanique est curieuse ; voir les eaux minérales de Saint-Marts, la cave méphitique des ci-devant frères de la Charité ; puis Montjoli, et son cellier à méphitisme.

Graveneire.

Charade.

Consultez la *table des matières.*

Sur cette dernière montagne, on trouve des cristaux de schorl noir, volcanisés ; des laves bleues, contenant des cristaux de schorl, vert-jaune ; et des quartz, qui étant cassés, offrent quelquefois, dans leur intérieur, de belles cristallisations.

Puy de Montaudoux.

Son cône se termine par un pic de basalte. Quoique ce basalte, descendu probablement de Graveneire, se soit partagé sur Montaudoux en quatre coulées, il ne l'a cependant couvert que dans certaines parties ; par-tout ailleurs le monticule est à nu, et l'on voit qu'il est calcaire. Mais ses couches, qui primitivement ont dû

être, et ont été en effet, ou horizontales, ou inclinées à l'horizon, aujourd'hui, par un phénomène fort étonnant, sont perpendiculaires.

Il n'y a que le volcan qui ait pu opérer ce changement de position ; et c'est le sentiment du citoyen Mossier. Lors que le feu, au moment de son explosion, ouvrit la cîme de Graveneire, il dut nécessairement ébranler et déplacer les terres voisines ; mais ce qui surprend, c'est qu'au lieu de confondre et de bouleverser leurs lits, ainsi qu'on devrait l'attendre d'une convulsion aussi terrible, il n'a fait que les redresser tranquillement ; à-peu-près, comme un paravant plié, que tu trouverais couché sur un plancher, et que tu releverais, sans déranger ni ouvrir ses feuilles.

4. *Puy de la Poix.*

Puy Crouèle.

5. *Loradoux,*

Voir sa source qui sort à l'extrémité d'un courant de lave.

6. *Caverne volcanique du Pont-de-Nau.*

Puy Dulin.

Gergoviat.

Gergoviat a été souvent mentionné dans le cours de mon ouvrage.

Sur la pente de cette montagne célèbre, vis-à-vis celle d'Omme, on trouve du basalte lamelleux, qui se délite en boules. Ces boules y sont même si communes, que le sol en est presque entièrement couvert. Dans certains endroits, les propriétaires les ont amonceleés, pour en clorre leurs héritages; et, à une certaine distance, elles paraissent offrir le spectacle révoltant de ces crânes humains, qui dans quelques charniers, sont entassés en piles.

A la pointe nord-est, en descendant vers Romagnat, on trouve de petits prismes de basalte, de différentes formes, et dont plusieurs sont très-bien conservés.

Plus loin, au sud-est, près du chemin par lequel les bestiaux montent de la plaine sur la montagne, sont plusieurs masses basaltiques, sur l'une desquelles j'ai trouvé plusieurs fois, de la zéolite à filets soyeux, et cristallisée en rayons divergens, comme une aigrette.

A l'orient, est un rocher argillo-calcaire, d'une nature particulière, qui contient du pechstein. Pour le trouver, il faut se rendre à la métaierie qui appartenait à la ci-devant

abbaye de Saint-André, et qui porte, comme la montagne, le nom de Gergoviat. De la porte de ce domaine, si tu jettes les yeux vers la montagne, tu verras descendre vers toi, et en droite ligne, un long ravin. Monte jusqu'à l'origine du ravin, et par-delà encore. Là, tu trouveras un fossé, qui croise le ravin à angles droits; c'est dans le fossé qu'est la roche: ou plutôt, il y a deux petites roches, l'une supérieure, l'autre inférieure, et très-peu distantes l'une de l'autre. La première ne donne qu'un pechstein très-clair, et dont les veines sont maigres; la seconde en donne un, fort abondant, et qui, avec une demi-transparence, a la couleur de la colophane ou du caramel. Comme personne n'avait connu ce pechstein avant moi, j'en ai donné, dans Paris, à plusieurs naturalistes.

Au-dessous du domaine de Gergoviat, à la vigne appelée de la Condamine, est une autre roche marneuse-bitumineuse, qu'on a été obligé de casser pour élargir le chemin. Celle-ci contient du pissasphalte, pareil à celui du Puy de la Poix et autres puys de ce genre, et qui s'enflamme de même au feu. Mais elle a, en outre, un filon, dans lequel le pissas-

phalte et le pechstein sont mêlés ensemble. Lorsqu'on a cassé la roche, les propriétaires des vignes contigues en ont pris les mœllons pour clorre leurs héritages. Sur ces mœllons à poix minérale, le citoyen la Fosie, et moi, nous avons trouvé de petites calcédoines; et l'un d'eux avait même un grouppe de cristal, cristallisé en rose.

Ainsi, ce Gergoviat, qui chez les Clermontois est célèbre pour avoir été le séjour vrai ou faux de leur ancienne ville, a plus d'un titre pour devenir fameux chez les naturalistes. Volcanisé à sa superficie, calcaire dans toute sa masse, orné d'immenses vignobles dans son contour, enfin offrant, à l'une de ses extrémités, une roche pissasphaltique; il leur rappellera cette *chimère* des Grecs, que les poëtes représentaient avec des pieds de chèvre, avec un corps de lion, et une tête de dragon vomissant des flammes; parcequ'à sa base étaient des paturages, à sa cîme un volcan, et, entre les deux, des forêts remplies d'animaux féroces.

La Roche-blanche.

Jussat.

Il a été parlé ailleurs de Jussat. Cette montagne, de forme à-peu-près conique, est calcaire, et surmontée, à sa cîme, par des rochers de même nature, en grande masse. Ceux-ci contiennent beaucoup d'ostéocoles, de tubérosités, etc., et paraissent avoir été formés par les eaux. J'ajouterai qu'on a creusé, dans la montagne, une grotte, large de 22 pieds sur 13 de profondeur; et que plus loin, près du chemin de la *Côte-rouge*, est un courant de basalte, qui avec beaucoup de prismes, offre des boules et des ellipsoïdes, lesquels se délitent en couches concentriques.

Il y a un endroit de la montagne, ou sur la pierre sont des dendrites très-belles; c'est le ci-devant curé du lieu, le citoyen la Forie, qui les a découvertes.

Montrognon.

Pic de basalte, sur la pointe du quel était bâti un château fort, dont il subsiste encore des murs d'enceinte, une tour et des ruines.

Du côté de l'ouest, le basalte a des formes régulières; vers le côté du nord, il a produit un courant, qui est descendu dans la plaine, mais qui s'y est peu avancé. Le citoyen Mossier y a trouvé un fragment de lave, dans lequel était enchassé un morceau, assez considérable, de bleu-de-montagne, que la matière volcanique avait happé dans son cours, lorsqu'elle était chaude et fluide.

7. *Puy-de-Dôme.*

En montant par le chemin du midi et descendant par celui de la gravouse, on verra le *Nid-de-la-Poule*. Un peu plus loin, au nord, est le Puy Pariou, dont il faut aller voir le cratère.

Au tour du Nid-de-la-Poule, on trouve des laves, qui ressemblent parfaitement, pour la forme, à du bois pétrifié; et d'autres laves, qui contiennent du fer octaèdre. En y cassant des larmes volcaniques, j'en ai trouvé une, dont l'intérieur est un granite cuit à blanc, à demi-vitrifié, qui dans le tems, fut enveloppé d'une croûte de lave, et qui ressemble, pour sa couleur, au biscuit de porcelaine.

Puy-de-Côme.

Voir les courans volcaniques qui ont fourni les cheires de Mazaies et de Pont-Gibaud.

Etang de Fung.

Colonnes basaltiques du plateau de Gorsat, vis-à-vis l'étang. Quant à cet étang, j'en ai parlé ailleurs.

Puy de Crau.

8. *Volvic.*

Prendre par le village de ce nom ; examiner la cheire, les carrières qu'on y exploite, le monticule granitique qui a séparé le courant de lave en deux bras ; gravir sur la montagne de Nugerre, pour observer le cratère et la direction des courans qu'il a donnés ; revenir à Clermont par Chanat (j'ai donné des détails sur tous ces objets.)

A Chanat, coulée de lave, haute de plusieurs pieds, et qui descendue vers le vallon, aujourd'hui est traversée par le chemin. La matière, au lieu de former, comme dans les autres

courans, un même lit et une masse continue, est séparée par tronçons, lesquels sont placés horizontalement à la suite les uns des autres. Les tronçons ne sont point encore des boules; ce ne sont point encore des colonnes; mais ils tendent à devenir l'un ou l'autre. Ce morceau d'étude est un des plus satisfesans que puisse espérer de rencontrer un naturaliste.

Vis-à-vis le courant, et parmi les pierres qui forment l'enceinte des champs voisins, sont des laves qui renferment des chrysolites.

Plus loin, sur la montagne même, et près du bois, on trouve des cristaux de schorl volcanisés, et de petites larmes volcaniques, très-jolies qui ont la forme d'un noyau d'abricot.

Mouillebont.

9. *Chalusset.* (route de Pont-Gibaud.)

Visiter, en passant, la montagne du Grand-Sercoui, et deux grottes de cette montagne, jadis carrières, tournées au sud, et qu'on aperçoit du chemin. La plus éloignée des deux est la plus belle. Elle a 56 pieds de profondeur, sur 27 de large; et l'on y peut monter par un sentier de pâtres.

Plus loin, voir la cheire de Pont-Gibaud. A Pont-Gibaud, prendre un guide, pour aller à la mine du Roure ; revenir à Pont-Gibaud ; aller à Chalusset, puis à la mine de Barbecot. A ce que j'ai dit ailleurs sur les deux mines, j'ajouterai ici qu'elles contiennent des cristaux de plomb blanc, de plomb rouge, et de plomb vert.

Chapdes-Beaufort.

Sa fontaine *empoisonnée.*

La ci-devant *Chartreuse du Port-Sainte-Marie.*

Elle fut fondée, en 1147, par un Beaufort de Saint-Quentin ; avec la clause que si, un jour, parmi ses descendans, quelqu'un de la branche aînée tombait dans la pauvreté, le monastère serait tenu de le loger, habiller et nourrir, et de lui entretenir un cheval avec deux chiens. Etrange effet d'une superstition qu'il est bon de faire connaître aux Français, pour les en guérir à jamais! ce père dévot, prévoyait qu'un de ses enfans pouvait être réduit à la misère ; et il n'en donnait pas moins ses

biens à des moines ! et il croyait tout réparer en lui assurant une aumône !

Je ne dis rien sur le site affreux de la chartreuse, sur ses bâtimens, sur la nature de ses montagnes, etc. La multiplicité de certains détails trop monotones, rendrait insipide mon itinéraire. Souvent je dois me contenter d'indiquer les lieux ; l'intelligence du voyageur suppléera au reste.

Pour revenir de la chartreuse à Clermont, il y a un chemin qui passe par Volvic, et qui est beaucoup plus court que celui de Pont-Gibaud.

10. *Pont-du-Château et Thiers.*

Sur la route, on peut voir, aux Martes-d'Artières, le lieu où fut trouvé la fameuse momie.

Pont-du-Château.

Est remarquable par sa situation élevée sur l'Allier ; par son pont, très-beau, quoique trop peu large pour sa longueur ; par sa pélière, si elle subsiste encore ; par la vue superbe qu'il offre ; et sur-tout, par sa carrière de pierre à pissasphalte. Mais cette pierre a une propriété

particulière, qui la distingue de celle des autres puys de ce genre ; c'est d'offrir souvent, à sa superficie, de la calcédoine, et du cristal. Ces accidens brillans ne se rencontrent que dans les fentes de la roche. Là, le suintement occasionné par la chaleur, porte des couches successives de poix sur les deux parois opposées de la pierre ; mais en même tems qu'il les en incruste, les eaux, par une action particulière, y déposent aussi les élémens des deux substances précieuses dont je viens de parler. La calcédoine y prend son blanc bleuâtre, son poli gras ; et s'y arrondit en gouttes, ou en mamelons applatis. Le cristal y devient transparent ; et sous la forme pyramidale qui lui est propre, il se grouppe en rose. Ainsi, quand les ouvriers ont rencontré par hasard une de ces sortes de pierres, on voit à sa surface, un lit plus ou moins épais de pissasphalte ; puis, dans ce lit, la calcédoine incrustée en chaton, et le cristal épanoui en rayons divergens. Peut-être n'y a-t-il en Europe que ce seul endroit où ces deux matières aient une pareille gangue. (1) Et en

(1) J'ai dit ci-dessus, à l'article de Gergoviat, que j'avais trouvé, sur quelques mœllons, de petites

effet, on a de la peine à croire que la nature ait pu former dans le même espace, et réunir ensemble, le cristal et la poix. Le cristal et la calcédoine s'y trouvant fréquemment aussi l'un à côté de l'autre, on serait porté à croire qu'elle emploie, pour les former tous deux, les mêmes élémens; et que leur cristallisation, ainsi que leur opacité ou transparence, ne diffèrent que par un suc plus ou moins pur, plus ou moins homogène.

Cependant je dois prévenir auparavant que ces calcédoines sont grossières; et que ce cristal, quoiqu'ayant tous les caractères apparens et la cristallisation du cristal véritable, en diffère néanmoins essentiellement: car, tandis que celui-ci est inaltérable aux feux les plus violens de nos fourneaux, l'autre, exposé sous une mouffle, a perdu sa transparence et sa dureté, et bientôt s'est détruit à l'air, comme certains sels. C'est-là une expérience qu'a faite le citoyen Mossier; et lui-même me l'a racontée. Moi, je me suis amusé à mettre, dans le foyer de ma cheminée, plusieurs échantillons de ce

---

calcédoines; et sur un autre, une rose de cristal. Le puy Crouèle a aussi des calcédoines, mais sans cristal.

cristal; et ils m'ont donné des résultats différens. Les uns s'y sont détruits en très-peu de tems; les autres ont résisté à plusieurs heures d'un feu très-vif.

Dans les gerçures de la roche, on trouve quelquefois de belles cristallisations de spath calcaire. Cette sorte de spath se rencontre aussi, plus loin, dans d'autres roches près de Vertaison et près du Puy-Béni, dans un champ qui dépend du ci-devant château de Mézel.

Les personnes qui sont curieuses de connaître des maisons de campagne parfaitement situées, et d'y jouir de très-belles vues, peuvent visiter, dans le voisinage de Pont-du-Château, Beauregard, Ravel, et Ligones; l'une, qui appartenait à l'évêque de Clermont; l'autre au ci-devant comte d'Estaing; la troisième au ci-devant intendant Chazerat. Dans le petit parc de Ligones était un vaste étang, qui avait besoin d'être nétoyé. Le citoyen Chazerat a fait déposer les curures, dans le milieu de l'étang; et moyennant une certaine quantité de terres qu'on y a portées, il a formé ainsi une île, très-agréable, dans laquelle est un hermitage, un jardin, une grotte, une fontaine dont l'eau arrive à travers l'étang, etc., etc. J'y ai

remarqué sur-tout une cheminée, dans la construction de laquelle le propriétaire a fait entrer les pierres les plus rares et les plus précieuses, d'entre celles qui forment la minéralogie d'Auvergne; projet qui convenait à un intendant, et qui ne pouvait guère être exécuté que par lui.

C'est à Ligones, qu'a été trouvé l'atelier où se fabriquaient ces beaux et anciens ouvrages en terre rouge, que j'ai fait connaître ailleurs.

Eaux minérales de Médague.

Thiers.

Pinon.

De Thiers, on peut aller à Ambert, puis à la Chaise-Dieu, et parcourir ainsi toute l'Auvergne orientale. Moi, je suis allé à Ambert par une autre route, que j'indiquerai plus bas.

11. *Billom.*

Le chemin le plus court et le plus curieux est par Cournon.

Après avoir passé l'Allier dans le bac, il faut voir, au Grand-Pérignat, la pierre mil-

liaire ; puis, les différens dépôts que l'Allier a laissés autrefois sur la montagne.

La Perche.

Voir sa *Pierre milliaire*

La Roche-Noire.

Chauds volcanisée ; aujourd'hui cultivée en entier, quoi qu'en beaucoup d'endroits les fragmens de lave y soient encore en telle quantité qu'on n'y voit point de terre. Elle s'étend, du nord au sud, le long de l'Allier, et a 1000 pas de long. Le terrein ayant sa pente vers la rivière, c'est par-là que s'épandit autrefois la lave. Elle vint, en nappe, couvrir cet espace de 1000 pas, s'y éleva par assises, et y forma une masse basaltique, perpendiculaire, et dans laquelle les fentes de retrait ont produit quelques colonnes informes. Au pied de ce grand mur de basalte, et vers son millieu, le terrein est creux. Plus loin, le long du côté nord de la montagne, il va en s'abaissant jusqu'à l'Allier ; et c'est-là qu'est bâti le village.

Par l'effet successif des gelées et des pluies, la masse basaltique s'est délitée. Des blocs énormes

énormes s'en sont détachés ; et la plupart sont venus s'amonceler dans le terrein creux dont je viens de parler. Non-seulement le basalte de ce canton est, par sa nature, beaucoup plus noir que celui des autres ; mais il prend encore, à l'air extérieur, une teinte, que je ne peux mieux comparer qu'à la fumée du charbon-de-terre dans nos forges ; et c'est-là ce qui a fait donner, au village et à la montagne, le nom de Roche-Noire. Ordinairement des roches entassées l'une sur l'autre rappellent à l'imagination le combat des Géans contre les Dieux ; ici, elles représentent un combat de Cyclopes ou de Démons. L'aspect en est véritablement affreux ; on ne peut les regarder sans horreur.

Puy de Mur.

Ce pic, de nature calcaire, remarquable par la beauté de son cône et par la vue magnifique dont on jouit sur son sommet, fut jadis volcan ; et il présente les restes d'un immense cratère, qui, après avoir été lac, puis couvert de bois, aujourd'hui est cultivé, quoiqu'il ait encore quelques parties baignées d'eau. Probablement ce sont ces eaux, qui, filtrant et s'ouvrant des couloirs à travers la montagne, y ont pro-

duit, sur-tout au sud, les nombreuses concrétions calcaires qu'on y voit. Les unes ont la forme de choux-fleur, ou de *cerveau-de-Neptune*; les autres, figurées en tube fistuleux, ont des couches concentriques, une écorce raboteuse, et leur sommet mamelonné. Le citoyen Saint-Pardoux a rassemblé, à Mézel, tout ce que la montagne et ses environs ont de plus curieux en minéralogie.

Billom.

Mozun.

Chavaroux.

Cordelou.

De mauvais renseignemens m'avaient conduit à cette dernière montagne par le bois qui est à sa base; tandis qu'il y a un chemin pour y monter. Depuis ce bois jusqu'au sommet, elle est totalement couverte de tronçons de colonnes basaltiques, poligones; accumulés et entassés à une épaisseur que je n'ai pu apprécier, et dans un désordre qu'il m'est impossible de peindre. Les tronçons ont leurs angles usés; et ils sont couverts de pérelle; ce qui semble

annoncer la haute antiquité de cette immense ruine. Curieux de savoir, si sur le haut du pic je ne découvrirais point la cause d'un bouleversement si horrible, j'entrepris d'y gravir, à travers tous ces fragmens mobiles, qui, par leur forme, vacillant et roulant sous mes pieds, m'exposaient sans cesse à des chûtes très-dangereuses. Deux habitans de Billom, qui m'avaient fait l'amitié de m'accompagner (le citoyen d'Usson, et le citoyen Huguet, depuis député à l'Assemblée nationale constituante) eurent la même curiosité que moi, et le courage de partager mes dangers. Nulle part en Auvergne je n'ai vu un pareil cahos.

A l'aspect de cet incalculable amas de colonnes brisées, la première idée qui se présente est qu'autrefois Cordelou n'était, à sa superficie, qu'une haute colonnade basaltique, qui ayant été renversée par un tremblement de terre, a enseveli, en quelque sorte, sous ses débris le sol entier. Mais cette explication, toute vraie qu'elle paraît, cesse d'être vraisemblable, quand on parcourt la partie de la montagne qui est à l'ouest; et que là, au lieu d'un bouleversement effroyable qui a tout fracassé, on voit des couches de lave qui n'ont éprouvé aucune

commotion, des assises de basalte épaisses de quelques pouces, des colonnes régulières placées à la suite et à côté les unes des autres, et couchées sur la montagne avec la même inclinaison qu'elle, comme une matière qui a pris-là une forme en coulant

Au sommet de l'éminence il y a eu un hermitage; et l'un des hermites s'était même fait, avec des tronçons de colonnes, une petite esplanade, qui subsiste encore.

De Billom, il y a une grande route qui ramène à Clermont. On peut revenir par celle-ci, pour la connaître comme l'autre.

12. *Vic-le-Comte.*

Avant d'entrer dans le bac et de traverser la rivière, il faut examiner les couches de galets qu'elle a déposées sur sa rive, à différentes hauteurs. Vois ailleurs ce que j'en ai dit.

Le fond du bassin dans lequel Vic a été bâti, est une énorme masse de pierre sableuse, à gros grains, ferrugineuse, tufacée, et si dure qu'on l'emploie en meules. Il y a de ces carrières meulières près de la ville, sur la gauche du chemin. Là, au-dessous de la couche de grès, est une couche de pierre calcaire; puis,

une autre couche de grès ; puis, un lit de granite. Ainsi, sur ce granite ancien, les eaux sont venues déposer successivement d'autres substances, qui, à leur tour, ont été recouvertes par une certaine épaisseur de terre végétale.

Au moulin de Binet, peu loin des carrières, est une terre sulfureuse et alumineuse, surmontée de plusieurs couches d'un grès grossier. Le lieu s'appelle la Mine, parce que jadis on l'a fouillé. Les excavations s'étendent même sous le roc, à plus de 50 toises; mais, en certains endroits, le passage est si bas, et quelquefois il a tant d'eau qu'on a de la peine à pénêtrer jusqu'au bout. A l'extrémité, on trouve de l'albâtre en très-grande quantité.

A Enval, sur le chemin qui monte au village, il y a de la terre alumineuse, comme au moulin de Binet.

J'ai parlé ailleurs de Vic-le-Comte, et des eaux minérales de son voisinage.

Dans ses environs sont trois montagnes volcaniques, ou plutôt volcanisées; car n'offrant point de cratère, on peut se refuser à croire qu'elles aient été volcans; quoiqu'il soit difficile d'imaginer d'où viennent les laves dont elles

sont couvertes, et pourquoi ces laves en descendent, pour se rendre dans la plaine : c'est Saint-Romain, au nord-ouest; Saint-Hippolite, au sud-est; Ecouya, au sud.

Le citoyen Monet remarque que Saint-Romain est, dans son genre, une montagne unique en Auvergne, par la disposition singulière qu'ont ses laves du côté de Saint-Maurice. Depuis sa cîme jusqu'au quart de sa hauteur, on en voit plusieurs rangées, séparées les unes des autres par des intervalles de quelques pieds, mais dirigées horizontalement vers le village, comme des batteries de canon qu'on aurait triplées et quadruplées. A la cîme du pic était un hermitage, avec chapelle; et l'on en voit encore des vestiges. Saint-Hippolite en avait également un, ainsi que beaucoup d'autres montagnes. Au reste, les Anachorètes que la dévotion du tems avait conduits sur ces retraites escarpées, ne les habitaient, sans doute, qu'une partie de l'année. Privés de tout secours pendant la mauvaise saison, comment eussent-ils pu, sur leurs éminences glacées et couvertes de neige, résister aux rigueurs d'un hiver si long et si froid ?

Saint-Romain, ainsi que toutes les hauteurs

qui ont pour perspective la Limagne, donne une très-belle vue. C'est cette Limagne; c'est le cours de l'Allier et des rivières qui s'y jettent; c'est le beau vallon de Nechers, le lointain des Monts-Dor et des Monts-Dôme; enfin, un pays très-étendu, bien cultivé, varié par des montagnes et quelques forêts, et orné de plusieurs villes et de beaucoup de villages dont la plupart, bâtis en pierres et couverts en tuiles, montrent l'apparence séduisante d'une opulence, que malheureusement ils n'ont pas.

Buron.

Pic calcaire et volcanique, que de loin l'œil juge de forme quarrée; quoique cependant il soit circulaire et conique, et quoique les illusions ordinaires de l'optique nous représentent rond ce qui est quarré. Au pied de la montagne on a bâti un village; et, sur sa cîme, dans l'évasement de son cratère même, était un château fort, qui jadis appartint aux comtes d'Auvergne, et qui maintenant en ruines, a encore des fossés, une citerne, quelques restes d'une tour, et une chapelle, dans laquelle on voyait une image de la Vierge, qu'on prétendait

miraculeuse, et qui était renommée au loin. Vers le village, le rocher-lave est escarpé presque à pic. Des autres côtés, sa pente est très-rapide, et, dans la plus grande partie de sa circonférence, inabordable. A l'est et au sud-est, sont de belles colonnes basaltiques, très-régulières, à 4, à 5, et à 6 pans, et inclinées comme la montagne.

Pour comprendre cette situation singulière, imagine qu'au moment où la lave est sortie du cratère, elle s'est épandue tranquillement le long du pic, et que, malgré la rapidité de sa pente, elle y a fait nappe et l'a couvert. Dans cet état, suppose que la matière volcanique, en se refroidissant, a pris une configuration régulière, et qu'elle a formé des colonnes, qui dans certains endroits, occupent un espace de plus de 200 pieds en longueur. Mais, au lieu de s'élever perpendiculairement, comme à Saint-Flour et ailleurs; au lieu d'être horizontales, comme à Saint-Sandoux, ces colonnes sont restées couchées sur le sol, et ont gardé son inclinaison. Ce n'est pas tout. Le retrait qu'elles ont éprouvé par le refroidissement, les a non-seulement séparées les unes des autres en longues files parallèles; mais il les a inter-

rompues, et, pour ainsi dire, cassées d'espace en espace dans leur longueur. Chacune de ces colonnes partielles a pris, entre ses troncatures, un écartement plus ou moins considérable. Souvent même leurs extrémités ont perdu la direction longitudinale qu'elles devraient avoir; de sorte qu'au lieu de correspondre à celles qui font avec elles une même série, elles vont, sur la droite ou sur la gauche, se joindre à d'autres; comme ces pièces de bois, qui, assemblées entre elles, *travaillent* à mesure qu'elles se dessèchent, qui se déjettent, et sortent de leurs rainures, pour aller, dans une direction contournée, se présenter à des ouvertures voisines. Cordelou, comme je l'ai dit plus haut, a aussi des colonnes couchées et inclinées dans la direction du sol de la montagne. Mais le spectacle qu'elles offrent n'est rien, comparé à celui de Buron; et je ne connais même, en Auvergne, aucune montagne qui puisse être mise en parallelle avec celle-ci.

Le basalte de Buron contient des cristaux de schorl noir et de schol vert. Mais, en plusieurs endroits, près des colonnes, on trouve et du basalte informe et des laves écumeuses; grande objection contre ceux qui attribuent la

configuration du basalte à son immersion dans l'eau, et qui prétendent qu'il prend toujours des formes régulières, dès qu'il a le contact de ce fluide.

Corant.

En revenant de Vic à Clermont, on peut voir cette chauds volcanique et y monter par les Martres-de-Vaires. Vers la cîme, on admirera le courage et la patience des habitans du lieu, qui à force de travail, arrachant les laves de la montagne, les accumulant dans certains endroits en monceaux, ailleurs les employant en murs pour soutenir les terres nouvelles qu'avait formées la décomposition, se sont fait de petits champs, dont la variété forme-là des compartimens fort agréables.

Le plateau de Corant est cultivé. Il a eu des bâtimens ; et l'on y voit même une fontaine, qui, quoique peu abondante, ne tarit pourtant jamais.

Vers l'ouest, se trouve une petite bouche de volcan, dont j'ai dit ailleurs quelque chose. Large d'une trentaine de pieds, longue de 50 à 60, elle n'a plus que deux ou trois toises de profondeur, parce que les cultivateurs dès

terres d'alentour l'ont comblée, en y jetant les laves dont ils voulaient débarrasser leurs champs. Quoique les laves poreuses qui forment son contour, soient, en partie, couvertes de lychens, le citoyen Monet la regarde comme *très-fraîche*. Le cratère étant l'endroit le plus exhaussé de toute la chauds, c'est incontestablement-lui qui a fourni les matières volcaniques dont elle est couverte dans toutes les directions. Ces matières, tantôt poreuses, tantôt basaltiques, contiennent beaucoup de schorl jaune et de schorl vert. On y voit aussi quelques larmes, et des boules en décomposition. Parmi ces larmes, j'en ai trouvé deux, qui étant cassées m'ont offert, dans leur intérieur, un noyau de granite, cuit à blanc.

Le village, bâti en amphithéâtre au sud-est et sur le penchant de la montagne, domine l'Allier; et de loin il présente un point-de-vue très-agréable. A l'extrémité vers l'ouest et et au-dessus du rang le plus élevé des maisons, est une colonnade de basalte irrégulier, haute d'une soixantaine de pieds. Lorsqu'à la masse énorme de matière qu'ont exigée les colonnes, on ajoute, par l'imagination, celle dont la montagne est couverte dans toute son étendue,

on a de la peine à croire que ce produit immense ait été fourni par le petit cratère du plateau ; et l'on est porté à penser qu'après avoir été très-considérable pendant long-tems, ce cratère a fini, vers la dernière époque de ses éruptions, par s'obstruer en grande partie lui-même avec les laves écumeuses qu'on y voit aujourd'hui. Le citoyen Monet croit qu'il ne fut que secondaire, et qu'il dut son origine à un volcan plus considérable, dont les vestiges ont disparu, et qui a couvert le plateau par ses éruptions.

A l'est du village, ont avait creusé, dans l'escarpement de la matière volcanique, des cavernes profondes, qui pendant les guerres civiles servirent d'asile et de retraite aux habitans. On y montait par des escaliers pratiqués extérieurement dans la lave ; mais le tems a détruit insensiblement ces étroits degrés ; et maintenant les cavernes sont non-seulement abandonnées, mais inabordables.

En descendant vers l'Allier, on trouve deux fontaines minérales, du spath calcaire, et un lit de granite secondaire qui repose sur un lit de granite primitif.

Le vin de Corant, et sur-tout son vin blanc, sont estimés dans le canton.

13. *Voyage au Mont-Dor-les-Bains, par la grande route; et retour par la route des montagnes.*

Puys de Salomon et de Monchié.

Mont-Rodeix.

Cascade de Salien.

Au *Pont-des-eaux*, examiner de la roche-de-corne, schisteuse et en masse, de couleur jaunâtre.

A Saint-Bonnet, quitter la route, et aller, au-delà de ce village, voir du basalte en table.

Ce basalte est la crête d'un courant qui descend au sud vers le vallon de Saint-Bonnet. La matière, en s'amoncelant-là par couches, s'y est assez élevée pour faire un monticule, dans lequel se sont formées quelques colonnes poligones. Le basalte est sonore, comme une cloche de métal. Il y en a même, à l'extrémité de la roche, une table inclinée, que les jeunes pâtres et les enfans du voisinage viennent,

par amusement, frapper avec des pierres, pour la faire sonner ; et qu'ils ont tant frappée, qu'elle en est sillonnée.

C'est ce genre de basalte que je désirerais voir employer par nos marbriers ; et l'entreprise serait pour eux d'un produit d'autant plus sûr qu'avec un grain très-fin, il a ses deux surfaces lisses et planes, comme si elles avaient été polies par l'art. D'ailleurs, on peut en tirer des morceaux considérables ; puis que pour aller au lieu où est la roche, on passe la Sioule sur une de ces tables basaltiques, qui, avec une épaisseur de trois pouces, a dix pieds de long.

Il y a, dans la roche, plusieurs ouvertures, que le ci-devant curé de Saint-Bonnet me dit communiquer, par dessous terre, au moulin d'un autre village, nommé Villejacques. On assûrait même que des moutons, des porcs, des chiens et jusqu'à des enfans, y avaient passé.

Quoique ce fait me parût d'autant moins vraisemblable que delà jusqu'à la Sioule le terrein va en pente, et qu'il devient une prairie dont le sol est mou, cependant j'ai voulu m'en assûrer ; et déterminé à entrer dans le souterrain, s'il existait, je me suis transporté au moulin

de Villejacques, qui est à 900 pas de distance. Mais les gens du moulin, que j'ai interrogés, ne connaissaient pas cette longue caverne; et ils n'en avaient pas même entendu parler.

Entre Saint-Bonnet et Jouigeat, dans un champ qui appartient au maréchal de ce premier village, on trouve du pechstein, dont la nature est d'aûtant plus intéressante qu'il commence à être en décomposition et qu'il passe à l'état de terre ocreuse. Les paysanes des deux villages en font un petit commerce; et elles viennent en offrir aux voyageurs. C'est le citoyen Delarbre, naturaliste-médecin, et parent du botaniste de Clermont, qui l'a découvert.

A Jouigeat, laves qui renferment de beaux cristaux de schorl et des aiguilles fines de feld-spath. A l'extrémité du village, carrière de sable ponceux, ou de ponce pulvérulente, que les eaux ont apportée et déposée-là.

Avant d'arriver à Rochefort, et à l'entrée du bourg, on remarquera de très-belles boules de basalte, qui se délitent en couches concentriques; puis, plusieurs rangs de colonnes articulées et poligones. La masse basaltique est interrompue par quelques maisons qui la cachent. On la retrouve au-delà des maisons;

et là, elle présente, dans ses fentes, du fer mamelonné, qui, en quelques endroits, est applati, et ailleurs, est rond comme du plomb à tirer.

Le lieu où l'on a bâti le bourg, n'est guère qu'une grande ravine que les eaux ont creusée dans la lave; et il se trouve enfoncé-là, comme dans un précipice. Le château, dont il ne subsiste plus que des ruines, mais où l'on reconnaît encore la place d'une citerne et celle d'un pont-levis, était placé sur un tertre volcanisé, de forme oblongue. Il faut visiter ce monticule et les deux grottes qui s'y trouvent, examiner l'effet des eaux sur sa double vallée; voir, dans celle du sud, les colonnes qu'a formées un courant de basalte qui est venu s'y jeter, etc., etc.

A peu de distance de Rochefort, est un autre pic volcanique, nommé la *Roche pointue*, dont la lave est du basalte lamelleux. Les habitans s'en servent pour couvrir leurs maisons; et ils l'appellent pierre-tuille.

De Rochefort, on ira voir la roche *Sanadoire* (1); et celle qu'on nomme la *Tuillière*,

(1) Voir ce que j'ai dit ailleurs de l'éboulement de celle-ci.

ou

ou *Trioulaire.* Ces deux énormes roches volcaniques, les plus célèbres de ce genre, peu distantes l'une de l'autre et séparées par un ruisseau, sont formées, l'une de prismes, l'autre de couches lamelleuses. Dans les villages voisins, on emploie les larmes de cette dernière, ainsi que celles de la *Roche-pointue*, à couvrir les toits des bâtimens ; et c'est cet usage de tuiles, qui lui a fait donner le nom de la *Tuillière.*

De la Sanadoire, reprendre la grande route, et remarquer, sur le chemin, la cascade de Trador.

A une demi-lieue environ du village des Bains, se détourner sur la gauche, et remonter le long d'une petite rivière, nommée Chanaut, qui va se jeter dans la Dordogne. On y trouve différentes sortes de laves roulées, très-curieuses, et une, entre autres, qui contenant beaucoup de cristaux de schorl noir, offre la forme d'une truffe. Ce qui est à remarquer, c'est que, tandis que la lave s'est usée par le frottement, le schorl, plus dur, a résisté seul, et déborde la truffe ; à-peu-près comme ces cloux de géroffle qu'on enfonce dans des citrons et qui n'y montrent que leur tête.

En beaucoup d'endroits, la rivière coule sur du tripoli. C'est de tripoli que sont formés ses bords. On en voit des masses hautes de 40 pieds ; et par dessus ces masses est du basalte, qui après leur formation est venu les couvrir. En creusant dans le tripoli, j'ai trouvé du bois carbonisé.

Lac Guéri

Mont-Dor.

J'ai déjà dit que dans la vallée des Bains, sur les rives de la Dordogne, on trouvait des laves granitiques, de toutes les couleurs. J'ajouterai que parmi ces laves, il en est qui étant cassées offrent, dans leur intérieur, du soufre régénéré.

Dans l'éboulement de la montagne nommée Servielle, il y en a d'autres qui contiennent, comme le basalte de Rochefort, du fer mamelonné et passé à l'état d'hematite.

Près de la grande cascade, et sur la gauche en y montant, beaucoup de cristaux de feld-spath, simples et macles, volcanisés.

Du même côté, au nord-est et tout au

haut de l'enceinte, grotte ou cavité dans laquelle on trouve du fer spéculaire.

La Bourboule.

Lac Pavin.

Creux de Souci.

Besse.

Cette petite ville, entourrée de montagnes volcanisées, est bâtie sur un courant de lave, qu'on voit distinctement quand on est sorti de la ville, et qu'on a passé la Couse.

Plus loin, près du ruisseau de la Malevoisière, on trouve du basalte en table. Le pont du ruisseau est, ainsi qu'à Saint-Bonnet, une de ces tables.

Par delà le ruisseau, et en montant la côte, sont des prismes basaltiques, très-beaux et très-frais.

Montalet.

Vallée de Chaudefour.

Après être descendu de Montalet, en cotoyant

la vallée de Chaudefour, j'ai aperçu, au loin, dans cette vallée, deux immenses pyramides volcaniques, qui s'élevaient-là, comme deux obélisques isolés. Le guide qui, ce jour-là, avait la bonté de me conduire, étant un homme respectable, de la complaisance duquel je craignais d'abuser, je n'ai pu voir, de près, les deux objets dont je parle; mais j'exhorte les voyageurs à s'y transporter et à les examiner avec soin.

Lac Chambon.

Murol.

Outre la situation du château, il faut voir, dans ses environs, beaucoup d'objets volcaniques, très-intéressans; colonnes poligones; colonnes rondes et menues, ou autrement quilles prismatiques; monticules, formés, les uns de basalte lamelleux, les autres de laves en grande masse; scories de toutes les couleurs; scories contournées, pouzzolane, cheire, ect.

Senecterre.

Cavernes de Cournador.

Cascade et cavernes de Laval.

Sur cette montagne de Laval qui présente des colonnes basaltiques, régulières, est une lave peu compacte, dans laquelle les habitans du voisinage s'étaient creusé des retraites pour les tems de trouble. Il y a plusieurs de ces cavernes dans la partie sud de la montagne; et trois, à mi-côte, dans la partie nord; et celles-ci ont plusieurs étages, qui, sans doute, servaient de grenier pour le fourrage des bestiaux. On voit même, dans l'une d'elles, une ouverture perpendiculaire, en forme de cheminée, par laquelle on pouvait jeter ce fourrage dans l'étage d'en bas et monter de l'un dans l'autre.

Le Vernet.

Lac Servières.

Sauzet-le-froid.

Burons et pacages de la Védrine.

Puy de Montenard,

Lac d'Aidat.

Prétendus monumens de la maison de Sidoine.

Lac de Vernèuges.

Cheire de Vichâtel (1).

La Caissière.

Trou-d'Enfer.

Ce nom avait été donné à un vaste et ancien cratère, qui a disparu ; parce qu'étant dominé par un terrein en pente, les matières qu'y ont apportées les eaux pluviales l'ont comblé. A mesure que ces eaux se sont élevées, leur effort et leur pression a tellement agi sur les bords du côté le plus bas, qu'elles les ont emportés, et sont allées former, plus loin, un vivier. Quoiqu'en quelques endroits le *Trou-*

(1) On peut aller voir à Récoleine le cabinet d'histoire naturelle de M. de Montlosier. Si ce cabinet devenu national, existe encore.

d'Enfer ait encore quelques stagnations, néanmoins il est cultivé. Mais il reste, des anciens bords, deux parties considérables; lesquelles forment, au milieu des terres en culture, deux tertres, assez hauts pour étonner encore, quand on se rapelle ce qu'ils étaient autrefois.

Font-Freide.

Ce village a été nommé ainsi pour la fraîcheur des eaux de sa fontaine. Je l'ai éprouvée, le deux septembre, à dix heures du matin, par un très-beau jour; le vent étant à l'est. Mon thermomètre, à l'air extérieur, marquait 17 degrés de chaleur; plongé dans le tuyau de la source, il descendit à 5.

Au-dessus de la fontaine, est une carrière de lave tendre, qu'on exploite, et dont on tire des pierres et des mœllons pour bâtimens.

Plus loin, sur la route, examiner les trois montagnes granitiques, qui sont restées intactes au milieu de la volcanisation des Monts-Dôme.

J'ai parlé ailleurs des autres objets qui se trouvent depuis-là jusqu'à Clermont.

ROUTE DE CLERMONT A ISSOIRE.

Un peu plus loin que Vaires, il faut tourner

sur la droite, pour aller à la montagne de Saint-Sandoux.

Saint-Sandoux.

Plauzat.

Dans la plaine *des Roches*, par delà Plauzat, sont deux très-grosses masses de basalte, hautes d'une vingtaine de pieds, larges en proportion, et qui, en roulant, sont venues se placer-là, lorsqu'elles étaient encore molles et brûlantes. Quoiqu'elles soient un peu éloignées l'une de l'autre, cependant, comme elles sont sur le même alignement, et que par conséquent il a fallu un même degré de mouvement pour les porter à une même distance du point de départ, il est probable qu'il ne se détacha du volcan qu'une seule roche; que cette roche, dans sa route, se rompit et se sépara en deux; et que les deux quartiers allèrent, par des rayons divergens, se fixer chacun où les portait leur vélocité commune. Un des blocs, arrivé au lieu de son repos, s'y partagea de même en deux parties.

La montagne d'où la roche a descendu étant fort éloignée, et la plaine où cette roche se

trouve étant fort large, il a fallu, pour qu'elle pût rouler et parvenir à une certaine distance, que déjà sa masse eût aquis une certaine solidité. Néanmoins, elle devait, en même-tems, avoir encore quelque mollesse, puisque dans sa course elle a saisi, et agglutiné, à sa surface, des matières, qu'on y trouve encore; et puisqu'un des blocs offre, à la sienne, beaucoup d'enfonçures, ou empreintes en creux, qui sans doute ont été faites par les pierres et autres corps durs qu'il a rencontrés en roulant.

Nechers.

Considérer la nature de sa montagne et la vue pittoresque de son ruisseau.

Montaigut-le-Blanc.

En montant au ci-devant château, examiner sur la montagne un lit de galets, surmontés d'une couche de tuf volcanique, et déposés-là autrefois, avant l'éruption du volcan, par la Couse-Champeix, qui maintenant coule beaucoup plus bas dans la vallée.

Au château, voir le cabinet d'histoire naturelle de M. de Laizers, s'il y est encore.

Pardines

J'ai parlé fort au long de son éboulement. On remarquera qu'au-dessus du village la montagne a beaucoup de ponces ; substances légères qui eussent été entraînées par les eaux, si les eaux l'avaient couverte depuis sa volcanisation. Au contraire, de Pardines à Néchers, tout le terrein ne présente que des laves et des quazrt, roulés ; sans aucun mêlange de matières légères.

Perriers

ISSOIRE.

La Tour-de-Boulade (près de l'Allier.)

Eminence volcanisée, dont la lave est en décomposition, et qui doit son nom à une tour qu'on y avait bâtie.

Au sud de cette montagne, il y en a une autre, en partie argilleuse, qui dans quelques endroits est couverte de matières volcaniques depuis son sommet jusqu'à sa base, mais qui paraît avoir été, avant cette époque, formée

par les eaux; comme l'indiquent le sable et les quartz et laves roulés, qui entrent dans sa composition. Les eaux pluviales, en descendant de sa cîme, ont, de tout côté, pratiqué, sur ses flancs, de longs et larges sillons, plus ou moins perpendiculaires, dont les formes singulières et bizarres étonnent d'autant plus l'œil que l'argille étant colorée, tantôt en bleu, tantôt en rouge, ils ne se montrent qu'avec mille tranches bariolées. D'espace en espace, à différentes hauteurs, sont des couches horizontales de grès, qui formant saillie, parce qu'elles ont résisté davantage à la dégradation, ajoutent encore à l'effet de ce tableau, et en font un spectacle unique,

La partie la plus intéressante de cette excoriation pittoresque est au sud, vis-à-vis le ruisseau appelé Aumère. (1) Là, se trouve une sorte de puits, creusé dans l'épaisseur de,

(1) Les voyageurs qui traverseront l'Aumère doivent presser leur cheval et ne pas lui donner le tems de s'arrêter; car elle a un fond si peu solide et si mouvant, que bientôt il s'y enfoncerait sans espoir. Faute d'avoir eu cette attention, plusieurs personnes y ont péri.

l'argille, et que la superstition du pays a rendu fameux. Sans doute il contient quelques laves sonores, qui, lorsqu'on y jette une pierre et qu'elles en sont frappées, rendent un son clair et argentin. C'est le propre de certains basaltes. Mais le peuple a imaginé que ce bruit est produit par de l'argenterie que le diable a cachée-là; et il a nommé le trou, *la cheminée du diable.*

Nota. Près de Montaigut-le-Blanc, sont des montagnes argilleuses, sillonnées et colorées comme celles de la Tour-de-Boulade.

2. *Saint-Yvoine.*

Au-dessous des maisons qui bordent le village est une roche granitique, que le citoyen Monet appelle *la plus belle masse de granite qu'ait toute l'Auvergne.*

3. *Puy de Cornonet.* (près du château de Parentignac.)

C'est une très-petite butte, de nature calcaire, jadis volcanisée, et aujourd'hui vignoble. Sa lave est en décomposition; mais dans ses fentes et cavités la matière calcaire, conduite et filtrée par les eaux pluviales, a formé de petites

géodes, dont les unes contiennent dans leur intérieur une cristallisation brillante; tandis que les autres se décomposant ainsi que la lave, paraissent changer de nature et devenir argille. Au moins, dans cet état, elles ne font plus effervescence avec les acides.

On trouve aussi à Cornonet des cristaux calcaires, jaunâtres, terminés par une pyramide triédre. Quelques-uns sont gros comme le poing.

Usson.

Consulter la table des matières.

Au sud-est d'Usson, dans un domaine nommé *les Granges*, on voit une carrière de Kaolin, qui est affermée à un potier du voisinage. Celui-ci l'exploite, en creusant une fosse; mais j'avertis les personnes qui voudraient la visiter, que quand cet ouvrier a la quantité de matière nécessaire pour son travail, il bouche sa fosse, et qu'on n'y aperçoit plus que des matières de rebut.

Nonette.

Jumeaux.

Brassaget et Brassac.

Mines de houille de la Taupe, et autres.

Massiac.

Mines d'antimoine.

4. *Eaux minérales de Bards.*

Les montagnes du voisinage sont couvertes d'une ocre rouge qui leur donne un aspect singulier. Terres, sables, argille, pierres, tout en a pris la couleur. L'eau elle-même, dans les tems d'orage et de pluie, en est teinte; et alors les ruisseaux paraissent du sang.

Fromental.

Montagne et canton nommés ainsi, parce qu'ils produisent du *froment*, dans un pays qui n'en produit pas. Jadis il y avait un château, qui était une chatellenie du duché de Mercœur. Les perdrix rouges de Fromental sont très-recherchées.

Ardes

Principale ville de l'ancien duché de Mer-

cœur. Son château, ainsi que celui de Fromental, fut détruit par les ordres du cardinal de Richelieu. Le château de Mercœur le fut par ceux de Charles IX.

Au-dessous de l'ancienne forteresse d'Ardes, et au bas du rocher de Rochequeue, est un ruisseau nommé du Vivier, dont le lit, composé d'un tuf argilleux très-dur, contient du bois fossile. Ce bois décrépite au feu ; il flambe fort bien, et donne un charbon qui reste longtems rouge.

En sortant d'Ardes, et en montant le chemin de Rantières, on voit des laves qui renferment de très-belles chrysolites, dont quelques-unes sont larges comme la main.

Le long de la montagne de Rantières est une masse basaltique, longue d'environ une lieue, et qui forme une colonnade presque continue.

Eboulement de Rantières.

AMBERT.

J'ai déjà dit que de Clermont à Ambert il y avait une grande route. Moi, j'ai préféré d'y aller d'Issoire ; quoique je ne dusse avoir que

des chemins de traverse. Mais, dans cette direction, je pouvais voir les carrières d'améthistes; et ce motif me détermina. Le pays qu'on parcourt est très-misérable. Par-tout, ce sont des villages dépeuplés par l'émigration, et des maisons en ruines. Point d'autre commerce que celui des bois; encore le canton manque-t-il de chemins.

Ambert.

La Tour-Goyon.

Pays du Livradois.

Marsac.

Arlanc.

La Chaise-Dieu.

BRIOUDE.

Plusieurs fois déjà j'ai eu occasion de remarquer que la frontière orientale de l'Auvergne n'avait point été volcanisée. Le premier vestige de volcan qu'on trouve, en venant de la Chaise-Dieu à Brioude, est à Lioutour, paroisse de Conangles;

Conangles ; puis à Collat. Au sud de Berbézy ; Moissat a un fort beau cratère.

C'est dans le voisinage de Brioude, vers Cumignat, qu'on commence à voir reparaître les vignes et les noyers.

Brioude.

Vieille Brioude.

De Brioude, il y a une grande route qui conduit à Saint-Flour. Le pays est mal peuplé, et presque désert. Ce sont des montagnes de granite sécondaire, schisteux. Point le moindre vestige de volcan ; excepté près de Saint-Poncy, et au Fageole (1). Mais, lorsqu'on approche de Saint-Flour, on ne voit plus que courans de lave et substances volcaniques.

Les voyageurs qui désireraient connaître le pays de vignobles dont j'ai fait la description dans ma lettre sur Brioude, et qui est sur la gauche de l'Allier en remontant la rivière, pourraient, de là, se rendre à Saint-Flour par des chemins de traverse, qui, à la vérité, ne sont nullement agréables. Ils seront à portée de voir,

(1) J'ai parlé ailleurs de cette dernière montagne.

sur leur passage, les colonnes basaltiques de Chilliac, les plus belles peut-être qu'ait l'Auvergne. En traversant la forêt de la Margéride, ils visiteront sa verrerie.

HAUTE-AUVERGNE.

Saint-Flour.

La Planèse.

Chemin du Saut-du-Loup.

Chaudesaigues.

J'ai inséré dans le cours de mon ouvrage les principaux détails qui concernent cette partie de l'itinéraire, ainsi que ceux des objets qui vont suivre.

De Saint-Flour à Murat, le pays est totalement volcanisé.

Murat.

Bonnevie.

Aux naturalistes qui attribuent à l'immersion

dans l'eau la configuration régulière de certains basaltes, je dirai que le puy de Bonnevie, comme beaucoup d'autres montagnes d'Auvergne, volcaniques, ou volcanisées, offre tout-à-la-fois des laves poreuses, du basalte informe, du basalte qui commence à prendre des formes régulières, et du basalte en colonnes. Parmi ces colonnes, beaucoup sont ondulées et contournées; tandis que d'autres, filées droit et sans défaut, paraissent taillées par l'art le plus habile.

En quelques endroits de la montagne, le tems les a renversées entièrement, et il n'a laissé subsister d'elles que leurs bases. Dans d'autres, au contraire, c'est la partie inférieure qu'il a détruite; la supérieure subsiste encore, attachée à la roche; et elle forme une sorte de voûte, composée de tous ces tronçons suspendus.

Les plus belles colonnes sont à l'est vers la cîme du puy; et plusieurs y ont jusqu'à 40 pieds de long. C'est delà qu'ont été tirées celles qu'on voit dans certains cabinets d'histoire naturelle, et notament dans le cabinet de la ci-devant académie de Lyon. Mais pour s'en procurer une et la détacher de la masse, il

faut beaucoup de travail et de peine. On est même obligé de suspendre par des cordes le principal travailleur, C'est ainsi qu'a été détachée la colonne de Lyon ; c'est ainsi que M. de Laizer s'en est procuré une, à 5 pans, longue de 12 pieds, sur 25 pouces de circonférence. Moi, j'en ai une aussi, dont le diamètre est à-peu-près le même, mais qui n'a que quatre pieds de haut.

A une lieue de Murat, la montagne de Laval, dans la paroisse de Moissac, offre également de belles colonnes prismatiques.

Les voyageurs qui voudront visiter le Cantal, prendront à Murat un guide, pour s'y faire conduire,

Au bas du ci-devant château de Chambeuille et près de la rivière, on trouve du bois fossile, que dans le pays on attribue à un éboulement.

Depuis le château d'Anteroche qui est à peu de distance de Murat, jusques par-delà Aurillac, on ne voit plus par-tout que tuf et brèche volcaniques, à peine interrompus de loin en loin par quelques bancs de pierre calcaire ou d'une roche schisteuse micacée. Autour d'Aurillac, on trouve des montagnes calcaires ; mais toutes sont couvertes de laves ; et pres-

que toujours cette lave est une brèche. A plus de deux lieues au-delà d'Aurillac, on la retrouve encore. Le village de Saint-Martin en est bâti. J'ai rapporté à Paris plusieurs morceaux de cette brèche, pris entre Murat et Vic. Elle est de nature argilleuse; et paraît renfermer du porphire, dans lequel les portions de feld-spath, altérées par l'action du feu, offrent des globules vitreux, blancs-opaques. C'est ainsi que l'a qualifiée le citoyen Sage, à qui j'en ai montré différens échantillons.

Au-dessus de la Vessière sont différentes cavernes, creusées autrefois dans le tuf volcanique. Si, comme le prétend la tradition, il y en a une d'elles dans laquelle Saint-Austremoine, l'apôtre de l'Auvergne, vécut caché pendant quelque tems, elles doivent être fort anciennes.

Près de Colombe, la lave repose sur un lit de cailloux roulés.

Pas-de-la-Cère.

Vic-en-Carladès.

Aurillac.

Source minérale à Saint-Martin-Valméroux.

Salers.

J'ai déjà dit que cette petite ville est située sur un plateau, à l'extrémité d'un courant volcanique. Mais je remarquerai ici, que dans *l'enclos des missionnaires*, et au-delà, ce courant a donné tout-à-la fois, du basalte informe, du basalte qui commence à prendre une configuration régulière, de grosses colonnes à 5 et à *6* pans, et dont les fentes de retrait sont inclinées à l'horizon ; et que tout cela est supporté par une masse immense de lave ordinaire et de tuf volcanique, qui règnent jusqu'au bas du vallon. Cette remarque, peu importante en apparence, doit cependant embarrasser, ainsi que je l'ai annoncé en parlant de Bonnevie, de Buron, etc., ceux des naturalistes qui prétendent que le basalte ne doit sa régularité qu'à son immersion dans l'eau. Selon ce sistême, ce serait l'eau qui aurait formé les colonnes basaltiques de Salers ; mais, puisque l'eau a été élevée à cette hauteur, et que par conséquent elle a dû couvrir toutes les parties inférieures du vallon, pourquoi donc n'a-t-elle produit,

dans ce vallon inondé par elles, aucunes colonnes, tandis qu'elle en formait dans la partie supérieure ? Pourquoi, à côté de celles-ci, a-t-elle laissé des laves informes ?

J'ai trouvé, dans les cavités extérieures de ces laves et de ces basaltes, de belles cristallisations de zéolite en aigrette. Sans doute les eaux pluviales, en coulant sur eux, y dissolvent les terres silicée, calcaire, et argilleuse, qui entrent dans leur composition ; et ces trois substances, se combinant ensemble dans la cavité où elles sont portées, y deviennent de la zéolite. A Gergoviat, et ailleurs, j'ai vu de pareilles cristallisations, formées de même.

Près de Salers, mais d'un autre côté que l'*enclos des missionnaires*, est une curiosité qu'on vante beaucoup dans le pays, et qui ne mérite guère sa célébrité. Sur le penchant d'une montagne se sont éboulées d'énormes roches volcaniques, partie en basalte, partie en brèche. Dans leur chûte, il en est qui arcboutant l'une contre l'autre par leur tête tandis qu'elles s'écartaient par leur pied, ont formé entre elles une sorte d'antre, fort grand. Plus bas, un hasard semblable, mais plus étonnant encore, a laissé entre plusieurs autres un long conduit souter-

rain, dans lequel on peut pénétrer en rampant, et qui aboutit près de la rivière de Marone. Le lieu se nomme les *Jujos de Saint-Gouz*. Ce ne sont point-là de vraies cavernes ; mais l'effet d'un éboulement ; et l'on ne peut s'y tromper, puisqu'on reconnaît visiblement l'endroit de la montagne d'où se sont détachées les roches, et qui est aujourd'hui un terrein labouré.

Vers le haut de cette éminence, on trouve de la brèche volcanique, au même niveau que du basalte en prismes réguliers : autre fait qui, ainsi que celui de l'*Enclos des Missionnaires*, et ainsi que cent autres que j'ai déjà cités sans y ajouter aucune réflexion, détruit le système dont j'ai parlé.

Au sud de Salers, visiter le vallon nommé de Fontanges. Presque par-tout, les roches qui le forment sont un tuf volcanique ; et au village de Cuzols (on prononce Cuzou), la plupart des habitations sont creusées dans ce tuf.

A Sceilhóls, vis-à-vis les premières maisons du hameau, on voit, sur les roches, de l'alun en efflorescence. Il se forme là, par la décomposition des laves ; mais il n'existe qu'à leur superficie ; et l'on peut aisément

s'en convaincre, en grattant cette couche extérieure, sous laquelle se retrouve la lave pure. Il y a dans le vallon plusieurs endroits où les laves produisent ainsi de l'alun, du soufre, etc.

A la Saigne, fontaine gazeuse et ferrugineuse.

Plus loin, au fond du vallon et à la gauche du ruisseau, est une immense roche, composée de lave granitique, de tuf volcanique et de basalte; haute de plus de cent pieds; taillée verticalement, et au bas de laquelle se voit une sorte de très-grande niche, creusée là je ne sais comment. Du plafond de cet antre, sort le tronc d'un énorme sapin, qui noirci par le tems tombe en décomposition, et qui s'enlève par écailles, quoiqu'il ait encore des parties fort dures. D'où vient cet arbre? Comment se trouve-t-il là? A-t-il crû et percé à travers cette effroyable masse de lave?

Les deux montagnes les plus hautes des Salers, sont le Puy Violant et le Puy Mary. Quoique le premier, vû de la ville, paraisse conique, il se termine par une cîme oblongue, convexe. La lave qui le couvre est du basalte,

et dans quelques endroits c'est un tuf. J'ai parlé ailleurs de la vue qu'offre Violant.

Du Puy Mary sort un ruisseau, qui, grossi par toutes les sources de la vallée de Falgoux qu'il traverse, s'y est fait un lit tellement encaissé qu'on l'a nommé *rivière cavade*, (creuse). En effet, dans quelques endroits et sur-tout près de Saint-Vincent, ce lit est une sorte de précipice; mais il s'en faut de beaucoup que ce soit, comme on le prétend sans raison, et comme l'a écrit le citoyen Brieude lui-même, le lieu le plus bas de toute l'Auvergne. Outre que la vallée d'une montagne très-haute doit avoir elle-même une grande élévation; outre qu'en examinant celle-ci de la chauds de Salers, et la comparant au vallon de Saint-Paul qui est de l'autre côté, on n'aperçoit pas entre leurs profondeurs une grande différence, il suffit de réfléchir que le ruisseau a un écoulement; que depuis sa source jusqu'à sa sortie de l'Auvergne, son cours est fort long et même très-rapide; et que puisqu'il coule, les terreins qu'il parcourt doivent par conséquent s'abaisser toujours de plus en plus.

De tous les habitans des Monts-Salers,

ceux de la vallée de Falgoux passent pour les plus bornés. Leur bêtise avait même donné lieu à tant de plaisanteries et de proverbes injurieux, qu'ils se sont piqués d'aquérir quelque instruction. Presque tous ont envoyé leurs enfans aux écoles pour y apprendre à lire et à écrire ; et aujourd'hui on y parle français : fait qui prouve combien est facile l'exécution du décret qui ordonne que dans toute la République il n'existera plus qu'une seule langue.

Cascades de Salins.

Mauriac.

Cette ville, ainsi que Saint-Flour et la Chaise-Dieu, fut originairement un monastère.

Vue superbe, aux environs de la ville, sur le Puy Saint-Mary.

Par-delà Mauriac, à la Grenoustie, tilleul fameux par sa grosseur et par l'étendue de ses branches.

Sources minérales du canton de Mauriac.

Depuis cette ville jusqu'à Bort, tout le pays a été volcanisé.

Vendes.

Ce hameau, composé de cinq ou six maisons, et situé dans l'enfoncement d'un vallon très-profond, est, par sa position dans cette sorte d'abyme, par l'aspect horrible des montagnes qui l'entourent et la perspective variée des forêts qui sont dans son voisinage, un des lieux d'Auvergne qui mérite le plus d'être connu. La côte par laquelle on y descend, a un chemin magnifique, tracé depuis près d'un siècle, mais refait récemment, et qu'on a su habilement faire passer, pour l'adoucir, d'une montagne sur une autre. Vendes fait un commerce de merrein. La rivière est flottable, et elle a un pont fort beau.

Depuis Vendes jusqu'à Bort, le pays est assez bien boisé; et s'il avait des routes, et que les forêts fussent exploitables, il fournirait, pendant quelque temps, à certaines parties d'Auvergne qui commencent à manquer de bois.

Les montagnes de la Graille et de Charlut annonçent, en beaucoup d'endroits, des filons de charbon minéral. On y voit aussi un poudingue grossier.

Eaux d'Embelles.

A Saint-Thomas, voir le *Saut-de-la-Saule.*

Sur la route de Saint-Thomas à Bort, on trouve, à une grande hauteur au-dessus de la Dordogne, des lits de cailloux roulés. Sans doute elle a eu là son lit autrefois ; et c'est elle qui les y a déposés.

Madic, ancien château, situé avantageusement sur la Dordogne, ne mérite pas d'être vu, parce que depuis long-tems, il est abandonné, et qu'il tombe en ruine. Mais j'exhorterai à visiter son lac, qui par sa forme charmante et par celle de son bassin, est un but de voyage très-agréable.

Quoique Bort soit du Limousin, cependant, comme il appartient à l'Auvergne par la partie de ses fauxbourgs qui est en-deçà de la Dordogne, je dirai quelque chose de la vaste chauds au pied de laquelle il est bâti.

Escarpée du côté de la rivière, fort élevée au-dessus d'elle, longue enfin de plus de 800 toises, et garnie à sa cîme, dans presque toute cette longueur, d'un immense cordon perpendiculaire de basalte, elle présente de loin

et long-tems avant d'arriver à Bort, un spectacle imposant. Aujourd'hui son plateau est, en partie, cultivé, et en partie couvert de bruyères et de bois. On y monte par l'ancienne route de Limoges ; et après avoir joui de l'horizon immense qu'on y découvre, on peut observer la direction qu'a suivie la coulée de lave qui l'a couverte. Elle est partie de Mont-Cheni, s'est avancée par le nord-est ; puis, tournant au sud, en fesant une sorte de triangle, elle est venu s'épandre en nappe vers le valon où est bâtie la ville. Pour examiner ce haut et long mur de basalte, il faut revenir à Bort par Chantéry. Alors on le cotoie dans son immense longueur. Mais ce qu'il offre de singulier, c'est que par-tout il est fendu verticalement, comme s'il eût voulu former des colonnes régulières ; et que malgré cette quantité innombrable de fissures de retrait, il n'a pas une seule colonne.

De Bort à Tauves, mauvais pays, couvert de genets et de fougères. Peu de produits volcaniques ; beaucoup de lits de galets, déposés sur les montagnes.

Au hameau des Quatre-vents, prendre un chemin de traverse qui conduit à la Tour.

En examinant, dans ce dernier lieu, le groupe des colonnes basaltiques sur lequel était bâti le château, on observera qu'à côté de celles qui sont régulières, il y en a beaucoup d'informes; que souvent la partie inférieure d'une colonne s'épâte; et que de cet évasement, comme d'une base, il s'en élève deux, très-distinctes; enfin, qu'à l'aspect du sud, elles sont plus irrégulières vers le bas que vers le haut. Cette remarque doit s'ajouter à celles du même genre, que j'ai rapportées ci-dessus; et l'on doit en tirer la même conséquence.

Saint-Pardoux.

Tauves.

A droite et à gauche du ruisseau, d'un côté et de l'autre de la côte, roche schisteuse micacée, ou talcite.

La Serrette.

A Saint-Sauves, cheire, composée, non, comme toutes les autres cheires, de flots de lave; mais, comme celle du *Saut-de-la-Saule*,

d'un amas de monticules hideux. Celle-ci, beaucoup plus horrible encore que la Saule, est un des objets les plus pittoresques de l'Auvergne. La Dordogne qui serpente et gronde à travers ce semis d'éminences en dégradation, ajoute encore à la beauté du site.

On reviendra par Rochefort à Clermont; et là sera le terme du voyage. Je ne doute pas que les personnes qui l'entreprendront ne rencontrent plus d'une fois, dans leur marche, des lieux et des objets que ne leur aura point indiqués mon itinéraire, ou que je n'ai pas même connus. L'Auvergne, je le répète, est pour les voyageurs un pays vierge. Mais ce pays enfin, qu'en penseront, en dernier résultat, ceux qui l'auront visité? Je crois d'avance être assuré de leur réponse; et s'ils s'accordent, presque tous, à dire que ce n'est pas une contrée à venir habiter, tous unanimement diront que c'est une contrée à voir.

AVIS.

Si parmi les personnes qui la parcourront, il se rencontrait quelque dessinateur habile

qui

qui voulût exécuter le projet que j'ai formé en vain, de donner au public les gravures des objets les plus curieux; voici, entre autres, ceux que je pourrais lui indiquer, en suivant la marche de l'itinéraire qu'on vient de lire. Il pourra choisir dans ce nombre ceux qu'il croira dignes de son crayon.

Tripolitière, montagne, et ruisseau de Menat.

Sources de Saint-Vincent.

Bassin de Fontanat, avec ses deux aqueducs.

Vue de Graveneire avec ses différens courans, et la montagne de Charade, et celle de Montaudoux.

Ponts minéraux de Clermont.

Sarcophage de la ci-devant église cathédrale.

Caverne volcanique du pont de Nau.

Grotte et sources de Royat.

Puy de la poix.

La Roche-blanche. Vue du rocher qui menace de s'ébouler.

Puy-de-Dôme, vue de la plaine.

Puy-de-Dôme, vue de sa crête avec la chaîne des montagnes qui l'entourent.

Cratère du Nid-de-la-Poule.

Cratère de Pariou.

Etang de Fung avec ses angles rentrans et

saillans et les colonnes basaltiques du plateau de Gorsat.
Puy de Crau.
Cheire de Volvic.
Mouillebout.
Cavernes volcaniques de Chalusset.
Vue de Thiers.
Pierre milliaire de Pérignat.
Ellipsoïde de la Roche-noire.
Cordelou.
Saint-Romain.
Buron.
Vue, cratère, et colonnes basaltiques de Corant.
Mont-Rodeix.
Cascade de Sallien.
Basalte, en table, de Saint-Bonnet.
Colonnes basaltiques de Rochefort.
Vue de son château.
Roche Sanadoire, et Roche-Tuillière.
Grande cascade des Monts-Dor.
Vallon des Bains, avec la vue de ses différentes montagnes et sa cascade.
Lac Pavin.
Creux de Souci.
Cascade de Montalet.

Aiguilles de la vallée de Chaudefour.
Murol, et les objets volcaniques d'alentour.
Cascade et colonnes basaltiques de Laval.
Cavernes de la montagne.
Lac Servière.
Vue de la Védrine avec ses burons.
Lac Aidat.
Cheire de Vichatel.
Trou d'enfer.
Roches volcaniques de Saint-Sandoux.
Vue du ruisseau de Néchers.
Vue de Montaigut-le-blanc et des montagnes colorées qui l'entourent.
Eboulement de Pardines.
Vue de Perriers.
La Tour-de-Boulade.
Vue d'Usson, avec ses colonnes basaltiques.
Vue de Nonette.
Eboulement de Rantières.
Pont de Vieille-Brioude
Colonnes volcaniques de Chillac.
Colonnes volcaniques de Saint-Arcon.
Colonnes volcaniques de Saint-Flour.
Chemin du Saut-du-Loup.
Source thermale de Chaudesaigues.
Vue de Murat et des montagnes qui l'entourent

Colonnes basaltiques de Bonnevie.

Vue du Cantal.

Cavernes de la Veissière.

Pas de la Cère.

Vallon d'Aurillac.

Vue de Salers et des environs.

Vallon de Fontanges, à la naissance de son ruisseau.

Cascade de Salins.

Vendes et ses montagnes.

Vue de Charlus.

Saut de la Saule.

Chauds de Bort.

La Tour-d'Auvergne.

La Serrette.

Cheire de Saint-Sauves.

FIN.

TABLE

DES CHAPITRES

Du troisième volume.

LETTRE LVI. page. 1. *Volcans de France et d'Auvergne. Antiquité de ceux-ci. Preuves et vestiges de leur volcanisation. Quand ces phénomènes ont été reconnus en Auvergne. Auteurs qui ont écrit sur cet objet.*

LETTRE LVII. p. 26. *Théorie des volcans. Opinions diverses sur cette matière. Difficultés qu'elle présente. Décomposition des laves. Produits de ces altérations sont fertiles en Italie, et très-peu en Auvergne. Effets de la volcanisation sur la culture actuelle.*

LETTRE LVIII. p. 53. *Produits de volcans; Lapillo, pouzzolane, cendres, lave, poudingue, brèche, fer spéculaire; couleurs variées des laves; décomposition de leur fer. Description de la montagne de Graveneire;*

bombes ; larmes ; courans de laves ; courant de Charade rompu par Graveneire,

LETTRE LIX. p. 74. *Cavernes dans des coulées de lave ; caverne du Pont-de-Nau. Cheires ; formation de ces étangs de lave ; cheires de Côme, de Vichatel, de Volvic. Laves de Volvic employée pour bâtimens ; travail de la carrière ; carrière de la* Barraque. *Laves pour statues. Habitations creusées dans la lave.*

LETTRE LX. p. 98. *Verre des volcans. Ponce. Basalte, régularité du basalte, colonnes basaltiques, montagne de Saint-Sandoux ; pics de basalte sur d'autres pics de nature différente ; boules formées dans le basalte par la décomposition ; ellipsoïdes ; propriétés du basalte pour certains arts. Projet pour le muséum de botanique.*

LETTRE LXI. p. 123. *Bouches et cratères. Bouches de Chalucet. Puy de Crau. Cratères de Pariou et du* Nid-de-la-Poule. *Projet de mettre à découvert l'intérieur d'un volcan.*

LETTRE LXII. p. 147. *Résumé et aperçus généraux sur l'Auvergne.*

LETTRE LXIII. p. 160. *Limagne ; sa*

formation et sa température. Montagnes ; leur gissement, leur volcanisation, leur influence sur les saisons et sur les météores. Mines Sources, lacs rivières, navigation, pêche. Espèces de poissons. Gibier. Animaux et oiseaux de proie.

LETTRE LXIV. p. 186. *Productions du sol. Défrichemens. Dépérissement des bois. Matières combustibles pour le chauffage. Pépinières. Plantation des routes. Vignobles. Fruits ; jardinage.*

LETTRE LXV. p. 202. *Industrie. État des arts chez les Auvergnats. Plantation de mûriers. Manufactures. Filature du chanvre. Verreries. Tanneries.*

LETTRE LXVI. p. 221. *Commerce. Douanes. Impositions. Routes. Fruits. Vins. Charbons-de-terre. Fromages. Bestiaux. Médecins vétérinaires.*

LETTRE LXVII. p. 245. *Villes. Architecture. Tours, signaux. Châteaux-forts. Tyrannie de certains nobles.* Grands-jours *d'Auvergne ; ouvrage de Fléchier sur cet objet ; notice de cet ouvrage. Noblesse ; noblesse de*

robbe. Tribunaux; lois; gens-de-loi. Clergé. Maison de force chez certains religieux.

LETTRE LXVIII. p. 276. *Races des hommes. Constitution physique. Différences entre le vigneron, le montagnard et l'habitant des plaines. Population. Emigration; suites funestes de celle-ci.*

LETTRE LXIX. p. 299. *Endémies. Epidémies et autres maladies accidentelles. Médecins gagés par le gouvernement; remèdes gratuits. Matrônes; art des accouchemens inconnu; efforts inutiles pour instruire des accoucheuses. Bienfesance de quelques particuliers qui se dévouent au traitement des malades; le citoyen Lauriac, le citoyen Heyrauld.*

LETTRE LXX. p. 324. *Mœurs générales; caractère; habillemens; nourriture, festins; goût pour le vin, batteries; qualités morales; éducation; plaisirs; danses.*

Itinéraire, p. 353.

Fin de la Table du trosième volume.

TABLE DES MATIÈRES.

Le chiffre romain indique le volume ; le chiffre arabe indique les pages.

ABRAHAM (fontaine de Saint), I, 152.
Académie de Clermont, I, 31, 116, 230.
de Riom, I, 230.
Accouchemens (art des) inconnu en Auvergne, III, 313.
Cours projeté. 314.
Adrets (Baron des), I, 410.
Agate d'Islande, III, 100.
Aidat (Lac d'), II, 323.
Village, 324.
Si Sidoine Apollinaire a eu là une maison de campagne, 326.
Aigueperse, I, 87.
Aimant, II, 221.
Alagnat, II, 94.
Alagnolo, I, 391.
Alagnon, I, 77, 391. II, 5.
Alanche, I, 263. III, 214.
Albanelli, I, 262., 264.

Albâtre, III, 389.
Aldebrand, I, 125.
Aléxia., I, 60.
Allègre, I., 434. III, 265.
Allier, I, 77, 324, 338. III, 176, 226. A coulé sur des montagnes, I, 338.
Quantité de matières qu'il charrie, II, 297.
Roule des topases et des émeraudes, II, 197.
Travaux de Colbert pour le rendre navigable, II, 256. III, 177.
Sa navigation, II, 257, 259, 235.
Projet de l'amener par un canal à Clermont, I. 342.
Ally, II, 214.
Allyre (Saint), II, 122.
Requête pour le rétablissement d'une confrérie du Saint, I, 127.
Abbaye de Saint Allyre, I, 122., 125.
Chapelle, I, 125.
Colonnes portées par le diable, I, 124.
Cave à pissasphalte, I, 347, 363.
Source minérale, I, 154.
Stalactites, I, 161.
Allyre (fauxbourg de Saint), I, 123.
Alun, formé par la décomposition des laves, III, 424. Terre alumineuse, 389.
Amable (Saint), I, 232.
Eglise de Saint-Amable, I, 229, 232.
Chapitre, I. 29, 232.
Amand (Saint), I, 89.
Eaux minérales, II, 281.

Amans (Saint), II, 281.
Ambert, I, 445, 446.
Position, I, 419, 430.
Commerce, 431, 428, 430, 463, III, 215.
Climat, I, 419.
Surprise et sac de la ville, 424.
Source minérales, II, 279.
Améthistes (carrières d'), II, 192.
Quand connues, 193.
Commerce de ces pierres, 194.
André (Abbaye de Saint), I, 149.
André du Mas (Saint), II, 225.
Anglard, II., 36. Révolte des habitans, ibid.
Angles, rentrans et saillans à l'étang de Fung, III, 319.
Animaux des montagnes, III, 179.
Anteroche, III, 420.
Antimoine, II, 209.
Mines d'antimoine abandonnées, 213.
Mines en activité, 214.
Procédés employés pour la fonte, 216.
Dangers et inconvéniens de ce travail, 219.
Antiquités d'Auvergne, I, 14., et suivant.
Anzin, II, 251.
Apchon (d'), III, 265.
Aqueduc romain pour Clermont, I, 16, 138. Aqueduc, moderne, I, 138, 236.
Aqueduc de Châté, I, 201.
De Riom, I, 236. III, 256.
Arcet (le citoyen d'), III, 235

Architecture en Auvergne, II, 136. III, 248.
Pour maisons, II, 28. III, 249.
Pour châteaux, 289. III, 249.
Arctense, lin de ce canton, II, 9.
Mœurs des habitans, III, 333
Ardes, I, 430, 434. III, 414.
Ardoise, II, 187.
Argillière, II, 372.
Argilles, II, 186.
Arlanc, I, 430, 433. III, 218.
Source minérale, II, 281.
Armagnac (comte d'), II, 6, 13.
Arthême (Saint), I, 130.
Rue de, I, 157.
Artier, I, 41.
Artonne, I, 32, 33, 240, 368.
Tombeaux découverts. 33.
Arvernes (villes des), I, 118.
Assemblée provinciale, I, 87.
Attraction des montagnes sur les nuages, II, 117, 152.
N'est point en raison de la masse des montagnes, 132.
Avalanches, II, 169.
Aubigoux, III, 265.
Aubière, III, 193.
Audigier, I, 6, 27, 64, 131, 152, 190, 312. II, 201, 226, 327.
Avitac, II, 326.
Avitus, I, 309. II, 326.
Son tombeau, I, 310.

Augusto-nemetum, I, 27, 115.
Aumère, III, 451.
Aurillac, I, 87. II, 19. III, 360.
Fondation de la ville, 20.
Commerce, I, 464, 466. II, 25. III, 232.
Dentelles, II, 26.
Caractère des habitans, II, 22.
Aurores boréales, II, 167.
Austremoine (Saint), I, 122, 265. III, 356, 421.
Abbaye de, I, 269. Eglise, I, 269.
Auterives, II, 285.
Autour, I, 22.
Auvergnats, I, 3, 9. Leur origine, I, 3. Langue. I, 11.
Mœurs, caractère et qualités, I, 2, 6. II, 179. III, 50, 246, 269, 324, 332, 350.
Passion pour le vin, II, 17. III, 331.
Inaptitude pour les arts, II, 31. III, 203, 341.
Nourriture. 328.
Festins. 329.
Plaisirs. 346.
Habillemens. 328.
Races diverses, II, 17, 29. III, 280.
Constitution physique, I, 84. III, 276, 279, 310, 345.
Maladies, I, 81, 171, 530. II, 18, 22, 182. III, 296, 306.
Emigrations, I, 79, 80. II, 31. III, 290.

Auvergne.
Avantages de sa position, I, 2.
Division géographique, I, 73.
Etendue, I, 75, 76.
Nature du sol, I, 2, 76, 387. II, 171.
III, 171.
Climat, II, 166. III, 168, 175.
Rivières, I, 76, 77. III, 175.
Etangs et lacs, III, 173.
Sources minérales, III, 173.
Mines, III, 171.
Commerce, I, 77, 78. III, 221.
Impositions, I, 79. III, 221.
Population, I, 82. III, 284.
Emigration, I, 80.
Culture, III, 203, 327.
Langue, I, 11.
Lois et coutumes, I, 90, et suivantes.
Défaut de monumens, I, 14. III, 245.
Histoire I, 4, et suivantes.
Quand chrétienne, I, 122.
Tribunaux, I, 74.
Volcans, III, 5, et suivantes.
Duché d'Auvergne, I, 223. III, 265.
Comté, I, 241, 302.
Dauphiné, I, 288.
Basse-Auvergne, sa division, I, 73, 305.
Haute-Auvergne, I, 73, 496.
366.
Auvernat, I, 346.
Auzat, II, 240, 246.

Azan, II, 286.

B.

Bagnols, III, 281.
Bajasse, I, 326, III, 226.
Balli des montagnes, I, 97.
Bains, II, 274.
D'eaux thermales, I, 182. II, 49.
Bain de César, II, 46, 48, 52.
Vallon des..., 63, 64.
Hôtel des..., 55.
Balinvilliers, I, 136.
Ballesta, I, 262, 264.
Balme (la) III, 61.
Baluze, I, 311.
Barbecot, mine, II, 226.
Son gaz méphitique, 227.
Accident arrivé, 231.
Barbier (puy) II. 315.
Bards, II, 280. III, 414.
Baritel, I, 475.
Barraque (la) II, 92, 116.
Barraque de la cathédrale III, 93.
Barre (la) I, 347.
Basalte, I, 205, 207, 379. III, 88.
Sa nature, I, 379. III, 101, 419, 422, 424, 431.
Couleurs, 102.
Formes diverses, 105.
Basalte en table et lamelleux, II, 7. III, 116, 397, 400, 403.

Sonore, 397.
En boules, III, 114.
En colonnes, I, 379. III, 104, 399.
En tronçons, 386, 392.
Ne peut se tailler pour bâtimens, III, 91.
Peut se polir, 116.
Peut s'employer par les marbriers, 116.
Par les statuaires, 117.
Par les verriers, 118.
Peut devenir pierre de touche, 117.
Basalte sur des pics de granite, 110.
Sa décomposition, 63.
Prend, en se décomposant, des formes régulières. 114.
Sources sous des courans de basalte, I, 221, 502.
Bas-pays, I, 86.
Batiers, II, 390.
Beaujeu, I, 475.
Beaumont, II, 279. III, 69.
Beauregard, I, 259, 347. III, 382.
Bécherie (la) II, 280.
Belc, II, 277.
Bellaigue, I, 120, 344.
Belloi (du) II, 20. III, 343.
Bény (puy) III, 382.
Berbésy, III, 183.
Bernis (cardinal de), I, 316.
Bertin, II, 199.
Besly, I, 311.
Bessade, II, 213.

Bessat,

Bersat, II, 288. III, 356.
Besse, III, 431.
Besson (le citoyen), II, 208. III, 20, 151.
Bestiaux.
Instinct, habitudes, II, 391.
Naturel sauvage, 400.
Courage contre les loups, 401.
Couleurs recherchées dans ces animaux, 436. 437.
Leur prix d'achat, 438.
Commerce qu'en fait l'Auvergne, 434. III, 239, 242.
Bestiaux des Monts-Dor, II, 414, 437. Des Monts-Cantal, *ibid.* Des Mont-Salers, II, 403, 414, 437.
Beuf (l'abbé le), I, 61. 64.
Beurre, III, 232. Mauvaise qualité de celui d'Auvergne, II, 416.
Bibliothèque publique de Clermont, I, 145.
Billom, I, 87. Situation, I, 249, 253.
Commerce, I, 249 et suivantes. III, 218. 232.
Son université, I, 249, 256.
Son collége, I, 256, 358.
Tableau fameux, I, 256.
Relique du sang précieux, I, 262.
Relique de Saint-Cerneuf, I, 248, 261.
Binet, III, 306, 389.
Bituitus, I, 268.
Bitumes, I, 359.
Blanzat, II, 147.

Blassac, II, 213.
Blé brûlé, de Châté, I, 198.
Bleu de montagne, dans du basalte, III, 375.
Blondes et dentelles, I, 417. II, 7, 38. III, 210.
Bois, devenu très-rare, I, 321. II, 27.
Pourquoi, I, 321. II, 9. III, 190.
Plantations à faire, 192.
Bois fossile, 415, 420.
Boissi, II, 13. III, 343.
Bombes volcaniques, III, 66.
Bonnac, II, 213, 214.
Bonnet (Saint), III, 116, 252, 397.
Bonnevie, château, II, 6. III, 250. Montagne, *ibid.* III, 418.
Bonnes-villes, I, 86.
Bort, II, 301. Sa chauds, III, 429.
Bort-Saint-George, I, 35.
Bouches volcaniques, III, 123, 124.
De Vichatel, 83.
De Chalucet, 125.
Boude, I, 347.
Bougies de Brioude, III, 237.
Bouillon (cardinal de), I, 246.
Boulainvilliers, I, 272. II, 91.
Boules volcaniques, III, 374, 395.
Se délitant par couches concentriques, 115, 371, 399.
Par fragmens prismatiques, 116.
Bourasol. Tour, III, 251. Vins, I, 347.
Bourboule, II, 53.
Bourdouille, II, 269.

Bourrée d'Auvergne, III, 346.
Bourgade, I, 475.
Bourg-Lastic, II, 222.
Bourioles, II, 16.
Boussi, II, 213.
Boutes, I, 348.
Brameau, II, 298.
Brantome, I, 291, 292, 294, 296, 303.
Brassac. Mines, II, 240, 246, 259.
Brassaget, II, 259.
Bravant, III, 133.
Brebis; nécessité d'en renouveller la race, III, 239.
Brèches volcaniques, II, 14. III, 57, 424.
Du Cantal, II, 15. III, 420.
Bredon, II, 2.
Brès (le citoyen), XIV. II, 221, 241.
Briende (le citoyen), XIV. II, 51, 145, 147, 161, 266, 268, 275, 385, 404, 411, III, 296, 300, 303, 306, 311, 331, 342, 426.
Brion, II, 222.
Brioude, I, 75, 87, 103, 305, et suivantes.
Insalubrité, I, 306.
Chapitre noble, I, 309 et suivantes.
Horloge à automates, I, 316.
Manufactures, I, 319, 320. III, 218, 237.
Sol et productions de l'élection, I, 320, 331, et suivantes, 434.
Brioude (vieille), I, 322.
Son pont, I, 323, et suivantes.
Brivadois, I, 305, 333. Vins, I, 334.

Broé (le), I, 274.
Brugeyroux, II, 281.
Buaehe, II, 43.
Buffon, III, 3, 6, 120.
Buron, III, 391. Château, 252, 391. Volcan, 110.
Burons, II, 393 et suivantes. III, 250.
Bussioles, III, 252.
Butors de Thiers, I, 471.

C.

Cailloux roulés, sur les montagnes, I, 280. III, 421, 429, 430.
Caissière (la), II, 317.
Calcaire. *Voyez* pierre et montagnes.
Calcédoine.
A Gergovia, III, 373. A Crouelle, 381.
A Pont-du-Château, 380.
Calvaire, I, 357.
Canal de l'Allier, projeté, I, 342.
Cange (du), I, 103.
Canillac, I, 294. II, 193.
Cantal, II, 110, 111, 145. III, 420.
Mont-Cantal, II, 2. III, 47.
Fromages cantals, III, 7.
Capucin (le), II, 64.
Carladès, II, 13.
Productions, 16
Commerce, ibid.
Maladies, 18.
Carlat (château de), II, 13. III, 250.

Vicomté, I, 98.
Comté, III, 265.
Carrières de pierre calcaire, III, 359.
De marbre, III, 189.
De pierres volcaniques, III, 187.
De grès, III, 187.
Carte topographique des volcans, III, 19.
Cartes (fabrique de), I, 464.
Cascade, II, 79, 300.
De la Dor, II, 66.
De Sallien, 298.
De Trador, ib.
De Laval, ib.
De Montalet, ib.
De Salins, 299.
Grande cascade du Mont-Dor, 79.
Comparaison des différentes cascades d'Auvergne, 300.
Cassini, II, 154.
Cassel, (le citoyen), 276.
Cataractes, II, 297.
Cavade (rivière), III, 426.
Cavernes :
Creusées dans la lave, III, 395, 396.
Volcaniques, III, 75.
De Royat, ibid.
De Chalusset, 126.
Du pont de Nau, 76.
De Massiac, I, 395.
Caves de Clermont, leur température, I, 134.
Caves méphitiques, I, 190.

Bitumineuses, 357.
Caumartin, I, 84. III, 256.
Caylus, I, 64.
Cendres volcaniques, III, 55.
Celles, II, 31.
Cère, II, 8.
Vallée de la, II, 28.
Pas de la Cère, II, 10.
Céreix, I, 29.
Cérès (statue de), I, ib.
Cerneuf (Saint), I, 248.
Son église, I, 261.
Cerveau de Neptune, III, 386.
César, I, 5, 59. III, 9.
Canal de, I, 18.
Greniers de, I, 199.
Bain de, II, 48.
Chabanne, II, 214.
Chabannes (famille de), III, 266.
Chabrol (le citoyen), I, 91, 95, 224.
Chades-Beaufort, sa fontaine, I, 189.
Chaise-Dieu (la), I, 402.
Ville, I, 404, 412.
Siéges qu'elle a éprouvé, I, 410.
Température froide, 412, 415.
Abbaye, I, 403.
Monument, I, 407.
Commerce, III, 214, 232.
Chalandrat, III, 115.
Chalets, II, 393.
Chaleurs étouffantes dans les montagnes, II, 159.

Chalvignac, II, 189.
Chalusset, III, 125.
Fontaine, I, 189. II, 289.
Stalactites, II, 290.
Bouches volcaniques, III, 125.
Chalut, III, 251.
Chamalières, I, 22, 25. III, 70.
papeteries, I, 464, 466.
Chambeuille, III, 420.
Chamblèves, II, 249.
Chambon.
Village, II, 385.
Lac, II, 315.
Eaux minérales, II, 279.
Champeix, III, 251.
Champfort, II, 288. III, 343.
Champfort (le citoyen), III, 343.
Chanat.
Objets volcaniques, III, 110, 376.
Chanaut, II, 186. III, 401.
Chantéjat, II, 278.
Chantéry, III, 430.
Chanteuge, II, 213.
Chanturgue, I, 347. III, 364.
Chanvalon, I, 301.
Chanvres, I, 251, 272, 451.
Commerce, I, 141, 252. III, 232.
Chapdes-Beaufort, II, 288.
Chapelle-d'Alagnon, II, 7, 279.
Chapelles (Saintes), I, 244.
Chapel (le citoyen) 276.

Chappes, II, 73.
Chaptal (le citoyen), III, 118.
Charade, III, 71.
Charbon volcanique, II, 107.
Charbon-de-terre, I, 78.
Son origine, II, 234.
Lieux où l'on en trouve, 240, III, 192, 428.
Mines de Brassac, II, 240, 246, 259.
Impéritie dans les travaux, 246.
Baguette divinatoire employée pour la découverte des mines, 245.
Incendies spontanés, 252.
Accident arrivé à la Taupe, 254.
Commerce de la houille, I, 78. II, 255, 258, 263. III, 172, 236.
Inconvéniens qu'il éprouve, II, 256.
Charcoux, II, 101, 104. III, 61.
Charges vénales, III, 268.
Charlemagne, son buste offert comme relique, I, 248.
Charles VIII, I, 96.
Charles IX, I, 422.
Charlut, II, 244. III, 250, 428.
Chartreuse, III, 378.
Chastenuel (le citoyen), II, 280.
Chastreix, III, 281.
Chataigne, III, 199.
Chataigneraie, II, 29. III, 199, 301.
Châté, I, 197. III, 70.
Nature de la montagne, III, 367.
Canal,

Canal, I, 201.
Blé brûlé, I, 198.
Spath séléniteux, III, 367.
Château-gai, II, 149, 150. III, 251.
Château-neuf, II, 189.
Châteaux, I, 68.
Leur architecture, I, 289. III, 249.
Châteaux forts, I, 289. III, 249, 252.
Chateldon, I, 347.
Châtelet (pic du) II, 326.
Chatelguyon, II, 286. III, 357.
Chavagnac, I, 272.
Chavanon, III, 274.
Chavaroux, II, 187.
Chaudefour III, 403.
Chaudes-aigues, I, 87, 511. III, 218.
Situation, I, 520.
Eaux minérales, I, 522.
Etuves, 529, II, 175.
Bains, I, 531.
Fontaine-du-Parc, 524.
Sa température, ibid.
Plantes qui croissent dans la vapeur, 526.
Chaudesolles (le citoyen) I, 134.
Chauds I, 278.
Chaudronnage, II, 25, 31.
Chaumeil, II, 277.
Chazerat (le citoyen) XIII, I, 142, 144, 148, 437, 470, 487, 492, II, 55, 57, 372. III, 382.
Cheire, III, 79, 431.

De Côme, 82.
De Volvic, 84.
De Vichatel, 83.
Chemin des enfers, III, 43.
Cheminée du Diable, au Mont-Dor, III, 43.
A la Tour-Boulade, 412.
Chênes, rares près d'Ambert, I, 429, 435.
Cher (le) II, 277.
Chéri, II, 191.
Chevalier (le citoyen) mesure le lac Pavin, II, 347, 349.
Chevaux d'Auvergne, II, 443.
Leur taille, 445.
Qualités, ibid.
Commerce, 448.
Chèvre, instrument de musique, III, 347.
Chèvres, II, 430.
Chilliac, III, 418.
Chons (la) II, 280.
Christianisme en Auvergne, I, 122.
Chrysolites de volcans, III, 377, 415.
Cilindre pour le papier, I, 468.
Cire, III, 232.
Cirgue (Vallon de Saint) I, 266.
Claire (Abbaye de Sainte) I, 157.
Clément VI, I, 404.
Son tombeau, I, 405.
Clergé d'Auvergne, III, 270.
Mœurs, 271.
Ignorance, 272.
Clermont, I, 16, 87, 109, 445, III, 350.

Situation, I, 107, 109.
Pourquoi nommé Clermont-Ferrand, I, 114.
Son ancienne étendue, I, 116.
Tortuosité des rues, I, 110, 136.
S'il est bâti sur un volcan, I, 132.
Antiquités, I, 116, 118 et suivantes.
Aqueduc ancien, I, 19, 138.
Aqueduc moderne, I, 138.
Fontaines publiques, I, 138, 208.
Eaux minérales, I, 153, 182.
Climat, I, 171. II, 151, 156.
Commerce, I, 140.
Manufactures, I, 141.
Population, I, 140.
Vins, I, 170.
Son histoire, I, 115 et suivantes.
Académie, I, 31, 116, 143.
Bibliothèque, I, 145.
Cabinet d'histoire naturelle, I, 146.
Jardin de botanique, I, 144.
Pont minéral, I, 159.
Ruisseau, I, 218.
Clermontois, leurs goûts, I, 141.
Jalousie envers Riom, I, 224 et suivantes.
Clidelle, II, 277.
Climat d'Auvergne, II, 166. III, 168, 175.
Cloches, usage de les sonner dans les tems d'orage, II, 152.
Code romain, I, 92.
Cœur, I, 358.
Colandres, II, 269.

Colbert, II, 26, 256. III, 143, 177, 214.
Collat, III, 417.
Colléges, III, 339.
Colombe, III, 421.
Colonges, I, 318.
Colonnes basaltiques, I, 292, 504. II, 6. III, 105, 106, 377.
Poligones, ib. 386, 392, 420.
Articulées, 377, 399.
Se délitant en boules, 371.
Pourquoi sont régulières, I, 506. III, 393.
Comment se trouvent sur la cîme d'autres montagnes, 110.
Combarel (le citoyen) II, 199.
Combrailles, I, 35, 368.
Combres, II, 225.
Combronde, III, 231, 265.
Come, sa cheire, III, 82.
Commerce d'Auvergne, I, 77. III, 221.
De charbon, I, 78. II, 255.
De vins, I, 78, 347.
De fromage, I, 78.
De troupeaux, ibid.
De quincaillerie, ibid.
Avec Paris, 77.
Avec la France, 78.
Avec les pays étrangers, ibid.
Obstacles qu'il éprouve, 77, II, 257.
Communautés de familles, près de Thiers, I, 455, 474 et suivantes.

Compains, II, 222.
Comté d'Auvergne, I, 241, 288, 298, 302.
Comtes de Brioude, I, 312.
Conangles, III, 416.
Condat, III, 281.
Condamine, III, 372.
Confrérie de Saint-Allyre, I, 127.
Constitution physique de l'Auvergnat, I, 84. III, 276, 279, 310, 345.
Constructions romaines, I, 24.
Corant, III, 394.
Montagne, I, 281.
Volcan, III, 32, 394.
Vins, I, 347. III, 397.
Grotte, III, 95.
Cordelou, III, 386.
Cordesse, I, 512.
Cornet, II, 282.
Cornets, (les) II, 284.
Cornonet, III, 412.
Cortigier (le citoyen) I, XII, 7, 63.
Son opinion sur Gergovia, 70.
Sur la maison de Sidoine, II, 327.
Côtes (les) III, 364.
Coubertie, III, 328.
Cournador, III, 95.
Cournon, I, 25.
Couronne d'épines, I, 244.
Courpierre, I, 347.
Couse, II, 358.
Couse-Champeix, III, 409.

Couse-Issoire, I, 266. II, 341, 275.
Couse-Saint-Germain, II, 358.
Coutellerie de Thiers, I, 452.
Coutumai, II, 213.
Coutumes d'Auvergne, I, 90 et suivantes.
Couvens servant de prison, III, 273.
Crandelles, II, 30.
Cratères de volcans, II 338, 342. III, 124, 138.
De Corant, 394.
Crau, 133.
Dulin, ibid.
Mur, 385.
Mont-Jugat, 134.
Nid-de-la-Poule, ibid.
Nugerre, 84.
Pariou, 135.
Crau (puy de) III, 133.
Crest (le) I, 66. III, 251, 317.
Cretins, III, 306.
Creux-de-Soucy, II, 349.
Cristal sur la pierre à poix, III, 380.
Cristallisation du basalte, III, 102.
Crocus, I, 119, 122.
Croisade, I, 115, 263.
Croix (pic de la) II, 65, 68, 132.
Crouelle (puy) I, 357. III, 381.
Cuivre (mine de) II, 224.
Culnat, III, 214.
Cumignat, III, 417.
Cures et curés, III, 270.
Cusset, I, 87, 313.

Cussols, III, 424.

D.

Dahu, II, 214.
Dammartin, III, 266.
Danses des Auvergnats, II, 183. III, 346.
Danville, I, 65.
Davayat, III, 359.
D'Aubenton (le citoyen) III, 53, 100, 122.
Dauphiné d'Auvergne, I, 288.
Décomposition des laves, III, 46.
Défrichemens des terres, II, 388.
Nuisible sur certaines montagnes, 191.
Dendrites, III, 374.
Dentelles, III, 214.
Déprimage, II, 388.
Desbrets (le citoyen) 276.
Desmarets (le citoyen) II. 98. III. 19, 93, 151.
Didier, II, 279.
Dogne, II, 66, 74.
Dolomieu, I, 506. II, 102. III, 36, 39, 46.
Domat, I, 116. III, 343.
Dombes (Marie Louise de Dombes) I, 303.
Dôme (monts) II, 89.
Dôme (petit puy de) II, 91.
Son cratère, III, 134.
Dôme (puy de) I, 181. II, 90. III, 109, 111.
Description, 92.
Distance de Clermont, 91.
Vue qu'il offre, 96, 113.
Comment a brûlé, 98.
Opinion de Guettard, ibid.

Opinion de M. Saussure et du citoyen Desmarets, 98.
Est sorti de terre, 102.
A carbonisé des forêts, 107.
Sa lave, 98. 100 III, 51.
Ses plantes et simples, II, 96.
Fer spéculaire, III, 58, 87.
Son attraction sur les nuages, II, 117.
Pluies, vents et orages qu'il produit, 115.
Annonce les changemens de tems, 117.
Dor, rivière, II, 66.
Cascade, ibid. 300.
Dordogne, II, 64, 66 79.
Sa navigation, III, 177.
Dore, I, 429, 437, 446.
Projet pour la contenir, 438, III, 176.
Dore-l'église, I, 414, 438.
Dorus, I, 268.
Douanes, II, 421.
Doucet (le citoyen) I, 171, 175.
Drignac, II, 277.
Droit coutumier, I, 90 et suivantes.
Droit romain, I, ibid.
Druides, I, 2.
Duché d'Auvergne, I, 223.
Dulaure (le citoyen) XIV, I, 72, 142, 231. III, 24.
Dulin, III, 110, 133.
Dupleix, I, 270, 293, 294.
Duprat, I, 96, 267.
Durolle, I, 448, 465.

Eaux

E.

Eaux d'Auvergne, abondantes, II, 266.
Salubres, II, ibid.
Mal-saines, II, ibid.
Eaux de source produisent des goîtres III, 305.
Dépôts des eaux pluviales dans la Limagne, I, 343. III, 162.
Eaux minérales, I, 153, 182, 414. II, 270, 277. III, 173.
Gazeuses, I, 155, 184 et suivantes.
De Sainte Marguerite, I, 185.
De Montpensier, I, 189.
De Barbecot, II, 227.
Eaux thermales, II, 275. III, 173.
Cause de leur chaleur, II, 271.
Eaux thermales de la Bourboule, II, 53.
Chatelguyon, 286.
Chaudes-aigues, ibid.
Jaude, I, 153, 182.
Gimeaux, Mont-Dor, II, 50.
Sénecterre, I, 184.
Saint Marts, I, 182.
Saint Allyre, I, 153, 182.
Eaux (rue des) I, 157.
Eboulemens de roches, I, 396. II, 373.
De montagnes, II, 357.
Eboulement à Jussat, 374.
La Roche-Blanche, 375.
La Roche-Noire, 374.

Saint-Vincent, 363.
Rantières, 358, 381.
Pardines, 364.
L'Argilière, 372.
Ebreuille, I, 87.
Echo, I, 353.
Ecir, I, 383, 415. II, 137.
Ecouya, III, 390.
Ecrouelles, III, 300.
Effiat (maréchal d') I, 114, 366.
Marquis, III, 362.
Collége, III, 361, 362.
Marquisat, III, 265.
Eglise-Neuve, III, 281.
Ellipsoïdes basaltiques, III, 114.
Embelles, II, 277.
Emeraudes, II, 192.
Emery, I, 116.
Emigrans Auvergnats embrassent des professions grossières, II, 31.
Emigration, I, 80, 331, 333, 415, 436. II, 16, 30, 39. III, 290.
Combien est considérable, I, 80. III, 290.
Maux qu'elle entraîne, I, 81. III, 290.
Projets pour l'arrêter, 297.
Endémies, III, 299.
Enfer (trou d') III, 43.
Chemin des enfers, ib. ibid.
Vallon des enfers, II, 74, 186, 271.
Engrais de poussière d'os et de cornes, I, 458.
Enval, II, 287. III, 389.
Epidémies, III, 307.

Police qui subsistait pour les traiter, 312.
Epizooties, II, 404, III, 243.
Equippe, II, 261.
Eraigne (pierre d') III, 92.
Espagnols, émigrans nommés ainsi, II, 30. III, 292.
Espirat, II, 317.
Estaing (d') III, 266.
Etables habitées pendant l'hiver, II, 177.
Vie qu'on y mène, 178.
Etang de Fung, II, 317.
Etangs sont rares en Auvergne, 312.
Etats provinciaux d'Auvergne, I, 86.
Etouffis, I, 191.
Eustache (Saint) II, 31.
Eustaise (Saint) II, 372.
Evaux, II, 285.
Expilly (l'abbé) I, 464. II, 111.

F.

Fabius, I, 4.
Fage (la) II, 213.
Fageole, II, 174. III, 417.
Falgoux, III, 426, 427.
Faujas (le citoyen) III, 4, 20, 114, 117.
Faydit, I, 232.
Fayencerie, III, 187.
Fayette (maréchal de la) I, 407, 421. III, 266.
Fayolle, II, 281.
Feld-Spath, III, 366.
Félines, II, 279.

Femmes du Carladès et du canton d'Aurillac, II, 30.
Feneix, II, 308.
Fer, tiré du Nivernais et du Berri, II, 222.
Mines de fer en Auvergne, ibid.
Fer spéculaire, II, 104. III, 58, 87,
493.
Fer octaèdre, 375.
Fer formé par la décomposition des laves,
61, 63, 40, 402.
Ferréol (Saint) I, 309.
Feu-Brisou, II, 252.
Fourrier, II, 225.
Filaterie d'Ambert, I, 428.
De Thiers ib. 459.
Finse, II, 251.
Flageat, ib. 214.
Fléchier, I, 83, 110, 130, 158, 224, 226,
230. II, 168. III, 252, 346, 348.
Son histoire des grands jours, 257.
Floret (Saint) II, 281. III, 341.
Florine (Sainte) II, 243, 246.
Flour (Saint) I, 87, 497 et suivantes, III, 229,
248.
Malpropreté, I, 499.
Fontaine, 506.
Nature de sa montagne, 504.
Colonnes volcaniques, 505.
Fongière, III, 207.
Fontaines publiques, I, 235.
Réputées miraculeuses, I, 152.
Fontanat, village, I, 19, 20, 201.

Sources, I, 20, 138, 219.
Ruisseau, I, 20, 192, 218.
Fontanges, Son vallon, II, 277. III, 424.
Font-chaude, II, 289.
Font-de-l'Arbre, I, 20.
Font-Freide, III, 407.
Font-More, I, 222.
Font-Salade, II, 284.
Forêts carbonnisées par Dôme, I, 107.
Forez, I, 448.
Forges (les) I, 32.
Forie (la) I, 466. III, 373, 374.
Fornels, II, 201.
Fosse (la) II, 249.
Fourcroix (le citoyen) I, 153.
Fourcy (le citoyen) 267.
Foutz (la) II, 277.
Fraisse (du) I, 128.
Francon II, 213.
Froid, son intensité dans l'hiver, II, 167, 173 et suivantes.
Est dû aux montagnes, 42, 158.
Influe sur les productions, 172.
Fromagers étrangers, appelés en Auvergne, II, 417.
Fromages, II, 390, 414.
Méthodes vicieuses pour les faire, 415.
Moyens pour les perfectionner, 417, III, 238.
Fromages de chèvres, II, 420.
Commerce de fromages, 413, 419. III, 237.

Froment, pourquoi ne croît point dans les montagnes, II, 171. III, 186.
Fromental, III, 179, 250, 414.
Frugère, II, 243, 246.
Fruits, III, 198, 233.
Bonnes espèces de fruits sont inconnues en Auvergne, 198.
Fruits de Limagne et d'Aurillac, ibid.
Commerce de fruits, I, 77.
Fung, II, 317.
Sa forme, 319.
Manière de le pêcher, 318.
Son origine, 317, 320.
Ses colonnes volcaniques, 319.

G.

Gabelle, II, 421.
Gaïffre, I, 197, 203.
Gainerie de Thiers, I, 452.
Gal (Saint) I, 128, 130.
Galets sur les montagnes, I, 280, 338, 397.
Gallinace (pierre de) III, 100.
Gandaille, I, 358.
Gannat, I, 367.
Gapérou, II, 416.
Garde (enclos de la) I, 157.
Gargouilloux, II, 286.
Gay, II, 225.
Gaz acide des eaux minérales, I, 155, 186.
De certains lieux souterrains, I, 190.

Genest (Saint) de Riom, I, 235. III, 356.
De Champeix, III, 281.
Genièvre, I, 431.
Gentiane, nuisible aux pacages, II, 411.
Géraud (Saint) II, 21.
Eaux minérales de Saint Géraud, 277.
Gergovia, I, 5, 59.
Où située, 61.
Auteurs qui ont écrit à ce sujet, ibid.
Gergoviat, II, 151.
Nature de la montagne, III, 364, 371.
Boules volcaniques, ibid.
Péchstein, ibid.
Prismes, ibid.
Pierre à poix, I, 358.
Zéolite, III, 371.
Si Gergovia y fut bâtie, I, 61.
Fouilles faites à ce sujet, 68.
Travaux qui ont été nécessaires pour cultiver la montagne, III, 51.
Germain (Saint) Lambron, I, 87. III, 359.
Gibier en Auvergne, III, 179.
Girard (l'abbé) I, 116. III, 343.
Gimeaux, II, 285. III, 360.
Godivel, II, 346.
Goignade, III, 347.
Goîtres, III, 301.
Leur cause, ibid.
Gorsat, III, 376.
Gorgue, I, 285.
Goujon, III, 333.

Graille (la) II, 244, 277. III, 428.
Grands jours d'Auvergne, I, 83. III, 255.
Grange (la) I, 274.
Granges (les) II, 223. III, 413.
Granite, II, 344. III, 412.
Sécondaire, I, 337. II, 187. III, 417.
Enveloppé dans des laves, 395.
Laves granitiques, II, 69.
Pyramide granitique, III, 159.
Grave-neire, I, 191.
Description de la montagne, III, 64.
Ses produits, ibid.
Est sortie de terre, 71.
Gravier (le) II, 282.
Gravière (étang de la) I, 250.
Gravouse, II, 94.
Grégoire-de-Tours, I, 61, 175, 103, 119, 123, 269.
Grêle, sa fréquence, I, 172. II, 153.
Ses ravages, II, 148.
Son effet sur les bestiaux, II, 147.
Montagnes sujettes à la grêle, 149.
Greniers de César, I, 199.
Grenoustie (la) III, 427.
Grès, carrières, II, 187.
Grès puant, III, 367.
Grèze, I, 332.
Gros-mesnil, II, 247.
Grottes, III, 75.
De Jussat, 374.
De Rochefort, 400.

De Royat

Royat, I, 210; III, 75.
Du grand-Sarcoui, 377.
De Gimeaux, II, 286.
Grotte servant de cadran solaire, I, 395.
Guainerie de Thiers, I, 452.
Gueffier I, 308. III, 284.
Güeret (matelas de) II, 178.
Guéri, II, 314, 315.
Guettard, I, 365. II, 98. III, 16, 18, 86, 89.
Guillaume-le-Pieux, I, 310.
Guittard, I, 474 et suivantes.
Gyps rare en Auvergne, II, 268.
Gyps de Montpensier, III, 361.

H.

Haches de pierre, II, 220.
Haute-côte, III, 365.
Haute-rive, I, 274.
Haut-pays, I, 86.
Hématite, III, 63.
Henri III, I, 293, 296, 298.
Henri IV, I, 293, 299.
Herbages, III, 200, 239.
Herem (Saint) voyez Montmorin,
Hermitage (l') I, 448.
Hermitages sur des pics, III, 388, 390.
Heyraud (le citoyen) III, 317.
Horloge de Brioude, I, 316.
Hospital (l') III, 343.
Houille, voyez charbon de terre.

Huguet (le citoyen) III, 387.
Huile employée en assaisonnement, I, 107.
Hyppolite (Saint) III, 390.

J.

Jaleyrac, II, 277.
Jambes de porc, III, 330.
Jardin national des plantes, projet d'y mettre des objets volcaniques, III, 120.
Jarrier, I, 127.
Jaude, I, 154.
Ses eaux minérales, I, 154, 182.
Jars, II, 108.
Ibois, I, 288. III, 250.
Ides, II, 277.
Jean de Glaines (Saint) II, 284.
Jeanne de Bourbon, I, 241.
Impôts excessifs, III, 221.
Incrustations I, 156, 165, 168.
Inondations fréquentes, III, 175.
Job, III, 341.
Jordane, II, 21, 28, 224.
Jouigeat, III, 399.
Joursat, II, 225.
Isis, I, 38, 39, 268.
Issoire, I, 87, 269 et suivantes. II, 26. III, 340.
Situation, I, 266.
Commerce, I, 272, 430.
Sol, I, 275, 285.
Sac et siége de la ville, I, 270.

Itrac, II, 30.
Jujoz, III, 424.
Juliat, I, 66.
Julien (Saint) I, 309.
Julien d'Aidat (Saint) II, 324.
Julien (église de Saint) I, 309.
Jumeaux, I, 415, 431, II, 260.
Jussat, I, 66.
Montagne, III, 374.
Prismes de basalte, ibid.
Grotte, ibid.
Eboulemens, II, 374.
Dendrites, III, ibid.

K.

Kaolin, III, 413.
Kirchker, I, 162.

L.

Labbe, I, 116.
Lac (Madur du) voyez Madur.
Lac (château du) I, 424.
Lacs peu nombreux, II, 313. III, 173.
Ont été formés par des ruisseaux arrêtés dans leurs cours, I, 439. II, 314 et suivantes.
Lacs (mine des) II, 249.
Laigoune, I, 391.
Laines, II, 433.
Leur mauvaise qualité, I, 521. II, 39.

Projet pour les améliorer, 434. III, 241.
Lait, vaches auvergnates en donnent peu, II, 414.
Manière de les traire, ib. 412.
Laitier volcanique, III, 100.
Laizer (M.) III, 337, 409, 426.
Lancelot, I, 61.
Langhadois, I, 305.
Langheac, I, 87, 305. III, 265.
Famille de, II, 222, III, 265, 274.
Langle, II, 47, 63.
Langue auvergnate, I, 11.
Lapillo, I, 24. III, 54, employé pour mortier, I, 24, 290.
Laps, III, 252.
Larbre (le citoyen de) III, 20, 399.
Larbre (le citoyen, abbé de) XII, I, 144. II, 70, 86.
Larmes volcaniques, III, 66, 377, 395.
Laschamp, II, 105.
Lastic, III, 266.
Laval, cascade, II, 298.
Colonnes basaltiques, ibid.
Cavernes, III, 95, 405.
Laval près Murat, III, 426.
Laves, III, 6, 101.
Ce qu'il faut entendre par ce mot, I, 379. III, 56.
Laves de Dôme, 61.
De Sarcoui, ibid.
De Volvic, 86.
Du Mont-Dor, II, 69.

Laves granitiques, 61.
Homogènes, III, 56.
Contenant du granite, 375.
Du soufre, 402.
Incolorées, 61.
Colorées, ibid.
Semblables à du bois pétrifié, 375.
Employées pour bâtimens, 248.
Pour voûtes, 93.
Pour statues, 94.
Décomposition des laves, 46.
Terre qu'elles donnent est peu féconde, 47.
Lauriac (le citoyen) III, 317.
Laussiat, II, 189.
Lebeuf (l'abbé) I, 61, 64.
Leins, II, 282.
Légumes, III, 199.
Lempde, du marais de Limagne, I, 358.
Lempde, près d'Issoire, I, 388.
Lèpre, III, 300.
Leyvaux, II, 213.
Lièvres, comment trouvent leur nourriture sous la neige, III, 180.
Comment gîtent pendant l'hiver, ibid.
Deviennent blancs, 182.
Lignon, I, 448.
Ligones, I, 30. III, 382.
Attelier de poterie antique, I, 301.
Lille (le citoyen de) III, 343.
Limagne, I, 102, 305, 306.
Description, I, 102.

Fut jadis une chaîne de montagnes, I, 337.
III, 160.
Son étendue, I, 103, 305, 306.
Son sol, 336 et suivantes. III, 163.
Température, I, 345. III, 163.
Accroissement en hauteur, I, 344. III, 162.
Causes de sa fécondité, I, 104, 343.
Eloge qu'en font Sidoine et Grégoire de Tours,
I, 103.
Caractère des habitans, I, 334.
Lin, II, 33.
Liorans, II, 101.
Lioutour, III, 416.
Livradois, I, 433, 439.
A été lac, I, ibid.
Route nouvelle, 437.
Loradoux, I, 222. III, 69.
Louis (Saint) I, 244.
Louis XI, I, 291. II, 6.
Louis XII, I, 96.
Louis XIV, III, 143, 255, 263.
Loups, ravages qu'ils font, III, 187.
Leur ruses contre les bestiaux, II, 402.
Projet pour les détruire, III, 184.
Lubillac, II, 213, 214. III, 341.
Luclergue, II, 63.
Lugarde, III, 250.
Luguet, II, 214.
Luzère, II, ibid.
Lychens sur les laves, III, 46, 86.
Dans les cavernes, I, 214.
Dans la vapeur d'une eau thermale, 526.

Lynx, I, 512.

M.

Macholle, I, 358.
Macles, III, 366, 402.
Madeleine (fontaine de la) II, 48.
Madeleine (Sainte) I, 398.
Madeleine (montagne de Sainte) I, 393.
Madic, III, 429.
Madur I, 420.
Mainard, II, 20. III, 343.
Maître des mines (grand) II, 204.
Mal Saint-Main, III, 300.
Maladies propres à l'Auvergne, II, 18. III, 299 et suivantes.
Cutanées, III, 300.
Inflammatoires, 307, 310.
Epidémiques, III, 307.
Dues au climat, I, 171. III, 300.
A l'émigration, I, 81, III, 296.
Au séjour dans les étables, II, 182. III, 316.
Aux eaux stagnantes, 309.
Aux étuves, I, 530.
A la situation dans des vallées, II, 22. III, 307.
Malevoisière, III, 403.
Malsherbes, III, 16.
Malintrat, I, 344, 358.
Malrieu, II, 134.

Mandailles, II, 311
Mandine (Sainte) II, ibid.
Manufactures, I, 141, 234, 319, 450, 499, 521. II, 26. III, 214.
Marais de Limagne, I, 349.
Marbres, I, 117, II, 189.
D'Auvergne, II, 189.
Marcenat, III, 281.
Marcolez, I, 89.
Margeride (la citoyenne Saint Léger) I, 345.
Margeride de Thiers, II, 225.
Forêt de la, I, 503. III, 118, 209, 418.
Marguerite de Valois, I, 292.
Marguerite (fontaine de Sainte) I, 185.
Marguerite du Mont-Dor (Sainte) II, 52.
Marguerite des Martres (Sainte) II, 282.
Markairie, II, 397.
Marie (Sainte) II, 278.
Maringues, II, 424. III, 340.
Marolles (abbé de) I, 245.
Marsac, I, 434. III, 34.
Marsat, III, 86.
Marsenac, II, 31.
Mart (eaux minérales, de Saint) I, 182.
Marts (le citoyen Saint) Av. XIII. II, 199, 225. III, 320.
Martin (Saint) III, 421.
Martin Valmeroux (Saint) II, 278.
Marthuret, I, 232.
Martinets, I, 453.
Martres d'Artier, I, 41.

Martres de Vaires, III, 394.
Eaux minérales, ibid.
Mary (Saint, III 427.
Mary (puy) II, 111, 425.
Mascon (le citoyen) II, 339.
Massiac, I, 389.
Son vallon, I, 390, 393.
Ses mines, II, 213.
Matharel (le citoyen) 297.
Massillon, I, 110, 145, 228, 259. II, 283.
Maure (étang du) I, 250.
Mauriac, I, 87. II, 37. III, 427.
Commerce, II, 38.
Maurice (Saint) I, 347.
Maurifolet, I, 279.
Maurs, I, 87, III, 213.
Mauzat III, 356.
Maxime, I, 123.
Mazayes, III, 82.
Médagues, II, 283.
Médailles, I, 28.
Médecins pour les épidémies, III, 312.
Médey, II, 214.
Mégecotte, II, 253.
Meillau, I, 266. II, 364.
Menat, I, 368 et suivantes. III, 358.
Tripoli, I, 369 et suivantes. II, 186.
Pyrites cuivreuses, I, 370.
Menel, II, 277.
Menet, II, 186, ibid.
Méphitisme de quelques lieux souterreins, I, 191 et suivantes.

Mer, a couvert l'Auvergne, I, 282. III, 13.
Mer (ruisseau de la) I, 369.
Mercœur, III, 250, 415.
Mine, II, 213, 214.
Duché, III, 265, 414.
Mercure des Arvenres, I, 118.
Mercurol, III, 250.
Merle I, 270, 423.
Mesures, loix pour les rendre uniformes, I, 100.
Métiers à étoffes, II, 433.
Meules, moyens employés pour les travailler, II, 187.
Mézel, III, 382, 386.
Mine (la) III, 389.
Mines d'Auvergne, II, 203, 209.
Abus anciens pour les exploiter, 204.
Difficultés pour l'exploitation, 203. III, 171.
Mines de charbon de terre, II, 209, 214 et suivantes, 240 et suivantes.
De fer, 222.
De cuivre, 224.
De plomb, 225.
D'antimoine, 209.
Mineires, II, 213.
Mion, voyez Myon.
Mirefleur, I, 347.
Moissat, III, 417.
Molinary (le citoyen) 372.
Mollure, II, 249.
Momie, I, 41.
Monchié, II, 99, 103.
Monet (le citoyen) II, 276. III, 21, 33, 390, 395, 396.

Monet (le citoyen, ci-devant chanoine) XIV, I, 35. II, 221.
Monlosier, XIV, II, 102, 320, 344. III, 21, 33, 39, 59, 73, 112, 337, 406.
Monnier (le) II, 51.
Mons, II, 2.
Montaclier, I, 240.
Montagnards sont plus forts que les habitans des plaines, III, 281.
Leurs travaux, 282.
Leur vie pendant l'hiver, II, 177.
Montagnarde (danse) III, 346.
Montagnes, II, 41.
A grains, 385.
A pacages, 384.
Argilleuses, III, 410, 412.
Primitives, III, 14.
Calcaires, 45, II, 189.
Volcaniques, ib. III, 2 et suivantes.
Influence des montagnes sur le climat II, 42, 156. III, 170.
Sur le physique des habitans, 295.
Sont la cause du froid, II, 42, 158. III, 168.
Leur vertu pour attirer les nuages, II, 42, 149.
Sont abaissées par les pluies, I, 343. II, 356.
Rosées, 163.
Vents, II, 159.
Pluies, I, 172.

Chaleurs excessives, III, 168.
Animaux et oiseaux des montagnes, 179.
Ne produisent ni fruits, ni froment, ni vin, I, 348.
Elasticité de leur air, II, 161.
Vue qu'elles offrent, I, 112. III, 167.
Hauteur respective des principales, II, 111.
Montagnes (pays des) I, 305.
Bailli des, I, 97.
Montaigut III, 254, 266.
Montaigut-le-blanc, II, 281. III, 409.
Montainard, III, 48.
Montaley, II, 298, 300.
Montaudoux, III, 110, 369.
Montboissier, III, 178, 261.
Baronnie, III, 265.
Mont-celets, III, 250.
Mont-Cheny, III, 430.
Mont-Dor, II, 45.
Forme, 65.
Cascades, 66, 79.
Vallon, 64.
Pic, 65, 68.
Bains, 46, 49.
Fer spéculaire, III, 68.
Laves, II, 69.
Simples, 70.
Température, 50, 71.
Hauteur, 65, 111, 112.
Monts-Dor, II, 45.
Montel-de-Gélat, III, 118, 209.

Mont-Ferrand, I, 87, 113, 445, 446.
Mont-Fermi, II, 425.
Monthon, I, 66, 347.
Mont-Joli, I, 191.
Sa cave méphitique, ibid.
Mont-Jugat, I, 347. III, 134.
Montlosier. Voyez Monlosier,
Mont-morin, château, III, 252.
François de Montmorin, I, 423, 426. III, 266.
Montpensier, I, 189, 368, III, 360.
Nature du monticule, 361.
Château, 360.
Tombeau, ibid.
Source méphitique, I, 189.
Duché, III, 265.
Mont-Peyroux, III, 251.
Mont-Redon, III, ibid.
Mont-Rodeix, III, 110, 111.
Mont-Rognon, III, 110, 250, 251, 374.
Mont-Salvi, III, 199, 232.
Monthon, III, 251.
Mont-Verd, III, 231.
Monumens anciens d'Auvergne, I, 14 et suivantes. III, 245.
Moraie (rue de la) I, 157.
Morand, II, 253.
Morge, I, 441, II, 285.
Mortier ancien, I, 24, 289.
Morts (hôtel des) I, 253.
Mosaïque, I, 269.
Mossier (le citoyen) I, XII, 31, 134, 169,

174, 198, 361, 514, 524. II, 110, 108, 221. III, 113, 119, 151, 367, 370, 375, 381.
Mouillebout, III, 110, 111.
Moulins à vent, inconnus en Auvergne, II, 137.
Moutons, bêtes à laine, II, 431.
Excellence de leur chair, 432.
Deux races en Auvergne, 431.
Ont dégénéré, 432, III, 239.
Projet pour améliorer l'espèce, II, 434, III, 241.
Commerce des moutons, II, 8, 431.
Mozun, I, 259. III, 250, 252.
Mulets, II, 438.
Commerce, 3, 439.
La race a dégénéré, 440.
Projet pour l'améliorer, 442.
La Limagne n'en élève pas. 443.
Mur (puy de) III, 385.
Murat, II, 5.
Vicomté, I, 98. III, 265.
Vallon, II, 5.
Ville, II, 6.
Dentelles, III, 214.
Mûriers introduits en Auvergne, III, 212.
Murol, III, 250, 251, 404.
Myon (Saint) III, 360.
Ses eaux, II, 285.

N.

Nau (pont de) III, 76.

Naumachie d'Aidat, II, 331.
Néchers, III, 409.
Vins, I, 347.
Nectaire (Saint) voyez Sénecterre.
Neige, I, 382. II, 72.
Quand tombe sur les montagnes, II, 95, 166, 168.
Quand commence à s'y fondre, II, 95, 167.
Comment s'y fond, II, 73.
Effet des courans d'eau et d'air sous les bancs de neige, 76.
Signaux de reconnaissance pour les voyageurs dans les tems de neige, 140.
Nérac, I, 347.
Neuvialle, II, 249.
Nid-de-la-Poule, III, 134.
Noblesse, III, 264.
Nohânent, I, 222. III, 365.
Nonette, I, 289.
Château, III, 250, 252.
Marbres, II, 189.
Colonnes basaltiques, III, 110.
Notre-Dame d'Entre-Saints, I, 122.
Notre-Dame de Lorette, III, 368.
Notre-Dame du Port, I, 130.
Novion, III, 256.
Nourrissat, I, 317.
Nourriture du paysan, III, 328.
Noyers sur les routes, I, 107.
Point sur les montagnes, II, 157

Nuages, leur formation, II, 120.
Sont attirés par les montagnes, 117.
Nugerre, III, 84.

O.

Obsidienne (pierre) III, 100.
Odilon, I, 497.
Ogier (le cit.) I, 32.
Oiseaux des montagnes, III, 181.
De proie, ib. 182.
Nécessité de les détruire, ibid.
Olby, III, 133.
Oliergue, III, 215.
Omme, III, 371.
Or, II, 19, 224.
D'Usson II, 224.
Orages, I, 173.
Fréquence, II, 143.
Dégats, II, 147.
Fracas, I, 173, 146.
Leur cause, II, 150.
Sont pressentis par les bestiaux, II, 147.
Sont attirés par certaines montagnes, 143 et suivantes.
Orcival, I, 263.
Ouche, II, 214.
Ouragans, I, 383.
Leur origine, II, 134.
Leur violence, 134.
Ozun, I, 87.

Paçages

P.

Pacages des montagnes, I, 76. II, 267, 387.
Comme on les fume, 396.
Plantes nuisibles, 411.
Moyens de les améliorer, 409.
Pacages comparés des Monts-Dor, des Monts-Dôme et du Cantal, 414.
Palice (la) III, 266.
Panthéon, II, 46.
Papeteries, I, 461.
D'Ambert, I, 421, 429, 463 et suivantes, III, 215.
Aurillac, I, 464, 466.
Thiers, I, 463 et suivantes. III, 215.
Chamalière, I, 464, 466. III, 215.
Ont besoin d'être perfectionnées, I, 467.
Papier, I, 461.
Commerce, I, 78, 419, 465.
Qualité, 466.
Paratonnerres, I, 176.
Parc pour les vaches, II, 397.
Parc (fontaine du) I, 524.
Pardines, II, 364.
Éboulement, ibid.
Ponces, III, 100, 410.
Pardoux (le citoyen Saint), III, 386.
Pardoux (Saint), près la Tour, I, 386. III, 281.
Pardoux (Saint) près Riom, II, 186. III, 358.
Parentignac, I, 274. II, 191. III, 412.

Pariou, III, 134, 135.
Pas-de-la-Cère, II, 10.
Pas-de-Compain, II, 8.
Pascal, I, 83, 116, III, 343.
S'il a mesuré la hauteur de la Chaise-Dieu, I, 406.
Pâtes d'abricots de Clermont et Riom, III, 233.
Pavin, II, 339.
Forme de ce lac, 340 et suivantes.
Travaux pour le mesurer, 346.
Ce qu'il fut primitivement, 242.
Expériences à y faire, 352.
Paul (Saint), II. 36. III, 426.
Pauliat, II, 279.
Paulien (St.) I, 437.
Pauze (la), I, 242.
Pazumot (le cit.) I, 62. III, 19.
Pège (puy de la) pechstein, III, 399, 371, avec pissasphalte, 372.
Pégu II, 193.
Pélière, III, 178.
Pelletier (le cit.) III, 59.
Pélon, I, 358.
Pépin, fils de Louis le débonnaire, III, 356.
Pépinières, III, 197.
Perche (la) I, 27.
Perdrix, comment vit pendant l'hiver, III, 181.
Devient alors blanche, ibid.
Perdrix de Fromental, 179, 414.
Pérelle, sur les basaltes, III, 46, 386.
Pérignat (petit), I, 347.

Grand-Pérignat, I, 25, 26, 340.
Perles, II, 201.
Perrier, I, 407.
Perrier (montagne de), I, 278.
Philippe (eaux de St.), I, 166.
Picherande, III, 281.
Picot, I, 96.
Pied-de-Chat, I, 431, II, 70.
Pierre milliaire, I, 26.
Pierre antique, 120.
Pierre calcaire, I, 282. II, 188. III, 359.
Pierre calcaire, demi-marbre, I, 246, II, 188.
Pierre puante, III, 357.
Volcanique, 87.
Pierrefort, I, 89. III, 265.
Piganiol, I, 272.
Pignol, I, 345.
Pinon, I, 475.
Pisai, III, 364.
Pissasphalte I, 350 et suivantes.
Son origine, I, 358.
Pissasphalte au Calvaire, I, 357, 363.
A Gergoviat, I, 358. III, 372.
Au Puy de la Poix, I, 352, et dans le marais de Limagne, I, 357.
Usage qu'on fait de ce bitume, I, 355.
Projet qui eut lieu à cette occasion, I, 356, 360.
Pissasphalte avec peschtein, III, 373.

Avec calcédoine et cristal, I, 357. III, 380.
Planèse, I, 9, 512. II, 2.
Climat, 3, 176.
Sol, 176.
Productions, ib. 439. III, 164.
Plantat, II, 201.
Plantations en bordure, III, 196.
Plantes des pacages, détruire celles qui sont nuisibles, II, 411.
Plantes potagères d'Auvergne, III, 199.
Plauzat, III, 408.
Pleaux, I, 89. II, 223. III, 231.
Pline, I, 118.
Plomb (mines de) II, 225.
Plomb blanc, rouge, vert. III, 378.
Canaux de plomb rongés en terre, à Effiat, III, 362.
Pluies, I, 172.
Leur abondance, I, 172.
Leur effet sur la Limagne, I, 343.
Sont rares en hiver sur les montagnes, III, 168.
Poids, travaux pour les rendre uniformes, I, 100.
Poëles inconnus en Auvergne, II, 175.
Poil-de-bouc, II, 396.
Points de France, II, 26. III, 214.
Poisson, rare en Auvergne, II, 310. III, 178.
Bonnes espèces, 179.
Poix (Puy de la) I, 351 et suivantes.
Carrière, I, 351.

Pissasphalte, I, 352 et suivantes.
Echo, I, 352.
Poix minérales, voyez Pissasphalte.
Pommes-de-terre, III, 199.
Pompignac, I, 347.
Ponce, III, 100.
A Pardines, 420.
Sable de ponce, III, 399.
Poncy (Saint) III, 417.
Pont-de-Pierre, I, 163.
Sa formation, 159.
Pont-des-Eaux, III, 397.
Pont-du-Château, III, 226, 379.
Situation, 247.
Carrière à pissasphalte, 363.
Pélière, III, 178.
Pont-Gibaud, II, 225, III, 82.
Eaux minérales, II, 282.
Population d'Auvergne, I, 82, 447. III, 284.
Porphire, III, 358.
Port-Sainte-Marie, III, 378.
Poste aux chevaux, III, 226.
Aux lettres, ibid.
Poterie antique, I, 30, 117.
Manufactures de poterie rares en Auvergne, II, 186.
Poudingues, I, 285, III, 428.
Poudingues volcaniques, III, 57.
Pourçain (Saint) I, 87, 103.
Pouzol, I, 24. III, 359.
Pouzzolane, I, 24, 290. II, 6. III, 55, 64.
Prade (la) II, 12.

Prades, II, 281.
Prairies, II, 387.
Prairies artificielles, inconnues en Auvergne, I, 334. II, 409.
Prat (du) I, 96. III, 345.
Prudhonnet, II, 222.
Prismes, voyez basalte.
Privilége exclusif pour les mines, II, 204, 210.
Priviléges obtenus par des charges, III, 268.
Prompsat, I, 240.
Protestans en Auvergne, III, 340.
Ravages qu'ils y ont faits autrefois. Voyez Issoire, Ambert, la Chaise-Dieu.
Prudelle, I, 22.
Puy, acception de ce mot, I, 277, 351.
Pyramide de granite, III, 359.
Volcanique dans la vallée de Chaudefour, III, 404.
Pyrites de Menat, I, 370.

Q.

Quartz dans des laves, II, 187, 192.
Cristallisations transparentes de quartz à Roche-Dagoule, 201.
Quatre-vents, III, 430.
Quincaillerie de Thiers, I, 450, 452. III, 215.

R.

Rabioles, III, 329.

Race des hommes en Auvergne, I, 9. II, 17, 29.
Raimond, II, 224.
Rambert (Saint) I, 431.
Randan, III, 265.
Rantieres, II, 149. III, 415.
Eboulement, 358, 381.
Rapillo, voyez Lapillo.
Ravel, III, 382.
Rauziers (Burin des) I, 383, 384.
Razat-du-Comte, II, 213.
Récolene, III, 406.
Reliques apportées en Auvergne par la première croisade, I, 263.
Remèdes distribués gratuitement dans les épidémies, III, 312.
Rémoulage à Thiers, I, 458.
Renaut, voyez Montlosier.
Rénerie (la) II, 149, 193.
Richelieu, I, 289. III, 250.
Rigolet, II, 63, 64.
Riom, I, 29, 87, 223 et suivantes, 239, 445.
III, 350.
Jalousie envers Clermont, I, 224.
Manufactures, I, 234. III, 218.
Fontaines publiques, I, 235.
Ris, I, 347.
Rivières, I, 77. III, 176.
Nuisibles par leurs débordemens, 175.
Inutiles par leur peu d'eau et l'impossibilité de leur navigation, III, 175, 225.
Rizières, à Thiers, I, 446.

Robert (Saint) I, 403.
Roche-Blanche (la) II, 375.
Roche-Dagout, II, 201.
Roche de corne, III, 397.
Rochefort, II, 420. III, 63, 399.
Rochefoucaut (le) 405.
Roche-Marniac, I, 347.
Roche-Noire (la) II, 375.
Eboulement, 374.
Laves, III, 62.
Masse basaltique, 384.
Ellipsoïde, 114.
Roche-Pointue (la) III, 400.
Rochequeue, III, 415.
Roches (plaines des) III, 408.
Rodde, II, 225.
Roger, I, 125.
Rohan (cardinal de) I, 402.
Rolle, I, 389.
Romagnat, III, 371.
Romain (Saint) III, 390.
Roquebrou, II, 186.
Roquevieille, II, 31.
Rosée, son abondance sur les montagnes, II, 163.
N'empêche point la sérénité du ciel, 164.
Est la cause de la fraîcheur des herbages, 166.
Roubelet, II, 278.
Rouets, efforts pour en établir l'usage en Auvergne, III, 210.
Roure (mine du) II, 226.

Routes

Routes d'Auvergne, I, 437. III, 226.
Leurs défauts, 227.
Beauté de quelques-unes, I, 107, 514. II, 8. III, 228, 428.
Nécessité d'en faire de nouvelles, 225.
Royat, I, 192, 205, III, 301.
Situation, I, 205.
Sol, I, 206.
Courans de basalte, I, 192.
Caverne sèche, III, 368.
Grotte et source, I, 210 et suivantes.
Rue, II, 301.
Travaux pour la rendre navigable, 308.

S.

Sable ponceux, III, 399.
Sadourcey, II, 215.
Sage (le citoyen) II, 69, 218, 276. III, 59, 118, bis. 209, 366, 421.
Sages-femmes, III, 313.
Sagnetat, II, 280.
Saigne, II, 277. III, 424.
Saignes (la) II, 277.
Saint-Flour, voyez Flour (1).
Saisons, ce qu'elles sont en Auvergne, II, 166.
Salaisons à établir, II, 427. III, 242.

(1) *Nota.* Pour tous les noms de lieux qui commencent par Saint, voyez à la lettre initiale de ces noms.

Salers, II, 31, 32.
Ville, I, 87. II, 32, 438. III, 422.
Montagnes de, II, 32, 111, 397. III, 47, 183.
Salins (cascade de) II, 299, 300.
Salliens (cascade de) II, 298, ibid.
Salomon (puy de) II, 99, 103.
Sanadoire (roche) II, 358, III, 400.
Sandoux (Saint) ses roches volcaniques, III, 107.
Sapinières, II, 259 et suivantes.
Sarcophage, I, 36.
De Clermont, 37.
De Mauzat, III, 357.
Sarcoui (grand) II, 101.
Sa forme, 102.
Son origine, ibid.
Sa lave, 101, 104. III, 61.
Grotte, 377.
Sarliève, I, 349.
Sarouel, II, 213.
Savenne, II, 189.
Savigné (le citoyen) II, 152, 316.
Saule (la) II, 301.
Sauriers, II, 282.
Saussure (M. de) II, 98. III, 29, 31, 41.
Saut de la Saule, II, 301.
Saut-du-Loup, I, 514.
Sauteyrat, II, 324.
Sauve (Saint) III, 431.
Sauvetat, III, 251.
Sauxilanges, III, 215.

Sauzet, III, 48.
Sa température froide, II, 173.
Sayat, II, 149, 150. III, 365.
Sceilhols, III, 424.
Schite II, 186.
Micacé, II, 186. III, 431.
Schorl dans des laves, III, 369.
Scories de laves, III, 39.
Sébastien, III, 177.
Seganzin (le citoyen)
Sel pour les bestiaux, II, 426.
Greniers et magasins en Auvergne, 424.
Sel du Poitou et du Languedoc, ibid.
Sélénite, III, 361.
Sénéchaussée de Riom, I, 223.
Sénecterre, III, 267.
Fromages, II, 419.
Eaux thermales, I, 184. II, 282.
Serrette (la) III, 273.
Serpentine, III, 125.
Servielie II, 63. III, 402.
Servières (lac de) II, 338, 343.
Sidoine Apollinaire, I, 67, 103, 306, 520. II, 160, 446.
Si sa maison de campagne a été près d'Aidat, II, 326.
Simon (le citoyen) I, 238.
Simples, d'Ambert, I, 431.
Des Monts-Dor, II, 70.
Des Monts-Dôme, 96.
Singles, II, 225.

Siougeac, I, 515.
Sioule, I, 77, 290. III, 125.
Sirmond, I, II, 327. III, 343.
Sistrières (le citoyen) II, 12.
Soanen, I, 408.
Sobriquets donnés à quelque villes, I, 445.
Solas (las) III, 83.
Sosse, II, 281.
Soucy, voyez creux.
Souchère (la) I, 185, II, 279.
Soufrière, I, 414.
Soulavie (le citoyen) III, 21.
Sources très-nombreuses en Auvergne, II, 266.
Sous des lits de basalte, 208, 221, 502.
Spath, III, 358.
Séléniteux, III, 367.
Pesant, 368.
Calcaire, 358, 382.
Strié, 358.
Stalactites, I, 156. III, 357.
De Saint-Allyre, I, 157.
De Chalusset, II, 290.
Du pont-minéral de Clermont, I, 161.
Statue des Arvernes, I, 118.
De Cérès.
Suisses (fromagers) appelés en Auvergne, II, 417.
Sully, III, 196.
Superstitions en Auvergne, I, 400.
Symeoni, I, 61.

T.

Taille, abus de cet impôt, III, 225.
Talourat (le citoyen) voyez Guessier
Talon, III, 256.
Tambourg (fontaine du) II, 282.
Tanneries d'Auvergne florissantes autrefois, I, 250, 319, 433, 434, 450, 499, 521. II, 26, 38. III, 215, 216.
Leur dépérissement, ibid.
Moyens de les rétablir, III 219.
Tapisseries (manufactures de) I, 499.
Tarenté I, 475.
Taupe (la) II, 241, 248, 251, 258.
Tauves, II, 186, 225, 420. III, 431.
Terme, I, 475.
Ternes, I, 512.
Thierri, I, 23, 75.
Thiers, I, 444.
Position, 444. III, 247.
Population, I, 445, 447.
Sol, 448.
Climat, 471.
Maladies, 472.
Police, 455.
Manufactures, 449 et suivantes. III, 215.
Mœurs, 470.
Vertu du sexe, 472.
Porphire, 469.
Thierac, II, 9.

Thomas, I, 116. III, 343.
Thomas (Saint) II, 301.
Thou (de) I, 270, 272.
Tiretaine, I, 218.
Toiles d'Auvergne, I, 78.
Tombeaux antiques, I, 33 et suivantes.
Tomme, II, 415.
Tonnerre (orages à) leur fréquence et leurs désastres, I, 173.
Topases, II, 192.
Thorilhon, II, 414.
Tourbe, II, 244. III, 192.
Travaux pour en découvrir, 193.
Tour (famille de la) I, 380, 384. III, 267.
Bourg de la Tour, I, 38. III, 281.
Sa situation, I, 381.
Sa température, I, 382 et suivantes.
Productions, I, 381.
Château, I, 380, 384.
Colonnes de basalte, I, 380.
Baronnie, III, 265.
Tour-de-Boulade, III, 410.
Tour-Goyon, I, 438, 439. III, 341.
Tour-de-Rognon, III, 251.
Tours employées comme signaux, III, ibid.
Trador, II, 298.
Trajan, I, 26.
Traverse, II, 160.
Traségnies, I, 421. II, 213.
Tribunaux d'Auvergne, I, 74.
Mal placés, I, 114. III, 269.

Trioulaire, III, 401.
Tripoli, I, 376.
De Chanaut, III, 402.
De Menat, I, 369.
Du vallon des Enfers, II, 74.
Trissac, II, 269.
Trou-d'Enfer, III, 139, 406.
Trudaine, I, 320, 468.
Trueyre, I, 515.
Tuillière (la) II, 7. III, 400.
Turgot, I, 148.
Turluron, III, 251.

V.

Vache (puy de la) III, 58, 83.
Vacherie, II, 415.
Ce qu'on entend par ce mot, II, 397.
Vachers, ce que c'est en Auvergne, II, 390.
Vaires, III, 394.
Vare (le) III, 364.
Vases antiques, I, 30.
Vassivières, II, 432.
Vasso, I, 119.
Védière (le citoyen) II, 280.
Védrine (la) II, 399.
Védrinet, I, 347.
Veizezou, II, 260.
Vendes, II, 244. III, 428.
Vents, II, 167.
Leurs noms en Auvergne, II, 160.

Leurs causes, II, 134, 159.
Vents froids, 159.
Vents humides, 161.
Vents réguliers, ibid.
Vents d'Ouest fréquens, 160.
Vents du soir, 163.
Vercingentorix, I, 5.
Vergeure, I, 332.
Vergier (le citoyen du) II, 139. III, 48.
Vergne (de la) I, 113.
Vergognon, II, 240.
Vernade, II, 225.
Vernassal, II, 189.
Vernet du Mont-Dor, I, 185.
Vernet près d'Issoire, II, 193.
Verneuges, II, 316.
Vernière (la) II, 287.
Véronique du mont-Dor, II, 70.
Verre volcanique, III, 99.
Verreries établies en Auvergne sans succès, III, 207.
Actuellement subsistantes, 209.
Verrière, II, 329.
Vers-à-soie, introduits en Auvergne, III, 212.
Vessière, III, 95, 421.
Vertaison, III, 382.
Vésuve, I, 24.
Vétérinaires (médecins) projet pour les rendre plus utiles, II, 450. III, 243.
Vialle, II, 279.
Vicaires, leur sort en Auvergne, III, 270.
Vic (de) II, 308.

Vic-en-Carladès,

Vic-en-Carladès, II, 13.
Eaux minérales, 13, 278.
Vic-le-Comte, I, 35, 241 et suivantes.
Eaux minérales, 288.
Carrières, III, 388.
Tombeau, I, 242,
Sainte-Chapelle, 244, 263.
Vichatel, III, 83.
Vichelies, III, 251.
Vichi, I, 78, 367.
Victor (Saint) I, 398.
Montagne, I, 393.
Vieilleveille, II, 214.
Vignerons, leur sort comparé à celui des montagnards, III, 283.
Vignobles, I, 345.
Inconnus dans les montagnes, II, 171, III, 198.
Vignobles renommés, I, 347.
Villarts, I, 22, 25, 202.
Ville-Jaques, III, 398.
Ville-Neuve, I, 240, 347.
Près de Dôme, II, 116.
Ville-Tour, II, 281.
Ville-Vaut, I, 61.
Vil-Morge, I, 441.
Villes d'Auvergne, leur situation ordinaire, III, 247.
Sont mal-propres, III, 246.
Mal bâties, ibid.
Manquent de promenades, 246.
Mœurs des habitans, 336.

Vincent (Saint) I, 219.
Vincent de Falgoux (Saint) II, 363. III, 426.
Vins d'Auvergne, I, 346.
Leurs défauts, I, 346.
Leur couleur noire, I, ibid.
Sont bus en grande partie dans les montagnes, I, 331, 348.
Commerce des vins, I, 78, 347 et 48, III, 222, 233.
Violant, II, 111, 112, III, 425.
Viverols, III, 214.
Vivier (du) III, 415.
Vixhouse, II, 29.
Vodable, I, 288, III, 110, 250.
Voie romaine, I, 16, 25.
Volcans, I, 336, 337. III, 2.
Leur antiquité, 9.
Théorie imparfaite sur leur origine, 26.
Point de volcans dans les Alpes et les Pyrénées, 29.
La France en a eu quelques-uns, 4, 8.
Ceux d'Auvergne, II, 45. III, 5, 165.
Preuves de volcanisation 9, 14.
Auteurs modernes qui en ont parlé, 18.
Carte topographique des volcans, 19.
Produits de volcans, 53 et suivantes, 99.
Leur effet sur la culture actuelle, 45, 49.
Projet de mettre à découvert un cratère, 140.
Volore, I, 347, II, 225.
Volvic,

Cheire, II, 84.
Fer spéculaire, 58, 87.
Carrières, 87.
Nature de la lave, ibid.
Depuis quand employée en batimens, 89.
Voulte (la) I, 329 et suivantes.

U.

Usson, I, 288.
Château, I, 290. III, 250, 252.
Colonnes volcaniques, I, 291. III, 110.
Mines, II, 223, 224.
Détention de Marguerite de Valois, I, 292 et suivantes.
Usson (le citoyen d') III, 387.

Y.

Youx, II, 225.
Yronde, I, 245.
Yvoine (Saint) III, 412.

Z.

Zénodore, I, 118.
Zéolite, III, 423.

Fin de la table des matières.

On trouve à la même adresse les ouvrages suivans :

La Science du Bonhomme Richard, de Benjamin Franklin, précédée d'une vie abrégée de Franklin, et suivie de son interrogatoire devant la chambre des communes, avec cette épigraphe :

Eripuit cœlo fulmen, sceptrumque tyrannis.

Un volume *in*-12, caractères de Didot. Prix 2 liv. et 2 liv. 10 s. franc de port dans toute la République.

Cet ouvrage, chef d'œuvre de précision et de bon sens, est celui qui renferme tous ces préceptes de morale politique et privée qui ont rendu Franklin si célèbre. Il est parfaitement bien imprimé.

La Décade Philosophique, Littéraire et Politique, ouvrage périodique qui paraît par cahier de 68 pages *in*-8°. tout les décadis depuis le 10 floréal de l'an 2. Prix, 13 liv. 10 s. pour 3 mois; 26 liv. pour six mois; et 50 liv. pour l'année, pour Paris; et 15, 28 et 55 liv. pour les départemens, franc de port.

Ce journal est consacré aux sciences, aux arts, à la littérature, à la morale, à l'agriculture et à la politique; et ces matières y sont traitées de manière à laisser appercevoir qu'il est écrit par des plumes exercées dans ces divers genres. La morale s'y montre toujours dans la forme amusante d'un conte, d'un dialogue, ou d'une allégorie. Des pièces fugitives en prose et en vers des meilleurs auteurs, l'analyse des nouveautés théâtrales, &c. contribuent encore à l'agrément de cet ouvrage qui jouit de beaucoup de succès.



